



DOCUMENT DE REFERENCE 2007

## SOMMAIRE

<b>1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES .....</b>	<b>3</b>
1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE .....	3
1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE .....	3
1.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES .....	3
1.4. TABLEAU RELATIF AUX HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	5
1.5. RESPONSABLE DE L'INFORMATION .....	6
1.6. TABLE DE CONCORDANCE .....	6
1.7. DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL .....	8
<b>2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE BOURSORAMA ET SON CAPITAL. 11</b>	<b>11</b>
2.1. PRESENTATION DE BOURSORAMA .....	11
2.2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE .....	14
2.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL .....	16
2.4. MARCHE DU TITRE .....	21
<b>3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE BOURSORAMA .....</b>	<b>23</b>
3.1. LE MARCHE DE BOURSORAMA .....	23
3.2. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE BOURSORAMA .....	25
3.3. LES FACTEURS DE RISQUE .....	42
3.4. STRUCTURE FINANCIERE .....	52
3.5. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES .....	52
3.6. AXES DE DEVELOPPEMENT ET PERSPECTIVES .....	52
3.7. MISE EN PLACE DE LA REFORME BÂLE II .....	53
<b>4. SITUATION FINANCIERE – RESULTATS .....</b>	<b>54</b>
4.1. CHIFFRES CLES .....	54
4.2. COMPTES AU 31 DECEMBRE 2006 .....	57
4.3. COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2007 .....	109
<b>5. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE .....</b>	<b>136</b>
5.1. MEMBRES ET FONCTIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION .....	136
5.2. COMMUNICATION FINANCIERE .....	140
<b>ANNEXE – RAPPORT DE GESTION 2007 .....</b>	<b>141</b>

*Ce document de référence a été déposé auprès l'Autorité des Marchés Financiers le 22 avril 2008, conformément aux articles 212-13 du règlement général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'information visée par l'AMF. Ce rapport est disponible en version anglaise et sur le site: [www.boursorama.com](http://www.boursorama.com).*

## **1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES**

### **1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE**

Monsieur Vincent TAUPIN, Président Directeur Général

### **1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE**

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, le cabinet Ernst & Young Audit et la société Deloitte et Associés, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence. Les informations financières historiques présentées dans le présent document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant en pages 57, 112 et 114 du présent document, ainsi que celles incorporées par référence pour les exercices 2006 et 2005, respectivement en page 44 et pages 83-84 du document de référence 2006 et pages 35 et 58-59 du rapport annuel 2005. Les rapports des contrôleurs légaux référant aux comptes sociaux 2006 et 2005 contiennent une observation.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontés. ».

Président Directeur Général  
Monsieur Vincent TAUPIN

### **1.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES**

#### **Commissaires aux Comptes titulaires :**

- DELOITTE & ASSOCIES  
Représenté par Monsieur José-Luis Garcia et Monsieur Jean-Marc MICKELER  
185, Avenue Charles de Gaulle  
92200 Neuilly-sur-Seine

La société Deloitte & Associés a été nommée, par l'Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2004, pour la durée restant à courir du mandat de la société KPMG démissionnaire.

Date d'expiration du mandat : A l'Assemblée Générale Mixte du 19 mai 2008, il sera proposé le renouvellement de ce mandat pour une durée de 6 années. Ce mandat s'il est renouvelé expirera à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

Le cabinet Deloitte & Associés sera représenté par Messieurs José-Luis Garcia et Jean-Marc MICKELER.

- ERNST & YOUNG AUDIT  
Représenté par Monsieur Bernard HELLER  
11 Allée de l'Arche  
92400 Courbevoie

Le mandat de la société Ernst & Young Audit a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 16 mai 2006.

Date d'expiration du mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2011.

Date de première nomination : 13/11/2000.

### **Commissaires aux Comptes suppléants :**

- Monsieur Alain PONS  
185, Avenue Charles de Gaulle,  
92200 Neuilly-sur-Seine

Monsieur Alain PONS a été nommé, par l'Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2004, pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Gérard RIVIERE démissionnaire.

Date d'expiration du mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2007. A l'Assemblée Générale Mixte du 19 mai 2008, il sera proposé de nommer comme Commissaire aux Comptes suppléants, pour une durée de 6 années, la société BEAS.

Ce mandat s'il est renouvelé expirera à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013.

La société BEAS domiciliée au 7-9, villa Houssay, 92524 Neuilly-sur-Seine immatriculée au RCS NANTERRE sous le n°572 028 041. Cette société est affiliée au réseau international Deloitte Touche Tohmatsu.

La société BEAS sera représentée par Monsieur Pascal PINCEMIN.

- Monsieur Gabriel GALET  
11 Allée de l'Arche  
92400 Courbevoie

Le mandat de Monsieur Gabriel GALET a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 16 mai 2006.

Date d'expiration du mandat : Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2011.

Date de première nomination : 13/11/2000.

"En application de l'Article 28 du règlement CE N°809/2004 du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006, le rapport des Commissaires aux Comptes y afférent figurant aux pages 45 à 82, page 44 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 19 Avril 2007 sous le numéro D.07-0358 ;
- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005, le rapport des Commissaires aux Comptes y afférent figurant aux pages 36 à 57, page 35 du document de référence déposé auprès de l'AMF le 7 Avril 2006 sous le numéro D.06-0235.

Les chapitres des documents de référence n°D.05-0621 et D.04-0942 non visés ci-dessus sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couverts à un autre endroit du présent document de référence".

Le rapport général et le rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 2007 des Commissaires aux Comptes, comportant la justification des appréciations des Commissaires aux Comptes établie en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, sont inclus dans le présent document de référence en pages 110 et 57, respectivement.

Le rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de Boursorama décrivant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, est inclus dans le présent document de référence en page 180.

#### 1.4. TABLEAU RELATIF AUX HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Ernst and Young				Deloitte et Associés				Price Waterhouse Coopers	Caillau Dedouit et Associés
	Montants HT en KEur		Pourcentage du total des honoraires		Montants HT en KEur		Pourcentage du total des honoraires		Montants HT en KEur	Montants en KEur
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
<b>Audit</b>										
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</b>										
- Emetteur	143	140	74%	73%	143	155	55%	65%		22
- Filiales intégrées globalement	34	17	18%	9%	82	48	32%	20%	73	
<b>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes</b>										
- Emetteur	16	35	8%	18%		35	13%	15%		
- Filiales intégrées globalement	-	-			-	-				
<b>Total</b>	<b>193</b>	<b>192</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>260</b>	<b>238</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>73</b>	<b>22</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>										
- Juridique, fiscal, social	0	0			0	0			0	0
- Autres	0	0			0	0			0	0
<i>Sous-total</i>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>193</b>	<b>192</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>260</b>	<b>238</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>73</b>	<b>22</b>

## **1.5. RESPONSABLE DE L'INFORMATION**

Toute information pourra être obtenue auprès de :

Mme Sandra BOS

Directrice de la Communication

BOURSORAMA - 18 Quai du Point du Jour - 92100 Boulogne-Billancourt

Tél. : 01 46 09 49 40

Fax : 01 46 09 53 20

E-mail : sandra.bos@boursorama.fr

## **1.6. TABLE DE CONCORDANCE**

<b>Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n°809/2004</b>	<b>Page</b>
<b><u>1. PERSONNES RESPONSABLES</u></b>	p.3
<u>1.1.</u>	p.3
<u>1.2.</u>	p.3
<b><u>2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES</u></b>	
<u>2.1.</u>	p.3
<u>2.2.</u>	p.3
<b><u>3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES</u></b>	
<u>3.1.</u>	p.54 à 108
<u>3.2.</u>	p.58
<b><u>4. FACTEURS DE RISQUE</u></b>	p.42 à 51
<b><u>5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR</u></b>	
<u>5.1. Histoire et évolution de la société</u>	p.11 à 23
<u>5.1.1.</u>	p.14
<u>5.1.2.</u>	p.14
<u>5.1.3.</u>	p.14
<u>5.1.4.</u>	p.14
<u>5.1.5.</u>	p.12-13
<u>5.2. Investissements</u>	p.90 / p.126
<u>5.2.1.</u>	p.90 / p.126
<u>5.2.2.</u>	P.90
<u>5.2.3.</u>	p.53 / p.77
<b><u>6. APERCU DES ACTIVITES</u></b>	
<u>6.1. Principales activités</u>	p.25-27
<u>6.1.1.</u>	p. 25-27
<u>6.1.2.</u>	p.25
<u>6.2. Principaux marchés</u>	p.23 à 25
<u>6.3.</u>	n.a
<u>6.4.</u>	n.a
<u>6.5.</u>	p.23 à 25
<b><u>7. ORGANIGRAMME</u></b>	
<u>7.1.</u>	p.30
<u>7.2.</u>	p.67
<b><u>8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS</u></b>	
<u>8.1</u>	p.72 / p.90 / p.126
<u>8.2</u>	n.a
<b><u>9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT</u></b>	
<u>9.1. Situation financière</u>	p.54 à 56
<u>9.2. Résultat d'exploitation</u>	
<u>9.2.1.</u>	p.54 à 55
<u>9.2.2.</u>	p.54 à 55
<u>9.2.3.</u>	n.a
<b><u>10. TRESORERIE ET CAPITAUX</u></b>	
<u>10.1.</u>	p.61 à 63
<u>10.2.</u>	p.64
<u>10.3.</u>	p.83

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n°809/2004 (suite)	Page
<u>10.4.</u>	
<u>10.5.</u>	p.77
<u>11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES</u>	n.a.
<u>12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES</u>	n.a.
<u>13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE</u>	n.a.
<u>14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE</u>	
<u>14.1.</u>	p.152 à 156 p.136 / p. 137 et p.139
<u>14.2.</u>	p.139 / p.140 / p.136
<u>15. REMUNERATION ET AVANTAGES</u>	p.139
<u>15.1.</u>	p.157 p.107
<u>15.2.</u>	p.133 à 134 p.107
<u>16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</u>	
<u>16.1.</u>	p.152 à 156
<u>16.2.</u>	p.139
<u>16.3.</u>	p.137 à 138
<u>16.4.</u>	p.136
<u>17. SALARIES</u>	
<u>17.1.</u>	p.33
<u>17.2.</u>	p.181 / p.18 à 20
<u>17.3.</u>	p.33
<u>18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</u>	
<u>18.1.</u>	p.18
<u>18.2.</u>	p.18
<u>18.3.</u>	p.18
<u>18.4.</u>	p.145
<u>19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES</u>	p.107
<u>20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR</u>	
<u>20.1. Informations financières historiques</u>	p.54 à 108
<u>20.2. Informations financières pro forma</u>	n.a.
<u>20.3. Etats financiers</u>	p.54 à 108
<u>20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles</u>	
<u>20.4.1.</u>	p.57
<u>20.4.2.</u>	p.109 à 110
<u>20.4.3.</u>	n.a.
<u>20.5. Date des dernières informations financières</u>	
<u>20.5.1.</u>	p.54 à 108
<u>20.6. Informations financières intermédiaires et autres</u>	n.a.
<u>20.7. Politique de distribution des dividendes</u>	p.21
<u>20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage</u>	n.a.
<u>20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale</u>	p.25 à 26
<u>21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</u>	
<u>21.1. Capital social</u>	
<u>21.1.1.</u>	p.16
<u>21.1.2.</u>	p.21
<u>21.1.3.</u>	p.22
<u>21.1.4.</u>	p.21
<u>21.1.5.</u>	p.16
<u>21.1.6.</u>	p.18 à 20
<u>21.1.7.</u>	p.16 à 18
<u>21.2. Acte constitutif et statuts</u>	
<u>21.2.1.</u>	p.14
<u>21.2.2.</u>	p.137
<u>21.2.3.</u>	p.16
<u>21.2.4.</u>	p.16
<u>21.2.5.</u>	p.15
<u>21.2.6.</u>	p.16
<u>21.2.7.</u>	p.15

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n°809/2004 (suite)	Page
<u>21.2.8.</u>	p.15
<u>22. CONTRATS IMPORTANTS</u>	n.a.
<u>23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERET</u>	
<u>23.1.</u>	n.a.
<u>23.2.</u>	n.a.
<u>24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</u>	p.140
<u>25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</u>	p.30

## **1.7. DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL**

**1.7.1. Informations périodiques et occasionnelles disponibles sur le site Internet de l'AMF [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) et/ou sur <http://groupe.boursorama.fr>**

Date	Document
8 janvier 2007	Bilan semestriel du contrat de liquidité Boursorama contracté avec la société SG Securities (Paris)
9 janvier 2007	Déclaration des achats et cessions par Boursorama de ses propres actions (janvier)
12 février 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 5 au 9 février 2007
13 février 2007	Résultats 2006
19 février 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 12 au 16 février 2007
26 février 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 19 au 23 février 2007
5 mars 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 26 février au 2 mars 2007
6 mars 2007	Franchissement de seuil
11 mars 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 5 au 9 mars 2007
12 mars 2007	Déclaration des achats et cessions par Boursorama de ses propres actions (février)
13 mars 2007	Déclaration des droits de vote (février)
19 mars 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 12 au 16 mars 2007
29 mars 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 19 au 23 mars 2007
2 avril 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 26 au 30 mars 2007
3 avril 2007	Déclaration des achats et cessions par Boursorama de ses propres actions (mars)
4 avril 2007	Franchissement de seuil
12 avril 2007	Déclaration des droits de vote (mars)
16 avril 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 2 au 5 avril 2007
16 avril 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 10 au 13 avril 2007
27 avril 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 16 au 20 avril 2007
30 avril 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 23 au 27 avril 2007
14 mai 2007	Déclaration des droits de vote (avril)
31 mai 2007	Déclaration des achats et cessions par Boursorama de ses propres actions (avril)
7 juin 2007	Déclaration des achats et cessions par Boursorama de ses propres actions (mai)
7 juin 2007	Déclaration des droits de vote (mai)
10 juillet 2007	Déclaration des achats et cessions par Boursorama de ses propres actions (juin)
10 juillet 2007	Déclaration des droits de vote (juin)
25 juillet 2007	Programme de rachat d'actions 2007
2 août 2007	Déclaration des droits de vote (juillet)
8 août 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 25 juillet au 3 août 2007
8 août 2007	Déclaration des achats et cessions par Boursorama de ses propres actions (juillet)
20 août 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 6 au 10 août 2007



Date	Document (suite)
20 août 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 6 au 10 août 2007
21 août 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 13 au 17 août 2007
28 août 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 20 au 24 août 2007
3 septembre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 27 au 31 août 2007
6 septembre 2007	Déclaration des droits de vote (août)
11 septembre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 3 au 7 septembre 2007
12 septembre 2007	Déclaration des achats et cessions par Boursorama de ses propres actions (août)
18 septembre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 10 au 14 septembre 2007
24 septembre 2007	Offre publique d'achat sur OnVista AG
26 septembre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 17 au 21 septembre 2007
3 octobre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 24 au 28 septembre 2007
5 octobre 2007	Déclaration des droits de vote (septembre)
8 octobre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 1 au 5 octobre 2007
9 octobre 2007	Déclaration des achats et cessions par Boursorama de ses propres actions (septembre)
15 octobre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 8 au 12 octobre 2007
19 octobre 2007	Boursorama détient 80,9 % d'OnVista AG
22 octobre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 15 au 19 octobre 2007
30 octobre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 22 au 26 octobre 2007
5 novembre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 29 octobre au 2 novembre 2007
7 novembre 2007	Déclaration des droits de vote (octobre)
9 novembre 2007	Déclaration des achats et cessions par Boursorama de ses propres actions (octobre)
12 novembre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 5 au 9 novembre 2007
19 novembre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 12 au 16 novembre 2007
3 décembre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 19 au 23 novembre 2007
4 décembre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 26 au 30 novembre 2007
4 décembre 2007	Déclaration des droits de vote (novembre)
11 décembre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 3 au 7 décembre 2007
17 décembre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 10 au 14 décembre 2007
19 décembre 2007	Déclaration des achats et cessions par Boursorama de ses propres actions (novembre)
31 décembre 2007	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 17 au 21 décembre 2007
2 janvier 2008	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 24 au 28 décembre 2007
4 janvier 2008	Récapitulatif des transactions réalisées en décembre 2007
4 janvier 2008	Déclaration des achats et cessions par Boursorama de ses propres actions (décembre)
9 janvier 2008	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 31 décembre au 4 janv. 2008
11 janvier 2008	Déclaration des droits de vote (décembre 2007)
14 janvier 2008	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 7 au 11 janvier 2008
25 janvier 2008	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 14 au 18 janvier 2008
29 janvier 2008	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 21 au 25 janvier 2008
30 janvier 2008	Projet de création d'une banque en ligne en Espagne
4 février 2008	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 28 janv. au 1 <sup>er</sup> fév. 2008
13 février 2008	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 4 au 8 février 2008
14 février 2008	Récapitulatif des transactions réalisées en janvier 2008
14 février 2008	Déclaration des achats et cessions par Boursorama de ses propres actions (janvier)
21 février 2008	Déclaration des transactions sur actions propres réalisées du 11 au 15 février 2008

### 1.7.2. Informations diffusées via des communiqués de presse

Date	Document
13 février 2007	Résultats 2006
9 mai 2007	Résultats du 1 <sup>er</sup> trimestre 2007
25 juillet 2007	Résultats du 1 <sup>er</sup> semestre 2007
31 août 2007	Rapport financier semestriel 2007
24 septembre 2007	Offre publique d'achat sur OnVista AG
19 octobre 2007	Boursorama détient 80,9 % d'OnVista AG
7 novembre 2007	Résultats du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2007
30 janvier 2008	Projet de création d'une banque en ligne en Espagne
19 février 2008	Résultats 2007

### 1.7.3. Publicité financière

Date	Objet	Support
13 février 2007	Résultats Annuels 2006	Business Wire
9 mai 2007	Résultats du 1 <sup>er</sup> trimestre 2007	Business Wire
25 juillet 2007	Résultats du 1 <sup>er</sup> semestre 2007	Business Wire
6 novembre 2007	Résultats au 3 <sup>ème</sup> trimestre 2007	Business Wire

### 1.7.4. Informations publiées au BALO

Date	Document
14 février 2007	Situation au 31 décembre 2006
11 avril 2007	Avis de réunion valant convocation pour l'assemblée générale Ordinaire du 16 mai 2007
27 avril 2007	Documents comptables annuels : comptes sociaux et comptes consolidés au 31 décembre 2006
16 mai 2007	Situation au 31 mars 2007
27 juin 2007	Comptes annuels : comptes sociaux et comptes consolidés au 31 décembre 2006 + Rapport des CAC
15 Août 2007	Situation au 30 juin 2007
26 octobre 2007	Rapport semestriel 2007
14 novembre 2007	Situation au 30 septembre 2007

### 1.7.5. Informations déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris

Date	Objet	Support
1 <sup>er</sup> mars 2007	Augmentation de capital suite à l'exercice d'options du 1 <sup>er</sup> juin 2006 au 31 décembre 2006	Extrait du procès verbal du 9 février 2007
11 juin 2007	Changement de représentant permanent d'un administrateur personne morale	Lettre d'information envoyée par l'administrateur
12 juin 2007	Dépôt des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006	Procès verbal de l'Assemblée Générale du 16 mai 2006 Comptes sociaux et consolidés, rapport de gestion, rapports des CAC
8 février 2008	Changement de représentant permanent	Lettre d'information envoyée par l'administrateur
15 février 2008	Changement de représentant permanent	Lettre d'information envoyée par l'administrateur
10 mars 2008	Augmentation de capital suite à l'exercice d'option au cours de l'exercice 2007	Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration du 15 février 2008

### 1.7.6. Information publiées et publication dans un journal d'annonces légales

Date	Objet	Support
28 février 2007	Augmentation de capital suite à l'exercice d'options du 1 <sup>er</sup> juin 2006 au 31 décembre 2006	Les Petites Affiches
11 avril 2007	Avis de réunion valant convocation pour l'AGO 16 mai 2007	Les Petites Affiches
11 juin 2007	Changement de représentant permanent d'un administrateur personne morale	Les Petites Affiches
11 février 2008	Changement de 2 représentants administrateurs et changement de dénomination d'administrateur	Les Petites Affiches
3 mars 2008	Augmentation de capital suite à l'exercice d'options au cours de l'exercice 2007	Les Petites Affiches

## 2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE BOURSORAMA ET SON CAPITAL

### 2.1. PRESENTATION DE BOURSORAMA

#### 2.1.1. Boursorama en bref

Créé en 1995, Boursorama est un acteur majeur en Europe de la distribution en ligne de produits financiers avec près de 13,2 MdEur en conservation et 578 800 comptes. Présent dans 4 pays européens et comptant 911 salariés, Boursorama a exécuté près de 6,2 millions d'ordres bourse B2C en 2007. L'année 2007 a été marquée par le lancement de l'offre bancaire de Boursorama Banque en France et l'achat d'OnVista AG en Allemagne.

Boursorama Banque permet à des investisseurs privés de gérer de manière autonome leur patrimoine en ligne, en mettant à leur disposition toute une gamme de produits bancaires (comptes courants, cartes bancaires, PEL, CEL...), de produits financiers (PEA, actions, warrants, options, futures, OPCVM, assurance-vie, trackers, obligations, certificats, bons de souscriptions...) et de services (accès aux principales places financières internationales via Internet, WAP, téléphone).

En France, Boursorama est leader avec une offre articulée autour de deux portails différents :

- [www.boursorama.com](http://www.boursorama.com), le portail de référence en matière d'information financière en ligne bénéficie d'une audience élevée avec 2,0 millions de visiteurs uniques par mois (Source :Nielsen NetRatings – Déc. 2007). Le portail Boursorama profite de l'intérêt croissant des annonceurs à communiquer auprès d'une cible privilégiée d'internautes CSP+, et constitue à ce titre un formidable vivier de prospects qualifiés pour l'offre de Boursorama Banque ;
- [www.boursorama-banque.com](http://www.boursorama-banque.com) : Boursorama Banque est un acteur clé de la banque en ligne en France avec 203 000 clients, 264 700 comptes (titres, épargne, banque), 4,6 millions d'ordres de bourse exécutés et 2,9 MdEur d'encours « épargne » (OPCVM et assurance-vie) en 2007.

A l'international, le Groupe est présent, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Espagne :

Au Royaume-Uni, l'acquisition du courtier en ligne Squaregain (ex Comdirect UK) en août 2005 a permis au Groupe de se positionner dès lors comme un acteur clé du courtage en ligne avec 200 100 comptes en direct et près de 1,4 millions d'ordres exécutés en 2007. Le Groupe a ensuite réorganisé ses activités au Royaume-Uni en concentrant ses activités B-to-C et B-to-B, respectivement sous les marques Selftrade et Squaregain et vendu Squaregain en octobre 2006. Le Groupe a pu ainsi en 2007 se concentrer sur son cœur de métier : la commercialisation en direct à la clientèle privée de produits financiers.

En Allemagne, le Groupe est présent sous les marques Fimatex, Veritas et OnVista AG. L'acquisition de Veritas en début d'année 2005 a permis à Boursorama d'avoir une répartition de son activité plus équilibrée et de diversifier ses revenus vers la distribution de produits d'épargne long terme. Fort de 91 400 comptes, le Groupe a réalisé en 2007 en Allemagne un produit d'exploitation de 34,7 MEur.

La fin de l'année 2007 a été marquée par l'acquisition d'OnVista AG, propriétaire du premier portail d'informations financières indépendant en Allemagne. Avec 887 000 visiteurs uniques et 73 millions de page vues (source : Nielsen NetRatings, déc. 2007), le site [www.onvista.de](http://www.onvista.de) bénéficie d'une très forte notoriété.

En Espagne, Boursorama est présent sous la marque Selftrade. Une structure opérationnelle légère sur un marché dynamique permet à l'entité espagnole de présenter une croissance de 30% de son produit d'exploitation en 2007 à 14,1 MEur.

## 2.1.2. Historique

Boursorama, acteur majeur de la finance en ligne en Europe, est né du rapprochement de Fimatex et de Finance Net (Boursorama) en 2002. Depuis lors, le Groupe a confirmé son implantation européenne grâce aux acquisitions de Selftrade en 2002, de CaixaBank France en 2006 et d'OnVista AG en 2007.

### Création (1995-1997)

1995

Fimatex : création de la Société et démarrage de l'activité sur Minitel permettant aux particuliers d'intervenir sur le Matif, le Monep et les valeurs mobilières en temps réel.

1996

Fimatex : lancement du GTS (Global Trading System), premier logiciel d'information et de transactions en temps réel.

Finance Net : Patrice LEGRAND et Stéphane MATHIEU créent la société Finance Net.

1997

Fimatex : lancement de la succursale en Allemagne (Francfort).

Finance Net : création et développement du site [www.financenet.com](http://www.financenet.com)

Selftrade : création de la société Selftrade.

### Expansion (1998-1999)

1998

Fimatex : lancement du 1<sup>er</sup> site transactionnel de courtage en ligne en France ([www.fimatex.fr](http://www.fimatex.fr)).

Finance Net : création du site d'information financière gratuite ([www.boursorama.com](http://www.boursorama.com)).

Selftrade : obtention de l'agrément en qualité d'entreprise d'investissement et démarrage de l'activité.

1999

Fimatex : passation d'ordres sur les téléphones WAP.

Finance Net : [www.boursorama.com](http://www.boursorama.com) devient le 1<sup>er</sup> site d'information économique et financière en France.

Selftrade : mise en place d'une plate forme OPCVM et possibilité d'accéder au marché américain (Nyse & Nasdaq).

### IPO (2000)

Fimatex : introduction en Bourse (Nouveau Marché) le 22 mars, [www.fimatex.fr](http://www.fimatex.fr) est le 1<sup>er</sup> site Internet en France à recevoir la certification AFAQ Webcert.

Finance Net : [www.boursorama.com](http://www.boursorama.com) est élu « clic d'or » du meilleur site de communication financière.

Selftrade : introduction en Bourse (Nouveau Marché) le 17 mars. Création de filiales en Espagne et au Royaume-Uni et élargissement de la gamme de produits. Rachat de Selftrade par DAB Bank.

### Rationalisation (2001)

Fimatex : élargissement de la gamme vers des produits d'épargne avec Fimatex Transparence PEA et E-Volution (assurance-vie).

Finance Net : lancement du 1<sup>er</sup> jeu de simulation boursière (plus de 100.000 participants) et création du panel Boursoscan.

Selftrade : lancement du 1<sup>er</sup> « fonds de pension » français. Agrément bancaire pour les activités en France.

### Croissance (2002-2003) : la naissance d'un acteur majeur du courtage en ligne en Europe

2002

Mars : annonce du rapprochement entre Finance Net (Boursorama) et Fimatex.

Octobre : lancement de la nouvelle offre commerciale Boursorama-Fimatex.

Décembre : annonce de l'acquisition de la société Selftrade.

2003

Janvier : changement de dénomination sociale du Groupe : Fimatex devient Boursorama.

Mars : finalisation (closing) de l'acquisition de Selftrade.

Mai : bascule des plates-formes informatique et de back-office de Selftrade dans Boursorama.

Septembre : fusion juridique et lancement de la nouvelle offre commerciale commune Boursorama Invest.

### Développement (2004-2006) : Boursorama devient une banque en ligne

2004

Mars : lancement de Boursorama Vie, le nouveau contrat d'Assurance Vie du Groupe.

Juin : lancement de l'offre Ultimate Trader à destination des boursiers actifs.

Septembre : lancement de l'offre d'accès gratuit à l'épargne avec 0% de droit d'entrée sur Boursorama Vie et la commercialisation du compte Boursorama 0% dédié aux OPCVM.

2005

Janvier : lancement de Boursorama Patrimoine, nouvelle rubrique du portail autour de la thématique patrimoniale.

Février : acquisition de la société de gestion allemande Veritas.

Août : acquisition du courtier en ligne Squaregain (ex Comdirect UK).

Décembre : Boursorama Invest devient Boursorama Banque. Ce changement d'identité s'accompagne de l'enrichissement de la gamme de produits d'un compte courant bancaire auquel peut être associé une carte de paiement.

2006

Février : annonce du rapprochement avec CaixaBank France.

Août : fusion absorption de la société CaixaBank France.

Octobre : finalisation de la réorganisation des activités au Royaume-Uni, vente de Squaregain.

Novembre : fusion technologique avec CaixaBank France.

Décembre : lancement de la nouvelle offre bancaire Boursorama Banque.

### **2007 : Boursorama consolide sa position en France et étend son empreinte européenne**

Mars : cession de Caixa Gestion à la Société Générale Asset Management (SGAM)

Juin : Boursorama Banque élue la banque la moins chère par le quotidien « La Tribune »

Septembre : annonce de l'acquisition d'OnVista AG, propriétaire du premier portail d'informations financières en Allemagne.

#### **2.1.3. Cadre réglementaire**

Boursorama est un établissement de crédit, et plus particulièrement une Banque prestataire de services d'investissement, régie par les dispositions du Code Monétaire et Financier. Boursorama dispose de l'agrément de réception et transmission d'ordres pour le compte de tiers, d'exécution d'ordres pour le compte de tiers, de placement, de tenue de compte-conservation et de conseil en gestion de patrimoine.

L'activité de placement implique la recherche de souscripteurs ou d'acquéreurs pour le compte d'un nouvel émetteur (article 312-5 du règlement Général de l'AMF) et introduit une obligation d'information importante pour le prestataire.

Afin de répondre à cette obligation, Boursorama offre à ses clients la possibilité de consulter sur ses outils télématiques (site Internet ou GTS) l'ensemble des informations relatives à la Société. Ces informations proviennent soit de la Société elle-même, soit des Autorités de marché, grâce à des liens hypertextes entre les sites, ce qui permet d'éviter d'éventuelles erreurs de retranscription. La prise d'ordres se fait par les canaux habituels (Internet, GTS ou téléphone avec confirmation écrite sous forme de télécopie ou de courrier).

En tant qu'établissement de crédit, Boursorama est soumis à un dispositif de surveillance prudentiel, qui a pour objet de fixer certaines contraintes pour assurer la solvabilité, la liquidité ainsi que l'équilibre financier des établissements de crédit.

Les ratios à respecter sont les suivants :

- Adéquation des fonds propres par rapport aux risques (risques de crédit et risques de marché) ;
- Contrôle des grands risques ;
- Ratio de liquidité ;
- Représentation du capital minimum.

Les premier et deuxième critères sont suivis sur une base consolidée au niveau du Groupe Société Générale. Les troisième et quatrième critères sont suivis sur une base individuelle. Boursorama respecte l'ensemble de ces ratios.

En outre, Boursorama a mis en place un système de contrôle interne répondant aux exigences de la réglementation (règlement CRBF 97-02), détaillé au paragraphe 3.2.4.2, sous la responsabilité du responsable de l'audit.

En application des articles 321-21 et 321-27 du règlement général de l'AMF et de sa décision 97-09 du 2 décembre 1997, Boursorama a nommé un déontologue et responsable du contrôle des services d'investissements (RCSI). Ce dernier s'est vu délivrer par l'AMF, au terme d'un examen, la carte de responsable du contrôle des services d'investissements et services assimilés (RCSI).

## **2.2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE**

### **2.2.1. Dénomination sociale**

BOURSORAMA

### **2.2.2. Siège social**

18, Quai du Point du Jour - 92659 Boulogne-Billancourt Cedex  
Tel : +33 (1) 46 09 50 00  
Fax : +33 (1) 46 09 50 01

### **2.2.3. Date de constitution et durée de la Société**

La Société a été constituée le 7 juin 1989, sous la dénomination sociale Gif Futures. Cette dernière a été modifiée en Fimatex SA par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 11 septembre 1995, sans modification de son objet social. Par décision en date du 29 novembre 2002, les actionnaires de la Société ont décidé d'adopter Boursorama comme nouvelle dénomination sociale de la Société, décision prenant effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003. Par décision en date du 29 septembre 2003, les actionnaires de la Société ont décidé d'opter pour un objet social de banque prestataire de services d'investissement.

Sa durée de vie est de 99 ans, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

### **2.2.4. Forme juridique**

Société Anonyme de droit français à Conseil d'Administration régie par le Code de Commerce.

### **2.2.5. Registre du Commerce et des Sociétés**

Nanterre 351 058 151.

### **2.2.6. Code NAF et dénomination du secteur d'activité**

651-C : Banque

### **2.2.7. Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la Société**

Les statuts, comptes, règlement intérieur, rapports et procès-verbaux d'Assemblées Générales peuvent être consultés au siège social.

### **2.2.8. Objet social (article 2 des statuts)**

Boursorama a pour objet, dans les conditions déterminées par la législation et la réglementation applicables aux établissements de crédit prestataires de services d'investissement, d'effectuer, essentiellement avec une clientèle de personnes physiques ou de personnes morales détenues majoritairement par des personnes physiques dans le cadre de la gestion de leur patrimoine, tant en France qu'à l'étranger :

- toutes opérations de banque ;
- toutes opérations connexes aux opérations bancaires ;
- les prestations de services d'investissement pour lesquelles Boursorama a reçu un agrément du CECEI ;
- toutes opérations connexes aux services d'investissement ;
- toutes prises de participations.

Boursorama peut également à titre habituel, dans le cadre des conditions définies par arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances, effectuer essentiellement pour les clientèles précitées toutes opérations autres que celles visées ci-dessus, notamment le courtage d'assurances.

D'une façon générale Boursorama peut également effectuer, pour elle-même et pour le compte d'une clientèle essentiellement de personnes physiques ou de personnes morales susvisées ou en participation, toutes opérations financières, commerciales,

industrielles ou agricoles, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

#### **2.2.9. Exercice social (article 23 des statuts)**

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année.

#### **2.2.10. Assemblées Générales (article 19 des statuts)**

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Tout actionnaire dont les actions, quel qu'en soit le nombre, sont enregistrées dans les conditions et à une date fixées par décret, a le droit de participer aux assemblées sur justification de sa qualité et de son identité. Il peut, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, soit assister personnellement à l'assemblée, soit voter à distance, soit donner un pouvoir.

L'intermédiaire inscrit pour le compte d'actionnaires peut participer aux assemblées dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Pour être inscrit en compte, les formulaires de vote doivent être reçus par la société trois jours au moins avant la réunion de l'assemblée, sauf délai plus court mentionné dans la convocation ou dispositions en vigueur impératives abrégant ce délai.

#### **2.2.11. Fixation, affectation et répartition des bénéfices (article 25 des statuts)**

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice de l'exercice.

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social; il reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes à porter en réserve, en application de la loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Ce bénéfice est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

Toutefois, après prélèvement des sommes portées en réserve, en application de la loi, l'Assemblée Générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou les reporter à nouveau.

Les dividendes sont prélevés par priorité sur les bénéfices de l'exercice. L'Assemblée Générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou partie au capital.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, reportées à nouveau, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

#### **2.2.12. Modalités de paiement des dividendes (article 25 des statuts)**

L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice a faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en actions ou en numéraire. L'actionnaire devra exercer son option sur la totalité du dividende afférent aux actions dont il est titulaire.

### **2.2.13. Franchissement de seuils de participation statutaire dans le capital social**

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, venant à détenir plus du vingtième, du cinquième du quart, du tiers, de la moitié ou des deux tiers, du dix-huit vingtième ou du dix-neuf vingtième du capital de la Société, devra se conformer aux dispositions visées par l'article L. 233-14 du Code de Commerce et plus particulièrement devra informer immédiatement la Société par lettre recommandée avec avis de réception. Par ailleurs, une autorisation de franchissement de seuil dès 5% devra être donnée par les autorités de tutelle (CECEI).

Outre les seuils légaux, aucune déclaration statutaire n'est prévue. En cas de non respect de cette obligation, les dispositions prévues par l'article L. 233-14 du Code de Commerce s'appliqueront.

### **2.2.14. Identification des détenteurs de titres au porteur : Titres au Porteur Identifiables "TPI" (article 7 des statuts)**

Conformément à l'article L 228-2 du Code de Commerce, la Société peut recourir à tout moment auprès d'Euroclear France à la procédure d'identification des titres au porteur.

### **2.2.15. Droits de vote double (article 9 des statuts)**

Aucun droit de vote double n'est attaché aux actions.

### **2.2.16. Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes**

Néant

### **2.2.17. Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires**

Les droits des actionnaires ne peuvent être modifiés que par une Assemblée Générale Extraordinaire.

### **2.2.18. Dispositif ayant pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle**

Néant

### **2.2.19. Cession des actions**

Aucune clause statutaire ne restreint le transfert des actions.

## **2.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL**

### **2.3.1. Capital social**

Au 31 décembre 2007, le capital social était de 34 751 480,80 Eur divisé en 86 878 702 actions de 0,4 Eur chacune de valeur nominale, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

### **2.3.2. Evolution du capital social**

Au cours de l'exercice 2007, le capital social a été porté de 34 563 322,40 Eur à 34 751 480,80 Eur à la suite d'exercices d'options réalisés au cours de l'exercice constaté par le Conseil d'Administration du 15 février 2008.



**Tableau d'évolution du capital**

Date	Opération	Nominal	Prime	Nombre de titres créés	Nominal créé	Montant cumulé du capital social	Nombre d'actions cumulées
7/06/1989	Constitution	100 FRF	-	2 500	250 000 FRF	250 000 FRF	2 500
18/09/1989	Augmentation capital / numéraire	100 FRF	-	97 500	9 750 000 FRF	10 000 000 FRF	100 000
18/09/1989	Augmentation capital / apport en nature	100 FRF	-	12 000	1 200 000 FRF	11 200 000 FRF	112 000
20/03/1992	Augmentation capital / numéraire	100 FRF	-	30 000	3 000 000 FRF	14 200 000 FRF	142 000
27/09/1995	Augmentation capital / numéraire	100 FRF	-	110 000	11 000 000 FRF	25 200 000 FRF	252 000
17/11/1995	Augmentation capital / apport en nature	100 FRF	-	116 000	11 600 000 FRF	36 800 000 FRF	368 000
24/06/1996	Augmentation capital / numéraire	100 FRF	-	100 000	10 000 000 FRF	46 800 000 FRF	468 000
AG du 30/06/1999	Augmentation capital / numéraire	100 FRF	-	360 000	36 000 000 FRF	82 800 000 FRF	828 000
AG du 27/12/1999	Augmentation capital / numéraire	100 FRF	-	262 400	26 240 000 FRF	109 040 000 FRF	1 090 400
23/02/2000	Division du nominal par 40	2,5 FRF	-	42 525 600	-	109 040 000 FRF	43 616 000
CA du 21/03/2000 (introduction en bourse)	Augmentation capital / numéraire (avant exercice de l'option de surallocation)	2,5 FRF	1 306 308 237 FRF	13 000 000	32 500 000 FRF	141 540 000 FRF	56 616 000
CA du 4/05/2000	Augmentation capital /numéraire (avant exercice de l'option de surallocation)	2,5 FRF	156 859 317 FRF	1 560 000	3 900 000 FRF	145 440 000 FRF	58 176 000
AG du 29/05/2001	Conversion du capital social en euros et augmentation du capital par incorporation d'une partie de la prime d'émission	0,4 €	-1 098 214 €	-	+1 098 214 €	23 270 400 €	58 176 000
AG du 28/06/2002	Augmentation capital / apport en nature	0,4 €	30 963 229,77€	10 091 221	4 036 488,4€	27 306 888,4 €	68 267 221
AG du 29/09/2003	Augmentation capital / apport en nature	0,4 €	2 975 €	1 095	438 €	27 307 326,4 €	68 268 316
CA du 01/03/2004	Exercice d'option	0,4 €	598,47 €	300	120 €	27 307446,4 €	68 268 616
CA du 14/02/2005	Exercice d'option	0,4 €	32 128,94 €	23 799	9 519,6 €	27 316 966,0 €	68 292 415
CA du 13/02/2006	Exercice d'option	0,4 €	430 004,22 €	295 545	118 218 €	27 435 184 €	68 587 960
AG du 16/05/06	Augmentation capital / apport en nature	0,4 €	117 916 488,60 €	17 039 955	6 815 982 €	34 251 166 €	85 627 915
CA du 27/06/06	Exercice d'option	0,4 €	186 980,22 €	88 644	35 457,6 €	34 286 623,6 €	85 716 559
AG du 1/08/06	Augmentation capital / apport en nature	0,4 €	50,47 €	6	2,4 €	34 286 626 €	85 716 565
CA du 9/02/07	Exercice d'option	0,4 €	1 106 815,56 €	691 741	276 696,40 €	34 563 322,40 €	86 408 306
CA du 15/02/08	Exercice d'option	0,4 €	1 355 825,42 €	470 396	188 158,40 €	34 751 480,80 €	86 878 702

### 2.3.3. Emission et/ou admission de valeurs mobilières

Néant

### 2.3.4. Répartition du capital et des droits de vote

Actionnaires	Au 31/12/2007		Au 31/12/2006	Au 31/12/2005
	Nombre de titres	Pourcentage du capital et des droits de vote	Pourcentage du capital et des droits de vote	Pourcentage du capital et des droits de vote
Société Générale	48 490 183	55,81%	56,12%	70,70%
Flottant	19 024 596	21,90%	23,37%	29,30%
Groupe « La Caixa » *	17 758 649	20,44%	19,72%	
Auto détention	1 605 274	1,85%	0,79%	0,009%
<b>Total</b>	<b>86 878 702</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

\* Le Groupe "La Caixa" comprend l'ensemble des participations détenues par les différentes entités du groupe, notamment par Hodefi pour 17 039 955 titres.

Pour mémoire, le nombre de titres total était respectivement de 86 408 306 titres en 2006 et de 68 587 960 titres en 2005.

Les salariés de Boursorama ne détiennent pas de droits de vote au titre d'une gestion collective (PEE ou FCPE), car les salariés de Boursorama bénéficient du plan mondial d'épargne salariale du Groupe Société Générale.

Aucune personne non-membre d'un organe d'administration ou de direction ne détient directement ou indirectement, un pourcentage du capital social ou des droits de vote de l'émetteur qui doit être notifié en vertu de la législation applicable.

Les principaux actionnaires ne disposent pas de droits de vote différents.

### 2.3.5. Modifications dans la répartition du capital au cours des trois dernières années

- Exercice d'options en 2004 constaté par le Conseil d'Administration du 14 février 2005 (23 799 actions).
- Exercice d'options en 2005 constaté par le Conseil d'Administration du 13 février 2006 (295 545 actions).
- Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2006 : augmentation de capital par apport en nature (création de 17 039 955 actions).
- Exercice d'options en 2006 constaté par le Conseil d'Administration du 27 juin 2006 (88 644 actions)
- Assemblée Générale Extraordinaire du 1 août 2006 : augmentation de capital par apport en nature (6 actions).
- Exercice d'options en 2006 constaté par le Conseil d'Administration du 9 février 2007 (691 741 actions).
- Exercice d'option en 2007 constaté par le Conseil d'Administration du 15 février 2008 (470 396 actions).

### 2.3.6. Autres titres donnant accès au capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 février 2000 et l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2002 ont autorisé le Conseil d'Administration de la Société à consentir au profit de certains mandataires sociaux et salariés des sociétés Boursorama, Fimat Banque, Fimat SNC et de la Société Générale ou de toutes ses filiales en France ou à l'étranger, des options de souscription de la Société.

De plus, l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2006 a autorisé le Conseil d'Administration de la Société à consentir au profit de certains mandataires sociaux et salariés de Boursorama et des sociétés qui lui sont liées, des options de souscriptions d'actions nouvelles de la Société ou des options d'achat d'actions existantes ainsi que de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre.

	PLAN N°1			PLAN N°2			PLAN N°3
	Tranche n°1	Tranche n°2	Tranche n°3	Tranche n°1	Tranche n°2	Tranche n°3	Tranche n°1
Date du Conseil d'Administration	21 mars 2000	10 juillet 2000	10 janvier 2001	18 juillet 2002	30 juin 2004	27 juillet 2005	16 juin 2006
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	2 054 081	294 200	354 777	2 098 000	1 419 350	120 000	900 000
<b>Dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :</b>							
les mandataires sociaux	740 000	0	80 000	210 000	170 000	0	150 000
les premiers attributaires salariés	830 000 (15 pers.)	294 200 (6 pers.)	165 000 (13 pers.)	1 210 000 (22 pers.)	461 350 (10 pers.)	120 000 (2 pers.)	400 000
Point de départ d'exercice des options	21/03/2003	10/07/2003	10/01/2004	18/07/2005	30/06/2007	27/07/2008	16/06/2009
Date d'expiration	Les options ont une durée de vie de 10 ans à compter de leur attribution						7 ans
Prix de souscription ou d'achat (en Eur)	15,70	15,70	7,15	1,91	5,91	6,36	10,06
Modalités d'exercice	La durée minimale de détention est de 3 ans						
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice	31 600	20 000	Néant	Néant	45 000	Néant	24 996
Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice	Néant	Néant	18 200	309 126	137 480	Néant	Néant
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes	818 200	29 200	196 200	499 372	1 012 420	50 000	875 004

Les principales hypothèses retenues pour la valorisation des stocks options du plan 2006 sont :

- durée de vie attendue : 5,5 ans
- taux de dividende : 1,1%
- volatilité : 38%

Lors de la fusion absorption de la société Selftrade par la société Boursorama, cette dernière s'est engagée à reprendre intégralement les plans d'options de souscription d'achat d'actions mis en place chez Selftrade. L'exercice de la totalité des options Selftrade donnerait lieu à la création de 112 452 titres Boursorama.

Date de l'AG	Date du CA d'attribution	Nombre total d'actions pouvant être achetées ou souscrites au 31/12/2007	Prix d'exercice des titres (Eur)
20/04/99	21/04/99	14 731	0,93655
21/07/99	30/08/99	37 434	2,40452
05/06/00	20/07/00	3 828	20,00000
05/06/00	21/07/00	38 355	19,250000
05/06/00	21/07/00	8 457	20,725000
05/06/00	16/08/00	7 738	21,75000
05/06/00	23/01/01	1 909	15,95000

## Actions gratuites

Date du Conseil d'Administration	16 juin 2006	3 novembre 2006
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	335 000	14 000
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par :		
<i>les mandataires sociaux</i>	aucune	aucune
<i>les premiers attributaires salariés (10 personnes)</i>	40 000	14 000
Point de départ d'exercice des options	50% le 16 juin 2008 et 50% le 16 juin 2009	50% le 3 novembre 2008 et 50% le 3 novembre 2009
Modalités d'exercice	Les actions ne sont attribuées, pour chacune des deux tranches, que sous réserve du respect d'une condition de performance. Plus précisément, les actions ne sont attribuées que si la moyenne des 20 derniers cours d'ouverture est supérieure, à chacune des deux dates d'attribution, à 10,06 euros pour la première et à 10,22 euros pour la seconde. Par ailleurs, une fois attribuées, les actions doivent être conservées pour une durée de 2 ans au minimum avant d'être cédées.	

La principale hypothèse retenue pour la valorisation des actions gratuites du plan 2006 est le taux de probabilité de réalisation de la condition de performance:

- actions dont la durée de détention est de 4 ans : 42,3%
- actions dont la durée de détention est de 5 ans : 41,3%

En 2006, la société Boursorama avait attribué 349 000 actions gratuites.

En 2007, la société Boursorama n'a attribué aucune action gratuite.

L'exercice de la totalité des options de souscription d'actions de Boursorama entraînerait une dilution totale de 3,1% des actionnaires existants selon la méthode du rachat d'actions.

### Options distribuées et levées par les mandataires sociaux.

	N° du Plan	Date d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions	Nombre d'options de souscription ou d'achat d'actions consenties	Prix de souscription ou d'achat d'actions	Nombre d'options levées en 2007
Vincent Taupin	Plan n°1	21 mars 2000	350 000	15,7	
	Plan n°1	10 janvier 2001	50 000	7,15	
	Plan n°2	18 juillet 2002	140 000	1,91	
	Plan n°2	30 juin 2004	100 000	5,91	
	Plan n°2	27 juillet 2005	0	6,36	
	Plan n°3	16 juin 2006	150 000	10,06	
Olivier Lecler	Plan n°1	21 mars 2000	30 000	15,7	
	Plan n°1	10 janvier 2001	30 000	7,15	
	Plan n°2	18 juillet 2002	70 000	1,91	
	Plan n° 2	30 juin 2004	70 000	5,91	
	Plan n° 2	27 juillet 2005	0	6,36	

### 2.3.7. Titres non représentatifs du capital

Il n'existe aucun autre titre non représentatif du capital.

### 2.3.8. Nantissements garantis et sûretés des actions

Néant

### 2.3.9. Montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription

Néant

### 2.3.10. Pacte d'actionnaires

(cf. Rapport de Gestion p145)

### 2.3.11. Dividendes et politique de distribution

Aucun dividende n'a été versé au titre des trois derniers exercices.

### 2.3.12. Appartenance de l'émetteur à un Groupe

Au 31 décembre 2007, Boursorama est une filiale à 55,80% du Groupe Société Générale, groupe bancaire coté sur le marché Eurolist d'Euronext Paris.

## **2.4. MARCHE DU TITRE**

### 2.4.1. Informations générales

Boursorama est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris - Compartiment B

ISIN : FR0000075228 (BRS) – Reuters : FMTX.LN – Bloomberg : BRS.FP.

<b>Données boursières (au 29 février 2008)</b>	
<b>Nombre d'actions cotées</b>	86 904 141
<b>Cours de clôture</b>	7,13 Eur
<b>Plus haut (1 an)</b>	13,55 Eur
<b>Plus bas (1 an)</b>	5,25 Eur
<b>Capitalisation boursière</b>	641 MEur
<b>Volume moyen quotidien (sur 1 an)</b>	74.900
<b>Code ISIN</b>	FR0000075228
<b>Mnémonique</b>	BRS
<b>Code Reuters</b>	FMTX.LN
<b>Code Bloomberg</b>	BRS.FP
<b>Indices Boursiers</b>	MidCac 100

## 2.4.2. Evolution du titre Boursorama

Mois	Vol.échangé (titres)	Capitalisation moyenne (MEur)	Haut (Eur)	Bas (Eur)	Moy (Eur)
Janvier 2007	1 459 202	915	11,20	10,10	10,70
Février 2007	2 569 259	988	12,00	10,51	10,99
Mars 2007	1 432 240	966	12,00	10,30	11,70
Avril 2007	1 286 511	1 058	12,97	11,67	12,75
Mai 2007	2 163 943	1 087	13,55	11,90	12,45
Juin 2007	1 212 054	1 102	13,20	12,35	12,90
Juillet 2007	947 761	1 051	13,05	10,60	11,48
Août 2007	2 540 021	900	11,50	9,80	10,00
Septembre 2007	1 363 112	870	10,65	9,65	9,72
Octobre 2007	1 100 956	860	10,42	9,55	9,75
Novembre 2007	1 852 153	801	10,39	8,69	8,82
Décembre 2007	1 358 942	718	8,97	7,50	8,04
Janvier 2008	2 346 013	590	8,14	5,25	7,52
Février 2008	1 563 200	641	8,18	6,75	7,13

## 2.4.3. Contrat de liquidité et de tenue de marché

Un contrat de liquidité a été signé le 26 septembre 2002 entre Boursorama et SG Securities (Paris) SA. Ce contrat est conclu pour une période de 1 an, renouvelable par tacite reconduction.

Il a été mis en conformité avec la nouvelle charte AFEI-AMF le 28 mars 2006.

## 2.4.4. Rachat par la Société de ses propres actions

Une résolution autorisant un nouveau programme de rachat des actions de la Société sera proposée à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale aux fins principalement :

- d'assurer l'animation du marché par un Prestataire de Services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte déontologie reconnue par l'AMF ;
- de mettre en place ou d'honorer des programmes d'options d'achats d'actions et toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux de la société ou des sociétés qui lui sont liées, notamment dans le cadre d'attribution gratuite d'actions, de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou au titre d'un plan d'épargne entreprise, dans les limites prévues par la loi ;
- de remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

## Compte rendu de l'exécution du programme de rachat autorisé par l'Assemblée du 16 mai 2007

L'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2007, a autorisé le Conseil d'Administration à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions.

### Contrat de liquidité - Opérations réalisées du 1<sup>er</sup> mars 2007 au 29 février 2008

Contrat liquidité	Achats	Ventes
<b>Nombre de titres</b>	<b>411 110</b>	<b>312 083</b>
- autorisation de l'AG du 16 mai 2006 (du 1 <sup>er</sup> mars 2007 au 24 juillet 2007)	133 315	131 625
- autorisation de l'AG du 12 mai 2007 (du 25 juillet 2007 au 29 février 2008)	277 795	180 458
Cours moyen de la transaction (EUR)	9,90	10,27
Montants (EUR)	4 070 782,20	3 204 998,25

### Programme de rachat d'actions – Opérations réalisées du 1<sup>er</sup> mars 2007 au 29 février 2008

Programme de rachat d'actions	Achats	Ventes
<b>Nombre de titres</b>	<b>957 203</b>	-
- autorisation de l'AG du 16 mai 2006 (du 1 <sup>er</sup> mars 2007 au 24 juillet 2007)	190 454	-
- autorisation de l'AG du 12 mai 2007 (du 25 juillet 2007 au 29 février 2008)	766 749	-
Cours moyen de la transaction (EUR)	9,47	-
Montants (EUR)	9 069 479,42	-

#### Données au 29 février 2008 (Contrat de liquidité et Programme de rachat d'actions)

Pourcentage auto-détenu de manière directe ou indirecte :	2,2%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois :	0
Nombre de titres détenus en portefeuille :	1 873 476
Valeur comptable du portefeuille :	17 583 074,08 Eur
Valeur de marché du portefeuille :	13 357 883,88 Eur

## 3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE BOURSORAMA

### 3.1. LE MARCHE DE BOURSORAMA

BOURSORAMA intervient dans la distribution de produits financiers dans toutes ses implantations européennes, et sur l'information financière en ligne en France et en Allemagne.

#### 3.1.1. France (70% du produit d'exploitation)

##### 3.1.1.1 Le marché de la banque et de l'épargne en France

Selon le rapport d'activité 2006 de la Fédération Bancaire Française, le marché bancaire français se caractérisait par 70 millions de comptes à vue et 46 000 Distributeurs Automatiques de Billets (DAB). Tandis qu'à fin 2005, on y comptait 51,2 millions de cartes bancaires et 30,5% des ménages français détenant un crédit immobilier (*Source : Fédération Bancaire Française – rapport d'activité 2006*).

En 2007, le nombre d'actionnaires individuels s'élève à environ 6,7 millions, soit près de 14,5% des français de 15 ans et plus (*Source : TNS Sofres « Porteurs de valeurs mobilières en 2007 » - Novembre 2007*). Le nombre de négociations total exécutés sur Euronext Paris (y compris par les institutionnels) a progressé de 43% à 213 millions (*Source : Euronext – Statistiques journalières 2007*) en 2007.

Le nombre de détenteurs d'OPCVM (hors FCPE) s'établit en 2007 à 4,3 millions de français de 15 ans et plus soit 9,3% de la population (*Source : TNS Sofres « Porteurs de valeurs mobilières en 2007 » - Novembre 2007*). A la fin de l'année 2007, l'ensemble des actifs gérés sous forme d'OPCVM a atteint 1 464 MdEur, quasi stable par rapport à la fin de l'année 2006. A noter qu'en 2007, la part des OPCVM investis en actions est stable par rapport à l'année précédente (*Source : AFG – Le marché de la gestion financière en 2007*) et s'élève de près de 23%.

En 2007, le nombre de détenteurs de contrats d'assurance-vie s'élève à 12,5 millions, soit 26,9% de la population de 15 ans et plus (*Source : TNS Sofres « Porteurs de valeurs mobilières en 2007 »*). Depuis de nombreuses années, l'Assurance Vie est un des produits d'épargne préféré des français. La France est le 4<sup>ème</sup> marché mondial en assurance-vie et le 2<sup>ème</sup> marché en Europe, avec un encours de placement de 1 147 MdEur en 2007 (*Source : FFSA – Suivi Mensuel - Décembre 2007*).

### 3.1.1.2. L'utilisation d'Internet dans la banque et l'épargne en France

Dans cet environnement, le canal Internet est de plus en plus utilisé avec un nombre d'Internautes en France (30 millions) en hausse de 9% en 2007 (*Source : Médiamétrie - Octobre 2007*). Selon une étude Novamétrie publiée en octobre dernier (*Source : Présentation Conférence Novamétrie « L'impact d'internet sur le comportement d'achat de produits et services financiers » - Octobre 2007*), la banque sur Internet a de belles perspectives de développement devant elle. En effet, 89% des personnes interrogées dans le contexte de cette étude, disent consulter Internet avant de souscrire à un produit financier. Enfin, selon cette étude la souscription des produits bancaires sur Internet recèle un fort potentiel d'attractivité, notamment en ce qui concerne l'ouverture de comptes courants (33% de souscription effective en ligne contre 63% d'attractivité) et la demande de cartes bancaires (31% de souscription effective en ligne contre 55% d'attractivité).

Du côté des produits d'épargne, l'usage de l'Internet pour la gestion de portefeuilles de produits financiers se répand. En 2007, près d'un français sur deux (42%) utilise Internet pour gérer ses comptes bancaires ou ses placements financiers, contre 33% un an plus tôt.auprès des détenteurs d'actions, cette proportion a fortement augmenté puisqu'elle s'élève à près de 56%, contre 47% en 2006 et 33% en 2005 (*Source : TNS Sofres « Porteurs de valeurs mobilières en 2007 » - Novembre 2007*).

### 3.1.1.3. L'information financière en ligne

Avec 2,768 MdEur d'investissements publicitaires réalisés en ligne en 2007 (*Source : IAB-TNS Media Intelligence – Février 2008*), le Média Internet a connu une croissance (+35%) de son chiffre d'affaires supérieure à celle de l'ensemble des autres médias (affichage, presse, TV...). Si cette évolution est moins élevée qu'en 2006, Internet demeure cependant le principal moteur du marché publicitaire français. Internet se situe au 4<sup>ème</sup> rang des médias devant le cinéma et les médias tactiques et représente 12% des investissements publicitaires plurimédia en gagnant 4 points de parts de marché en 2007. On remarquera que près de 3 339 annonceurs ont communiqué sur le support Internet en 2007, en hausse de 56,2% par rapport à 2006.

### 3.1.2. Allemagne (13% du produit d'exploitation)

L'offre de courtage en ligne est fortement centralisée autour de trois acteurs majeurs (Comdirect, DAB Bank et CortalConsors) et le solde étant assuré par les autres acteurs, dont Fimatex.

L'acquisition d'OnVista AG en 2007 a permis à Boursorama d'étendre ses activités en Allemagne à l'information financière.

En Allemagne, le nombre d'utilisateurs d'internet ne cesse de croître et représentait en 2007 environ 64% de la population (*Source : AGOF internet facts 2007-III*).

Le marché publicitaire allemand reste très dynamique en 2007 avec 20,9 MdEur d'investissements publicitaires réalisés dont 1,1 MdEur en ligne (*Source : Nielsen Net Ratings – Décembre 2007*), Internet représentant 5,3% des investissements publicitaires plurimédia (*source : Nielsen Media Research – Communiqué – Janvier 2008*). Avec 101,7 millions de pages vues (*Source : IVW AGOF – Janvier 2007*), et 887 000 visiteurs uniques/mois (*Source : Nielsen NetRatings – Décembre 2007*), www.onvista.de est le PREMIER portail d'informations financières en Allemagne.

### 3.1.3. Espagne (5% du produit d'exploitation)

En Espagne, le taux de pénétration des services bancaires en ligne est particulièrement élevé. Le marché du courtage en ligne reste très fragmenté (*source : BMEX - Rapport Annuel 2006*) et relativement petit mais présente un fort potentiel de croissance.

En 2007, Selftrade Bank a lancé une gamme de produits bancaires allant du compte de dépôt au compte épargne en OPCVM avec versements programmés, permettant au client de gérer son épargne en dynamique. En outre, Selftrade Bank a continué à enrichir son offre de courtage (marchés étrangers, ordres stratégiques...) et élargi son offre OPCVM.

### 3.1.4. Royaume-Uni (11% du produit d'exploitation)

La croissance du marché du courtage en ligne au Royaume-Uni est tirée par un double mouvement de fond :

- la reprise des marchés : Le nombre d'ordres en ligne des particuliers a augmenté de près de 23% par an depuis 2002 (*Source : Compeer*) ;
- la part croissante des ordres exécutés en ligne : entre 2002 et fin 2007, la part des ordres des particuliers exécutés online est passée de 25% à plus de 57% (*Source : Compeer, LSE*).



Le courtage en ligne au Royaume-Uni reste encore un marché fragmenté avec plusieurs dizaines d'acteurs qui se répartissent entre les filiales de banques de détail britanniques et les spécialistes du courtage en ligne. Avec 814 800 transactions B2C et 622 100 transactions B2B exécutés en 2007, SelfTrade est un acteur clé du courtage en ligne en Angleterre.

## **3.2. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE BOURSORAMA**

### **3.2.1. Politique commerciale de Boursorama**

#### **3.2.1.1. Description de l'offre**

Boursorama intervient dans deux domaines d'activités complémentaires :

- la banque en ligne ;
- l'information financière en ligne.

##### ***3.2.1.1.1. Banque en ligne***

L'acquisition de CaixaBank France en 2006 a permis à Boursorama d'accélérer le développement de son offre bancaire en France et de proposer aux 2 millions de visiteurs uniques du portail [www.boursorama.com](http://www.boursorama.com) une solution bancaire complète, innovante et performante allant des produits bancaires classiques aux produits d'épargne tels que les OPCVM et les placements en Assurance Vie. Cette offre est commercialisée essentiellement sur Internet sur le site [www.boursoramabanque.com](http://www.boursoramabanque.com) et relayée sur le terrain par un réseau de 20 agences réparties dans toute la France (4 agences à Paris, Bayonne, Bordeaux, Cannes, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Nîmes, Perpignan, Saint Raphael, Toulouse, Tours, Versailles).

##### **➤ Offre bancaire classique**

Depuis décembre 2006, Boursorama Banque a lancé en France exclusivement une nouvelle gamme de produits et services bancaires conçus pour répondre au mieux aux attentes des clients.

##### **Une offre diversifiée de produits bancaires traditionnels :**

- Boursorama Essentiel + qui permet de réaliser toutes les opérations bancaires courantes sans frais, positionnant ainsi Boursorama Banque comme la banque au quotidien la moins chère de France. La carte VISA est gratuite dès lors que le client réalise plus de 1 500 Eur de paiement par trimestre ;
- Boursorama retraite : (PERP), Boursorama Madelin et Boursorama Patrimoine, Capitalisation ;
- Des produits d'épargne: leader du marché, LDD, PEL/CEL ;
- Des crédits immobiliers : Crédit classique à taux fixe, Boursorama Vibrato, Boursorama Harmonie, Crédit relais, Crédit in fine.

Pour compléter son offre bancaire, Boursorama a proposé en 2007 un compte sur livret (rémunéré à 3,5%).

##### **➤ Epargne en ligne**

Boursorama, grâce à ses différentes entités en Europe (Selftrade au Royaume-Uni, Selftrade Bank en Espagne, Fimatex en Allemagne et Boursorama Banque en France), permet à des investisseurs privés de gérer leur épargne en ligne de manière autonome en mettant à leur disposition toute une gamme de produits et de services.

##### **• Une offre diversifiée de produits financiers**

Boursorama en France (Boursorama Banque) permet d'accéder à l'ensemble des produits financiers : actions, warrants, produits dérivés (options, futures), OPCVM (Sicav, FCP), Assurance Vie, Trackers, obligations, certificats, bons de souscription... afin de répondre au mieux aux différents profils d'investisseurs.

Ces services sont accessibles à des tarifs très compétitifs tant sur les produits « bourse » que sur les produits d'épargne. Le contrat d'Assurance Vie de Boursorama, Boursorama Vie, est accessible sans droits d'entrée et Boursorama propose plus de 700 OPCVM parmi les meilleurs du marché à 0% de frais d'entrée. Le « 0% » est ainsi devenu la marque de fabrique de Boursorama au cours de l'année 2005.

Dans les autres pays, Boursorama propose encore essentiellement un service de courtage en ligne et développe depuis 2006 une offre d'épargne en ligne notamment en Espagne et au Royaume-Uni.

##### **• Un accès aux principales places financières internationales**

Boursorama offre un accès aux bourses de Paris, Amsterdam, Bruxelles, Francfort, Londres, Madrid, Milan, New York et Zurich.

- **De nombreux modes d'accès**

- Internet : [www.boursorama.com](http://www.boursorama.com) en France, [www.fimatex.de](http://www.fimatex.de) et [www.onvista.de](http://www.onvista.de) en Allemagne, [www.selftrade.co.uk](http://www.selftrade.co.uk) au Royaume-Uni et [www.selftrade.es](http://www.selftrade.es) en Espagne ;
- WAP (Wireless Application Protocol), pour les solutions nomades utilisant cette technologie ;
- Téléphone.

L'offre de Boursorama dispose en outre d'atouts majeurs :

- **Une richesse inégalée d'information gratuite**

Boursorama permet d'accéder à toute l'information nécessaire à la définition et au suivi d'une stratégie d'investissement : cotations et dépêches en temps réel, conseils et analyses de partenaires reconnus pour décrypter l'évolution des marchés (analyse fondamentale et analyse technique), outils permettant d'identifier des opportunités d'investissement (alertes, Morning meeting, moteur de sélection de valeurs...) ou les allocations d'actif adéquates selon les profils d'investissement.

- **Une relation client personnalisée**

La volonté de Boursorama d'offrir en permanence à ses clients un service de qualité et personnalisé résulte d'une démarche forte qui s'articule autour :

- d'un Service Clientèle disponible par téléphone tous les jours de Bourse de 8h00 à 22h00, organisé en agences virtuelles et équipé d'un logiciel de CRM puissant ;
- de conseillers financiers (en France) pour aider une partie des clients dans l'élaboration de leur stratégie d'investissement.

Les clients souhaitant effectuer des actes bancaires plus complexes peuvent aussi se rendre dans l'une des 20 agences Boursorama Banque présentes sur tout le territoire français.

- **Une qualité et une fiabilité de service reconnues**

Boursorama s'appuie sur des partenaires solides afin de pouvoir offrir à ses clients un service fiable et rapide. Cette qualité de service est reconnue par les professionnels de marché. Depuis 2000, en France, Boursorama est certifié AFAQ Service Confiance WEBCERT®.

### 3.2.1.1.2. *Activité média*

En France, le site [www.boursorama.com](http://www.boursorama.com) agrège les informations économiques et financières de différentes sources (AFP, AOF, Cercle Finance, Dow Jones, Reuters...), les cours de bourse, les indices boursiers... et les restitue en un ensemble cohérent. L'audience élevée du site permet à Boursorama de commercialiser de l'espace publicitaire.

Les revenus publicitaires du portail Boursorama proviennent principalement des trois pôles d'activité suivants :

- **Publicité commerciale**

Boursorama propose de l'espace publicitaire (bandeaux, pop up, intersticiels, etc...) à des annonceurs commerciaux. Le site [www.boursorama.com](http://www.boursorama.com) bénéficie de la puissance d'un média traditionnel :

- une audience qualifiée de 2 millions de visiteurs uniques par mois (*Source : Nielsen NetRating – Déc. 2007*);
- une excellente notoriété et une très bonne image de marque.

Le site [www.boursorama.com](http://www.boursorama.com) est aujourd'hui le support en ligne idéal pour toucher une population à fort pouvoir d'achat.

- **Publicité financière**

Boursorama commercialise de l'espace publicitaire pour les sociétés cotées ou en phase d'introduction en Bourse qui souhaitent communiquer auprès d'investisseurs individuels. Boursorama propose une large gamme de formats publicitaires, particulièrement bien adaptés à la communication financière en ligne : bandeaux spécifiques dans les pages valeurs, reprise des communiqués de presse dans le fil de news, accès à des clubs d'actionnaires, diffusion de rapports annuels, emailings ciblés, etc.

- **Produits financiers (OPCVM, produits dérivés, FCPI...)**

Boursorama a mis en place une offre de communication spécialement conçue pour les gérants OPCVM, les sociétés d'assurance-vie et les émetteurs de warrants et de trackers. Ces espaces se situent pour l'essentiel sous la rubrique « SICAV & FCP » et peuvent prendre la forme de bandeaux publicitaires, liens permanents, fiches de cotation détaillées et de communiqués OPCVM. Cela permet aux sociétés de gestion de bénéficier d'une plate-forme de communication vis-à-vis de leurs clients et d'accroître ainsi leur notoriété, leur visibilité et le recrutement commercial.

Les autres sources de revenus du portail Boursorama sont essentiellement issues du marketing direct (location de fichiers ultra-qualifiés dans le cadre d'opérations de marketing direct effectuées par des entreprises tierces) et de Boursorama Corporate (offre professionnelle de Boursorama).

Depuis septembre 2007 grâce à l'acquisition de la société OnVista AG, propriétaire du premier portail d'information financière en ligne, une partie de l'activité de publicité en ligne de Boursorama a lieu en Allemagne. Capitalisant sur sa forte notoriété (887 000 de visiteurs uniques par mois – *Source : Nielsen NetRatings - Déc. 2007*), les revenus d'OnVista AG sont composés majoritairement de la publicité en ligne faite sur le site [www.onvista.de](http://www.onvista.de). Par ailleurs, OnVista AG détient deux régies publicitaires Ligatus et Ad2Net ainsi qu'un site d'informations médicales [www.onmeda.de](http://www.onmeda.de).

### **3.2.1.2. Clientèle**

Boursorama s'adresse à deux catégories de clientèle selon son activité :

- une clientèle de particuliers qui utilise les services de Boursorama pour investir en ligne ;
- une clientèle corporate pour laquelle le site [www.boursorama.com](http://www.boursorama.com) est un support de communication.

Au regard de la répartition de sa clientèle : plus de 578 800 comptes online (particuliers), Boursorama n'a pas de client réalisant à lui seul une part significative de son produit d'exploitation.

#### **3.2.1.2.1. Particuliers**

Sur son activité de banque en ligne, Boursorama s'adresse à une clientèle d'investisseurs privés à la recherche d'un mode de gestion autonome.

A fin décembre 2007, Boursorama totalisait 578 800 comptes, dont 264 700 en France, 200 100 au Royaume-Uni, 91 400 en Allemagne (dont 69 300 comptes Veritas), et 22 600 en Espagne.

L'encours des dépôts de la clientèle s'élevait en 2007 à 2,5 MdEur pour le Groupe. Le montant du portefeuille titres moyen est quasi stable à 17 200 Eur.

Sur l'année 2007, les clients de Boursorama ont effectué près de 6,2 millions de transactions B2C, dont 4,6 millions en France, 815 000 au Royaume-Uni, 446 900 en Allemagne, 276 500 en Espagne.

#### **3.2.1.2.2. Professionnels**

En raison de sa forte audience et de son positionnement unique en tant que média, Boursorama est un excellent support de communication pour des annonceurs commerciaux, sociétés cotées et établissements financiers souhaitant s'adresser à une cible de particuliers CSP+, actionnaires et/ou clients potentiels ou existants. En 2007, plus de 450 annonceurs (toute catégorie confondue) ont communiqué sur le site [www.boursorama.com](http://www.boursorama.com).

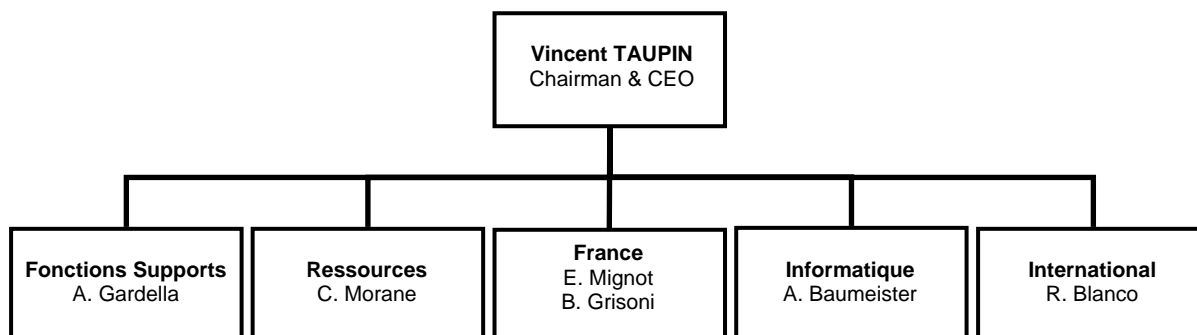
Dans le cadre de son offre de publicité commerciale et de marketing direct, les clients de Boursorama sont des annonceurs commerciaux issus des différents secteurs (Automobile, Finance, High Tech, Loisirs, Télécoms ...), qui souhaitent s'adresser à une population au fort pouvoir d'achat.

Dans le domaine de la communication financière, les clients de Boursorama sont des entreprises cotées en Bourse ou en cours d'introduction en Bourse.

## 3.2.2. Organisation générale

### 3.2.2.1. Organisation du Groupe

L'organisation opérationnelle du groupe Boursorama s'appuie sur cinq pôles d'activités majeurs (février 2008).



## MANAGEMENT

### Vincent TAUPIN, Président Directeur Général

Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications et de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics, Vincent TAUPIN a été Directeur Général de GTI Finance (filiale du Groupe CIC) de 1990 à 1994. En 1994, il devient Directeur Général de Fimat SNC puis, à partir de mars 1998, Directeur Général de Fimat au Royaume-Uni et Responsable de la zone Europe. Parallèlement, Vincent TAUPIN a été Directeur Général de Fimatex SA en 1995 puis Président du Conseil d'Administration en mars 2000.

### Andrea GARDELLA, Directeur des Fonctions Support, Chief Operating Officer

Diplômé en économie politique à l'Université Bocconi de Milan, Andrea GARDELLA intègre la Société Générale en 1995 où il assumera divers postes technico-commerciaux (financements structurés, marché primaire actions, fusions et acquisitions). En 2002, il rejoint la Direction de la Stratégie de la Société Générale en tant que responsable d'Etudes Stratégiques. En janvier 2006, Andrea Gardella rejoint Boursorama et devient Directeur des Fonctions Support. A ce titre, il supervise l'ensemble des fonctions d'administration et de finance du Groupe.

### Eric MIGNOT, Directeur France de Boursorama Banque

Titulaire d'un MBA de l'Insead et diplômé de l'ESC Reims, Eric MIGNOT a débuté sa carrière dans le business développement pour France Telecom au Mexique. De 1992 à 1997, il rejoint le Groupe Suez, d'abord en tant que contrôleur de gestion international puis comme directeur administratif et financier de Lyonnaise des Eaux Amérique Latine à Buenos Aires. Suite à son MBA, il repart en Argentine en 1999, où il fonde Certant, une société de conseil spécialisée dans les nouvelles technologies. En 2001, il intègre CaixaBank France en qualité de directeur des partenariats. En 2004 il est promu Directeur Commercial, puis Directeur Général en mai 2006. En août 2006, suite à la fusion avec Boursorama, il prend la direction de Boursorama Banque.

### Benoît GRISONI, Directeur Adjoint de Boursorama Banque

Diplômé de 3<sup>ème</sup> cycle en finance et négoce international/trading à l'Ecole Supérieure Libre des Sciences Commerciales Appliquées, Benoît GRISONI intègre, fin 1998, Fimatex SA, dont il devient successivement Responsable d'une équipe de chargés de clientèle, Responsable du Service Clients en 2000 puis Directeur des Services Clients (chargés de clientèle, Commerciaux, Produits) en avril 2002. En octobre 2003, Benoît GRISONI devient Directeur de Boursorama Invest (puis de Boursorama Banque lors de son lancement). Depuis Août 2006, Benoît GRISONI est Directeur Adjoint de Boursorama Banque.

### Alexandre BAUMEISTER, Directeur Informatique

Diplômé de l'Université Henri Poincaré de Nancy, Alexandre BAUMEISTER intègre, en 1997, Finance Net SA dont il devient Directeur Informatique chargé du développement et de la gestion technique des projets de la société et notamment du site Boursorama. A l'issue du rapprochement entre Finance Net et Fimatex en 2002, il devient Directeur Informatique de Boursorama.

### Charles MORANE, Directeur des Ressources

Charles MORANE, IEP Paris et titulaire d'une maîtrise de Droit des Affaires, a été consultant spécialisé dans l'organisation des banques régionales chez Appor SA, puis consultant senior pour Coteba Management (Groupe Vivendi). En 1997, il rejoint Fimatex SA en tant que Directeur des Services Clients, puis devient successivement Directeur de Fimatex Paris, en juillet 1999, puis Directeur Général de Fimatex SA en mars 2000. A l'issue du rapprochement entre Finance Net et Fimatex

en 2002, il devient Directeur Média de Boursorama. En mars 2006, Charles Morane prend en charge la Direction du Projet de fusion entre CaixaBank France et Boursorama. En décembre 2006, il devient Directeur des Ressources de Boursorama.

**Ramon BLANCO, Directeur International**

Titulaire d'un MBA de Harvard Business School, il est depuis 1999 Directeur de Selftrade Bank Espagne. Demeurant Directeur de l'entité espagnole, il supervise désormais l'activité des entités du Groupe hors de France.

### 3.2.2.2. Organisation des directions financières

- **L'organisation des directions financières :**

Les directions financières de chaque entité (succursale ou filiale) sont constituées d'équipes de 3 à 20 personnes, en fonction de la taille de l'entité (3 personnes en Espagne, 12 personnes en Allemagne, 5 personnes au Royaume-Uni et 20 personnes en France). L'ensemble des données financières et de gestion sont établies par chaque direction financière.

Les directions financières reportent au directeur de l'implantation qui valide les informations financières avant de les communiquer au siège du Groupe où elles sont consolidées. Les directions financières reportent donc fonctionnellement à la direction financière du Groupe.

Chaque entité établit sur base quotidienne, un reporting sur l'activité de la veille indiquant notamment le nombre d'ordres exécutés et les commissions facturées. Ce reporting quotidien permet de suivre l'évolution de l'activité par rapport au budget ou par rapport aux périodes passées. Tout écart peut ainsi être rapidement identifié afin de mettre en place les mesures correctrices.

Sur base mensuelle, les entités du Groupe produisent deux reportings :

- un reporting comptable (bilan et compte de résultat) ;
- un reporting de contrôle de gestion.

Le reporting comptable permet d'établir des comptes consolidés du Groupe Boursorama sur base mensuelle. Cette consolidation permet notamment d'établir les reportings réglementaires (Boursorama France et ses succursales) et les reportings mensuels au département consolidation de la Société Générale.

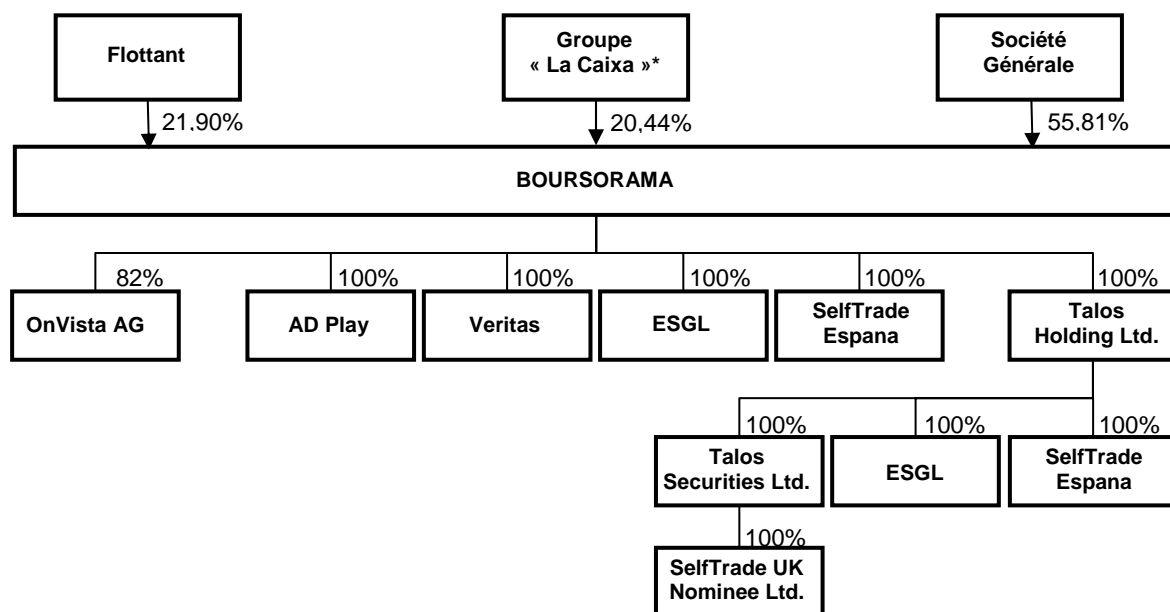
Le reporting de gestion est établi selon un format standard pour toutes les entités du Groupe, il s'agit d'un compte de résultat complété de nombreux indicateurs de gestion :

- le Produit Net Bancaire est analysé par type de produit. Les revenus nets des commissions sont ainsi analysés en fonction du nombre d'ordres exécutés, de la taille moyenne des ordres, du ratio d'activité par compte. Les commissions reçues et payées sont également analysées par catégories. Cette analyse est complétée des indicateurs spécifiques à l'activité de chaque entité.
- en France, la marge financière et les commissions issues de l'activité bancaire (activité monétique notamment) sont analysés en fonction des indicateurs de gestion pertinents.
- les charges d'exploitation sont réparties par rubrique économique afin de suivre leur évolution de la façon la plus fine possible. Les principales rubriques économiques sont les coûts de personnel, les dépenses marketing, les loyers, les dépenses informatiques détaillées par grands postes (les flux d'information, les coûts liés à l'exploitation du contrat Atos, les coûts télécoms, les amortissements, le coût du risque).

En 2007, les performances mensuelles de l'ensemble des entités du Groupe sont comparées avec le budget qui a également été établi sous ce format de reporting.

Chaque entité s'assure de la concordance entre les deux reportings. Par ailleurs, le rapprochement des données consolidées est également effectué sur base mensuelle.

### 3.2.2.3. Organisation juridique



\* Le Groupe "La Caixa" comprend l'ensemble des participations détenues par les différentes entités du groupe, notamment par Hodefi pour 17 039 955 titres

Euromirabelle, filiale à 100% de Boursorama, n'est pas mentionnée dans l'organigramme car elle ne réalise aucune activité.

En tant que société Mère, Boursorama porte l'essentiel des activités du Groupe, la banque en ligne et le Média. Boursorama dispose de 6 filiales issues du périmètre des acquisitions de Finance Net en 2002 et de Selftrade en 2003, des acquisitions de Veritas et Squaregain en 2005, et de l'acquisition de CaixaBank France en mai 2006 :

- La filiale Talos Holding Ltd est une holding de participation dans Talos Securities. Selftrade UK Services, Selftrade UK Marketing sont des Sociétés du Groupe, spécialisées dans l'épargne en ligne au Royaume-Uni ;
- ESGL est une holding ; elle détenait 100% du capital de Squaregain jusqu'en octobre 2006. L'acquisition de ce courtier en ligne britannique a été finalisée le 1<sup>er</sup> août 2005 ;
- Veritas est une société de gestion allemande. Elle a été intégrée dans le périmètre de consolidation du Groupe Boursorama le 1<sup>er</sup> février 2005 ;
- Selftrade Espana a été créée avec pour objectif de doter le site Internet de Selftrade en Espagne du nom de domaine « .es » ;
- AD Play est une filiale spécialisée dans le marketing direct en France ;
- OnVista AG est une société allemande spécialisée dans l'information financière en ligne détenue à 82% par BOURSORAMA.

Par ailleurs :

- La société Caixa Gestion, société de gestion acquise lors de l'acquisition de CaixaBank France a été cédée en avril 2007 à la Société Générale Asset Management.
- La société Caixa Assurance, courtier d'assurance acquise lors de l'acquisition de CaixaBank France, par décision du 28 juin 2007 a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au sein de la société Boursorama réalisée le 31 juillet 2007.

ESGL est une holding qui détenait jusqu'en octobre 2006 Squaregain, société d'épargne en ligne au Royaume-Uni, acquise au 1<sup>er</sup> août 2005. Sa contribution aux comptes consolidés est la suivante :

- PNB : 2 636 KEur
- Résultat Brut d'Exploitation : 2 636 KEur
- Résultat net : 1 513 KEur

Talos Holding Ltd est une filiale d'épargne en ligne du Groupe au Royaume-Uni. Par ailleurs, Talos Holding Ltd détient elle-même trois filiales (Talos Securities, Selftrade UK Services, Selftrade UK Marketing). La contribution aux comptes consolidés de ces entités britanniques est la suivante :

- PNB : 23 689 KEur
- Résultat Brut d'Exploitation : 4 339 KEur
- Résultat net : 5 333 KEur

Veritas, société acquise au 1<sup>er</sup> trimestre 2005, est une société de gestion de fonds. Sa contribution aux comptes consolidés est la suivante :

- PNB : 8 924 KEur
- Résultat Brut d'Exploitation : 5 843 KEur
- Résultat net : 5 758 KEur

Selftrade Espana est une filiale qui permet à l'entité espagnole du Groupe de bénéficier du nom de domaine ".es" en Espagne. Sa contribution aux comptes consolidés est la suivante :

- PNB : 12 715 KEur
- Résultat Brut d'Exploitation : 4 828 KEur
- Résultat net : 4 809 KEur

AD Play est une société spécialisée dans le marketing direct. Sa contribution aux comptes consolidés est la suivante :

- PNB : 36 KEur
- Résultat Brut d'Exploitation : -102 KEur
- Résultat net : -101 KEur

Caixa Gestion, acquise le 16 mai 2006, est une société de gestion financière d'OPCVM. Elle a été cédée à SGAM en avril 2007. Sa contribution aux comptes consolidés est la suivante :

- PNB : 512 KEur
- Résultat Brut d'Exploitation : 278 KEur
- Résultat net : 278 KEur

OnVista AG, acquise au quatrième 2007, est la société éditrice du portail d'information financière « onvista.de ». Sa contribution aux comptes consolidés est la suivante :

- PNB : 7.370 KEur
- Résultat Brut d'Exploitation : 1.892 KEur
- Résultat net : 960 KEur

Euromirabelle a été acquise en mars 2002 lors de l'acquisition de Finance Net, dont elle était une filiale. Cette société qui n'a pas d'activité a pour objet la réalisation de prestations de services télématiques et informatiques.

Sa contribution aux comptes consolidés est la suivante :

- PNB : 33 KEur
- Résultat Brut d'Exploitation : 23 KEur
- Résultat net : 23 KEur

Les services rendus par Boursorama à ses filiales concernent l'administration générale (moyens généraux, comptabilité, ressources humaines, juridique, etc...), ainsi que des services de représentation (communication...).

Le mode de rémunération entre Mère et Filles s'effectue sous forme de refacturation (quote-part du temps passé par les équipes de Boursorama et une quote-part du loyer).

Pour l'exercice 2007, les montants refacturés par Boursorama se répartissent de la manière suivante :

<b>Filiales</b>	<b>Montants refacturés en 2007 en KEur (HT)</b>
Caixa Gestion	<b>91</b>
Ad Play	<b>31</b>

### 3.2.2.4. Les sites d'exploitation de Boursorama (février 2008)

<b>En France</b>		
<b>Siège Social</b>	18, Quai du Point du Jour 92100 Boulogne Billancourt	Locataire de 3 720 m <sup>2</sup>
<b>Fonctions supports et Media/Marketing</b>	11/13 rue René Jacques 92130 Issy-les-Moulineaux	Locataire de 1 339 m <sup>2</sup>
<b>Site de Nancy</b>	1 bis, rue Saint Dizier - 54000 Nancy	Locataire de 295 m <sup>2</sup>
<b>Les agences :</b>		
<b>Bayonne</b>	9 avenue du 49 <sup>ème</sup> – 64100 Bayonne	Locataire de 198 m <sup>2</sup>
<b>Bordeaux</b>	38 cours G.Clémenceau – 33000 Bordeaux	Locataire de 291 m <sup>2</sup>
<b>Cannes</b>	130 rue d'Antibes – 06400 Cannes	Locataire de 190 m <sup>2</sup>
<b>Grenoble</b>	53 Cours Jean Jaurès – 38000 Grenoble	Locataire de 227 m <sup>2</sup>
<b>Lille</b>	114 rue Nationale – 59800 Lille	Locataire de 231 m <sup>2</sup>
<b>Lyon Roosevelt</b>	28 Cours F.Roosevelt – 69006 Lyon	Locataire de 530 m <sup>2</sup>
<b>Marseille</b>	59 avenue Cantini – 13006 Marseille	Locataire de 479 m <sup>2</sup>
<b>Montpellier</b>	3 rue Maguelone – 34967 Montpellier	Locataire de 320 m <sup>2</sup>
<b>Nantes</b>	5 place Ladmiraault – 44000 Nantes	Locataire de 254 m <sup>2</sup>
<b>Nice</b>	4bis Place Massena – 06000 Nice	Locataire de 313 m <sup>2</sup>
<b>Nîmes</b>	6 rue Molière – 30906 Nîmes	Locataire de 273 m <sup>2</sup>
<b>Paris - Malesherbes</b>	52 rue Jouffroy d'Abbans – 75017 Paris	Locataire de 124 m <sup>2</sup>
<b>Paris - Opera</b>	1 avenue de l'Opéra – 75001 Paris	Locataire de 252 m <sup>2</sup>
<b>Paris - Reuilly</b>	41 Bld de Reuilly – 75012 Paris	Locataire de 166 m <sup>2</sup>
<b>Paris - Rue de Rennes</b>	127 rue de Rennes – 75006 Paris	Locataire de 113 m <sup>2</sup>
<b>Perpignan</b>	2 place de Catalogne – 66000 Perpignan	Locataire de 300 m <sup>2</sup>
<b>Saint Raphael</b>	24 rue Henri Vadon – 83700 St Raphael	Locataire de 228 m <sup>2</sup>
<b>Toulouse</b>	19 Bld Lazare Carnot – 31000 Toulouse	Locataire de 338 m <sup>2</sup>
<b>Tours</b>	26 place Gaston Pailhou – 37000 Tours	Locataire de 281 m <sup>2</sup>
<b>Versailles</b>	26 rue de la Paroisse – 78000 Versailles	Locataire de 181 m <sup>2</sup>
<b>En Allemagne</b>		
<b>Fimatex / Veritas</b>	Zweigniederlassung – Wildunger Strasse 6a Francfort	Locataire de 5 800 m <sup>2</sup> dont 50% sont sous-loués
<b>Onvista AG</b>	Sophienstrasse 3 Cologne	Locataire de 2 750 m <sup>2</sup>
<b>Ad2Net GmbH</b>	Zweigniederlassung – Rainvillestrasse 3 Hamburg	Locataire de 129 m <sup>2</sup>
<b>Au Royaume-Uni</b>		
<b>Selftrade</b>	Boatman's House - 2 Selsdon Way London E14 9LA	Locataire de 2 219 m <sup>2</sup>
<b>En Espagne</b>		
<b>Selftrade</b>	C/ Marqués de Urquijo 5 28008 Madrid	Locataire de 488 m <sup>2</sup>
<b>Investment Center</b>	C/ Velasquez 35 28001 Madrid	Locataire de 170 m <sup>2</sup>
<b>Investment Center</b>	Avinguda Diagonal 472 08006 Barcelona	Locataire de 200 m <sup>2</sup>



### 3.2.2.5. Description des moyens humains\*

Au 31 décembre 2007, l'effectif total de Boursorama était de 911 personnes, réparti de la manière suivante :

Nombre de salariés	2003	2004	2005	2006	2007
France	233	223	219	619	533
Allemagne	71	70	108	96	241
Espagne	26	27	33	37	45
Royaume-Uni	55	45	163	87	92
<b>Total</b>	<b>385</b>	<b>365</b>	<b>523</b>	<b>839</b>	<b>911</b>

\* calculé sur une base mensuelle

Conformément à la réglementation en vigueur, le personnel de Boursorama a suivi une formation interne spécifique en matière de déontologie. De plus, en France, tout nouveau salarié reçoit le règlement intérieur et la charte de déontologie.

Des notes d'instructions ont également été remises au personnel pour porter à sa connaissance les évolutions réglementaires récentes concernant sa relation avec la clientèle et les règles de bonne conduite qui lui sont propres.

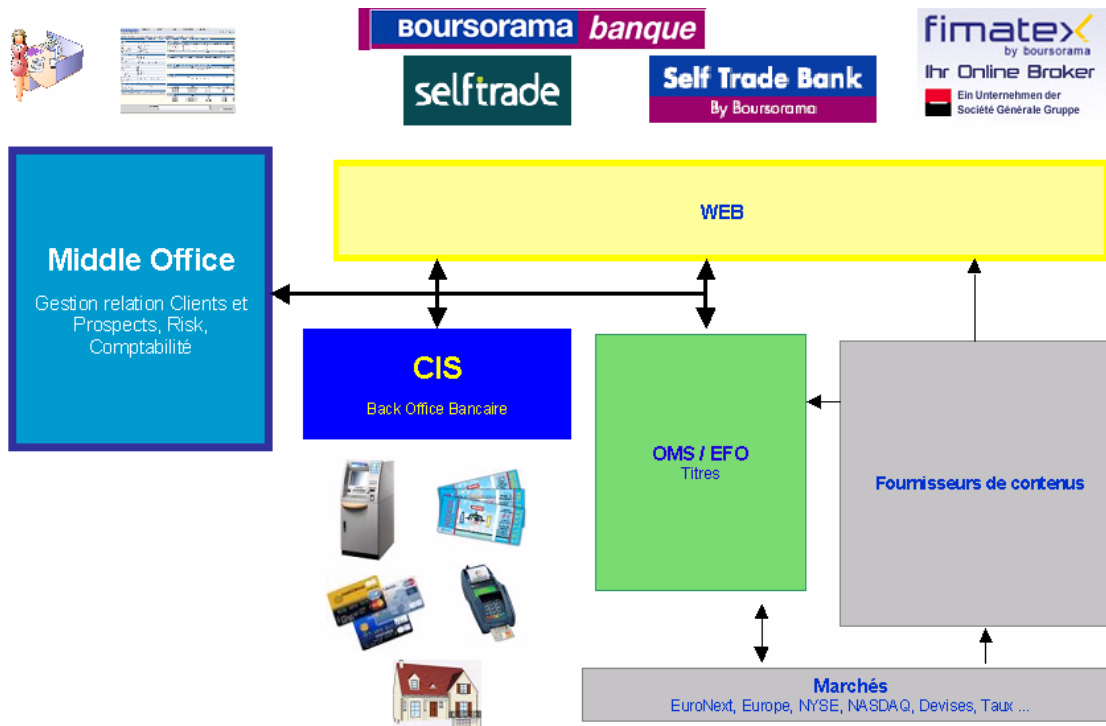
### Intéressement et participation

L'accord d'intéressement applicable en France, qui a été signé le 30 juin 2006, est en vigueur pour les années 2006, 2007 et 2008. Cet accord, négocié avec le Comité d'Entreprise, vise à associer davantage les salariés à la bonne marche de l'entreprise et aux résultats de son expansion. Le montant global de l'intéressement est donc calculé en fonction du résultat net réalisé par Boursorama France.

### 3.2.3. Informatique

Le système d'information de www.boursorama.com est constitué, suivant les entités, de quatre grandes composantes :

- La plate-forme Web de Boursorama sur laquelle sont hébergés les sites Web réalisés par les équipes de Boursorama : portails et sites transactionnels www.boursorama.com, www.fimatex.de, www.selftrade.es, www.selftrade.co.uk; prestations BtoB et sites de la filiale AD Play ;
- La plate-forme Titres de gestion des portefeuilles et des ordres bourse de nos clients, cœur de l'activité de courtage en ligne. Les entités française, allemande et espagnole de Boursorama utilisent l'Order Management System, plate-forme développée, hébergée et exploitée pour Boursorama par Atos Worldline. Le Royaume-Uni utilise la solution EFO cédée en 2006 à SG Securities Services qui la développe, l'héberge et l'exploite maintenant pour le compte de Selftrade UK ;
- La plate-forme Bancaire de gestion des produits bancaires de Boursorama : cette plate-forme est utilisée pour l'offre de produits bancaires Boursorama Banque en France ;
- L'informatique interne à chaque entité européenne de Boursorama qui regroupe notamment les applications de gestion de la relation client, les applications de comptabilité et les solutions de bureautique.



### 3.2.3.1. Plates-formes Web

Tous les sites du Groupe sont hébergés sur une plate-forme fournie par NTT Europe Online et administrée par les équipes de Boursorama. Ces sites sont développés et maintenus par les équipes de Boursorama.

NTT Europe Online met à disposition de Boursorama des fermes de serveurs dans deux centres distants hautement sécurisés et à haute disponibilité. Boursorama bénéficie de plus du réseau mondial IP de NTT Europe Online assurant une parfaite présence sur Internet.

NTT Europe Online est un acteur majeur d'envergure mondiale dans le monde de l'hébergement d'application critique 24x7x365 et opère son propre réseau global IP. NTT Europe Online est une filiale du Groupe NTT.

### 3.2.3.2. Plates-formes Titres

Les sites Web transactionnels Français, Allemand et Espagnol sont réalisés en interne par les équipes de Boursorama et hébergés sur la plate-forme Web de Boursorama. Cette plate-forme s'appuie sur la solution « Order Management System » développée, selon les spécifications de Boursorama, hébergée et exploitée par Atos Worldline.

Atos Worldline fournit par ailleurs à Boursorama des sites transactionnels dits « de secours » : au nombre d'un par pays (France, Allemagne, Espagne), ces sites Web sont un niveau supplémentaire de sécurisation en cas de problème grave sur la plate-forme Web de Boursorama. Les clients peuvent alors continuer à accéder à leur portefeuille et intervenir sur les marchés même en cas d'indisponibilité du site Web principal (www.boursorama.com en France par exemple).

Le web transactionnel de Selftrade UK est hébergé sur la plate-forme Web de Boursorama et s'appuie pour sa part sur la Solution « EFO » cédée à SG Securities Services en octobre 2006.

### 3.2.3.3. Plate-forme Bancaire

La plate-forme bancaire de Boursorama Banque France, CIS, est issue de l'acquisition de CaixaBank France en 2006. Cette plate-forme est développée, selon les spécifications de Boursorama, hébergée et exploitée par EDS Barcelone.

### 3.2.3.4. Autres partenariats

#### 3.2.3.4.1. France

- **Outil d'analyse technique**

Boursorama met à disposition des clients qui le souhaitent l'outil ProRealTime développé par la société IT Finance.

- **Transmission d'ordres - négociation**

L'exécution des ordres de Bourse sur la France est réalisée par SG Securities Paris et par Gilbert Dupont (Groupe Crédit du Nord). L'exécution des ordres sur les autres places européennes est assurée par Oddo Securities. L'exécution des ordres sur produits dérivés est assurée par Fimat qui compte parmi les tout premiers opérateurs mondiaux sur produits dérivés. L'exécution des ordres sur les places américaines est assurée par Knight Securities, l'un des principaux brokers sur ces marchés.

- **Back office**

La conservation et la tenue des comptes titres clients en France sont assurées par le département titres de la Société Générale, qui gère notamment tous les comptes titres des clients de la Société Générale. L'activité de compensation est exercée par Parel, filiale de la Société Générale. Les activités de back office et compensation sur produits dérivés sont réalisées par Fimat.

- **Fournisseurs de flux boursiers**

Boursorama a passé des accords « d'approvisionnement » de flux boursiers (cotations, référentiels et caractéristiques d'instruments financiers) pour alimenter ses sites Web et son système de courtage. Les principaux fournisseurs sont Comstock, Fininfo et Fides.

- **Fournisseurs d'informations**

Boursorama a passé des accords « d'approvisionnement » de flux d'information auprès d'agences de presse et de sociétés d'analyse financière spécialisées. Des informations émanant de l'AFP, Cercle Finance, Reuters, Agence Option Finance, Ecwin, JCF Groupe ... accessibles gratuitement aux visiteurs internautes sont complétées, pour les clients, par des fournisseurs tels que Dow Jones, Day by Day, Gilbert Dupont, Neo Bourse, ou Investir.fr.

#### 3.2.3.4.2. Allemagne

✓ **Fimatex** :

- **Outil de gestion sous Windows**

Fimatex met à disposition des clients qui le souhaitent l'outil Global Trading System 4.0, rebranding de la solution B.I.S. adapté pour Fimatex par la société Börsen Information Systeme AG.

- **Transmission d'ordres**

Fimatex est membre de la Deutsche Börse, et route donc directement les ordres de ses clients sur ce marché.

- **Back office**

Fimatex a confié son règlement des papiers-valeurs à HSBC Trinkaus & Burkhardt. HSBC Trinkaus & Burkhardt propose le règlement des papiers-valeurs avec le système GEOS développé par la société autrichienne SDS (filiale de T-Systems International).

✓ **OnVista AG** :

OnVista AG dispose aujourd'hui de son informatique propre sans lien avec le système d'information de Boursorama.

Les sites web d'Onvista AG sont hébergés sur des plate-formes gérées par les équipes internes d'OnVista AG.

OnVista AG utilise les services de la société Interactive Data Managed Solutions AG (IDMS) pour la fourniture des flux d'informations financière qui alimente ses sites ainsi que pour la fourniture de certaines fonctionnalités de ces mêmes sites.

#### 3.2.3.4.3. Espagne

Selftrade fournit à ses clients, en plus du site Web principal, l'outil Visual Trader développé par une filiale de la Bourse de Madrid, pour le marché électronique espagnol Mercado Continuo, Latibex et Warrants.

- **Transmission d'ordres**

Selftrade est actionnaire de « Holding de Bolsas y Mercados Españoles, S.A. », société créée en 2002 pour intégrer tous les marchés espagnols (Bourse de Madrid, Bourse de Barcelone, Bourse de Valence, Bourse de Bilbao, MEFF RV, MEFF RF, Senaf, Aiaf et FC&M) et les systèmes centralisés du règlement/livraison (Iberclear et Central de Anotaciones en Cuenta). De plus, la succursale est membre direct de la Bourse de Madrid, de Meff et d'Iberclear, ce qui lui permet de faire parvenir directement les ordres aux marchés du comptant et des dérivés. Pour le règlement des opérations, Selftrade utilise les services de Bancoval S.A, une banque spécialisée filiale à 100% de la Banque International du Luxembourg, Groupe Dexia.

L'Exécution des ordres sur les places américaines est assurée par Knight Securities, l'un des principaux brokers sur ces marchés.

L'Exécution des ordres sur les places Européennes est assurée par Goldman Sachs.

- **Back office**

Le back office titres est pris en charge en interne grâce à l'utilisation, en service bureau, du logiciel de Bancoval de tenue de compte ainsi que de comptabilité auxiliaire client. La conservation des titres est assurée par Bancoval pour le compte de Selftrade.

#### 3.2.3.4.4. Royaume-Uni

- **Transmission d'ordres**

L'entité britannique est membre du London Stock Exchange, ce qui lui permet de transmettre les ordres de ses clients sur les marchés titres. Pour transmettre les ordres de ses clients aux teneurs de marchés (Market Makers), elle fait appel aux outils de Thomson Financials, leader en Angleterre.

- **Back office**

Le back office est sous traité à Lloyds TSB sur une solution logicielle Peter Evans.

### 3.2.3.4.5. Tableau de synthèse des prestataires de Boursorama pour l'activité Epargne en ligne

	France	Allemagne	Espagne	Royaume-Uni
<b>TITRES :</b>				
<b>Routage des ordres</b>	SGSP Gilbert Dupont	Atos	Visual Trader	Thomson financials Proquote
<b>Back Office</b>	SGSS	ITS	Internal / Bancoval	Equiniti Financial Services
<b>Compensation</b>	Parel	HSBC	Bancoval Merrill Lynch Goldman Sachs	Equiniti Financial Services
<b>Ordres étrangers</b>	Knight Securities Oddo	Knight Securities	Knight Securities Visual Trader linked to Goldman Sachs	Thomson Financial Proquote
<b>OPCVM :</b>				
<b>Back-Office</b>	N/A	Euro VL	N/A	N/A
<b>DERIVES :</b>				
<b>Routage des ordres</b>	Fimat	Atos / GL	Mannes (MEFF)	N/A
<b>Back Office</b>	Fimat	Internal	Bancoval	N/A
<b>Compensation</b>	Fimat	Fimat	Bancoval	N/A
<b>PRODUITS BANCAIRES :</b>				
<b>Back-Office</b>	Internal (on CIS system developed by EDS Barcelona)	N/A	N/A	N/A
<b>Monétique</b>	CT6 / Experian	N/A	N/A	N/A
<b>Compensation</b>	Crédit Lyonnais	N/A	N/A	N/A
<b>SITE WEB :</b>				
<b>Hébergement</b>	NTT Europe Online	NTT Europe Online	NTT Europe Online	NTT Europe Online / SGSS IBS
<b>Développement</b>	Internal	Internal	Internal	Internal
<b>Solution de trading</b>	Atos	Atos	Atos	SGSS IBS

Prestataires	Mode de Facturation
<b>SG Securities / Gilbert Dupont</b>	Taille de l'ordre / Nombre d'ordres
<b>SG</b>	Nombre d'ordres + Commission par compte
<b>PAREL</b>	Nombre d'ordres
<b>KNIGHT</b>	Nombre d'ordres
<b>FIMAT</b>	Nombre d'ordres
<b>ATOS</b>	Nombre d'ordres + Commission par compte
<b>EDS</b>	Montant fixe
<b>EXPERIAN</b>	Variable opérations CB
<b>CT6</b>	Variable opérations CB
<b>Visual Trader</b>	Nombre d'ordres
<b>Bancoval</b>	Nombre d'ordres et nombre de comptes
<b>GRIFO</b>	Montant fixe
<b>NTT/Verio</b>	Montant fixe
<b>Lloyds</b>	Nombre de comptes
<b>HSBC</b>	Nombre d'ordres et nombre d'instruments

### 3.2.4. Sécurité et qualité des systèmes

#### 3.2.4.1. Sécurité informatique

Boursorama a désigné dès 2003 un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) pour le Groupe Boursorama. La sécurité est décomposée selon trois grands axes : la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations stockées dans les systèmes de Boursorama.

Les missions du RSSI sont les suivantes :

- la mise en place et le suivi d'une gestion centralisée des habilitations ;
- la mise en place et le suivi de la politique de sécurité ;
- l'organisation d'un Comité de Sécurité mensuel ;
- le suivi global de la Sécurité des Systèmes d'Informations ;
- la coordination des dispositifs de continuité d'activité des différentes entités du Groupe.

##### 3.2.4.1.1. Confidentialité

La sécurité est un élément important du développement du site transactionnel, dont la partie centrale, le système de gestion des ordres, est sous-traité à Atos Origin. Une solution de détection de perte d'intégrité sur les systèmes et les procédures de sécurité, permettent d'avoir un cadre rigoureux de réponse lors de tentatives d'attaques, d'agressions ou d'intrusions logiques venant de l'extérieur. Des tableaux de bord de sécurité sont inclus dans les tableaux de bord mensuels fournis à Boursorama auprès d'Atos Origin.

L'accès au site Internet transactionnel est chiffré grâce au protocole sécurisé SSL (Secure Socket Layer), solution largement éprouvée dans le monde de l'Internet, qui assure aux utilisateurs dispersés dans le monde entier un niveau de qualité optimal.

L'accès aux comptes se fait à travers un identifiant et un mot de passe confidentiels.

Afin de protéger la confidentialité des mots de passe de ses clients, Boursorama a mis en œuvre un dispositif permettant de déjouer les virus de type « keyloggers », c'est à dire « enregistreurs de touches frappées au clavier », qui pourraient éventuellement être présents sur les ordinateurs personnels de ses clients. Il s'agit d'un petit clavier qui s'affiche sur l'écran sur lequel le client saisit son mot de passe en utilisant sa souris, et non pas son clavier. La position des chiffres sur ce clavier varie de façon aléatoire.

En outre, pour les opérations les plus sensibles, les clients utilisent un dispositif de sécurité supplémentaire. Ce dispositif vient en complément du couple « identifiant – mot de passe ». La solution est basée sur une authentification dynamique appelée carte d'authentification. Cette carte fonctionne sur le principe du mot de passe dynamique : chaque client reçoit une carte plastifiée, sur laquelle une grille personnalisée est imprimée, contenant 128 cases (64 cases par face). A chaque opération requérant une authentification forte, le système demande à l'utilisateur de lui fournir les 4 chiffres uniques contenus dans une cellule prise au hasard sur la carte.

Les bases nominatives des clients dans chaque pays sont des ressources et des actifs stratégiques de Boursorama. L'accès et la manipulation de ces bases sont strictement contrôlés aussi bien en interne qu'en externe.

##### 3.2.4.1.2. Intégrité

Les serveurs Web de Boursorama bénéficient du suivi d'une équipe dédiée d'exploitants. Outre les tâches d'exploitation quotidiennes, cette équipe a aussi pour mission de suivre les alertes de sécurité quotidiennes et d'appliquer les correctifs et patches appropriés à l'ensemble du parc des serveurs Web. De fait, une réactivité importante et un suivi strict des failles de sécurité sont essentiels pour garantir une sécurité optimale des serveurs Web qui accueillent les connexions des internautes.

La sécurité est un des éléments importants du développement de la gestion des portefeuilles des clients en temps réel, sous-traité à Atos Origin. Une solution de détection de perte d'intégrité, sur les systèmes et des procédures de sécurité, permet d'avoir un cadre rigoureux de réponse lors de tentatives d'attaques, d'agressions ou d'intrusions logiques venant de l'extérieur. Des tableaux de bord de sécurité sont inclus dans les tableaux de bord mensuels fournis à Boursorama par Atos Origin.

Des tests d'intrusion sur l'ensemble des systèmes frontaux ("front office") sont menés sur demande de Boursorama par un prestataire spécialisé et indépendant des partenaires actuels de Boursorama. Ces mesures régulières et récurrentes permettent à Boursorama d'apprécier les évolutions des dispositifs et les moyens mis en œuvre dans le domaine de la sécurité par chacun de ses partenaires. Ainsi, Boursorama dispose de ses propres informations sur la vulnérabilité de ses infrastructures, qu'elles soient hébergées par des prestataires extérieurs ou gérées en interne et a ainsi une vue globale de la sécurité des systèmes mise en œuvre.

Le site transactionnel est surveillé et exploité, par une présence humaine jusqu'à la fermeture des marchés. Le matin, une équipe vérifie le bon déroulement des traitements d'intégration et effectue un suivi rigoureux des processus. De même,

quotidiennement avant l'ouverture des marchés, l'ensemble des applications et des canaux d'accès est vérifié par un opérateur, qui peut réagir et contacter les personnes responsables en cas de difficulté.

#### **3.2.4.1.3. Disponibilité**

Outre la sécurité interne, un site physique de secours a été mis en place par Atos Origin dès la fin 2000, grâce auquel les services transactionnels de Boursorama peuvent revenir en ligne, en cas d'indisponibilité du site principal d'hébergement du système. Cette solution de « reprise après désastre » (« D.R.S ») assure les fonctions essentielles, en particulier la possibilité d'effectuer des transactions et d'en vérifier l'exécution.

De plus, le site Web de « backup » développé par Boursorama et hébergé par Atos Origin, tout comme le nom de domaine (www.boursorama2.com) garantit aux clients l'accès à leur portefeuille même si le site principal est hors d'usage.

L'ensemble des équipements réseaux, informatique et de connectique sont dupliqués de façon à éviter les interruptions en cas de panne sur un équipement particulier.

Le site transactionnel principal dispose de courant ondulé et de deux groupes électrogènes, testés régulièrement. Un contrat avec une raffinerie de pétrole permet une livraison en quatre heures. Le site transactionnel secondaire dispose lui aussi d'un groupe électrogène de secours. Ceci vient en surcroît des batteries électriques ne permettant qu'une autonomie limitée.

Les serveurs web du site www.boursorama.com sont hébergés par Verio/NTT à Paris. Cet hébergement bénéficie d'un très bon niveau de sécurité : la climatisation et la fourniture de courant électrique sont secourus, les locaux sont protégés 24h/24, 7 jours/7, de nombreux opérateurs télécoms et fournisseurs Internet sont disponibles sur le site même. Un site de secours est également mis en œuvre sur un site secondaire de Verio à l'étranger.

#### **3.2.4.1.4. Sécurité clients**

Par ailleurs, la rubrique sécurité du site Web de Boursorama informe nos clients sur :

- la sécurisation de notre site ;
- la gestion des mots de passe ;
- la déconnexion du site ;
- les risques de fraude (phishing, ...)
- les configurations nécessaires pour optimiser la sécurité.

### **3.2.4.2. Les niveaux de contrôle**

#### **3.2.4.2.1. Les autorités de tutelle**

Boursorama a été dûment habilitée par le CECEI en tant que banque prestataire de services d'investissement. L'exercice du Contrôle Interne s'inscrit dans le cadre du règlement n°97-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (modifié par le règlement n° 2001-01 du 26 juin 2001 et n°2004-02 du 15 janvier 2004 et par les arrêtés du 31 mars 2005, du 17 juin 2005, du 20 février 2007 et du 2 juillet 2007) et dans le cadre fixé par le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le règlement n°97-02 définit le Contrôle Interne comme un outil permettant de vérifier :

- La conformité des procédures d'exercice des différents métiers des entreprises concernées aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, aux normes et usages professionnels et déontologiques, aux orientations de l'organe exécutif ;
- Le strict respect des procédures de décision et de prise de risques ;
- la qualité de l'information comptable et financière, qu'elle soit destinée à l'organe exécutif et à l'organe délibérant, transmise aux autorités de tutelle et de contrôle ou qu'elle figure dans les documents destinés à être publiés ;
- les conditions d'évaluation, d'enregistrement, de conservation et de disponibilité de cette information ;
- la qualité des systèmes d'information et de communication.

Il spécifie par ailleurs un certain nombre d'obligations relatives à la mesure des différents risques des activités des entreprises concernées et des procédures via lesquelles l'organe délibérant évalue la qualité du Contrôle Interne.

### **En France :**

- La Commission Bancaire est chargée de contrôler le respect par les établissements de crédit et par les entreprises d'investissement des dispositions législatives et réglementaires qui leur sont applicables et de sanctionner les manquements constatés. Ceci comprend ainsi le respect de la réglementation établie par le CRBF en application de l'article 33 de la loi 84-46 du 24 janvier 1984 qui définit notamment « les règles applicables à l'organisation comptable, aux mécanismes de contrôle et de sécurité dans le domaine informatique ainsi que les procédures de Contrôle Interne ». La Commission Bancaire peut procéder par contrôles sur place ou demander communication des rapports des Commissaires aux Comptes ou de manière générale, de tous documents jugés utiles.
- L'Autorité des Marchés Financiers (AMF), instituée par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003 et par la Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers (Directive MIF) entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2007, contrôle l'activité de prestataire de services d'investissement de Boursorama. Dans le cadre de son règlement général, l'AMF institue différentes règles devant être respectées par Boursorama (nomination d'un RCSI, cadre des relations contractuelles avec ses clients, cadre des obligations des employés, protection des intérêts du marché et des clients, règles de bonne conduite, contrôle des abus de marché,...). L'AMF est dotée d'un service d'inspection chargé de contrôler les prestataires de services d'investissement tels que Boursorama.

**En Allemagne**, les règles générales de Contrôle Interne sont définies par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin), autorité de tutelle qui contrôle les activités de Fimatex, succursale de Boursorama. Le cadre précis du Contrôle Interne est fixé par le « Nationale aufsichtrecht capital I, 3 besondere Aufsichtsthemen, 3.1. rundschriften zur internen revision § 25a cap. 1 KWG ».

C'est également la BaFin qui contrôle les activités de Veritas, filiale de Boursorama spécialisée dans la gestion d'actifs. Le cadre du Contrôle Interne est fixé par la circulaire 1/2000 de janvier 2000, portant sur « les exigences minima pour les fonctions d'Audit Interne des institutions de crédit ».

**En Espagne**, l'autorité de tutelle qui contrôle les activités de Selftrade, succursale de Boursorama, est la Comisión Nacional del Mercado de Valores (CNMV). L'activité « Banque » en Espagne, dans le cadre du passeport européen, est contrôlée par la Banco de España.

**Au Royaume-Uni**, l'activité de la filiale TALOS, sous la marque Selftrade UK, est soumise au Financial Services Authority (FSA), régulateur britannique. Les pouvoirs statutaires du FSA sont fixés par le Financial Services and Markets Act 2000. Le cadre du Contrôle Interne est précisé dans le FSA Handbook, Senior Management Arrangements, Systems & Controls, section SYSC 3.

#### **3.2.4.2.2. Le contrôle interne**

Les conditions d'exercice du contrôle interne de Boursorama sont encadrées par le règlement CRBF 97-02 du 21 février 1997, par le règlement général de l'AMF et par la Directive N°90 de la Société Générale. Dans ce sens, un responsable du contrôle permanent également responsable de la conformité pour les services d'investissement (RSCI), et un responsable du contrôle périodique ont été désignés par Boursorama. Les responsabilités de ces fonctions ont respectivement été attribuées au Directeur des Risques et de la Conformité et au Directeur du Contrôle Périodique de Boursorama.

##### **• Le contrôle permanent**

Le contrôle permanent de la conformité, de la sécurité et de la validation des opérations réalisées, et du respect des autres diligences liées à la surveillance des risques de toute nature associés aux opérations, est assuré par la Direction des Risques et de la Conformité de Boursorama qui s'appuie sur les Contrôleurs Internes de chaque pays.

Son rôle est notamment de s'assurer que l'activité de Prestataire de Service d'Investissement, exercée par Boursorama et ses collaborateurs, est en conformité avec les dispositions législatives, réglementaires et déontologiques en vigueur. Dans ce cadre, le RCSI rédige chaque année un rapport portant sur la déontologie et sur le contrôle des Services d'Investissement, qui est transmis à l'AMF.

Le RCSI est également en charge de la lutte quotidienne contre le blanchiment et le financement du terrorisme, et à ce titre est le correspondant Tracfin (Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins) de Boursorama.

Le contrôle permanent s'appuie sur la surveillance permanente : pierre angulaire du système de contrôle interne, celle-ci se définit comme l'ensemble des dispositions mises en œuvre en permanence pour garantir au niveau opérationnel, la régularité, la sécurité et la validité des opérations réalisées. Elle comporte deux volets : la sécurité au quotidien (formation des collaborateurs, procédures, contrôles a priori) et la supervision formalisée (vérifications régulières et formalisées de l'ensemble des services d'une entité, effectuées par tous les niveaux hiérarchiques).

Le contrôle permanent est complété par d'autres agents exerçant des activités fonctionnelles : la Direction Financière assure le premier niveau de contrôle comptable et financier, la Direction des Risques assure la surveillance des risques de conformité, de crédit, de marchés, des risques opérationnels et de la sécurité et le Secrétariat Général assure la surveillance des risques juridiques et fiscaux.



- **Le contrôle périodique**

Boursorama est soumise au contrôle périodique de la conformité des opérations, du niveau de risque effectivement encouru, du respect des procédures, de l'efficacité et du caractère approprié des dispositifs mis en place.

Ce contrôle est assuré par le département d'audit interne de Boursorama. La mission de l'audit interne est d'évaluer, dans le cadre d'une approche objective, rigoureuse et impartiale, l'efficacité du système de contrôle interne. Il couvre l'ensemble des activités et entités du Groupe et peut s'intéresser à tous les aspects de leur fonctionnement, sans aucune restriction.

Un plan d'audit annuel est élaboré par le Directeur du Contrôle Périodique, qui est approuvé par le Président Directeur Général de Boursorama et validé par le Comité d'Audit et des Comptes. Les préconisations formulées par les différents audits font l'objet d'un suivi par l'audit interne.

Le rapport annuel 97-02 de l'année 2005, au titre des articles 42 et 43 du règlement précité, a été établi par le Directeur du Contrôle Périodique, présenté au Comité d'Audit et des Comptes et au Conseil d'Administration du 12 mai 2006 et adressé à la Commission Bancaire.

Le service d'Audit ainsi que l'Inspection Générale de la Société Générale peuvent également intervenir à tout moment.

### **3.2.4.2.3. Mesures de contrôle du Forum de [www.boursorama.com](http://www.boursorama.com)**

Boursorama a mis en place une organisation interne afin de veiller au bon fonctionnement des forums, en particulier au regard de la législation en vigueur (LCEN du 21/06/04 loi pour la Confiance Economique Numérique).

En tant qu'organisateur technique des forums, Boursorama exerce son devoir de vigilance par le biais de mesures de contrôle actif (notamment : suppression des messages injurieux, à caractère diffamatoire).

En outre, Boursorama assure le stockage direct et permanent de tous les messages et peut être amené à collaborer activement avec les autorités judiciaires en communiquant les données d'identification des auteurs des messages litigieux.

### **3.2.4.3. Certificat AFAQ Service Confiance WEBCERT®**

La qualité de service est un moteur essentiel de développement client. Boursorama poursuit sa démarche de certification engagée depuis 1999. Son label, AFAQ Service Confiance WEBCERT®, obtenu en 2000, porte particulièrement sur la loyauté et la sécurité des transactions, l'information et la protection du client et des données client, la qualité du service offert, la maîtrise et le contrôle du respect des engagements.

La certification est reconductible au terme d'une durée de validité de trois ans, pendant lesquels, des contrôles sont effectués par les experts de la société AFAQ/AFNOR Certification. Après sa première obtention par Fimatex (à partir d'un référentiel validé par des professionnels de l'Internet et des associations de consommateurs), et à l'origine circonscrit aux « Transactions boursières en ligne », le périmètre de certification s'est élargi depuis décembre 2006 au placement en contrats d'Assurance Vie « Boursorama Vie ». A l'instar des activités précédemment certifiées, des délais de traitement et des obligations de résultats pour le produit Boursorama Vie sont contrôlés et respectés (adhésion au contrat, arbitrages, versements libres, rachats partiels et total, traitement de la réclamation). Le détail de ces engagements pris à l'égard des clients, ainsi que leurs délais respectifs sont accessibles sur le site.

Cette reconduction de labellisation WEBCERT® est obtenue au terme des processus suivants :

- audit des sites Boursorama Banque et Boursorama Vie, effectués sur place dans les locaux du siège social. Ils portent principalement sur la réalisation de transactions boursières en ligne et la vérification de la présence des éléments d'informations nécessaires sur le site [www.boursorama.com](http://www.boursorama.com) ;
- audit des différentes Directions de Boursorama en France (Commercial, Exploitation, Marketing, Ressources Humaines, Informatique, Juridique, Qualité, Risques et Contrôle Permanent) réalisé par un expert de l'organisation qualité en entreprise de l'AFAQ/AFNOR sur une durée de trois jours.

Le rapport du dernier audit du site transactionnel effectué en octobre 2007 n'a relevé aucun écart ou non conformité eu égard à nos engagements. Le prochain audit des différentes Directions sera effectué en mars 2008.

Le maintien du label depuis 2000 sur notre site, pérennise la solide culture qualité et processus de Boursorama Banque et ce parallèlement à sa politique de croissance constante, organique et externe. En 2007, Boursorama a poursuivi sa politique Qualité et l'optimisation de ses processus tout en ayant intégré CaixaBank France, racheté en 2006, et lancé une offre bancaire globale.

#### 3.2.4.4. Mesures qualité mises en place par Boursorama en France

Boursorama a souhaité, en renfort de son enquête qualité annuelle, développer son écoute client par un dispositif trimestriel récurrent. L'objectif de ce baromètre de satisfaction, réalisé par un institut d'études externe<sup>1</sup>, est d'améliorer plus encore la qualité de service et de rendre le processus d'amélioration continue encore plus efficace chez Boursorama.

Selon le bilan d'image établi en août 2007 lors du baromètre de satisfaction du mois d'août 2007, Boursorama Banque est perçue comme «une banque moderne», «innovante», «accessible», «pratique», «ayant un service bancaire en ligne performant et de qualité».

- **Une satisfaction globale élevée**

Boursorama obtient la note de 7,1 sur 10 pour la satisfaction globale de ses clients en août 2007<sup>2</sup> tandis que la qualité de service est estimée supérieure à celle de ses concurrents pour une personne sur deux : En décembre 2007, la note de satisfaction globale a augmenté à 7,5 sur 10<sup>3</sup> et le taux de recommandation des clients est passé de 84% à 89%.

Le site internet de Boursorama est particulièrement apprécié par les clients qui lui donnent une note de 7,8 sur 10. Boursorama obtient aussi un taux de satisfaction globale de ses clients de 92.3%<sup>4</sup>.

La qualité du passage d'ordre reste un élément de satisfaction majeur pour les clients de Boursorama (taux de satisfaction de 93.6%<sup>4</sup>).

- **Un accueil téléphonique efficace**

Pour l'année 2007, le taux des appels traités s'élève à 84,58% pour les services clientèle et bourse et à 88,79% pour le service commercial.

- **Une gestion des réclamations certifiée**

Le taux moyen de réclamations par compte est de 1,2% pour l'année 2007 et la gestion des réclamations respecte nos engagements certifiés.

- **Des délais d'ouverture de compte respectés**

Malgré le fort pic d'ouvertures enregistré suite à la nouvelle offre bancaire, 100% des comptes sont ouverts en moins de 3 jours<sup>3</sup>.

### 3.3. LES FACTEURS DE RISQUE

Les principaux risques engendrés par les activités bancaires de Boursorama sont les suivants :

- **le risque de Crédit** : risque de perte dû à l'incapacité des clients de faire face à leurs obligations financières ;
- **le risque Opérationnel** : risque de perte résultant de l'inadaptation ou de la défaillance de procédures, personnes, systèmes internes ou d'événements extérieurs ;
- **le risque de Marché** : risque de perte dû aux changements dans les prix et taux de marché, les corrélations entre eux et leurs niveaux de volatilité ;
- **les risques Structurels** : risques de pertes liés à la structure du bilan de Boursorama. On distingue donc :
  - Le risque de liquidité : risque de perte lié à l'impossibilité de refinancer le bilan de la banque à des taux raisonnables pour les échéances appropriées ;
  - Le risque de taux : risque de perte lié à l'évolution des taux de marché qui entraîne la baisse de la marge d'intérêts ;
  - Le risque de change : risque de perte lié à la variation des taux de change entre les monnaies dans lesquelles s'effectue l'activité.

Le dispositif de maîtrise des risques de Boursorama respecte une stricte indépendance de la filière risque par rapport aux hiérarchies opérationnelles ainsi qu'une approche homogène et un suivi consolidé des risques à l'échelle du Groupe. La Direction des risques du groupe est rattachée directement au Président Directeur Général de Boursorama. Chaque pays possède également son propre service des risques. Les effectifs des Risques du Groupe Boursorama rassemblent au total 28 ETP (20 ETP Risques Opérationnels et 8 ETP Risques de Crédit).

---

<sup>1</sup> Opinion Way

<sup>2</sup> Source : Etude quantitative réalisée par l'institut OpinionWay auprès de 677 clients Boursorama Banque, interrogés par email. L'échantillon interrogé est représentatif de l'ensemble des clients (détenteurs d'un email).

<sup>3</sup> Source : Revue d'efficacité trimestrielle

<sup>4</sup> Enquête qualité annuelle 2007

### 3.3.1. Risques de crédit

#### 3.3.1.1. L'approbation des risques

Depuis l'acquisition de la CaixaBank France, les risques de crédit auxquels est exposée Boursorama sont les risques liés aux prêts immobiliers et, dans une moindre mesure, pour la partie produits financiers, aux interventions de ses clients au Service à Règlement Différé en France, sur un compte de marge en Espagne et en Allemagne ou bien encore, lors des opérations sur produits dérivés sur les marchés organisés (Monep, Meff, Eurex et Xetra).

Les procédures de décisions de prêts ou d'engagements, sont organisées par voie de délégations. Elles sont clairement formalisées et adaptées aux caractéristiques de l'entreprise, en particulier à notre orientation vers la clientèle de particuliers.

- **Les prêts et engagements.**

Cette activité ne concerne que notre implantation en France. L'approbation d'une exposition de crédit se fonde sur une bonne connaissance du client concerné, de la stratégie des risques du Groupe, de l'objet, la nature et la structure de l'opération et des capacités de remboursement. La prise d'engagement est organisée sur la base de trois grands principes :

- la nécessité d'une autorisation préalable pour toute opération générant un risque de contrepartie, qu'il s'agisse d'un découvert autorisé ou d'un prêt personnel ou immobilier ;
- la centralisation sur la Direction des Crédits des demandes d'autorisation avec la délégation de l'analyse et de l'approbation des dossiers au niveau de compétence le plus adapté en fonction du niveau de risque ;
- l'indépendance des services d'analyse.

La Direction Générale définit les procédures d'octroi de crédits et les limites attribuées en matière de délégation. Leur périodicité de révision est au minimum annuelle.

Conformément à notre activité orientée vers la clientèle de particuliers, nos risques de crédits sont divisés, la plupart de nos encours est garantie par des sûretés réelles (caution mutuelle, affectations hypothécaires et nantissements de produits de placements).

Nos encours de crédits sont classés automatiquement en créances saines ou douteuses selon les critères BAFI. La comptabilisation des provisions est automatique.

- **Le Service à Règlement Différé.**

L'effet de levier maximum donné par le Service à Règlement Différé est réglementé par les articles 516-2 à 516-13 de l'Autorité des Marchés Financiers et la Décision 2000-04 relative à la couverture des ordres avec service de règlement et de livraison différés. Boursorama a décidé d'exclure certains actifs ou de réduire leur effet de levier. Chaque client se voit ainsi affecté d'une capacité théorique d'engagement sur le Service à Règlement Différé, recalculée après chaque ordre transmis, même non exécuté.

- **Le Marché des Dérivés.**

Le marché des produits dérivés est disponible dans les implantations française, allemande et espagnole.

En France et en Allemagne, le système d'analyse des risques sur produits dérivés s'appuie sur l'outil GMI de Newedge, un des premiers intervenants mondiaux sur produits dérivés. Il permet de calculer le dépôt de garantie nécessaire pour couvrir la perte maximale calculée parmi 16 scénarii de choc sur les marchés. L'amplitude des chocs sur les sous-jacents est régulièrement actualisée en fonction de l'évolution des marchés ; celle des chocs de volatilité correspond à des usages de marché. Ces paramètres sont ensuite rapprochés des minima imposés par les autorités de marché en prenant notamment en compte le coefficient multiplicateur. Le système d'analyse des risques sur produits dérivés en vigueur dans notre entité espagnole est GRIFFO, une application de la société MANNES.

Afin de limiter les risques sur ces produits, Boursorama applique un coefficient multiplicateur à cet appel de marge. Ce coefficient multiplicateur varie de 110% à 150% en fonction des clients et des produits.

- **Les comptes de marge.**

Les comptes de marge sont proposés par nos succursales allemande et espagnole. Ces comptes permettent de bénéficier d'un effet de levier pour acheter ou vendre des titres. Le montant du découvert autorisé est fonction des clients et des titres détenus en portefeuille. Les titres qui donnent de la couverture sont validés lors des comités des risques ; les critères de sélection des valeurs sont l'appartenance à un indice de référence, leur faible volatilité et leur grande liquidité.

Chaque client se voit ainsi affecté d'une capacité théorique d'engagement sur les comptes de marge, recalculée après chaque ordre transmis, même non exécuté.

- **Fimatex :**

Le marché allemand (Eurex) fixe un taux de couverture par valeur éligible au Margin Trading qui va de 10% à 25% selon les valeurs en fonction du couple volatilité/liquidité. Fimatex applique une majoration prudentielle de 140% sur les taux de couverture du marché allemand qui s'étalent de 14% à 35%.

Une limite est fixée pour chaque client, en fonction de son profil et de ses avoirs : de 0 à 150 KEur, la décision est locale ; au delà de 150 KEur, la Direction des Risques Groupe doit donner son accord.

- **Selftrade Spain :**

Le taux de couverture utilisé est de 20% pour la valeur des actifs en portefeuille pour les titres éligibles au Margin Trading<sup>1</sup>.

Le ratio de concentration maximum sur une valeur est fixé à 80%, applicable dès le 1<sup>er</sup> euro.

Une limite est fixée pour chaque client, en fonction de son profil et de ses avoirs : de 0 à 150 KEur, la décision est locale ; de 150 à 350 KEur, la Direction des Risques Groupe doit donner son accord ; au-delà de 350 KEur, des collatéraux supplémentaires sont requis.

- **Selftrade UK :**

Notre filiale au Royaume-Uni ne propose aucun produit avec effet de levier.

### 3.3.1.2. Le suivi et le contrôle des risques

Chaque entité du Groupe dispose d'un système de contrôle, la centrale des risques, qui a pour but de maîtriser le risque de crédit sur ses clients.

Pour les comptes à vue en France, ce système vérifie systématiquement que les clients détiennent des liquidités suffisantes lors des demandes de débit sur les comptes. Pour les comptes sur instruments financiers, ce système vérifie systématiquement que les clients détiennent des liquidités suffisantes en portefeuille et pour respecter les contraintes réglementaires de couverture et de position.

En plus du contrôle effectué par notre Centrale des risques, les clients présentant un solde débiteur au-delà du découvert autorisé, une échéance impayée ou une insuffisance de couverture sont suivis par le service des Risques, qui analyse les situations des clients et prend les décisions en fonction de leurs délégations.

Boursorama a construit un système de gestion des risques reposant sur une analyse à trois niveaux :

- Analyse de premier niveau par la centrale des risques (avant d'autoriser tout nouvel ordre ou opération de débit). Toutes les opérations des clients font l'objet d'un calcul de risque avant d'être transmises. Cette analyse est réalisée à partir de paramètres renseignés par Boursorama, de leur solde espèces, de la position titres et produits dérivés du client, ainsi que des opérations exécutées dans la journée et celles en cours pour les comptes d'instruments financiers.
- Analyse de deuxième niveau par le service Risques. Quotidiennement, le risque porté sur chaque compte est recalculé après mise à jour des données nécessaires par les systèmes de Back-Office. Les clients présentant un solde débiteur au delà du découvert autorisé, une échéance impayée ou une insuffisance de couverture, sont suivis par le service Risques, qui analyse les situations des clients, les avertit, rejette éventuellement les opérations en instance d'imputation ou déboucle leurs positions titres en cas de persistance de la situation et génère les opérations de recouvrement le cas échéant.
- Analyse de troisième niveau lors de comités Risques mensuels. Un comité risque mensuel se tient dans chaque pays en présence du Directeur des Risques du Groupe et un compte rendu de ce comité est diffusé au management.

### 3.3.1.3. Politique de provisionnement

L'évaluation des risques est réalisée mensuellement, en particulier les dossiers douteux non contentieux font l'objet d'une révision dossier par dossier qui aboutit soit :

- à une régularisation à brève échéance (accord de règlement avec le client, prise en charge par une compagnie d'assurance, vente en cours du bien objet du financement ...)
- au transfert en gestion contentieuse, à l'occasion du comité hebdomadaire entre la Direction des Crédits et la Direction Juridique.

Une présentation des dossiers transférés au Contentieux les plus significatifs est réalisée à l'occasion du comité des risques mensuel.

A partir de l'entrée en douteux, le provisionnement des intérêts, des frais et accessoires est automatique à hauteur de 100% pour tous les crédits (comptes débiteurs et prêts). Pour tous les prêts bénéficiant d'une garantie, le provisionnement en capital est effectué en fonction de la valeur de la garantie enregistrée dans notre système d'information. Le provisionnement en capital des prêts personnels et des comptes débiteurs sans garantie est également automatisé.

---

<sup>1</sup> tels que définis par la procédure interne

### 3.3.1.4. Analyse du portefeuille de crédit

Au 31 décembre 2007, la répartition de nos encours de crédits est la suivante :

	Montant en MEur
<b><u>France</u></b>	
Total opérations avec la clientèle	1 549,9
Dont :	
- Encours bruts de crédits	1 520,3
- Echéances en attente	3,9
- Intérêts courus non échus	6,5
- Comptes trading débiteurs	16,5
- Comptes trading douteux	2,6
Opérations spécifiques	307,0
Dont :	
Opération de financement d'un méthanier <sup>1</sup>	159,6
Opération de financement de porte-conteneurs <sup>2</sup>	147,4
<b><u>Espagne</u></b>	
Comptes sur marge	28,4
Comptes débiteurs	0,4
<b><u>Allemagne</u></b>	
Comptes débiteurs	1,3

Les opérations spécifiques de financement d'un méthanier et de 4 porte-conteneurs ont été réalisées en 2004 et 2005 pour des clients de « La Caixa » dont nous avons acquis la filiale française le 16 mai 2006.

Conformément à notre activité orientée vers la clientèle de particuliers, nos risques de crédits sont divisés. L'encours moyen net d'un dossier de crédit est faible hors opérations spécifiques (76 KEur au 31 décembre 2007 contre 78 KEur au 31 décembre 2006).

- **La répartition des encours bruts de crédits et encours bruts de crédits contentieux par catégorie d'emprunteurs, par objet et par nature de crédit au 31 décembre 2007 :**

Répartition par emprunteurs	encours bruts de crédits	encours bruts de crédits contentieux
Personnes physiques (salariés, retraités, chefs d'entreprises, professions libérales, artisans, entrepreneurs individuels, ...)	70%	60%
SCI	18%	19%
Personnes morales, hors SCI	10%	21%

Répartition par objet de financements	encours bruts de crédits	encours bruts de crédits contentieux
Résidence principale	23%	30%
Résidence secondaire	4%	4%
Résidence locative	51%	15%
Rachat de créance	5%	2%
Travaux	3%	6%
Murs ou locaux commerciaux	3%	5%
Autres (usage mixte, acquisition de parts,...)	11%	38%

<sup>1</sup> L'opération de financement du navire marchand le méthanier, est garantie par des dépôts à terme nantis ouverts en nos livres à hauteur de 100%.

<sup>2</sup> Les financements concernant les navires porte-conteneurs sont contre-garantis au moins à hauteur de 100% par des dépôts nantis ouverts dans les livres de Boursorama.

Répartition par nature de crédits	encours bruts de crédits	encours bruts de crédits contentieux
Crédits à long terme conformément à l'objet de nos financements	94%	86%
<i>Taux variable et révisable</i>	55%	47%
<i>Taux fixe</i>	39%	37%
Crédits à court terme	5%	14%

- Par ailleurs, la répartition du nombre de dossiers par ancienneté au moment du transfert en contentieux est la suivante :

< 3 ans	Entre 3 et 10 ans	> 10 ans
38%	51%	11%

- La répartition par garanties :

Compte tenu de notre orientation vers les financements immobiliers, nos encours sont garantis par des sûretés réelles (CNP Caution, affectation hypothécaire et nantissement de placements). Au 31 décembre 2007, la répartition de nos encours bruts était la suivante (hors opération spécifique) :

En MEur	Encours bruts de crédits	%
Garanties Hypothécaires	1 199	63%
CNP Caution	45	2%
Nantissement de produits de placement	74	4%
Autres Garanties	423	22%
Sans Garanties	148	8%
<b>Encours Brut Total</b>	<b>1 889</b>	<b>100%</b>

### 3.3.2. RISQUES DE MARCHE

Boursorama est faiblement exposée au risque de marché : le portefeuille de titres disponibles à la vente et de trading s'élève à 9,9 MEur au 31 décembre 2007, dont 2,9 MEur de titres de la Bourse de Madrid (titres disponibles à la vente) et 5,9 MEur de titres prêtés et empruntés dont la variation de juste valeur à l'actif est couverte par celle des dettes sur titres empruntés au passif. Ces placements sont effectués sous contrôle de la direction financière de Boursorama.

### 3.3.3. RISQUES STRUCTURELS (TAUX, LIQUIDITE, CHANGE)

- Suivi des risques structurels :

Les risques structurels sont suivis par le Comité de gestion de bilan. Ce Comité rassemble la Direction générale, le directeur France, le directeur des fonctions support, le directeur financier et le responsable de la gestion de bilan. Ses missions sont les suivantes :

- Définition des principes de gestion des risques structurels ;
- Examen des reportings de liquidité et de taux ;
- Décision de mise en place de couverture des risques structurels si besoin ;
- Validation des conventions d'écoulement des produits non échancés contractuellement (dépôts à vue principalement) ;
- Suivi des ratios réglementaires (principalement ratio de liquidité).

Les états de suivi des risques structurels (risques de taux et liquidité) sont revus par la direction financière du Groupe Société Générale sur base trimestrielle.

- **Gestion des risques structurels de taux de change**

- **Risque structurel de taux**

Le risque structurel de taux provient principalement des positions nettes (excédents ou déficits) d'encours à taux fixe sur les échéances à venir.

La gestion du risque structurel de taux est encadrée par la mesure de la sensibilité. La sensibilité est définie comme la variation, pour une augmentation parallèle des taux de 1%, de la valeur actuelle nette financière des positions résiduelles à taux fixe (excédents ou déficits) futures (sur plus de 20 ans) issues de l'ensemble de ses actifs et passifs. La sensibilité encadrée ne correspond donc pas à la variation de la marge d'intérêt annuelle. La limite fixée pour Boursorama par le Comité de Gestion de bilan est de 5 MEur.

**Mesure et suivi :**

Les analyses du risque structurel de taux reposent sur l'évaluation des positions à taux fixe sur les échéances à venir. Ces positions proviennent des opérations rémunérées ou facturées à taux fixe et de leur échéancement.

Les actifs et passifs sont analysés indépendamment sans affectation a priori des ressources aux emplois. Les échéancements des encours sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations et des résultats de la modélisation des comportements historiques de la clientèle (dépôts à vue), complétés d'hypothèses à caractère partiellement conventionnel sur certains agrégats (fonds propres, immobilisations).

La détermination des positions à taux fixe permet de calculer la sensibilité (telle que définie ci-dessus) de la position à la variation des taux. Le stress test utilisé est, à ce jour, une variation instantanée parallèle de la courbe des taux de +1%.

Au 31 décembre 2007, la sensibilité du groupe s'établit à -1,3 MEur et reste inférieure à sa limite de 5 MEur.

Le tableau ci dessous consolide les risques de Boursorama au 31/12/2007 :

<b>MEur</b>	<b>JJ à 1 an</b>	<b>1 an à 5 ans</b>	<b>Au delà</b>
Passifs financiers	1 485	575	85
Actifs financiers	-1 413	-545	-148
Position nette avant gestion	72	30	-63
Hors bilan	-42	0	0
Position nette après gestion	30	30	-63

**Couverture du risque de taux :**

Afin de couvrir le risque de taux, Boursorama a mis en place les opérations suivantes :

- Swaps de taux. Ces opérations sont destinées à réduire la position nette de taux fixe. Elles sont comptabilisées en instruments de couverture de juste valeur ;
- Caps de taux. Ces opérations sont destinées à couvrir la position optionnelle créée par le portefeuille de prêts capés. Elles sont pour partie comptabilisées en instruments de couverture de juste valeur et pour partie comptabilisées en trading.

- **Risque structurel de change**

Le risque structurel de change est dû pour l'essentiel :

- aux titres de participations en livres sterling financés par achat de devises ;
- aux réserves dans les implantations étrangères (Talos).

Pour financer ses investissements à long terme en devises, Boursorama achète des devises fortes (GBP) afin de créer des positions de change structurelles dont les revalorisations seront comptabilisées au travers des écarts de conversion qui figurent dans la situation nette.

Le tableau suivant présente les positions en devises contre-valorisées en EUR

Actifs	passifs	Position nette avant gestion	Positions hors bilan	Position nette après gestion
-68	16	-52	0	-52

### ➤ Risque structurel de liquidité

Le risque structurel de liquidité est causé par les positions résiduelles de liquidité sur les 20 prochaines années. La position résiduelle de liquidité est construite comme le net des échéanciers des emplois (actifs) et ressources (passifs). Les échéanciers sont établis en tenant compte des caractéristiques contractuelles et d'hypothèses comportementales (dépôts à vue et remboursements anticipés de crédits).

La position résiduelle de liquidité présente au 31 décembre 2007 un excédent d'emplois par rapport aux ressources.

Pour réduire le risque de liquidité créé par cet excédent et satisfaire aux obligations réglementaires, Boursorama a mis en place ou renouvelé les opérations suivantes :

- Ligne de crédit de maturité supérieure à 5 ans. Cette ligne garantit la possibilité de disposer de ressources de maturité supérieure à 5 ans à tout moment ;
- Emprunts de refinancement à taux variable de maturité supérieure à 5 ans. Cet emprunt indexé sur les taux Euribor procure des ressources de maturité longue sans déformer la position de taux ;
- Emprunts overnight destinés à combler l'éventuel déficit de liquidité spot ;
- La trésorerie des différentes entités du Groupe est progressivement centralisée à Boulogne Billancourt.

Ces opérations de trésorerie sont réalisées avec la Société Générale ou La Caixa. Les contrats avec la Société Générale prévoient une clause de remboursement par anticipation en cas de perte de contrôle de Boursorama par la Société Générale.

Ces opérations ont eu pour effet de maintenir systématiquement les ratios réglementaires au delà des minima requis et de limiter les positions résiduelles de liquidité.

### 3.3.4. Risques opérationnels

Le risque opérationnel se définit comme le risque de perte résultant de l'inadaptation ou de la défaillance de procédures, de personnes ou de systèmes internes ou encore d'événements extérieurs (catastrophe, incendie, agressions, changement de réglementation, etc...). Il inclut le risque lié à la sécurité des systèmes d'information, le risque juridique et réglementaire et le risque environnemental. On lui associe le risque stratégique et le risque d'image. Sa gestion repose sur un dispositif de prévention, de contrôle et de couverture qui intègre des procédures détaillées, une surveillance permanente, des polices d'assurance, auxquelles s'ajoutent des missions de contrôle réalisées par l'audit.

Des correspondants risques opérationnels ont été désignés dans chaque entité de Boursorama qui organisent, à leur niveau, la collecte des informations sur les pertes intervenues et leur remontée vers la Direction des Risques du Groupe.

Boursorama a mis en place dès fin 2003, un processus de collecte et de remontée des pertes opérationnelles au sein de l'ensemble du groupe.

Les pertes opérationnelles d'un montant supérieur à 10 000 Eur sont reportées au Groupe Société Générale (via une Fiche de Perte Opérationnelle) dès qu'elles sont enregistrées en comptabilité. La notion de perte comprend aussi bien les pertes dont le montant est déjà arrêté que les provisions constituées au titre des incidents de risques opérationnels pour lesquels le montant de la perte n'est pas encore connu avec certitude.

Cette base de données permet d'analyser les pertes (par catégorie d'événement, par cause, par activité...) et de suivre leur évolution ainsi que les plans d'actions correctrices proposés.

En plus des montants et causes de ces pertes opérationnelles, les solutions mises en place à court terme et à long terme pour éviter que ces risques se renouvellent sont décrites.



### 3.3.5. Autres risques

#### 3.3.5.1. L'environnement concurrentiel

Au cours de ces dernières années, les banques de réseaux ont développé pour leurs clients leur propre offre de courtage en ligne. Ces acteurs ne présentent pas un risque majeur pour Boursorama, car leurs offres ne donnent pas accès aux mêmes services et prestations - l'accès au SRD (en France), au margin trading (Espagne, Royaume-Uni), aux produits dérivés, à un service clientèle personnalisé - que les courtiers en ligne.

Les particuliers véritablement intéressés à gérer activement leur épargne en ligne, se dirigent naturellement vers des acteurs comme Boursorama.

#### 3.3.5.2. Risque Juridique

- En janvier 2005, CaixaBank France a été assignée par une société, en redressement judiciaire, pour une prétendue perception frauduleuse d'agios et de frais qui ont impacté le montant du redressement fiscal dont cette société venait de faire l'objet. A ce jour, une transaction est en cours de finalisation. Le montant en demande (42 millions d'euros) est couvert intégralement par la garantie de passif donnée par Caixa Holding à Boursorama.

- Lors de la phase de post-acquisition de CaixaBank France, des différends sont apparus entre Boursorama et Hodefi relatifs à certains montants figurants (ou qui auraient dû l'être) au passif de la banque.

Boursorama a dès lors mis en oeuvre la garantie de passif et a réclamé à Hodefi une indemnisation à hauteur du préjudice subi.

Une première réclamation de Boursorama a donné lieu à un paiement de Hodefi d'un montant de 1 366 009 euros.

Les réclamations ultérieures ont fait l'objet d'un accord transactionnel signé entre les parties en date du 28 novembre 2007 aux termes duquel Hodefi a payé à Boursorama un montant de 10 277 060 euros.

- Boursorama certifie n'avoir été partie à aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir des effets significatifs sur sa situation financière.

#### 3.3.5.3. Risque de marques et noms de domaine

Boursorama protège et est titulaire des marques qu'elle exploite (et notamment Boursorama, Boursorama Banque, Fimatex et Selftrade) dans les pays européens où elle opère ou désire opérer.

Par ailleurs, la marque Boursorama est protégée par une marque communautaire couvrant l'Union Européenne.

De surcroît, Boursorama mène une politique défensive de ses marques en adaptant sa stratégie de dépôt de marques au fur et à mesure de l'évolution de son activité, et en s'opposant à l'enregistrement de toute marque qui pourrait porter atteinte à ses droits de marques, et ce grâce à la surveillance en Union Européenne des marques considérées comme les plus importantes.

Concernant les noms de domaine, Boursorama a réservé et renouvelé les noms de domaine sous les extensions géographiques des pays européens concernés (exemples : Boursorama.fr, selftrade.es, fimatex.de...), sous l'extension « .eu » et sous les extensions génériques (.com, .biz, .info, .net, mobi...). Boursorama surveille également en Union Européenne les noms de domaine considérés comme les plus importants.

Le droit français appliqué aux signes distinctifs ainsi que la jurisprudence en France et dans les autres pays européens permettent de se défendre contre la réservation abusive et de mauvaise foi d'un nom de domaine identique ou très similaire à la marque Boursorama, ce qui permet de réduire le risque qu'un tiers puisse utiliser un nom de domaine identique ou très similaire à la marque Boursorama pour des services identiques ou similaires à ceux désignés par cette dernière. Il subsiste un risque de voir des adresses voisines adoptées par des sociétés non concurrentes de Boursorama. Le risque économique est cependant relativement faible, le cas des sociétés concurrentes étant en principe couvert par le droit des marques.

Boursorama détient actuellement un portefeuille de 175 marques enregistrées et environ 400 noms de domaine. Le portefeuille des marques de CaixaBank France a été transféré à Boursorama à l'exception des marques comportant le nom " Caixa" qui restent la propriété de La Caixa.

En tant que propriétaire de ses marques et noms de domaine, Boursorama ne reverse et n'encaisse aucune royalty.

#### 3.3.5.4. Risques industriels et liés à l'environnement

Néant

#### 3.3.5.5. Risques sur engagements hors bilan

Le « hors bilan » constate :

- les ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle ;
- une ligne de refinancement accordée par La Caixa ;
- des engagements donnés et reçus par la succursale espagnole dans le cadre de son activité de « margin trading » :
  - ✓ Engagements reçus : les titres achetés par les clients à l'aide de crédit accordé par Boursorama sont nantis ;
  - ✓ Engagements donnés : il s'agit de la différence entre le montant des prêts accordés aux clients et le montant maximum des prêts auxquels les clients ont droit ;
- des engagements de garantie reçus dans le cadre de nantissement de titres ;
- un engagement de financement reçu de la clientèle, lié à une opération de financement exceptionnel ;
- des engagements de garantie donnés à la clientèle ;
- les engagements SRD.

Dans le présent document de référence, Boursorama n'omet pas l'existence d'un engagement hors-bilan significatif ou qui pourrait le devenir. Boursorama n'est donc pas exposée directement à un risque de liquidité (emprunt) ni de change.

#### 3.3.5.6. Risque de blanchiment

La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme est un enjeu majeur pour les Etablissements financiers. Boursorama a continué à développer la lutte contre le blanchiment autour de quatre piliers :

- La formation : chaque nouveau salarié de Boursorama a bénéficié d'une formation sur la lutte contre le blanchiment des capitaux. L'ensemble du personnel a également reçu un rappel de formation sur ce sujet ;
- La prévention : pour tous les nouveaux clients, nous nous assurons de la présence de l'exhaustivité des documents, ainsi que de leur cohérence, nous permettant de vérifier leur identité et leur domicile ;
- La vigilance : les opérations présentant une certaine typologie sont examinées par le contrôle interne à travers des outils spécifiques de filtrage et de profilage ;
- Des missions régulières de contrôle réalisées sur les opérations effectuées par la clientèle.

En outre, nos bases clients sont filtrées régulièrement avec les listes officielles (ONU, OFAC, GAFI, UE, ...).

#### 3.3.5.7. Le risque lié aux systèmes d'information

En 2003, Boursorama a désigné un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) pour le Groupe, dont les missions principales consistent à :

- élaborer et mettre en place une politique de Sécurité globale pour le groupe Boursorama ;
- définir des méthodologies applicables ;
- diffuser les bonnes pratiques ;
- piloter les dispositifs de continuité d'activité des différentes entités du groupe.

#### ➤ Sécurité Informatique

La sécurité est un élément important du développement du site transactionnel, sous-traité à Atos Origin. Une solution de détection de perte d'intégrité sur les systèmes et les procédures de sécurité, permettent d'avoir un cadre rigoureux de réponse lors de tentatives d'attaques, d'agressions ou d'intrusions logiques venant de l'extérieur. Des tableaux de bord de sécurité sont inclus dans les tableaux de bord mensuels fournis à Boursorama auprès d'Atos Origin.

Par ailleurs, Boursorama dispose de ses propres informations sur la vulnérabilité de ses infrastructures, qu'elles soient hébergées par des prestataires extérieurs ou gérées en interne. Boursorama dispose ainsi d'une vue globale de la sécurité des systèmes.

Des tests d'intrusion sur l'ensemble des systèmes frontaux ("Front Office") sont menés sur demande de Boursorama. Ces mesures régulières et récurrentes permettent à Boursorama d'apprécier les évolutions des dispositifs et les moyens mis en œuvre dans le domaine de la sécurité par chacun de ses partenaires.

### ➤ **Le plan de continuité des affaires**

Cette activité consiste à développer, au niveau de chaque entité du groupe Boursorama, des organisations, des procédures et des moyens destinés à faire face à des sinistres d'origine naturelle, accidentelle ou à des actes volontaires de nuisance, en vue de protéger le personnel, les actifs et activités essentielles et de permettre la poursuite nos prestations de service.

Le Plan de Continuité d'Activité mis en place par Boursorama se décompose en deux grandes parties :

- Le BCP – Business Continuity Plan – plan de secours utilisateurs. Ce plan consiste à mettre en place les procédures pour les collaborateurs ainsi que l'organisation globale à mettre en œuvre en cas de désastre ;
- Le DRS – Disaster Recovery Systems – systèmes de secours des plateformes informatiques. Il s'agit de systèmes informatiques situés dans une autre localisation géographique.

La politique globale mise en œuvre par Boursorama est la suivante : chaque élément critique pour Boursorama doit disposer d'une solution de secours et chaque solution de secours est testée deux fois par an. Par ailleurs, Boursorama s'appuie sur des prestataires externes (faisant ou non partie du Groupe Société Générale). L'ensemble de ces prestataires est soumis aux mêmes règles que Boursorama.

#### **3.3.5.8. Description des plans mondiaux d'assurances**

En tant que filiale de la Société Générale, Boursorama est intégrée aux plans mondiaux d'assurance de la Société Générale.

Les plans mondiaux se divisent en deux parties :

- Le Plan Mondial Centralisé qui couvre les risques suivants :
  - Vol/Dommages aux valeurs/Fraude/Détournement ;
  - Responsabilité Civile Professionnelle ;
  - Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux ;
  - Pertes d'Exploitation.

Les polices d'assurance du Groupe Société Générale sont négociées et souscrites par la Direction des assurances de la Société Générale. La répartition des primes entre les entités du Groupe s'opère en fonction du Produit Net Bancaire et des effectifs. En cas de sinistre, la Direction des assurances de la Société Générale gère les relations avec les courtiers et les assureurs.

- Le Plan Mondial Décentralisé qui couvre les risques suivants :
  - Multirisque ;
  - Responsabilité Civile Chef d'entreprise ;
  - Tous Risques Informatiques ;
  - Bris de Machine (si nécessaire).

Ces assurances doivent être souscrites localement (par pays) par l'intermédiaire du courtier d'assurance de la Société Générale. Une fois ces contrats souscrits localement, la direction des assurances de la Société Générale offre une garantie complémentaire appelée "Umbrella" intervenant en cas de défaillance ou en complément des polices locales jusqu'à 9,15 MEur.

Par ailleurs, Boursorama a également souscrit une assurance au titre de la distribution de produits d'assurance.

Nous avons toutes les assurances requises pour pratiquer une activité bancaire.

### **3.4. STRUCTURE FINANCIERE**

#### **• Structure financière de Boursorama**

Au 31 décembre 2007 les encours pondérés s'élèvent à 1,5 MdEur.

Boursorama a réalisé en 2007 une augmentation de capital de 1,5 MEur à l'occasion des levées de stocks options. Le ratio de solvabilité Tier One au 31 décembre 2007 s'établit à 8,7 %.

L'actif du bilan est consacré à 65% aux crédits à la clientèle (SRD, crédits immobiliers).

#### ***Création et utilisation de fonds propres :***

En 2007 les mouvements concernant les fonds propres ont été les suivants :

- Résultat net 2006 : +28,5 MEur ;
- Produit de l'émission de capital réalisée à l'occasion des levées de stock options : +1,5 MEur ;
- Paiement des intérêts sur emprunts subordonnés émis en 2006 dans le cadre de l'acquisition de CaixaBank France: 3 MEur.

#### **• Principaux investissements**

Allemagne : Le 24 septembre 2007, Boursorama annonce l'acquisition de 77,4 % du capital d'OnVista AG. Le 19 octobre 2007, suite à la prise d'effet de l'acquisition et au rachat d'actions sur le marché, Boursorama détient 80,9% du capital d'OnVista AG. Le 20 décembre 2007, à l'issue de l'OPA, Boursorama détient 82,49% des actions d'OnVista AG.

### **3.5. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES**

Les principes comptables relatifs aux provisions sur risques et litiges sont décrits dans le chapitre 4 (Notes aux comptes consolidés / Principes comptables et méthodes d'évaluation – page 65). Le provisionnement des litiges clients fait l'objet d'une étude au cas par cas par le département Risques. Pour les clients débiteurs, Boursorama provisionne à compter du 31ème jour suivant le fait générateur un montant équivalent à 100% du débit moins 50% de la valeur des titres en portefeuille.

Les autres provisions pour risques et charges sont constituées, pour l'essentiel, par une provision pour risque fiscal en France (2,4 MEur) à la suite de contrôles fiscaux sur les sociétés Selftrade et Boursorama.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la structure financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société.

En France, Boursorama est actuellement en contentieux avec 16 de ses clients. Le risque correspondant est provisionné à hauteur de 1 528 KEur au 31 décembre 2007, comptabilisés en « provision sur risque clientèle ». La provision des encours débiteurs des clients en contentieux, le cas échéant, est comptabilisée parmi les «provisions pour créances douteuses», dont le total s'élève à 10 119 KEur.

En Allemagne, Boursorama est actuellement en contentieux avec 2 de ses clients. Le risque correspondant est provisionné à hauteur de 100 KEur au 31 décembre 2007, comptabilisés en « provision sur risques clientèle ». La provision des encours débiteurs des clients en contentieux est comptabilisée parmi les « provisions pour créances douteuses », dont le total s'élève à 363 KEur.

En Espagne, Boursorama n'est actuellement en contentieux avec aucun client. La provision des encours débiteurs des clients en contentieux est comptabilisée parmi les « provisions pour créances douteuses », dont le total s'élève à 199 KEur.

Au Royaume-Uni, les filiales de Boursorama ne sont actuellement en contentieux avec aucun client. La provision des encours débiteurs des clients en contentieux est comptabilisée parmi les « provisions pour créances douteuses », dont le total s'élève à 28 KEur.

### **3.6. AXES DE DEVELOPPEMENT ET PERSPECTIVES**

L'ambition de Boursorama est de satisfaire les particuliers à la recherche de solutions simples et efficaces pour gérer de façon autonome l'ensemble de leur patrimoine. Boursorama peut capitaliser sur la forte notoriété du site [www.boursorama.com](http://www.boursorama.com) afin de commercialiser sa gamme de produits qui va des produits bancaires traditionnels aux produits d'épargne en ligne.

En 2008, Boursorama veut renforcer la notoriété de Boursorama Banque en France et renforcer sa position d'acteur clé de la banque en ligne. A l'étranger, suite à l'acquisition d'OnVista AG en 2007, et afin de continuer à étendre sa force de frappe européenne, le Groupe n'exclut pas la possibilité de rechercher des opérations de croissance externe selon les opportunités.

### **3.7. MISE EN PLACE DE LA REFORME BÂLE II**

- **Entrée en vigueur de l'accord Bâle II**

L'accord de Bâle de juin 2004 instaure de nouvelles règles modifiant le calcul des exigences minimales en fonds propres, afin de mieux les ajuster aux différents risques bancaires (Pilier I). Il comporte notamment des exigences spécifiques en capital pour la couverture des risques opérationnels. Par ailleurs, Bâle II vise à renforcer le processus de surveillance prudentielle et de contrôle interne (Pilier II), ainsi que la transparence de l'information communiquée au marché (Pilier III).

La Directive européenne, Capital Requirement Directive, adoptée en juin 2006 et transposant le texte du Comité de Bâle, est entrée en vigueur en juin 2007. La transposition en droit français est en cours d'achèvement.

Boursorama s'intègre dans le projet Société Générale pour la mise en place de la réforme Bâle II avec le calendrier suivant :

- Risques Opérationnels : méthode standard en 2008 et méthode avancée (AMA) à partir de janvier 2009 ;
- Risques de Crédit : méthode standard en 2008 et méthode avancée (IRBA) au plus tard en 2014.

- **Organisation du programme d'adaptation du Groupe Boursorama aux principes de Bâle II**

Un programme spécifique a été mis en place au niveau du Groupe Boursorama à partir de janvier 2007, dont le suivi est assuré au niveau de la Direction Générale. Un Comité de Pilotage se réunit trimestriellement à cet effet.

Boursorama s'appuie sur l'analyse Société Générale des textes bâlois et de leur transposition européenne et nationale, ainsi que leur interprétation et traduction sur le plan pratique. En particulier, le Comité de Pilotage s'assure de la mise en conformité des modèles et des systèmes de notation aux nouvelles règles bâloises et de leur déploiement sur le terrain. Le Comité de Pilotage prend en charge la coordination fonctionnelle des adaptations de systèmes et de processus, et vérifie la qualité des tests mis en place pour la production de ratio et des divers reportings.

Le programme regroupe notamment un projet Risques de Crédit et un projet Risques Opérationnels. Chaque projet comprend un ensemble de chantiers et des moyens spécifiques. Une équipe de projet Bâle II a été créée à cet effet.

Enfin, un chantier de conduite du changement a pris en charge la coordination des actions de formation, de communication et d'adaptation des pratiques bancaires aux exigences bâloises.

- **Etat d'avancement des travaux de mise en place de la réforme**

Depuis début 2007, des premières versions du texte de Bâle, des analyses et études d'impacts ont été menées au sein du Groupe Boursorama, afin de mettre en œuvre les chantiers appropriés et amorcer les adaptations spécifiques, notamment au niveau des modèles de notation des contreparties et des transactions, des pratiques bancaires appropriées et des systèmes d'information.

Les spécifications ont été développées au niveau du Groupe Boursorama ainsi qu'au niveau des entités. L'adaptation du système central de données ainsi que l'utilisation d'un calculateur Société Générale ont permis d'effectuer les premiers tests en grandeur réelle (production du ratio et des reportings) et de préparer la production officielle du ratio Bâle II en 2008, en parallèle des données relatives à la réglementation actuelle.

En ce qui concerne les Risques de Crédit, Boursorama peut utiliser la méthode avancée (IRBA) de Société Générale sur un certain nombre de portefeuille (souverains, banques, collectivités locales et grandes entreprises) dès 2008. Pour une partie de la clientèle de détail (prêts immobiliers et découverts autorisés), Boursorama est en train de construire un modèle interne afin de passer en méthode avancée (IRBA), au plus tard en 2014.

### **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Au cours du premier trimestre 2008, Boursorama a annoncé être en négociations avec La Caixa en vue de créer une banque en ligne en Espagne.

## 4. SITUATION FINANCIERE – RESULTATS

### 4.1. CHIFFRES CLES

#### 4.1.1. Bilan d'activité 2007

Le Groupe a connu en 2007 une forte progression de son activité avec un produit d'exploitation en hausse de +21% à 273,9 MEur. La volatilité sur les marchés financiers a été soutenue durant pratiquement tout l'exercice et plus particulièrement à partir de l'été 2007, début de la crise des subprimes. A la suite de l'acquisition de CaixaBank France en 2006, l'organisation de Boursorama Banque était en ordre de marche en 2007 et a permis l'ouverture de 84 800 comptes (dont 14 700 comptes bancaires) tandis que la banque bénéficiait d'une notoriété croissante. La fin de l'année 2007 a été marquée par l'acquisition d'OnVista AG, propriétaire du premier site d'informations financières indépendant en Allemagne. Avec 887 000 visiteurs uniques et 73 millions de page vues (source : Nielsen NetRatings, déc. 2007), le site [www.onvista.de](http://www.onvista.de) bénéficie d'une très forte notoriété.

Grâce à cette acquisition, Boursorama réitère en Allemagne la même démarche stratégique que celle développée en France en 2002 lors de la fusion de Fimatex et du portail [www.boursorama.com](http://www.boursorama.com). Ce rapprochement avait permis au nouveau groupe de non seulement accroître significativement sa part de marché sur le segment du courtage en ligne, mais aussi de démarrer avec succès la distribution de produits d'épargne.

#### • Activité Bourse

Le nombre de transactions bourse progresse de +9% à 6,2 millions d'ordres B2C durant l'exercice 2007.

Le flux de nouveaux comptes « bourse » se maintient à un niveau élevé et s'élève à 48 700 comptes en 2007. Cette performance confirme la pertinence de la politique marketing et commerciale du groupe, en particulier en France.

La commission brute par ordre s'inscrit à 19,5 Eur par transaction en 2007.

Le produit d'exploitation « bourse » s'établit à 114,3 MEur et représente 42% du produit d'exploitation du groupe, contre 53% en 2006.

#### • Activité Banque

L'année 2007 a été marquée par le lancement de la banque en ligne Boursorama Banque ([www.boursorama-banque.com](http://www.boursorama-banque.com)). Boursorama Banque est caractérisée par une organisation efficiente supportée par un call center sophistiqué et 20 agences réparties sur le territoire français. Grâce à une offre de services innovante et agressive donnant au client la possibilité d'effectuer toutes ses opérations courantes sans frais et de bénéficier de la gratuité de leur carte bancaire, Boursorama Banque se positionne comme la banque la moins chère de France (Source : la Tribune – 22 Juin 2007, Le Monde – Janvier 2008).

En 2007, fort de 63 800 comptes bancaires et de 1,9 MdEur d'encours de crédit, les revenus bancaires contribuaient pour 90,8 MEur (dont 82,3 MEur de revenus d'intérêts) et représentait 33% du produit d'exploitation.

#### • Activité Epargne

A fin décembre 2007, l'encours « Epargne » (Assurance Vie, OPCVM et Veritas) du groupe s'élève à près de 4,4 MdEur contre 4,2 MdEur à fin 2006. Cette performance résulte du succès de la politique de collecte du groupe :

- Assurance Vie : 1,5 MdEur d'encours à fin 2007, contre 1,3 MEur un an plus tôt ;
- OPCVM (hors Veritas) : 1,8 MdEur d'encours, contre 1,6 MEur un an plus tôt. Cette croissance s'explique essentiellement par le dynamisme de l'offre Boursorama 0% (43 200 comptes à fin 2007) ;
- Veritas : plus d'1,1 MdEur d'encours à fin 2007.

A fin 2007, le produit d'exploitation « épargne » est en hausse de 17% et s'établit à 33,2 MEur contre 28,4 MEur un an plus tôt.

#### • Activité média

En France, le site [www.boursorama.com](http://www.boursorama.com) a consolidé en 2007 sa position de leader de l'information financière en ligne avec 7,2 millions de visiteurs uniques en décembre 2007 - source : SmartAdServer - déc. 2007 (2,0 millions de VU - source : Nielsen NetRatings déc. 2007).

En 2007, le produit d'exploitation « Média » s'inscrit à 21,2 MEur (incluant 8,3 MEur provenant d'OnVista AG sur le dernier trimestre), soit une progression de 68% par rapport à 2006. Cette activité est réalisée auprès d'une cible d'annonceurs sélectionnés.

L'ensemble des autres revenus du groupe (incluant les commissions d'abonnement) s'élèvent en 2007 à 14,3 MEur.

L'activité du Groupe en 2007 est résumée dans le tableau ci-dessous :

	2006	2007				
	Total	T1	T2	T3	T4	Total
<b>Nombre d'ordres exécutés B2C</b>	<b>5 680 373</b>	<b>1 677 135</b>	<b>1 486 373</b>	<b>1 522 981</b>	<b>1 489 389</b>	<b>6 175 878</b>
France	<b>4 164 662</b>	1 266 559	1 117 539	1 133 008	1 120 600	<b>4 637 706</b>
Allemagne	<b>503 344</b>	114 708	106 240	122 260	103 689	<b>446 897</b>
Espagne	<b>250 713</b>	85 797	63 965	59 923	66 778	<b>276 463</b>
Royaume-Uni	<b>761 654</b>	210 071	198 629	207 790	198 322	<b>814 812</b>
<b>Nombre d'ordres exécutés B2B</b>	<b>929 905</b>	192 613	168 799	129 158	131 573	<b>622 143</b>
<b>Ouvertures de nouveaux comptes</b>						
<b>Groupe</b>	<b>73 905</b>	<b>24 406</b>	<b>21 136</b>	<b>19 634</b>	<b>19 619</b>	<b>84 795</b>
France	<b>33 422</b>	12 996	11 876	11 221	12 915	<b>49 008</b>
<i>dont épargne (Bvie+0%)</i>	<b>17 211</b>	5 692	4 777	3 899	4 142	<b>18 510</b>
<i>dont Banque</i>	<b>2 853</b>	2 937	3 080	3 906	4 813	<b>14 736</b>
Allemagne	<b>3 898</b>	933	879	965	620	<b>3 397</b>
Espagne	<b>3 512</b>	1 126	853	723	886	<b>3 588</b>
Royaume-Uni	<b>33 073</b>	9 351	7 528	6 725	5 198	<b>28 802</b>
<b>Nombre de comptes en direct</b>						
<b>Groupe</b>	<b>531 821</b>	<b>547 846</b>	<b>557 312</b>	<b>566 791</b>	<b>578 777</b>	<b>578 777</b>
France	<b>232 281</b>	241 347	249 119	256 108	264 690	<b>264 690</b>
<i>dont comptes épargne</i>	<b>63 422</b>	68 189	72 491	75 783	79 954	<b>79 954</b>
<i>dont Banque</i>	<b>55 601</b>	57 107	58 577	60 852	63 793	<b>63 793</b>
Allemagne	<b>103 463</b>	101 112	96 609	93 001	91 389	<b>91 389</b>
Espagne	<b>19 911</b>	20 743	21 200	21 921	22 618	<b>22 618</b>
Royaume-Uni	<b>176 166</b>	184 644	190 384	195 761	200 080	<b>200 080</b>
<b>Encours (KEur)</b>						
Comptes titres et PEA	<b>5 795 507</b>	6 251 346	6 463 522	6 374 491	6 193 979	<b>6 193 979</b>
OPCVM	<b>1 640 284</b>	1 756 870	1 880 960	1 879 916	1 808 788	<b>1 808 788</b>
OPCVM Veritas	<b>1 248 334</b>	1 196 682	1 234 666	1 177 879	1 130 123	<b>1 130 123</b>
Assurance Vie	<b>1 262 793</b>	1 356 867	1 443 635	1 484 713	1 508 026	<b>1 508 026</b>
Dépôts cash	<b>2 219 159</b>	2 235 775	2 396 904	2 421 426	2 511 102	<b>2 511 102</b>
<i>dont Compte sur Livret</i>	<b>76 130</b>	69 385	91 327	169 080	233 014	<b>233 014</b>
<b>Total Groupe</b>	<b>12 166 076</b>	<b>12 797 541</b>	13 419 688	13 338 424	13 152 017	<b>13 152 017</b>

#### 4.1.2. Synthèse des résultats 2007

##### Comptes de résultat 2007 consolidés en normes IFRS (version agrégée)

<i>(en MEur)</i>	2007				
	Groupe	France	Allemagne	R.U.	Espagne
<b>Produit d'exploitation</b>	<b>273,9</b>	<b>190,5</b>	<b>34,7</b>	<b>34,6</b>	<b>14,1</b>
Frais de traitement des ordres	-44,3	-31,5	-3,1	-8,3	-1,4
Autres charges d'exploitation bancaire	-11,0	-3,9	-7,2	0,0	0,1
Produit net bancaire	218,6	155,1	24,4	26,3	12,7
<i>Frais généraux (hors mkg)</i>	<i>-127,8</i>	<i>-85,3</i>	<i>-21,2</i>	<i>-15,9</i>	<i>-5,4</i>
<i>Charges de marketing</i>	<i>-17,8</i>	<i>-10,6</i>	<i>-1,7</i>	<i>-3,2</i>	<i>-2,2</i>
<i>Amortissements</i>	<i>-4,7</i>	<i>-3,5</i>	<i>-0,8</i>	<i>-0,2</i>	<i>-0,2</i>
Total Charges d'exploitation	-150,3	-99,4	-23,7	-19,3	-7,9
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>68,2</b>	<b>55,7</b>	<b>0,7</b>	<b>7,0</b>	<b>4,8</b>
Coût du risque	-0,7	-0,4	-0,1	-0,1	0,0
Gain et pertes sur actifs immobilisés	-0,4	-0,4	0,0	0,0	0,0
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>67,1</b>	<b>55,0</b>	<b>0,5</b>	<b>6,8</b>	<b>4,8</b>
Impôt	-18,9	-19,1	-0,7	0,0	1,0
<b>Résultat net</b>	<b>48,3</b>	<b>35,8</b>	<b>-0,2</b>	<b>6,8</b>	<b>5,8</b>
Résultat net part du Groupe	48,0	35,8	-0,4	6,8	5,8

En 2007, le résultat brut d'exploitation s'élève à 68,2 MEur, en hausse de +56% sur un an.

L'intégration de CaixaBank France a tenu toutes ses promesses et a permis au groupe d'améliorer de plus de 6 points son coefficient d'exploitation ; celui-ci s'établit sur l'année à 68,8% contre 75,3% un an plus tôt.

Le résultat net du Groupe s'inscrit à 48,3 MEur contre 28,5 MEur en 2006.



## **4.2. COMPTES AU 31 DECEMBRE 2007**

### **4.2.1. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2007**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Boursorama relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

#### Estimations comptables

- Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe, votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu et testé les processus mis en place par la Direction pour identifier et évaluer les risques de non-recouvrement et leur couverture par des dépréciations.
- Dans le cadre de l'arrêté des comptes, votre société procède, selon les modalités décrites dans la note 1 de l'annexe, à des estimations comptables significatives portant notamment sur l'évaluation des marques, des écarts d'acquisition, des impôts différés, ainsi que des engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi. Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans les notes annexes.

Nous avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. VERIFICATION SPECIFIQUE**

Nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, conformément aux normes professionnelles applicables en France. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 11 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit

DELOITTE & ASSOCIES

Bernard HELLER

José-Luis GARCIA Jean-Marc MICKELER

#### 4.2.2. Etats financiers au 31 décembre 2007

#### BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2007

ACTIF		IFRS		
<i>(En KEur)</i>		31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Caisse, Banques centrales	Note 3	5 539	7 267	2 418
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Note 4	6 519	7 408	4 046
Instruments dérivés de couverture	Note 5	2 263	2 451	-
Actifs financiers disponibles à la vente	Note 6	3 421	5 343	4 193
Actifs non courants destinés à être cédés				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	Note 7	405 832	306 851	479 992
Prêts et créances sur la clientèle	Note 8	1 878 093	2 142 744	43 465
Opérations de location financement et assimilées		5 206	5 528	-
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		-	-	-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance				
Actifs d'impôts	Note 9	12 955	21 676	26 738
Autres actifs et comptes de régularisation*	Note 10	249 088	247 369	53 676
Immobilisations corporelles et incorporelles	Note 11	79 732	57 995	49 924
Ecarts d'acquisition	Note 12	236 324	150 802	80 334
<b>Total</b>		<b>2 884 972</b>	<b>2 955 435</b>	<b>744 786</b>

\* montants 2006 retraités par rapport aux états financiers publiés

<b>PASSIF</b>		<b>IFRS</b>		
<i>(En KEur )</i>		<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Banques centrales				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Note 4	5 862	6 862	4 046
Instruments dérivés de couverture	Note 5	3 736	4 317	0
Dettes envers les établissements de crédit	Note 13	192 212	534 970	(0)
Dettes envers la clientèle	Note 14	1 983 877	1 740 167	491 643
Dettes représentées par un titre	Note 15	8	52 487	0
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		418	650	0
Passifs d'impôts	Note 10	16 545	0	0
Autres passifs financiers	Note 16	-	1 345	15 815
Autres passifs	Note 16	103 541	85 233	45 023
Provisions	Note 17	20 588	12 248	7 123
<b>Total dettes</b>		<b>2 326 788</b>	<b>2 438 279</b>	<b>563 651</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>				
Capital souscrit		34 751	34 563	27 435
Instruments de capitaux propres et réserves liées		120 000	120 000	10 119
Réserves consolidées		350 762	331 137	124 633
Résultat de l'exercice		48 046	28 532	18 561
<b>Sous total</b>		<b>553 559</b>	<b>514 233</b>	<b>180 747</b>
Gains ou pertes latents ou différés		(627)	2 923	388
<b>Sous total Capitaux propres part du Groupe</b>		<b>552 933</b>	<b>517 155</b>	<b>181 135</b>
Intérêts minoritaires		5 251	0	0
<b>Total capitaux propres</b>		<b>558 184</b>	<b>517 155</b>	<b>181 135</b>
<b>Total</b>		<b>2 884 972</b>	<b>2 955 435</b>	<b>744 786</b>

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2007

		IFRS		
<i>(En KEur)</i>		2007	2006	2005
Intérêts et produits assimilés	Note 20	135 299	83 837	17 760
Intérêts et charges assimilées	Note 20	(50 568)	(35 273)	(1 221)
Revenus des titres à revenu variable		34	95	3
Rémunération versée sur actions de préférence				
Commissions (produits)	Note 21	155 368	150 988	92 626
Commissions (charges)	Note 21	(54 616)	(47 269)	(29 064)
Résultat net des opérations financières				
- dont gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	Note 22	142	(273)	1 502
- dont gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	Note 23	2 347	1 131	54
Produits des autres activités	Note 24	31 802	25 231	22 055
Charges des autres activités	Note 24	(1 242)	(1 810)	(655)
<b>Produit net bancaire</b>		<b>218 565</b>	<b>176 657</b>	<b>103 060</b>
Frais de personnel	Note 25	(65 261)	(56 396)	(36 653)
Autres frais administratifs		(80 357)	(69 912)	(41 393)
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		(4 727)	(6 677)	(2 635)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>68 219</b>	<b>43 673</b>	<b>22 379</b>
Coût du risque	Note 27	(690)	(796)	(29)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>67 529</b>	<b>42 877</b>	<b>22 349</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs		(380)	268	(10)
Pertes de valeur sur les écarts d'acquisition		0	0	0
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>67 149</b>	<b>43 145</b>	<b>22 339</b>
Impôts sur les bénéfices	Note 28	(18 898)	(14 613)	(3 778)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>48 251</b>	<b>28 532</b>	<b>18 561</b>
Intérêts minoritaires		(205)	0	0
<b>Résultat net part du Groupe</b>		<b>48 046</b>	<b>28 532</b>	<b>18 561</b>
<b>Résultat par action</b>		<b>0,553</b>	<b>0,330</b>	<b>0,271</b>
<b>Résultat dilué par action</b>		<b>0,536</b>	<b>0,315</b>	<b>0,254</b>

**EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES 2007**

	Capitaux propres part du Groupe										Intérêts minoritaires	Capitaux propres part totale
	Capital et réserves liées			Réserves consolidées	Gains/pertes latents ou différés Variation de valeur des instruments financiers				Résultat de l'exercice	Total capitaux propres consolidés		
(En KEur)	Capital souscrit	Instruments de capitaux propres et réserves liées	Elimination des titres auto-détenus	Réserves consolidées	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Réserve de conversion	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture	Impact Impôt	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres consolidés	Intérêts minoritaires	Capitaux propres part totale
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2005</b>	<b>27 435</b>	<b>10 119</b>	<b>0</b>	<b>124 632</b>	<b>286</b>	<b>102</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18 561</b>	<b>181 135</b>		<b>181 135</b>
Augmentation de capital	7 128			193 845						200 973		200 973
Elimination des titres auto-détenus			(6 688)							(6 688)		(6 688)
Emissions d'instruments de capitaux propres		109 881								109 881		109 881
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions				1 945						1 945		1 945
Distribution 2006				(283)						(283)		(283)
<b>Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires</b>	<b>7 128</b>	<b>109 881</b>	<b>(6 688)</b>	<b>195 507</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>305 828</b>		<b>305 828</b>
Variation de valeur des instruments financiers et des immobilisations affectant les capitaux propres					2 603					2 603		2 603
Variation de valeur des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat												

	Capitaux propres part du Groupe										Intérêts minoritaires	Capitaux propres part totale
	Capital et réserves liées			Réserves consolidées	Gains/pertes latents ou différés Variation de valeur des instruments financiers				Résultat de l'exercice	Total capitaux propres consolidés		
	Capital souscrit	Instruments de capitaux propres et réserves liées	Elimination des titres auto-détenus	Réserves consolidées	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Réserve de conversion	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture	Impact Impôt				
(En KEur)												
Variation de valeur des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat												
Affectation du résultat 2005				18 561					(18 561)	0		0
Résultat 2006									28 532	28 532		28 532
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18 561</b>	<b>2 603</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9 971</b>	<b>31 135</b>		<b>31 135</b>
Changement de méthodes comptables										0		0
Honoraires d'acquisition				(874)						(874)		(874)
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence										0		0
Ecart de conversion et autres variations						(69)				(69)		(69)
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(874)</b>	<b>0</b>	<b>(69)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>(943)</b>		<b>(943)</b>
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2006</b>	<b>34 563</b>	<b>120 000</b>	<b>(6 688)</b>	<b>337 826</b>	<b>2 889</b>	<b>33</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>28 532</b>	<b>517 155</b>		<b>517 155</b>
Augmentation de capital	188			1 356						1 544		1 544
Elimination des titres auto-détenus			(9 542)							(9 542)		(9 542)
Emissions d'instruments de capitaux propres										0		0

Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions				2 354					2 354	47	2 401	
Distribution 2007				(3 077)					(3 077)		(3 077)	
<b>Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires</b>	<b>188</b>	<b>0</b>	<b>(9 542)</b>	<b>633</b>					<b>(8 721)</b>	<b>47</b>	<b>(8 674)</b>	
Variation de valeur des instruments financiers et des immobilisations affectant les capitaux propres					(509)			(675)	(1 183)		(1 183)	
Variation de valeur des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat									0		0	
Affectation du résultat 2006				28 532				(28 532)	1		1	
Résultat 2007								<b>48 046</b>	48 046	205	48 251	
<b>Sous-total</b>				<b>28 532</b>	<b>(509)</b>			<b>(675)</b>	<b>46 864</b>	<b>205</b>	<b>47 068</b>	
Changement de méthodes comptables									0		0	
Honoraires d'acquisition									0		0	
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence									0		0	
Ecarts de conversion et autres variations				0		(2 366)			(2 365)		(2 365)	
Réserves hors groupe (1)										5 000	5 000	
<b>Sous-total</b>				<b>0</b>		<b>(2 366)</b>			<b>(2 365)</b>	<b>5 000</b>	<b>2 634</b>	
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2007</b>	<b>34 751</b>	<b>120 000</b>	<b>(16 230)</b>	<b>366 992</b>	<b>2 380</b>	<b>(2 333)</b>		<b>(675)</b>	<b>48 046</b>	<b>552 933</b>	<b>5 251</b>	<b>558 184</b>

Le résultat 2006 a été intégralement affecté au report à nouveau.

(1) minoritaires On Vista

Au 31 décembre 2007, après les levées d'option intervenues sur l'exercice 2007 (470 396 titres), le capital social se compose de 86 878 702 actions d'une valeur nominale de 0,4 Eur.

Les titres auto-détenus regroupent les actions Boursorama acquises en vue :

- d'assurer l'animation du marché par un Prestataire de Services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte déontologie reconnue par l'AMF ;
- de mettre en place ou honorer des programmes d'options d'achats d'action ou de distribution gratuite d'actions aux salariés ou mandataires sociaux de la société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions respectivement des articles L.225-180 et L.225-197-2 du Code de Commerce ;
- de remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

Au 31 décembre 2007, la société détient 1 605 274 titres d'auto-détention, soit 1,85% de son capital.

#### TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(En KEur)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>(79 828)</b>	<b>196 217</b>	<b>326 739</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>535 812</b>	<b>106 625</b>	<b>86 399</b>
Intérêts et commissions perçus	289 790	238 338	106 691
Intérêts et commissions versés	(108 987)	(102 886)	(30 247)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(110 716)	(116 934)	(84 358)
Impôts	(593)	(1 204)	(523)
Autres produits d'exploitation	30 158	38 919	16 928
Gains et pertes de change	(2 981)	385	411
<i>Augm/Diminution des actifs opérationnels</i>			
Opérations sur titres autres que titres disponibles à la vente	-	-	257
Dépôts détenus à des fins réglementaires	948	11 343	(559)
Opérations avec la clientèle	260 817	(223 635)	(16 826)
<i>Augm/Diminution des passifs opérationnels</i>			
Dépôts reçus des clients	177 376	262 299	94 625
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>(371 654)</b>	<b>(487 130)</b>	<b>(227 467)</b>
Acquisitions d'immobilisations	(571)	(8 990)	(6 052)
Acquisition/Cession de titres disponibles à la vente	1 421	3 782	83 527
Produits des cessions de titres disponibles à la vente	2 373	1 344	1 670
Prêts à terme	(97 024)	(64 739)	(243 446)
Emprunts à terme	(189 377)	(292 284)	15 792
Acquisition de filiale	(102 925)	(95 535)	(91 345)
Cession de filiales	4 269		
Entrée de périmètre	10 179	(30 746)	12 387
Dividendes reçus		38	
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>(12 851)</b>	<b>104 463</b>	<b>10 547</b>
Augmentation de capital	1 533	1 151	547
Actions propres	(9 542)	(6 688)	
Dividendes versés	(4 842)		
Instrument de capitaux propres	-	110 000	10 000
Trésorerie à la clôture	<b>71 479</b>	<b>(79 827)</b>	<b>196 217</b>

La trésorerie comprend les éléments suivants :

- caisse ;
- créances et dettes à vue avec les établissements de crédits ;
- comptes et prêts JJ.



#### 4.2.3. Notes annexes aux comptes consolidés

##### **NOTE 1 - Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés**

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, le Groupe Boursorama (« le Groupe ») a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne et applicable à cette date.

Ce référentiel comprend les normes IFRS 1 à 7 et les normes IAS (International Accounting Standards) 1 à 41, ainsi que leurs interprétations telles qu'adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2007.

Le Groupe a également continué à utiliser les dispositions de la norme IAS 39, telle qu'adoptée dans l'Union Européenne, relatives à l'application de la comptabilité de macro-couverture de juste valeur (IAS 39 « carve out »).

##### **NORMES IFRS ET INTERPRETATIONS IFRIC APPLIQUEES PAR LE GROUPE A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2007**

- **IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir »**

Cette norme applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 et adoptée par l'Union européenne le 11 janvier 2006 est consacrée exclusivement à l'information financière et ne change en rien l'évaluation et la comptabilisation des instruments financiers. Elle remplace, en les reprenant, les dispositions des normes IAS 30 « Informations à fournir dans les états financiers des banques et des institutions financières assimilées » et IAS 32 « Instruments financiers : informations à fournir et présentation » relatives aux informations à fournir au titre des instruments financiers et requiert la présentation de nouvelles informations quantitatives et qualitatives notamment sur le risque de crédit. Son application par le Groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2007 n'a donc aucun effet sur son résultat net et ses capitaux propres.

- **Informations sur le capital**

En complément de la norme IFRS 7, l'Union européenne a adopté le 11 janvier 2006 un amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers » applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 qui requiert des informations complémentaires quantitatives et qualitatives sur le capital du Groupe. Cet amendement ne portant que sur l'information financière, son application par le Groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 n'a donc aucun effet sur son résultat net et ses capitaux propres.

*Interprétations émises par l'IFRIC et adoptées par l'Union européenne appliquées par le Groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007*

- **IFRIC 10 « Information financière intermédiaire et dépréciations »**

Cette interprétation, publiée par l'IASB le 20 juillet 2006 et adoptée par l'Union européenne le 1<sup>er</sup> juin 2007, précise que les dispositions des normes IAS 36 « Dépréciation d'actifs » et IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et Evaluation » prévalent sur celles de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » pour les dépréciations relatives d'une part aux écarts d'acquisition et d'autre part aux instruments de capitaux propres classés en actifs financiers disponibles à la vente. Le Groupe n'ayant pas, au cours des exercices précédents, effectué durant des périodes intermédiaires des reprises de dépréciations liées aux écarts d'acquisition ou aux instruments de capitaux propres classés en actifs financiers disponibles à la vente, l'application de cette interprétation n'a pas eu d'incidence sur les états financiers du Groupe.

## RECOURS A DES ESTIMATIONS

Certains montants comptabilisés dans ces comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction notamment lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financiers et lors de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des dépréciations d'actifs et des provisions. Les estimations les plus importantes sont indiquées dans l'annexe. Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.



### **1. Principes de consolidation**

Les comptes consolidés regroupent les comptes de Boursorama et des sociétés françaises et étrangères composant le Groupe Boursorama. Les comptes des filiales étrangères ayant été établis d'après les règles comptables des pays d'origine, les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de les rendre conformes aux principes comptables du Groupe Boursorama.

## METHODES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de Boursorama intégrant les succursales à l'étranger et de toutes les filiales contrôlées par celle-ci. Tous les soldes, profits et transactions significatifs entre les sociétés du Groupe font l'objet d'une élimination.

Les résultats des filiales acquises sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de leur date d'acquisition effective tandis que les résultats des filiales qui ont été vendues au cours de l'exercice sont inclus jusqu'à la date à laquelle le contrôle a cessé d'exister. La méthode de consolidation appliquée est la suivante :

Toutes les filiales sont intégrées selon la méthode de l'intégration globale.

### **Intégration globale**

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive. Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financière et opérationnelle afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- soit du pouvoir de désigner ou de révoquer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale ou de réunir la majorité des droits de vote aux réunions de ces organes ;
- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

## CONVERSION DES COMPTES DES ENTITES ETRANGERES

Lorsqu'il est exprimé en devises, le bilan des sociétés consolidées est converti sur la base des cours de change officiels à la date de clôture. Les postes du compte de résultat sont convertis sur la base du cours de change moyen de la période. La différence de conversion sur le capital, les réserves, le report à nouveau et le résultat qui résulte de l'évolution des cours de change est portée en capitaux propres en gains ou pertes latents ou différés - écart de conversion.

Conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, le Groupe a transféré en réserves consolidées les écarts de conversion relatifs à la conversion des comptes des entités étrangères au 1<sup>er</sup> janvier 2004. De ce fait, en cas de cession ultérieure de ces entités, le résultat de cession ne comprendra que la reprise des écarts de conversion qui auront été générés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004.

## VARIATIONS DE PERIMETRE DE L'EXERCICE

Le 24 septembre 2007, Boursorama annonce l'acquisition de 77,4 % du capital d'On Vista AG. Le 19 octobre 2007, suite à la prise d'effet de l'acquisition et au rachat d'actions sur le marché, Boursorama détient 80,9% du capital d'OnVista AG. Le 20 décembre 2007, à l'issue de l'OPA, Boursorama détient 82,49% des actions d'OnVista AG.

Par souci de simplification, les comptes d'OnVista AG sont intégrés à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007 dans les comptes consolidés de Boursorama.

Le coût d'acquisition des titres acquis s'élève à 114,6 MEur, payés en numéraire. La juste valeur provisoire des actifs et passifs acquis est de 30,4 MEur (dont marque OnVista AG pour 22,2 MEur (15,2 MEur net d'impôt)). Après prise en compte des minoritaires, le goodwill résiduel s'élève à 89,6 MEur.

L'écart d'acquisition sur On Vista est affecté à l'UGT Allemagne.

Au 31 décembre 2007, les contributions d'On Vista au PNB consolidé du groupe et au résultat net part du groupe sont respectivement de 7,4 MEur et 1 MEur.

En avril 2007, Caixa Gestion a été cédée à SGAM pour un montant de 4,9 MEur générant une plus-value de 4,3 MEur (cf note 12).

### **Périmètre au 31 décembre 2007**

Société	Pays	Méthode	Pourcentage d'intérêt		Pourcentage de contrôle	
			31.12.2007	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2006
ADPlay	France	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Euomirabelle	France	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Caixa Gestion	France	Sortie	0%	100%	0%	100%
Caixa Assurances	France	Fusion	fusionné	100%	fusionné	100%
Selftrade Espana	Espagne	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Veritas	Allemagne	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Talos holding	UK	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Selftrade Services	UK	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Selftrade Marketing Services	UK	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
Talos securities	UK	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
ESG	UK	Intégration globale	100%	100%	100%	100%
On Vista AG	Allemagne	Entrée	82,49%	0%	82,49%	0%
Ad2Net GmbH	Allemagne	Entrée	82,49%	0%	82,49%	0%
IFVB Institut GmbH	Allemagne	Entrée	82,49%	0%	82,49%	0%
Ligatus GmbH	Allemagne	Entrée	82,49%	0%	82,49%	0%
Namendo GmbH	Allemagne	Entrée	82,49%	0%	82,49%	0%
OnVista Beteiligungs-Holding GmbH	Allemagne	Entrée	82,49%	0%	82,49%	0%
OnVista Financial Services GmbH	Allemagne	Entrée	82,49%	0%	82,49%	0%
OnVista Media GmbH	Allemagne	Entrée	82,49%	0%	82,49%	0%
Trade & Get GmbH	Allemagne	Entrée	82,49%	0%	82,49%	0%
Toast Media GmbH	Allemagne	Entrée	82,49%	0%	82,49%	0%

## **2. Principes comptables et méthodes d'évaluation**

### **TRAITEMENT DES ACQUISITIONS ET DES ECARTS D'ACQUISITION**

Le Groupe utilise la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprise. Le coût d'acquisition est évalué comme le total des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis, en échange du contrôle de l'entreprise acquise auxquels s'ajoutent tous les coûts directement attribuables à ce regroupement d'entreprises.

En date d'acquisition, les actifs, passifs, éléments de hors-bilan et passifs éventuels identifiables conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » des entités acquises sont évalués individuellement à leur juste valeur quelle que soit leur destination. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments, ainsi que leur correction éventuelle en cas d'informations nouvelles, peuvent intervenir dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

L'écart positif entre le coût d'acquisition de l'entité et la quote-part acquise de l'actif net ainsi réévalué est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Ecart d'acquisition »; en cas d'écart négatif, celui-ci est immédiatement enregistré en résultat.

Les écarts d'acquisition sont maintenus au bilan à leur coût historique libellé dans la devise de référence de la filiale acquise et converti sur la base du cours de change officiel à la date de clôture.

Au-delà d'une période de 12 mois suivant l'acquisition, l'écart d'acquisition ne peut faire l'objet d'un ajustement que dans le cas spécifique de l'activation des reports déficitaires de la société acquise ou d'ajustement du prix d'acquisition. Selon la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », ces écarts d'acquisition font l'objet des tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an. A la date d'acquisition, les écarts d'acquisition sont affectés à une ou plusieurs Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables.

Les dépréciations éventuelles de ces écarts sont déterminées par référence à la valeur recouvrable de la ou des unité(s) génératrice(s) de trésorerie à laquelle (auxquelles) ils sont rattachés.

La valeur recouvrable de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs nets de trésorerie actualisés de la ou des unité(s) génératrice(s) de trésorerie auxquelles elles sont rattachées. Le taux d'actualisation retenu pour des activités semblables à celles menées actuellement par Boursorama est de 8,96% et est déterminé par référence aux taux utilisés par les différents analystes qui suivent la valeur du Groupe Boursorama et aux données de marché. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur irréversible est enregistrée dans le résultat consolidé de la période sur la ligne Perte de valeur sur les écarts d'acquisition.

Compte tenu des activités gérées, Boursorama a retenu une segmentation des UGT selon les implantations géographiques : France, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni.

## **ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES ET ACTIVITES ABANDONNEES**

Un actif immobilisé, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les actifs et passifs concernés sont reclassés dans les rubriques « Actifs non courants destinés à être cédés » et « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés » sans possibilité de compensation.

En cas de moins-values latentes entre la juste valeur nette des coûts de cession des actifs non courants et des groupes d'actifs destinés à être cédés et leur valeur nette comptable, une dépréciation est enregistrée en résultat. Par ailleurs, les actifs non courants destinés à être cédés cessent d'être amortis à compter de leur déclassement.

Une activité est considérée comme abandonnée quand les critères de classification comme actif détenu en vue de la vente ont été satisfaits ou lorsque le Groupe a cédé l'activité. Les activités abandonnées sont présentées sur une seule ligne du compte de résultat des périodes publiées comprenant le résultat net après impôt des activités abandonnées jusqu'à la date de cession et le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités abandonnées. De même, les flux de trésorerie générés par les activités abandonnées sont présentés sur une ligne distincte du tableau des flux de trésorerie des périodes présentées.

## **DETERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur retenue pour évaluer un instrument financier est en premier lieu le prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif. En l'absence de marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation.

Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un secteur d'activité, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Lorsque l'instrument financier est traité sur différents marchés et que le Groupe a un accès immédiat sur ces marchés, la juste valeur de l'instrument financier est représentée par le prix du marché le plus avantageux. Lorsqu'il n'existe pas de cotation pour un instrument financier donné mais que les composantes de cet instrument financier sont cotées, la juste valeur est égale à la somme des prix cotés des différentes composantes de l'instrument financier en intégrant le cours acheteur et vendeur de la position nette compte tenu de son sens.

Lorsque le marché d'un instrument financier n'est pas actif, sa juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation (modèles internes de valorisation). Celles-ci intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes, de justes valeurs d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valorisation d'option, de paramètres de valorisation. Ces valorisations sont ajustées, le cas échéant, pour tenir compte, en fonction des instruments concernés et des risques associés, notamment du cours acheteur ou vendeur de la position nette et de modèles de risques dans le cas des produits complexes.

Si les paramètres de valorisation utilisés sont des données de marché observables, la juste valeur est le prix de marché, et la différence entre le prix de transaction et la valeur issue du modèle interne de valorisation, représentative de la marge commerciale, est comptabilisée immédiatement en résultat. En revanche, si les paramètres de valorisation ne sont pas observables ou si les modèles de valorisation ne sont pas reconnus par le marché, la juste valeur de l'instrument financier au moment de la transaction est réputée être le prix de transaction et la marge commerciale est généralement enregistrée en résultat sur la durée de vie du produit, sauf à maturité ou lors de cessions éventuelles avant terme pour certains produits compte tenu de leur complexité. Dans le cas de produits émis faisant l'objet de rachats significatifs sur un marché secondaire et pour lesquels il existe des cotations, la marge commerciale est enregistrée en résultat conformément à la méthode de

détermination du prix du produit. Lorsque les paramètres de valorisation deviennent observables, la partie de la marge commerciale non encore comptabilisée est enregistrée alors en résultat.

## ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les achats et les ventes d'actifs financiers non-dérivés évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat, d'actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance et d'actifs financiers disponibles à la vente (cf. ci-après) sont comptabilisés au bilan en date de règlement-livraison tandis que les instruments financiers dérivés sont enregistrés en date de négociation. Les variations de juste valeur entre la date de négociation et la date de règlement livraison sont enregistrées en résultat ou en capitaux propres en fonction de leur classification comptable. Les prêts et créances sont enregistrés au bilan en date de décaissement.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur en intégrant les frais d'acquisition (à l'exception des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur en contrepartie du résultat) et sont classés dans une des quatre catégories suivantes.

- **Prêts et créances**

Les prêts et créances qui ne sont pas détenus à des fins de transaction ou qui ne sont pas destinés à la vente dès leur acquisition ou leur octroi sont enregistrés au bilan parmi les *Prêts et créances sur les établissements de crédit* ou les *Prêts et créances sur la clientèle* suivant la nature de la contrepartie. Ils sont évalués après leur comptabilisation initiale au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif et peuvent faire l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation.

- **Actifs et passifs financiers évalués en juste valeur en contrepartie du compte de résultat**

Il s'agit des actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, ils sont évalués à leur juste valeur en date d'arrêté et portés au bilan dans la rubrique *Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat*. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat de la période dans la rubrique *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat*.

- **Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance**

Ce sont les actifs financiers non dérivés, à revenu et maturité fixes, que le Groupe a l'intention et les moyens de détenir jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti et peuvent faire l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation. Le coût amorti intègre les primes et décotes, ainsi que les frais d'acquisition. Ces actifs financiers sont présentés au bilan dans la rubrique *Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance*.

- **Actifs financiers disponibles à la vente**

Ce sont les actifs financiers non-dérivés détenus pour une période indéterminée et que le Groupe peut être amené à céder à tout moment. Par défaut, ce sont les actifs financiers qui ne sont pas classés dans l'une des trois catégories précédentes. Ces actifs financiers sont inscrits au bilan dans la rubrique *Actifs financiers disponibles à la vente*, et réévalués à leur juste valeur en date d'arrêté. Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe sont enregistrés en résultat sur la base du taux d'intérêt effectif en *Intérêts et produits assimilés – Opérations sur instruments financiers* tandis que les variations de juste valeur hors revenus sont présentées sur une ligne spécifique des capitaux propres intitulée *Gains ou pertes latents ou différés*. Ce n'est qu'en cas de cession ou de dépréciation durable de ces actifs financiers que le Groupe constate en résultat ces variations de juste valeur dans la rubrique *Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente*. Les dépréciations affectant les titres de capitaux propres classés en actifs disponibles à la vente ont un caractère irréversible. Les revenus de ces titres sont enregistrés quant à eux au compte de résultat dans la rubrique *Dividendes sur titres à revenu variable*.

## DETTES

Les dettes émises par le Groupe et qui ne sont pas classées comme des passifs financiers évalués en contrepartie du compte de résultat sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nette des frais de transactions. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrées au bilan en *Dettes envers les établissements de crédits*, en *Dettes envers la clientèle* ou en *Dettes représentées par un titre*.

- **Dettes envers les établissements de crédit et Dettes envers la clientèle**

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Ces dettes intègrent les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

- **Dettes représentées par un titre**

Les dettes représentées par un titre sont ventilées par supports : bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, emprunts obligataires et assimilés, à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les *Dettes subordonnées*.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat. Les primes d'émission ou de remboursement des emprunts obligataires sont amorties selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de vie des emprunts concernés. La charge correspondante est inscrite en charges d'intérêts au compte de résultat.

## **INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES ET COMPTABILITE DE COUVERTURE**

Tous les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan parmi les actifs ou passifs financiers. A l'exception des instruments financiers dérivés qualifiés comptablement de couverture de flux de trésorerie (voir ci-après), les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés sont comptabilisées au compte de résultat de la période.

Les instruments financiers dérivés sont classés en deux catégories :

- **Instruments financiers dérivés de transaction**

Les instruments financiers dérivés sont considérés par défaut comme des instruments de transaction, sauf à pouvoir être qualifiés comptablement de couverture. Ils sont inscrits au bilan dans la rubrique « Actif » ou « passifs » financiers à la juste valeur par résultat. Les variations de juste valeur sont portées au compte de résultat dans la rubrique Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.

- **Instruments financiers dérivés de couverture**

Pour qualifier un instrument financier de dérivé de couverture, le Groupe documente la relation de couverture dès sa mise en place. Cette documentation précise l'actif, le passif, ou la transaction future couvert, le risque faisant l'objet de la couverture, le type d'instrument financier dérivé utilisé et la méthode d'évaluation qui sera appliquée pour mesurer l'efficacité de la couverture. L'instrument financier dérivé désigné comme couverture doit être hautement efficace afin de compenser la variation de juste valeur ou des flux de trésorerie découlant du risque couvert; cette efficacité est appréciée à la mise en place de la couverture puis tout au long de sa durée de vie. Les instruments financiers dérivés de couverture sont portés au bilan dans la rubrique Instruments dérivés de couverture.

En fonction de la nature du risque couvert, le Groupe désigne l'instrument financier dérivé comme un instrument de couverture de juste valeur, de flux de trésorerie, ou de risque de change lié à un investissement net à l'étranger.

### Couverture de juste valeur

Dans le cas d'opérations de couverture de juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée des gains ou des pertes attribuables au risque couvert, lesquels sont constatés dans la rubrique Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat du compte de résultat. Dans la mesure où la relation de couverture est hautement efficace, les variations de juste valeur de l'élément couvert sont symétriques aux variations de juste valeur de l'instrument financier dérivé de couverture. S'agissant de dérivés de taux, la partie correspondante au réescompte de l'instrument financier dérivé est portée au compte de résultat dans la rubrique Produits et charges d'intérêts - Dérivés de couverture symétriquement aux produits ou charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert.

S'il s'avère que l'instrument financier dérivé ne respecte plus les critères d'efficacité imposés dans le cadre d'une relation de couverture ou si l'instrument financier dérivé est vendu, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur une base prospective. La valeur au bilan de l'élément d'actif ou de passif ayant fait l'objet de la couverture n'est postérieurement plus ajustée pour refléter les variations de juste valeur, et les ajustements cumulés au titre du traitement de couverture sont amortis sur la durée de vie restant à courir de l'élément antérieurement couvert. La comptabilité de couverture cesse également d'être appliquée si l'élément couvert est vendu avant l'échéance ou remboursé par anticipation.

### Couverture de flux de trésorerie

Dans le cas d'opérations de couverture de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de juste valeur de l'instrument financier dérivé est inscrite dans une ligne spécifique des capitaux propres, tandis que la partie inefficace est constatée au poste *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat du compte de résultat*.

Les montants inscrits au sein des capitaux propres relatifs aux couvertures de flux de trésorerie sont repris dans le poste Produits et charges d'intérêts du compte de résultat au même rythme que les flux de trésorerie couverts. La partie



correspondante au réescompte de l'instrument financier dérivé est inscrite au compte de résultat dans la rubrique *Produits et charges d'intérêts - Dérivés de couverture* symétriquement aux produits ou charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert.

Lorsque l'instrument financier dérivé ne respecte plus les critères d'efficacité imposés dans le cadre d'une relation de couverture ou si l'instrument financier dérivé est liquidé ou vendu, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur une base prospective. Les montants inscrits précédemment dans les capitaux propres sont reclassés au poste *Produits et charges d'intérêts* du compte de résultat au cours des périodes où la marge d'intérêt subit l'incidence de la variabilité des flux de trésorerie découlant de l'élément couvert. Si l'élément couvert est vendu ou remboursé avant l'échéance prévue ou si la transaction future couverte n'est plus hautement probable, les gains et les pertes latents inscrits dans les capitaux propres sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat.

#### Macro-couverture de juste valeur

Les instruments financiers dérivés de taux utilisés dans le cadre de ce type de couverture ont pour objet de couvrir de façon globale le risque structurel de taux de Boursorama. Pour le traitement comptable de ces opérations, le Groupe applique les dispositions prévues par la norme IAS 39 adoptée dans l'Union européenne (IAS 39 « carve-out ») permettant ainsi de faciliter :

- l'éligibilité aux relations de couverture de juste valeur des opérations de macro-couverture réalisées dans le cadre de la gestion actif-passif qui incluent les dépôts à vue de la clientèle dans les positions à taux fixe ainsi couvertes ;
- la réalisation des tests d'efficacité prévus par la norme IAS 39 adoptée dans l'Union européenne.

Le traitement comptable des instruments financiers dérivés qualifiés comptablement de macro-couverture de juste valeur est similaire à celui des instruments financiers dérivés de couverture de juste valeur. Les variations de juste valeur des portefeuilles d'instruments macro-couverts sont quant à elles enregistrées dans une ligne spécifique du bilan intitulée *Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux* par la contrepartie du compte de résultat.

## DEPRECIATION DES ACTIFS FINANCIERS

### • Actifs financiers évalués au coût amorti

Les critères d'appréciation du caractère avéré d'un risque de crédit sur encours individuels sont similaires à ceux retenus par la réglementation comptable française pour considérer un encours comme douteux.

A chaque date de clôture, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un «événement générateur de pertes») et si cet (ou ces) événement(s) générateur(s) de pertes a (ont) une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, qui peut être estimée de façon fiable.

Le Groupe apprécie en premier lieu s'il existe des indications objectives de dépréciation pour des actifs financiers individuellement significatifs, de même que, individuellement ou collectivement, pour des actifs financiers qui ne sont pas individuellement significatifs. Dans le cas où il n'existerait pas d'indication objective de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, le Groupe inclut cet actif financier dans un groupe d'actifs financiers présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur sur des prêts et des créances ou sur des actifs financiers classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, le montant de la provision est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés recouvrables en tenant compte de l'effet des garanties, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier. Le montant de cette dépréciation est comptabilisé en Coût du risque au compte de résultat et la valeur de l'actif financier est réduite par la constitution d'une dépréciation. Les dotations et reprises de dépréciations sont enregistrées en Coût du risque, tandis que la reprise dans le temps des effets de cette actualisation constitue la rémunération comptable des créances dépréciées et est enregistrée en Intérêts et produits assimilés au compte de résultat.

Par ailleurs, l'existence, au sein d'un portefeuille homogène d'un risque de crédit avéré sur un ensemble d'instruments financiers donne lieu à l'enregistrement d'une dépréciation sans attendre que le risque ait individuellement affecté une ou plusieurs créances. Le montant de la dépréciation est déterminé notamment en fonction de données historiques sur les taux de défaut et de pertes constatées par portefeuille homogène ou de scénarii de pertes graves appliqués au portefeuille ou, le cas échéant, par des études ad hoc. Ces éléments sont ajustés pour prendre en compte l'évolution de la situation économique ayant affecté ces portefeuilles.

Dans le cas d'un prêt faisant l'objet d'une restructuration, le Groupe comptabilise en Coût du risque une perte représentant la modification des conditions du prêt lorsque l'actualisation des flux futurs recouvrables estimés au taux d'intérêt effectif d'origine aboutit à un montant inférieur au coût amorti du crédit.

- **Actifs financiers disponibles à la vente**

Dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation durable d'un actif financier disponible à la vente, une dépréciation est constatée en contrepartie du compte de résultat.

Lorsqu'une diminution non durable de la juste valeur d'un actif financier disponible à la vente a été comptabilisée directement dans la ligne spécifique des capitaux propres intitulés *Gains ou pertes latents ou différés* et qu'il existe par la suite une indication objective d'une dépréciation durable de cet actif, le Groupe inscrit en compte de résultat dans la rubrique *Coût du risque* la perte latente cumulée comptabilisée antérieurement en capitaux propres pour les instruments de dette et dans la rubrique *Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente* pour les titres à revenu variable.

Le montant de cette perte cumulée est égal à la différence entre le coût d'acquisition (net de tout remboursement en principal et de tout amortissement) et la juste valeur actuelle, diminuée éventuellement de toute perte de valeur sur cet actif financier préalablement comptabilisée en résultat.

Les pertes de valeur comptabilisées en résultat relatives à un instrument de capitaux propres classé comme disponible à la vente ne sont pas reprises en résultat tant que l'instrument financier n'a pas été cédé. Dès lors qu'un instrument de capitaux propres a été déprécié, toute perte de valeur complémentaire constitue une dépréciation additionnelle. En revanche, pour les instruments de dettes les pertes de valeur font l'objet de reprises par résultat en cas d'appréciation ultérieure de leur valeur.

- **Opérations de location financement et assimilées**

Les opérations de location sont qualifiées d'opérations de location financement lorsqu'elles ont en substance pour effet de transférer au locataire les risques et avantages liés à la propriété du bien loué. A défaut, elles sont qualifiées de location simple.

Les créances de location financement figurent au bilan en *Opérations de location financement et assimilés* et représentent l'investissement net du Groupe dans le contrat de location, égal à la valeur actualisée au taux implicite du contrat des paiements minimaux à recevoir du locataire augmentés de toute valeur résiduelle non garantie.

Les intérêts compris dans les loyers sont enregistrés en *Intérêts et produits assimilés* au compte de résultat de façon à dégager un taux de rentabilité périodique constant sur l'investissement net. En cas de baisse des valeurs résiduelles non garanties retenues pour le calcul de l'investissement brut du bailleur dans le contrat de location financement, une charge est enregistrée afin de corriger le montant des produits financiers déjà constatés.

- **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique d'acquisition ; les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité des biens. Les durées d'amortissement ainsi pratiquées sont les suivantes :

Agencements	5 ou 10 ans
Mobiliers et matériel de bureau	3 ou 5 ans
Matériel informatique	3 ans

Les actifs non corporels qui peuvent être séparés et être vendus, transférés, concédés par licence, loués ou échangés, soit de façon individuelle, soit dans le cadre d'un contrat, avec un actif ou un passif lié, ou qui résultent de droits contractuels ou autres droits légaux, que ces droits soient cessibles ou séparables, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles.

Les immobilisations à durée d'utilité finie font l'objet d'un amortissement linéaire pratiqué sur ladite durée. Les durées d'utilité sont examinées chaque année et un test de dépréciation est réalisé dès qu'il y a un indice de perte de valeur. Les durées d'amortissement des logiciels sont les suivantes :

Logiciels 1 à 3 ans.

Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées pour leur coût diminué du cumul des amortissements éventuels et des pertes de valeur.

La marque Boursorama, valorisée à 31,5 MEur, la marque Selftrade Espagne, valorisée à 6 MEur, et la marque On Vista, valorisée à 22,2 MEur à l'actif du bilan, sont considérées comme des actifs à durée d'utilité indéterminée. La marque Selftrade n'a pas été valorisée en France dans la mesure où le Groupe exerce son activité sous la marque Boursorama Banque. Il en est de même pour la marque Selftrade au Royaume-Uni du fait du projet initial du Groupe de céder la filiale anglaise.

Ces marques font l'objet d'une revue régulière à partir de la méthode de la redevance. Cette méthode consiste à évaluer le montant de la redevance que la société paierait si elle n'était pas propriétaire de la marque. Le taux de redevance retenu est compris entre 15% et 20% du chiffre d'affaires en fonction des caractéristiques propres à chaque marque.

A l'issue de cette revue et en cas de changements défavorables significatifs intervenus, il est procédé à l'enregistrement d'une dépréciation exceptionnelle.



- **Provisions**

Les provisions, autres que celles afférentes à des risques de crédit ou à des avantages du personnel, représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Le montant de la sortie de ressources attendue est alors actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que l'effet de cette actualisation présente un caractère significatif. Les dotations et reprises sur ces provisions sont enregistrées en résultat sur les lignes correspondant à la nature des dépenses futures ainsi couvertes.

- **Engagements de financement**

Si ces engagements de financement ne sont pas considérés comme des instruments financiers dérivés, le Groupe les inscrit initialement à leur juste valeur. Par la suite, ces engagements font l'objet de provisions, si nécessaire, conformément aux principes comptables relatifs aux *Provisions*.

- **Garanties financières données**

Le Groupe inscrit initialement à son bilan les garanties financières données considérées comptablement comme des instruments financiers pour leur juste valeur puis les évalue ultérieurement au montant le plus élevé entre le montant de l'obligation et le montant initialement enregistré diminué le cas échéant de l'amortissement de la commission de garantie. En cas d'indication objective de perte de valeur, les garanties financières données font l'objet d'une provision au passif du bilan.

- **Opérations SRD**

Les engagements au titres des ordres stipulés à Règlement Différé sont présentés dans les notes annexes au titre d'engagement de recevoir et de livrer des espèces d'une part et d'un engagement de recevoir et de livrer des titres d'autre part. L'engagement de livrer les espèces est honoré au jour le jour par Boursorama par le versement à ses négociateurs d'appels de fonds correspondant au règlement au comptant des ordres SRD de ses clients.

## **DISTINCTION ENTRE DETTES ET CAPITAUX PROPRES - ACTIONS PROPRES**

- **Distinction entre dettes et capitaux propres**

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés en totalité ou en partie d'instruments de dettes ou de capitaux propres selon qu'il existe ou non une obligation contractuelle pour l'émetteur de délivrer de la trésorerie aux détenteurs des titres. Dès lors que le remboursement et la rémunération des titres est discrétionnaire par le Groupe, les instruments sont qualifiés d'instruments de capitaux propres.

En août 2005, le Groupe a émis pour un montant de 10 MEur un emprunt subordonné à durée indéterminée. La rémunération de ces titres a été fixée pour une durée de 10 ans à Euribor 12 mois + 0,6% l'an, puis pour les périodes postérieures à 2015 à Euribor 12 mois + 2,10% par an.

En mai 2006, le Groupe a émis pour un montant de 110 MEur un emprunt subordonné à durée indéterminée. La rémunération de ces titres a été fixée pour une durée de 10 ans à Euribor 12 mois + 0,6% l'an, puis pour les périodes postérieures à 2016 à Euribor 12 mois + 2,10% par an.

Le paiement de ces intérêts peut être reporté si Boursorama ne verse pas de dividende sur ses actions.

Ces emprunts subordonnés sont qualifiés d'instruments de capitaux propres.

- **Actions propres**

Les actions Boursorama détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

## **PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS**

Les produits et charges d'intérêt sont comptabilisés dans le compte de résultat pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, le Groupe estime les flux de trésorerie en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier sans tenir compte des pertes sur crédit futures. Ce calcul inclut les commissions

payées ou reçues entre les parties au contrat dès lors qu'elles sont assimilables à des intérêts, les coûts de transaction ainsi que toutes les primes et décotes.

Dès qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers similaires a été déprécié à la suite d'une perte de valeur, les produits d'intérêt ultérieurs sont comptabilisés en résultat en *Intérêts et produits assimilés* sur la base du taux d'intérêt effectif, qui est le taux utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de valeur. Par ailleurs, hormis celles relatives aux avantages du personnel, les provisions inscrites au passif du bilan génèrent comptablement des charges d'intérêt calculées sur la base du taux d'intérêt utilisé afin d'actualiser le montant de la sortie de ressources attendues.

## PRODUITS NETS DE COMMISSIONS SUR PRESTATIONS DE SERVICES

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus, telles certaines commissions sur moyens de paiement, les droits de garde sur titres en dépôt, sont étalées en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles les commissions sur mouvements de fonds, les commissions d'apport reçues, les commissions d'arbitrage, ou les pénalités sur incidents de paiement, sont intégralement enregistrées en résultat quand la prestation est réalisée dans la rubrique *Produits de commissions - Prestation de services et autres*.

## FRAIS DE PERSONNEL

La rubrique *Frais de personnel* comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment le montant de la participation et de l'intéressement des salariés se rattachant à l'exercice, ainsi que les charges de retraites des différents régimes de retraite du Groupe et les charges liées à l'application par le Groupe de la norme IFRS 2 « Paiements en actions et assimilés ».

## AVANTAGES DU PERSONNEL

Les sociétés du Groupe, en France et à l'étranger, peuvent accorder à leurs salariés :

- des avantages postérieurs à l'emploi, tels que les régimes de retraite ou indemnités de fin de carrière ;
- des avantages à long terme, tels que les bonus différés, les médailles du travail ou le compte épargne temps ;
- des indemnités de fin de contrat de travail.

### • Avantages postérieurs à l'emploi

Une provision est enregistrée au passif du bilan en Provisions pour couvrir l'intégralité des engagements de retraite. Elle est évaluée régulièrement par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations de salaires et de taux d'actualisation et d'inflation.

Boursorama ne cotise à aucun fonds d'assurance susceptible de couvrir ces dépenses.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes). Ils sont amortis en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiaires du régime concerné dès lors qu'ils excèdent la plus grande des deux valeurs suivantes (méthode du corridor) :

- 10% de la valeur actualisée de l'engagement au titre des prestations définies ;
- 10% de la juste valeur des actifs à la fin de l'exercice précédent.

En cas de mise en place d'un nouveau régime (ou avenant), le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en *Frais de personnel* au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes.

### • Avantages à long terme

Ce sont les avantages versés aux salariés dans un délai supérieur à douze mois après la clôture de l'exercice pendant lequel ces derniers ont rendu les services correspondants. La méthode d'évaluation est identique à celle utilisée pour les avantages postérieurs à l'emploi, au traitement près des écarts actuariels et des coûts des services passés qui sont comptabilisés immédiatement en résultat.

## PAIEMENT EN ACTIONS AUX SALARIES

Les paiements sur base d'actions donnent lieu à l'enregistrement systématique d'une charge de personnel inscrite dans la rubrique Rémunérations du personnel selon les modalités décrites ci-après.

- **Plans d'options et actions gratuites**

Le Groupe attribue à certains de ses salariés des options d'achat ou de souscription d'actions et des actions gratuites.

Les options et les actions gratuites sont évaluées à leur juste valeur à la date de notification aux salariés sans attendre que les conditions nécessaires à leur attribution définitive soient remplies, ni que les bénéficiaires exercent leurs options.

La méthode retenue pour la valorisation des plans d'options du Groupe est le modèle Black & Scholes. Les actions gratuites sont valorisées en tenant compte de la probabilité de réalisation des conditions de performance.

Pour les paiements en actions dénoués par remise d'instruments de capitaux propres, la juste valeur de ces options, calculée en date de notification est étalée en charges sur la période d'acquisition des droits par contrepartie de la Prime d'émission en capitaux propres. A chaque date d'arrêté, le nombre d'options dont l'exercice est attendu est révisé pour ajuster le coût global du plan initialement déterminé; la charge comptabilisée dans la rubrique *Rémunérations du personnel* depuis l'origine du plan est alors ajustée en conséquence.

Boursorama n'a pas de plans d'options et actions gratuites dont le paiement en actions serait réglé par trésorerie.

## COÛT DU RISQUE

Le contenu de la rubrique *Coût du risque* se limite aux dotations nettes des reprises aux dépréciations pour risques de contrepartie. Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

## IMPOTS SUR LE RESULTAT

- **Impôts courants**

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,33%. S'y ajoute une Contribution Sociale de Solidarité de 3,3% (après application d'un abattement de 0,76 MEur) instaurée en 2000. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, les plus-values à long terme sur les titres de participation sont exonérées sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges de 5%. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5% sont exonérés.

- **Impôts différés**

Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporaire est identifiée entre les valeurs comptables des actifs et passifs figurant au bilan et leurs valeurs fiscales respectives lorsque ces différences ont une incidence sur les paiements futurs d'impôts. Les impôts différés sont calculés sur la base du taux d'impôt voté ou quasi-voté qui devrait être en vigueur au moment où la différence temporaire se retournera. Lors d'un changement de taux d'imposition, l'effet correspondant est enregistré au compte de résultat dans la rubrique *Charge fiscale différée* ou en capitaux propres selon le principe de symétrie. Les actifs d'impôt différé nets ne sont pris en compte que s'il est probable que la société consolidée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

Les taux d'imposition observés au 31 décembre 2007 sont :

France	34,43 %
Allemagne	31,6 %
Espagne	30 %
Royaume-Uni	28 %

Les impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale et ne font pas l'objet d'une actualisation.

### **□ 3. Présentation des états financiers**

#### **UTILISATION DU FORMAT D'ETATS DE SYNTHESE BANCAIRE RECOMMANDE PAR LE CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE**

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format des états de synthèse proposé par la recommandation de l'organisme français de normalisation comptable, le Conseil National de la Comptabilité, n° 2004 R 03 du 27 octobre 2004.

#### **TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE**

A des fins d'élaboration du tableau des flux de trésorerie, la trésorerie et l'équivalent de trésorerie comprennent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

#### **RESULTAT PAR ACTIONS**

Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation le 31 décembre. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est établi en tenant compte des droits aux dividendes des actionnaires privilégiés. Le bénéfice dilué par action reflète la dilution potentielle qui pourrait survenir si des actions ordinaires additionnelles sont présumées avoir été émises en vertu de plans d'options. Cet effet dilutif a été déterminé en application de la méthode du rachat d'actions.

#### **CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation comptable adoptée pour l'exercice 2007.

#### **REGLE DE COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS**

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan lorsque le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Le Groupe inscrit au bilan le montant net des contrats de prise et de mise en pensions livrées sur titres qui respectent les conditions suivantes :

- ils sont conclus avec la même entité juridique ;
- ils présentent la même date d'échéance certaine dès l'origine des opérations ;
- ils sont conclus dans le cadre d'un contrat cadre prévoyant un droit permanent et opposable aux tiers à compenser les sommes dues le même jour ;
- ils se dénouent au travers d'un système de règlement/livraison garantissant la livraison des titres contre la réception des montants d'espèces associés.

Le Groupe inscrit également au bilan le montant net de la juste valeur des options sur indices, négociées sur un marché organisé, ayant comme sous-jacents des actions au sein d'une même entité juridique qui respectent les conditions suivantes :

- le marché sur lequel elles sont traitées oblige un règlement en net ;
- elles sont traitées dans le cadre d'une même stratégie ;
- elles sont négociées sur le même marché organisé ;
- le dénouement des options par livraison physique des actifs sous-jacents n'est pas possible sur ces marchés organisés ;
- elles ont les mêmes caractéristiques (compensation des options d'achat avec des options d'achat d'une part et des options de vente avec des options de vente d'autre part) ;
- elles ont le même sous-jacent, la même devise et la même date d'échéance.

#### **4. Normes comptables ou interprétations que le Groupe appliquera dans le futur**

L'IASB a publié des normes et des interprétations mais qui n'ont pas encore été adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2007. Ces normes et interprétations, n'entreront en vigueur de manière obligatoire qu'à partir de leur adoption par l'Union européenne et ne sont donc pas appliquées par le Groupe

- **Amendement à la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt »** applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 supprimant l'option de comptabilisation en charges des coûts d'emprunt et rendant obligatoire leur capitalisation. Son application par le groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2009 n'aura aucun effet sur son résultat net et ses capitaux propres.
- **IFRS 8 « Segments opérationnels »** applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 modifiant l'information sectorielle tant dans sa définition que dans les informations à présenter. Elle requiert la présentation de nouvelles informations quantitatives et qualitatives et son application par le groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2009 n'aura donc aucun effet sur son résultat net et ses capitaux propres.
- **IFRIC 12 « Accords de concession de services »** applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 précisant le traitement comptable des concessions. Cette interprétation ne concerne pas les activités du Groupe.
- **IFRIC 13 « Programmes de fidélisation clients »** applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008 précisant le traitement comptable des programmes de fidélité. Son application par le groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2009 n'aura pas d'impact significatif sur son résultat net et ses capitaux propres.

#### **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Au cours du premier trimestre 2008, Boursorama a annoncé être en négociations avec La Caixa en vue de créer une banque en ligne en Espagne.

#### **NOTE 2 - Gestion des risques associés aux instruments financiers**

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir », cette note présente les risques associés aux instruments financiers et la manière dont le Groupe les gère.

Ces risques sont les suivants :

- le risque de Crédit : risque de perte dû à l'incapacité des clients de faire face à leurs obligations financières.
- le risque de Marché : risque de perte dû aux changements dans les prix et taux de marché, les corrélations entre eux et leurs niveaux de volatilité.
- le risque de Liquidité : risque de perte lié à l'impossibilité de refinancer le bilan de la banque à des taux raisonnables pour les échéances appropriées.

#### **1. Organisation, procédures et méthodes**

Le dispositif de maîtrise des risques de Boursorama respecte une stricte indépendance de la filière risque par rapport aux hiérarchies opérationnelles ainsi qu'une approche homogène et un suivi consolidé des risques à l'échelle du Groupe. La Direction des risques du groupe est rattachée directement au Président Directeur Général de Boursorama. Chaque pays possède également son propre service des risques.

Les risques structurels de taux et de change sont liés aux activités commerciales.

La gestion des risques structurels de taux, de la liquidité et du change ainsi que le refinancement long terme du Groupe et le pilotage du besoin en capital et la structure des fonds propres sont gérés au sein du département ALM de la Direction Financière .

Une revue systématique des principaux enjeux de gestion des risques de la banque est organisée à l'occasion d'un Comité des risques mensuel réunissant les membres du Comité exécutif et les responsables de la Direction des risques. Ce Comité se prononce sur les principaux enjeux stratégiques : politiques de prise de risque, méthodologies de mesure, moyens matériels et humains, analyses de portefeuille et du coût du risque, limite de marché et limites de concentration crédit, gestion de crise.

Toute activité nouvelle, tout produit inédit ou en cours de développement doit être soumis au Directeur des Risques et de la Conformité pour le Groupe qui a pour mission de s'assurer, qu'avant tout lancement, l'ensemble des risques attachés à cette activité ou à ce produit soient dûment compris, mesurés, approuvés et soumis à des procédures et des contrôles adéquats, reposant sur des systèmes d'information et des chaînes de traitement appropriés.

## □ 2. Les risques de crédit

### **PRINCIPES GENERAUX DE PRISE DE RISQUE**

Depuis l'acquisition de la CaixaBank France, les risques de crédit auxquels est exposé Boursorama sont les risques liés aux prêts immobiliers et, dans une moindre mesure, pour la partie produits financiers, aux interventions de ses clients au Service à Règlement Différé en France, sur un compte de marge en Espagne et en Allemagne ou bien encore, lors des opérations sur produits dérivés sur les marchés organisés (Monep, Meff, Eurex et Xetra).

Les procédures de décisions de prêts ou d'engagements, sont organisées par voie de délégations. Elles sont clairement formalisées et adaptées aux caractéristiques de l'entreprise, en particulier à notre orientation vers la clientèle de particuliers.

#### • **Les prêts et engagements.**

Cette activité ne concerne que notre implantation en France. L'approbation d'une exposition de crédit se fonde sur une bonne connaissance du client concerné, de la stratégie des risques du Groupe, de l'objet, la nature et la structure de l'opération et des capacités de remboursement. La prise d'engagement est organisée sur la base de trois grands principes :

- la nécessité d'une autorisation préalable pour toute opération générant un risque de contrepartie, qu'il s'agisse d'un découvert autorisé ou d'un prêt personnel ou immobilier ;
- la centralisation sur la Direction des Crédits des demandes d'autorisation avec la délégation de l'analyse et de l'approbation des dossiers au niveau de compétence le plus adapté en fonction du niveau de risque ;
- l'indépendance des services d'analyse.

La Direction Générale définit les procédures d'octroi de crédits et les limites attribuées en matière de délégation. Leur périodicité de révision est au minimum annuelle.

Conformément à notre activité orientée vers la clientèle de particuliers, nos risques de crédits sont divisés, la plupart de nos encours est garantie par des sûretés réelles (caution mutuelle, affectations hypothécaires et nantissements de produits de placements).

Nos encours de crédits sont classés automatiquement en créances saines ou douteuses selon les critères BAFI. La comptabilisation des provisions est automatique.

#### • **Le Service à Règlement Différé.**

L'effet de levier maximum donné par le Service à Règlement Différé est réglementé par les articles 516-2 à 516-13 de l'Autorité des Marchés Financiers et la Décision 2000-04 relative à la couverture des ordres avec service de règlement et de livraison différés. Boursorama a décidé d'exclure certains actifs ou de réduire leur effet de levier. Chaque client se voit ainsi affecté d'une capacité théorique d'engagement sur le Service à Règlement Différé, recalculée après chaque ordre transmis, même non exécuté.

#### • **Le Marché des Dérivés.**

Le marché des produits dérivés est disponible dans les implantations française, allemande et espagnole.

Le système d'analyse des risques sur produits dérivés s'appuie sur un modèle en vigueur dans l'ensemble du groupe FIMAT (un des premiers intervenants mondiaux sur produits dérivés) et permet de calculer le dépôt de garantie nécessaire pour couvrir la perte maximale calculée parmi 16 scénarii de choc sur les marchés. L'amplitude des chocs sur les sous-jacents est régulièrement actualisée en fonction de l'évolution des marchés ; celle des chocs de volatilité correspond à des usages de marché. Ces paramètres sont ensuite rapprochés des minima imposés par les autorités de marché (en prenant notamment en compte le coefficient multiplicateur).

Afin de limiter les risques sur ces produits, Boursorama applique un coefficient multiplicateur à cet appel de marge. Ce coefficient multiplicateur varie de 110% à 150% en fonction des clients et des produits.

#### • **Les comptes de marge.**

Les comptes de marge sont proposés par nos succursales allemande et espagnole. Ces comptes permettent de bénéficier d'un effet de levier pour acheter ou vendre des titres. Le montant du découvert autorisé est fonction des clients et des titres détenus en portefeuille. Les titres qui donnent de la couverture sont validés lors des comités des risques ; les critères de sélection des valeurs sont l'appartenance à un indice de référence, leur faible volatilité et leur grande liquidité.

Chaque client se voit ainsi affecté d'une capacité théorique d'engagement sur les comptes de marge, recalculée après chaque ordre transmis, même non exécuté.

## LE SUIVI ET LE CONTROLE DES RISQUES

Chaque entité du Groupe dispose d'un système de contrôle, la centrale des risques, qui a pour but de maîtriser le risque de crédit sur ses clients.

Pour les comptes à vue en France, ce système vérifie systématiquement que les clients détiennent des liquidités suffisantes lors des demandes de débit sur les comptes. Pour les comptes sur instruments financiers, ce système vérifie systématiquement que les clients détiennent des liquidités suffisantes en portefeuille et pour respecter les contraintes réglementaires de couverture et de position.

En plus du contrôle effectué par notre Centrale des risques, les clients présentant un solde débiteur au-delà du découvert autorisé, une échéance impayée ou une insuffisance de couverture sont suivis par le service des Risques, qui analyse les situations des clients et prend les décisions en fonction de leurs délégations.

Boursorama a construit un système de gestion des risques reposant sur une analyse à trois niveaux :

- Analyse de premier niveau par la centrale des risques (avant d'autoriser tout nouvel ordre ou opération de débit). Toutes les opérations des clients font l'objet d'un calcul de risque avant d'être transmises. Cette analyse est réalisée à partir de paramètres renseignés par Boursorama, de leur solde espèces, de la position titres et produits dérivés du client, ainsi que des opérations exécutées dans la journée et celles en cours pour les comptes d'instruments financiers ;
- Analyse de deuxième niveau par le service Risques. Quotidiennement, le risque porté sur chaque compte est recalculé après mise à jour des données nécessaires par les systèmes de Back-Office. Les clients présentant un solde débiteur au delà du découvert autorisé, une échéance impayée ou une insuffisance de couverture, sont suivis par le service Risques, qui analyse les situations des clients, les avertit, rejette éventuellement les opérations en instance d'imputation ou déboucle leurs positions titres en cas de persistance de la situation et génère les opérations de recouvrement le cas échéant ;
- Analyse de troisième niveau lors de comités Risques mensuels. Un comité risque mensuel se tient dans chaque pays en présence du Directeur des Risques du Groupe et un compte rendu de ce comité est diffusé au management.

## EXPOSITION AU RISQUE DE CREDIT

Le tableau ci-dessous présente l'exposition au risque de crédit des actifs financiers du Groupe avant effet des accords de compensation non comptabilisés et des collatéraux (notamment espèces, actifs financiers ou non financiers reçus en garantie et garanties de personnes morales).

(En KEur)	31.12.2007	31.12.2006
Actifs financiers en juste valeur par résultat (hors titres à revenu variable)	657	546
Instruments financiers dérivés de couverture	2 263	2 451
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	386	386
Prêts et créances émis sur les établissements de crédit	405 832	306 851
Prêts et créances émis sur la clientèle	1 878 093	2 142 744
Opérations de location-financement et assimilées	5 206	5 528
<b>Exposition des engagements au bilan nets de dépréciations</b>	<b>2 292 437</b>	<b>2 458 506</b>
Engagements de financement donnés	204 627	242 298
Engagements de garantie donnés	6 182	26 255
<b>Exposition des engagements hors-bilan nets de dépréciations</b>	<b>210 809</b>	<b>268 553</b>
<b>Total de l'exposition nette de dépréciations<sup>(*)</sup></b>	<b>2 503 246</b>	<b>2 727 059</b>

(\*) La partie non utilisée des crédits est retenue pour sa totalité.

## COUVERTURE DU RISQUE DE CREDIT

### • Garanties et collatéraux

Compte tenu de notre orientation vers les financements immobiliers, nos encours sont garantis par des sûretés réelles (CNP Caution, affectation hypothécaire et nantissement de placements). Au 31 décembre 2007, la répartition de nos encours bruts était la suivante :

En MEur	Encours bruts de crédits	%
Garanties Hypothécaires	1 199	63%
CNP Caution	45	2%
Nantissement de produits de placement	74	4%
Autres Garanties	423	22%
Sans Garanties	148	8%
<b>Encours Brut Total</b>	<b>1 889</b>	<b>100%</b>

- **Politique de provisionnement**

L'évaluation des risques est réalisée mensuellement, en particulier les dossiers douteux non contentieux font l'objet d'une révision dossier par dossier qui aboutit soit :

- à une régularisation à brève échéance (accord de règlement avec le client, prise en charge par une compagnie d'assurance, vente en cours du bien objet du financement ...);
- au transfert en gestion contentieuse, à l'occasion du comité hebdomadaire entre la Direction des Crédits et la Direction Juridique.

Une présentation des dossiers transférés au Contentieux les plus significatifs est réalisée à l'occasion du comité des risques mensuel.

A partir de l'entrée en douteux, le provisionnement des intérêts, des frais et accessoires est automatique à hauteur de 100% pour tous les crédits (comptes débiteurs et prêts). Pour tous les prêts bénéficiant d'une garantie, le provisionnement en capital est effectué en fonction de la valeur de la garantie enregistrée dans notre système d'information. Le provisionnement en capital des prêts personnels et des comptes débiteurs sans garantie est également automatisé.

## ANALYSE DU PORTEFEUILLE DE CREDIT

Les encours du portefeuille crédit au bilan, hors dépréciations (prêts et créances émis à la clientèle, prêts et créances émis sur les établissements de crédit et opérations de location-financement et assimilées), se répartissent comme suit au 31 décembre 2007 :

<i>Encours (en MEur)</i>	<b>Clientèle</b>	<b>Etablissements de crédit</b>	<b>Total</b>
Encours non dépréciés sans impayés	1 841	406	2 247
Encours non dépréciés avec impayés	26		26
Encours dépréciés	27		27
<b>Total encours bruts</b>	<b>1 894</b>	<b>406</b>	<b>2 300</b>
Dépréciations	-11		-11
<b>Total</b>	<b>1 883</b>	<b>406</b>	<b>2 289</b>

Au 31 décembre 2006, ces encours se répartissaient comme suit :

<i>Encours (en MEur)</i>	<b>Clientèle</b>	<b>Etablissements de crédit</b>	<b>Total</b>
Encours non dépréciés sans impayés	2 096	307	2 403
Encours non dépréciés avec impayés	37		37
Encours dépréciés	25		25
<b>Total encours bruts</b>	<b>2 158</b>	<b>307</b>	<b>2 465</b>
Dépréciations	-10		-10
<b>Total</b>	<b>2 148</b>	<b>307</b>	<b>2 455</b>

- **Information relative à la concentration des risques :**

Conformément à notre activité orientée vers la clientèle de particuliers, nos risques de crédits sont divisés. L'encours moyen net d'un dossier de crédit est faible hors opérations spécifiques (76 KEur au 31 décembre 2007 contre 78 KEur au 31 décembre 2006).

Les risques de crédit sont concentrés à 98.4% sur la France (cf. Note 2, paragraphe 3.3.1.4).



- Répartition des encours non dépréciés avec impayés

Au 31 décembre 2007, les encours non dépréciés avec impayés se répartissent comme suit :

**Répartition des Impayés par âge (en KEur)**

Portefeuille Balois / Basel II Portfolio	Encours impayés non douteux						Total
	1-29 jours	30-59 jours	60-89 jours	90 à 179 jours	180 à 1 an	+ 1 an	
P1 - Banques Centrales et Souverains (a)							-
P2 - Banques							-
P3 - Collectivités Territoriales							-
P4 - Grandes Entreprises							-
P5 - PME	1 566						1 566
P6 - Financements spécialisés							-
P7 - Prêts à l'habitat	8 733	3 857	3 008	1 235			16 833
P8 - Revolving							-
P9 - Particuliers autres crédits	2 427	353	196				2 976
P10 - TPE	2 839	1 155	270	99			4 363
<b>Total</b>	<b>15 565</b>	<b>5 365</b>	<b>3 474</b>	<b>1 334</b>	-	-	<b>25 738</b>

(a) dont CTR 6 à 8 - banques centrales

**Garanties et collatéraux des encours impayés (en KEur)**

Portefeuille Balois / Basel II Portfolio	Total couvert	Impayés au 31.12.2007	% impayés couverts par des suretés au 31.12.2007	Dépréciés au 31.12.2007	% dépréciés couverts par des suretés au 31.12.2007
P1 - Banques Centrales et Souverains	-				
P2 - Banques	-				
P3 - Collectivités Territoriales	-				
P4 - Grandes Entreprises	-				
P5 - PME	1 566	1 566	100%		
P6 - Financements spécialisés	-				
P7 - Prêts à l'habitat	27 796	16 833	96%	14 330	81%
P8 - Revolving	-				
P9 - Particuliers autres crédits	3 438	2 976	95%	1 508	40%
P10 - TPE	6 064	4 363	82%	3 777	65%
<b>Total</b>	<b>38 864</b>	<b>25 738</b>	<b>94%</b>	<b>19 615</b>	<b>75%</b>

### **3. Risques de marché**

Boursorama est faiblement exposée au risque de marché : le portefeuille de titres disponibles à la vente et de trading s'élève à 9,9 M€ au 31 décembre 2007, dont 2,9 M€ de titres de la Bourse de Madrid (titres disponibles à la vente) et 5,9 M€ de titres prêtés et empruntés dont la variation de juste valeur à l'actif est couverte par celle des dettes sur titres empruntés au passif. Ces placements sont effectués sous contrôle de la direction financière de Boursorama.

### **4. Les risques structurels de taux et de change**

#### **ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES STRUCTURELS DE TAUX ET DE CHANGE**

Les risques structurels sont suivis par le Comité de gestion de bilan. Ce Comité rassemble la Direction générale, le directeur France, le directeur des fonctions support, le directeur financier et le responsable de la gestion de bilan. Ses missions sont les suivantes :

- Définition des principes de gestion des risques structurels ;
- Examen des reportings de liquidité et de taux ;
- Décision de mise en place de couverture des risques structurels si besoin ;
- Validation des conventions d'écoulement des produits non échancés contractuellement (dépôts à vue principalement) ;
- Suivi des ratios réglementaires (principalement ratio de liquidité).

Les états de suivi des risques structurels (risques de taux et liquidité) sont revus par la direction financière du Groupe Société Générale sur base trimestrielle.

#### **RISQUE STRUCTUREL DE TAUX**

Le risque structurel de taux provient principalement des positions nettes (excédents ou déficits) d'encours à taux fixe sur les échéances à venir.

La gestion du risque structurel de taux est encadrée par la mesure de la sensibilité. La sensibilité est définie comme la variation, pour une augmentation parallèle des taux de 1%, de la valeur actuelle nette financière des positions résiduelles à taux fixe (excédents ou déficits) futures (sur plus de 20 ans) issues de l'ensemble de ses actifs et passifs. La sensibilité encadrée ne correspond donc pas à la variation de la marge d'intérêt annuelle. La limite fixée pour Boursorama par le Comité de Gestion de bilan est de 5 M€.

#### **Mesure et suivi :**

Les analyses du risque structurel de taux reposent sur l'évaluation des positions à taux fixe sur les échéances à venir. Ces positions proviennent des opérations rémunérées ou facturées à taux fixe et de leur échancement.

Les actifs et passifs sont analysés indépendamment sans affectation a priori des ressources aux emplois. Les échancements des encours sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations et des résultats de la modélisation des comportements historiques de la clientèle (dépôts à vue), complétés d'hypothèses à caractère partiellement conventionnel sur certains agrégats (fonds propres, immobilisations).

La détermination des positions à taux fixe permet de calculer la sensibilité (telle que définie ci-dessus) de la position à la variation des taux. Le stress test utilisé est, à ce jour, une variation instantanée parallèle de la courbe des taux de +1%.

Au 31 décembre 2007, la sensibilité du groupe s'établit à -1,3 M€ et reste inférieure à sa limite de 5 M€.

**Le tableau ci dessous consolide les risques de Boursorama au 31/12/2007 :**

<i>(En M€)</i>	<b>JJ à 1 an</b>	<b>1 an à 5 ans</b>	<b>Au delà</b>
Passifs financiers	1 485	575	85
Actifs financiers	-1 413	-545	-148
Position nette avant gestion	72	30	-63
Hors bilan	-42	0	0
Position nette après gestion	30	30	-63

### Couverture du risque de taux :

Afin de couvrir le risque de taux, Boursorama a mis en place les opérations suivantes :

- Swaps de taux : Il s'agit de swaps de micro-couverture sur opérations spécifiques de crédits et de dépôts.
- Caps de taux : Ces opérations sont destinées à couvrir la position optionnelle créée par le portefeuille de prêts capés. Elles sont pour partie comptabilisées en instruments de couverture de juste valeur et pour partie comptabilisées en trading.

### RISQUE STRUCTUREL DE CHANGE

Le risque structurel de change est dû pour l'essentiel :

- aux titres de participations en livres sterling financés par achat de devises ;
- aux réserves dans les implantations étrangères (Talos).

Pour financer ses investissements à long terme en devises, Boursorama achète des devises fortes (GBP) afin de créer des positions de change structurelles dont les revalorisations seront comptabilisées au travers des écarts de conversion qui figurent dans la situation nette.

Le tableau suivant présente les positions en devises contre-valorisées en EUR (présenté en MEur)

Actifs	passifs	Position nette avant gestion	Positions hors bilan	Position nette après gestion
-68	16	-52	0	-52

### □ 5. Le risque de liquidité

Le risque structurel de liquidité est causé par les positions résiduelles de liquidité sur les 20 prochaines années. La position résiduelle de liquidité est construite comme le net des échéanciers des emplois (actifs) et ressources (passifs). Les échéanciers sont établis en tenant compte des caractéristiques contractuelles et d'hypothèses comportementales (dépôts à vue et remboursements anticipés de crédits).

La position résiduelle de liquidité présente au 31 décembre 2007 un excédent d'emplois par rapport aux ressources.

Pour réduire le risque de liquidité créé par cet excédent et satisfaire aux obligations réglementaires, Boursorama a mis en place ou renouvelé les opérations suivantes :

- Ligne de crédit de maturité supérieure à 5 ans. Cette ligne garantit la possibilité de disposer de ressources de maturité supérieure à 5 ans à tout moment ;
- Emprunts de refinancement à taux variable de maturité supérieure à 5 ans. Cet emprunt indexé sur les taux Euribor procure des ressources de maturité longue sans déformer la position de taux ;
- Emprunts overnight destinés à combler l'éventuel déficit de liquidité spot.

La trésorerie des différentes entités du Groupe est progressivement centralisée à Paris.

Ces opérations de trésorerie sont réalisées avec Société Générale ou La Caixa. Les contrats avec Société Générale prévoient une clause de remboursement par anticipation en cas de perte de contrôle de Boursorama par Société Générale.

Ces opérations ont eu pour effet de maintenir systématiquement les ratios réglementaires au delà des minima requis et de limiter les positions résiduelles de liquidité.

Au 31 décembre 2007, Boursorama respecte les obligations réglementaires en matière de coefficient de liquidité.

### NOTE 3 - CAISSE ET BANQUES CENTRALES

(En KEur)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Caisse	1 672	2 174	9
Banques centrales	3 867	5 093	2 409
<b>Total</b>	<b>5 539</b>	<b>7 267</b>	<b>2 418</b>

Conformément aux dispositions réglementaires locales, une réserve obligatoire sur les crédits clientèle a été constituée auprès de la Banque Centrale Allemande. Cette réserve représente 2% de la clientèle non financière avant franchise. Au 31 décembre 2007, la réserve obligatoire s'élève à 827 KEur.

## NOTE 4

## ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

<i>(En KEur)</i>	Valorisation déterminée par des prix publiés sur un marché actif	Technique de valorisation basée sur des données de marché observables	Valorisation non basée sur des données de marché	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
<b><u>ACTIF</u></b>						
<b>Portefeuille de transaction</b>						
Effets publics et valeurs assimilées						
Obligations et autres instruments de dettes						
Actions et autres instruments de capitaux propres	5 862			5 862	6 862	4 046
Autres actifs financiers						
<b>Sous-total actifs de transaction</b>	<b>5 862</b>			<b>5 862</b>	<b>6 862</b>	<b>4 046</b>
<i>dont titres prêtés</i>	<i>1 380</i>			<i>1 380</i>	<i>2 344</i>	<i>687</i>
<b>Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b>						
Effets publics et valeurs assimilées						
Obligations et autres instruments de dettes						
Actions et autres instruments de capitaux propres						
Autres actifs financiers						
<b>Sous-total actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b>						
<i>dont titres prêtés</i>						
<b>Sous-total actifs distincts relatifs aux avantages au personnel</b>				-	-	-
<b>Instruments de taux d'intérêts</b>						
<i>Instruments fermes</i>						
Swaps						
FRA						
<i>Instruments conditionnels</i>						
Options sur marché organisé						
Options de gré à gré						
Caps, floors, collars		657		657	546	0
<b>Sous-total dérivés de transaction</b>		<b>657</b>		<b>657</b>	<b>546</b>	<b>0</b>
<b>Total instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>5 862</b>	<b>657</b>	<b>-</b>	<b>6 519</b>	<b>7 408</b>	<b>4 046</b>

Depuis le 4<sup>ème</sup> trimestre 2005, la succursale espagnole permet à ses clients de vendre à découvert certaines actions. Les titres prêtés et empruntés dans ce cadre figurant en portefeuille de transaction ont pour contrepartie une dette sur titres empruntés en passif de transaction pour un montant de 5,9 MEur.

PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

(En KEur )	Valorisation déterminée par des prix publiés sur un marché actif	Technique de valorisation basée sur des données de marché observables	Valorisation non basée sur des données de marché	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
<b><u>PASSIF</u></b>						
<b>Portefeuille de transaction</b>						
Dettes représentées par un titre						
Dettes sur titres empruntés	5 862			5 862	6 862	4 046
Obligations et autres instruments de dettes vendus à découvert						
Actions et autres instruments de capitaux propres vendus à découvert						
Autres passifs financiers						
<b>Sous-total passifs de transaction</b>	<b>5 862</b>	-	-	<b>5 862</b>	<b>6 862</b>	<b>4 046</b>
<b>Instruments de taux d'intérêts</b>						
<i>Instruments fermes</i>						
Swaps						
FRA						
<i>Instruments conditionnels</i>						
Options sur marché organisé						
Options de gré à gré						
Caps, floors, collars						
<b>Sous-total dérivés de transaction</b>						
<b>Sous-total passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat</b>						
<b>Total instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>5 862</b>	-	-	<b>5 862</b>	<b>6 862</b>	<b>4 046</b>

NOTE 5 - INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE

(En KEur)	31.12.2007		31.12.2006		31.12.2005	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
<b>Couverture de juste valeur</b>						
<b>Instrument de taux d'intérêt</b>						
<i>Instrumentes fermes</i>						
Swaps	1 859	3 736	2 070	4 317	-	-
FRA	-	-	-	-	-	-
<i>Instrumentes conditionnels</i>						
Options sur marché organisé	-	-	-	-	-	-
Options de gré à gré	-	-	-	-	-	-
Caps, floors, collars	404	-	380	-	-	-
<b>Instrument de change</b>						
<i>Instrumentes fermes</i>						
Swaps financiers de devises	-	-	-	-	-	-
Change à terme	-	-	-	-	-	-
<b>Instrument sur actions et indices</b>						
<i>Instrument conditionnels sur actions et indices</i>	-	-	-	-	-	-
<b>Couverture de cash-flow</b>						
<b>Instrument de taux d'intérêt</b>						
<i>Instrumentes fermes</i>						
Swaps	-	-	-	-	-	-
<b>Instrument de change</b>						
<i>Instrumentes fermes</i>						
Swaps financiers de devises	-	-	-	-	-	-
Change à terme	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2 263</b>	<b>3 736</b>	<b>2 451</b>	<b>4 317</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**NOTE 6 - ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE**

(En KEur)	31.12.2007			31.12.2006	31.12.2005
	Valorisation déterminée par des prix publiés sur un marché actif	Technique de valorisation basée sur des données de marché observables	Valorisation non basée sur des données de marché		
<b>Activité courante</b>					
Effets publics et valeurs assimilées					
Créances rattachées					
Dépréciation					
Obligations et autres instruments de dettes				-	724
Créances rattachées				-	-
Dépréciation				-	-
Actions et autres instruments de capitaux propres <sup>(1)</sup>	2 930	105		3 035	5 039
Créances rattachées				-	-
Dépréciation				-	(82)
Prêts et avances				-	-
Créances rattachées				-	-
Dépréciation				-	-
<b>Sous-total</b>	<b>2 930</b>	<b>105</b>	<b>-</b>	<b>3 035</b>	<b>4 957</b>
<b>Titres actions détenus à long terme</b>			1 344	<b>1 344</b>	<b>0</b>
Créances rattachées			-	-	-
Dépréciation			(958)	(958)	-
<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>386</b>	<b>386</b>	<b>0</b>
<b>Total des actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>2 930</b>	<b>105</b>	<b>386</b>	<b>3 421</b>	<b>5 343</b>
<i>dont titres prêtés</i>					

<sup>(1)</sup> Y compris les OPCVM

**Mouvements sur actifs financiers disponibles à la vente**

(En KEur)	31.12.2007	31.12.2006
<b>Solde d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>5 343</b>	<b>4 193</b>
Acquisitions	31	8
Cessions/remboursements	(1 634)	(2 249)
Reclassements et variations de périmètre	189	816
Gains et pertes sur variations de juste valeur	1 804	2 591
Recyclage en résultat	(2 313)	
Variation des dépréciations		
Pertes de valeur		(16)
Variation des créances rattachées		
Différences de change	-	
<b>Solde de clôture au 31 décembre</b>	<b>3 421</b>	<b>5 343</b>

**NOTE 7 - PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
<b>Comptes et prêts</b>			
<i>A vue et au jour le jour</i>			
Comptes ordinaires	63 401	61 450	171 236
Prêts et comptes au jour le jour et autres	18 495	19 267	24 972
Valeurs reçues en pension au jour le jour	-	-	-
<i>A terme</i>			
Prêts et comptes à terme	736	11 871	61
Prêts subordonnés et participatifs	-	-	-
Valeurs reçues en pension à terme	-	-	-
Créances rattachées	687	1 025	910
<b>Total brut</b>	<b>83 319</b>	<b>93 613</b>	<b>197 179</b>
Dépréciation			
Dépréciation sur créances individualisées	-	-	-
Dépréciations sur groupes d'actifs homogènes	-	-	-
Réévaluation des éléments couverts	-	-	-
<b>Total net</b>	<b>83 319</b>	<b>93 613</b>	<b>197 179</b>
Titres reçus en pension livrée	322 513	213 238	282 813
<b>Total</b>	<b>405 832</b>	<b>306 851</b>	<b>479 992</b>
<b>Juste valeur des prêts et créances sur les établissements de crédit</b>	<b>405 832</b>	<b>306 851</b>	<b>479 992</b>

**NOTE 8 - PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
<b>Prêts et avances à la clientèle</b>			
Créances commerciales	-	-	-
Autres concours à la clientèle <sup>(1)</sup>			
Crédits de trésorerie	125 323	150 804	945
Crédits à l'exportation	-	-	-
Crédits à l'équipement	321 759	318 136	-
Crédits à l'habitat	1 207 451	1 373 981	-
Autres crédits	204 877	256 139	34 837
<b>Sous-total</b>	<b>1 859 411</b>	<b>2 099 060</b>	<b>35 782</b>
Prêts à la clientèle financière*	292	0	-
Comptes ordinaires débiteurs	24 399	48 410	11 160
Créances rattachées	6 543	7 439	9
<b>Total brut</b>	<b>1 890 644</b>	<b>2 154 910</b>	<b>46 952</b>
<b>Dépréciations</b>			
Dépréciation sur créances individualisées	(10 709)	(10 343)	(3 486)
Dépréciations sur groupes d'actifs homogènes	-	-	-
<b>Réévaluation des éléments couverts</b>	<b>(1 842)</b>	<b>(1 823)</b>	<b>-</b>
<b>Total net</b>	<b>1 878 093</b>	<b>2 142 744</b>	<b>43 465</b>
Valeurs reçues en pension	-	-	-
Titres reçus en pension livrée	-	-	-
<b>Total des prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>1 878 093</b>	<b>2 142 744</b>	<b>43 465</b>
<b>Juste valeur des prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>1 877 675</b>	<b>2 142 095</b>	<b>43 465</b>

\* Le montant des prêts à la clientèle financière a été modifié par rapport aux états financiers 2006 publiés. Les appels de fonds des négociateurs de Boursorama pour le règlement des ordres stipulés à règlement différé des clients de Boursorama ont en effet été reclassés en dépôts de garantie.



**(1) Répartition par type de clientèle des autres concours à la clientèle**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
<b>Clientèle non financière</b>			
Entreprises	738 682	821 189	
Particuliers	1 110 636	1 261 495	
Collectivités locales	4 001	6 949	
Professions libérales	6 092	8 802	
Gouvernements et Administrations Centrales	-	625	
Autres	-		
<b>Total</b>	<b>1 859 411</b>	<b>2 099 060</b>	

**NOTE 9 - CREANCES ET DETTES D'IMPOTS**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Créances d'impôts exigibles	-	-	-
Actifs d'impôts différés	12 955	21 676	26 738
dont sur éléments du bilan	12 955	21 676	26 738
dont sur éléments débités ou crédités en capitaux propres au titre des gains ou pertes latents			
<b>Total</b>	<b>12 955</b>	<b>21 676</b>	<b>26 738</b>

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Dettes d'impôts exigibles	1 627	-	-
Passifs d'impôts différés	14 918	0	0
dont sur éléments du bilan	14 243		
dont sur éléments débités ou crédités en capitaux propres au titre des gains ou pertes latents	675		
<b>Total</b>	<b>16 545</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**NOTE 10 - AUTRES ACTIFS**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006*</b>	<b>31.12.2005</b>
Dépôts de garantie versés*	143 384	167 597	14 502
Comptes de règlement débiteurs sur opérations sur titres	15 534	-	-
Charges payées ou comptabilisées d'avance	6 872	7 271	1 424
Autres débiteurs divers	83 951	72 852	37 862
<b>Total brut</b>	<b>249 740</b>	<b>247 720</b>	<b>53 788</b>
Dépréciation	(652)	(351)	(112)
<b>Total net</b>	<b>249 088</b>	<b>247 369</b>	<b>53 676</b>

\* Le montant des dépôts de garantie versés a été modifié par rapport aux états financiers 2006 publiés. Les appels de fonds des négociateurs de Boursorama pour le règlement des ordres stipulés à règlement différé des clients de Boursorama, précédemment présentés dans les prêts à la clientèle financière, ont en effet été reclassés en dépôts de garantie.

**NOTE 11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

(En KEur)	Valeur brute au 31.12.2006	Acquisitions	Cessions	Autres	Valeur brut au 31.12.07	Cumul des amortissements et des dépréciations des éléments d'actifs au 31.12.2006	Dotations aux amortissements de l'année 2007	Dépréciations de l'année 2007	Reprises d'amortissements de l'année 2007	Autres	Cumul des amortissements et des dépréciations des éléments d'actifs au 31.12.2007	Valeur nette au 31.12.07	Valeur nette au 31.12.06
<b>Immobilisations incorporelles</b>													
Logiciel, frais d'étude informatique	23 547	2 209	(1)	557	26 312	(19 456)	(2 987)	-	1	3 456	(18 986)	7 326	4 091
Immobilisations générées en interne	-	-	-	2 603	2 603	-	(224)	-	-	(1 946)	(2 171)	433	-
Marques (1)	37 500	22 200	-	-	59 700	-	-	-	-	-	-	59 700	37 500
Immobilisations en cours	308	656	-	(201)	763	-	-	-	-	-	-	763	308
Autres	12 819	151	(3 497)	(1 117)	8 356	(1 006)	(317)	-	-	249	(1 073)	7 283	11 813
<b>Sous-total</b>	<b>74 175</b>	<b>25 216</b>	<b>(3 498)</b>	<b>1 842</b>	<b>97 735</b>	<b>(20 462)</b>	<b>(3 528)</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1 759</b>	<b>(22 230)</b>	<b>75 505</b>	<b>53 713</b>
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation</b>													
Terrains et constructions	43	-	-	-	43	(10)	(1)	-	-	0	(11)	32	33
Immobilisations en cours	73	-	-	(73)	-	-	-	-	-	-	-	-	73
Actifs de location simple des sociétés de financements spécialisés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	17 753	1 397	(249)	(80)	18 820	(13 577)	(1 983)	-	143	791	(14 625)	4 195	4 176
<b>Sous-total</b>	<b>17 869</b>	<b>1 397</b>	<b>(249)</b>	<b>(154)</b>	<b>18 863</b>	<b>(13 587)</b>	<b>(1 984)</b>	<b>-</b>	<b>143</b>	<b>791</b>	<b>(14 636)</b>	<b>4 227</b>	<b>4 282</b>
<b>Immeubles de placement</b>													
Terrains et constructions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>92 044</b>	<b>26 613</b>	<b>(3 747)</b>	<b>1 688</b>	<b>116 597</b>	<b>(34 049)</b>	<b>(5 512)</b>	<b>-</b>	<b>144</b>	<b>2 550</b>	<b>(36 866)</b>	<b>79 732</b>	<b>57 995</b>

<sup>(1)</sup> L'acquisition de la marque en 2007 correspond à la valorisation de la marque OnVista

**Les autres variations correspondent aux mouvements suivants :**

(En KEur)	Acquisition OnVista	Effet Change	Réévaluation Droit au Bail	Mises au rebus	Reclassements et autres	Valeur brute – autres mouvements 2007	Acquisition OnVista	Effet Change	Mises au rebus 2007	Reprises Reclassements et autres	Amortissements et dépréciations – autres mouvements 2007
<b>Immobilisations incorporelles</b>											
Logiciel, frais d'étude informatique	4 682	(112)		(5 245)	1 231	557	(1 112)	111	5 241	(783)	3 456
Immobilisations générées en interne	2 603	-			-	2 603	(1 946)	-		(0)	(1 946)
Marques		-			-	-		-		-	-
Immobilisations en cours	590	-			(791)	(201)		-		-	-
Autres	846	-	(898)	(69)	(996)	(1 117)	(620)	-	60	810	249
<b>Sous-total</b>	<b>8 721</b>	<b>(112)</b>	<b>(898)</b>	<b>(5 314)</b>	<b>(556)</b>	<b>1 842</b>	<b>(3 679)</b>	<b>111</b>	<b>5 301</b>	<b>26</b>	<b>1 759</b>
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation</b>											
Terrains et constructions	-	-			-	-	-	-		0	0
Immobilisations en cours	-	-			(73)	(73)		-		-	-
Actifs de location simple des sociétés de financements spécialisés	-	-			-	-	-	-		-	-
Autres	2 257	(184)		(2 159)	5	(80)	(1 436)	149	1 956	123	791
<b>Sous-total</b>	<b>2 257</b>	<b>(184)</b>	<b>-</b>	<b>(2 159)</b>	<b>(68)</b>	<b>(154)</b>	<b>(1 436)</b>	<b>149</b>	<b>1 956</b>	<b>123</b>	<b>791</b>
<b>Total immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>10 979</b>	<b>(295)</b>	<b>(898)</b>	<b>(7 473)</b>	<b>(624)</b>	<b>1 688</b>	<b>(5 115)</b>	<b>259</b>	<b>7 257</b>	<b>149</b>	<b>2 550</b>

## NOTE 12 - ECARTS D'ACQUISITION

### Ventilation des écarts d'acquisition par UGT

(En KEur)	31.12.2005	31.12.2006	Acquisitions et autres augmentations	Cessions et autres diminutions	Change	31.12.2007
<b>Entités</b>						
Ecart d'acquisition sur Finance Net	4 339	4 339				4 339
Ecart d'acquisition sur Fimatex-SG	1 576	1 576				1 576
Ecart d'acquisition sur Selftrade	19 818	19 818				19 818
Ecart d'acquisition sur CaixaBank France		85 798	1 449	(7 692)		79 556
<b>Sous-total UGT France</b>	<b>25 733</b>	<b>111 531</b>	<b>1 449</b>	<b>(7 692)</b>	<b>-</b>	<b>105 288</b>
Ecart d'acquisition sur Veritas	3 466	3 466				3 466
Ecart d'acquisition sur OnVista AG			89 582			89 582
<b>Sous-total UGT Allemagne</b>	<b>3 466</b>	<b>3 466</b>	<b>89 582</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>93 047</b>
Ecart d'acquisition sur ESGL	51 135	35 805			2 183	37 988
<b>Sous-total UGT UK</b>	<b>51 135</b>	<b>35 805</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 183</b>	<b>37 988</b>
<b>Ecart d'acquisition Total</b>	<b>80 334</b>	<b>150 802</b>	<b>91 031</b>	<b>(7 692)</b>	<b>2 183</b>	<b>236 324</b>

La variation de l'écart d'acquisition sur CaixaBank France (-6,2 MEur) s'explique principalement par la cession de Caixa Gestion en avril 2007 (-4,9 MEur) et par l'impact des indemnités reçues au titre de la garantie de passif (-11,1 MEur, soit -7,3 MEur net d'impôts différés) net des provisions et dépréciations complémentaires constituées sur les éléments couverts par ces garanties (6,8 MEur, soit 4,5 MEur net d'impôts différés).

## NOTE 13 - DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(En KEur)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
<b>Dettes à vue et au jour le jour</b>			
Dépôts et comptes ordinaires	5 733	9 792	-
Comptes et emprunts au jour le jour et autres	6 357	153 205	-
<b>Sous-total</b>	<b>12 089</b>	<b>162 997</b>	<b>-</b>
<b>Dettes à terme</b>			
Emprunts et comptes à terme	175 000	364 377	(0)
Valeurs données en pension à terme			
<b>Sous-total</b>	<b>175 000</b>	<b>364 377</b>	<b>(0)</b>
Dettes rattachées	5 122	7 597	-
Réévaluation des éléments couverts	-	-	-
Titres donnés en pension	-	-	-
<b>Total</b>	<b>192 212</b>	<b>534 970</b>	<b>(0)</b>
<b>Juste valeur des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>192 212</b>	<b>534 970</b>	<b>(0)</b>

**NOTE 14 - DETTES ENVERS LA CLIENTELE**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
<b>Comptes d'épargne à régime spécial</b>			
A vue	254 980	89 863	-
A terme	312 673	295 125	130 754
<b>Sous-total</b>	<b>567 654</b>	<b>384 988</b>	<b>130 754</b>
<b>Autres dépôts clientèle à vue</b>			
Sociétés et entrepreneurs individuels	79 431	161 545	-
Particuliers	728 002	645 911	360 889
Clientèle financière	11 421	2 831	-
Autres	10	17 117	-
<b>Sous-total</b>	<b>818 863</b>	<b>827 404</b>	<b>360 889</b>
<b>Autres dépôts clientèle à terme</b>			
Sociétés et entrepreneurs individuels	472 577	455 971	-
Particuliers	117 036	56 795	-
Clientèle financière	-	-	-
Autres	-	6 704	-
<b>Sous-total</b>	<b>589 614</b>	<b>519 470</b>	<b>-</b>
Dettes rattachées	11 360	12 535	-
Réévaluation des éléments couverts	(3 614)	(4 231)	-
<b>Total dépôts clientèle</b>	<b>1 983 877</b>	<b>1 740 167</b>	<b>491 643</b>
Valeurs données en pension à la clientèle	-	-	-
Titres donnés en pension à la clientèle	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1 983 877</b>	<b>1 740 167</b>	<b>491 643</b>
Juste valeur des prêts et créances envers la clientèle	1 983 877	1 740 167	491 643

**NOTE 15 - DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Bons de caisse	8	8	-
Emprunts obligataires	-	-	-
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	-	52 250	-
Dettes rattachées	-	229	-
<b>Sous-total</b>	<b>8</b>	<b>52 487</b>	<b>-</b>
Réévaluation des éléments couverts	-	-	-
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>52 487</b>	<b>-</b>
Dont montant des dettes à taux variable			
<b>Juste valeur des dettes représentées par un titre</b>	<b>-</b>		

## NOTE 16 - AUTRES PASSIFS

(En KEur)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Dépôts de garantie reçus	10 635	11 360	9 656
Comptes de règlement créditeurs sur opérations sur titres	33	-	-
Autres opérations sur titres	-	-	-
Charges à payer sur engagements sociaux	15 922	16 815	8 331
Produits constatés d'avance	2 564	5 388	553
Autres créditeurs divers	74 387	51 669	26 483
<b>Total</b>	<b>103 541</b>	<b>85 233</b>	<b>45 023</b>

(En KEur)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Autres passifs financiers	-	1 345	15 815
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>1 345</b>	<b>15 815</b>

## NOTE 17 - PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

### A. Dépréciations d'actifs

(En KEur)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Etablissements de crédit	-	-	-
Crédits à la clientèle	(10 709)	(10 343)	(3 486)
Créances de location financement et assimilées	-	-	-
Groupes d'actifs homogènes	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	(958)	(1 040)	(112)
Immobilisations	(183)	(183)	(183)
Autres	(652)	(351)	(112)
<b>Total</b>	<b>(12 503)</b>	<b>(11 917)</b>	<b>(3 894)</b>

La variation du stock de dépréciation d'actifs s'analyse comme suit :

(En KEur)	Stock au 31.12.06	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Effet de l'actualisation	Mouvements de réévaluation	Reclassement	Change et variations de périmètre	Stock au 31.12.07
Etablissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à la clientèle	(10 343)	(3 385)	1 367	(2 018)	1 051	597	-	-	4	(10 709)
Créances de location financement et assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupes d'actifs homogènes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	(1 040)	-	-	-	-	-	45	37	-	(958)
Immobilisations	(183)	-	-	-	-	-	-	-	-	(183)
Autres	(351)	(48)	-	(48)	56	-	-	-	(309)	(652)
<b>Total</b>	<b>(11 917)</b>	<b>(3 434)</b>	<b>1 367</b>	<b>(2 067)</b>	<b>1 107</b>	<b>597</b>	<b>45</b>	<b>37</b>	<b>(306)</b>	<b>(12 503)</b>

## B. Provisions

(En KEur)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Provisions sur engagements hors bilan avec les établissements de crédit	-	-	-
Provisions sur engagements hors bilan avec la clientèle	-	-	-
Provisions sur avantages au personnel	11 271	5 104	2 736
Provisions fiscales	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	9 317	7 144	4 386
<b>Total</b>	<b>20 588</b>	<b>12 248</b>	<b>7 123</b>

La variation du stock de provisions s'analyse comme suit :

(EnKEur)	Stock au 31.12.2006	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Effet de l'actualisation	Change et variations de périmètre	Stock au 31.12.2007
Provisions sur engagements hors bilan avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions sur engagements hors bilan avec la clientèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions sur avantages au personnel	5 104	6 658	(491)	<b>6 167</b>	-	-	-	<b>11 271</b>
Provisions fiscales	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	7 144	5 544	(3 443)	<b>2 101</b>	-	74	(2)	<b>9 317</b>
<b>Total</b>	<b>12 248</b>	<b>12 202</b>	<b>(3 934)</b>	<b>8 268</b>	-	<b>74</b>	<b>(2)</b>	<b>20 588</b>

L'engagement santé vis-à-vis des salariés retraités a été provisionné à hauteur de 5,9 MEur au 31 décembre 2007.

Les dotations aux provisions pour autres risques et charges comprennent notamment une dotation aux provisions pour restructuration en Allemagne à hauteur de 2,6 MEur.

## NOTE 18 - ENGAGEMENTS

### A. Engagements donnés et reçus

#### Engagements donnés

(En KEur)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
<b>Engagements de financement</b>			
En faveur d'établissements de crédit	26 461	30 549	-
En faveur de la clientèle			
Facilités d'émission			
Ouvertures de crédits confirmés	79 594	152 837	-
Autres <sup>(1)</sup>	98 571	58 912	45 210
<b>Engagements de garantie</b>			
Donnés aux établissements de crédit	52	-	-
Donnés à la clientèle	6 130	26 555	-
<b>Engagements sur titres <sup>(2)</sup></b>			
Titres à livrer	199 953	207 827	210 171

<sup>(1)</sup> Activité de margin trading dans les succursales allemande et espagnole

<sup>(2)</sup> Cet engagement correspond au montant des titres à livrer dans le cas des ordres stipulés à règlement différé

#### Autres engagements

Le prix payé pour l'acquisition de Veritas en 2005 est soumis à ajustement en 2010 en fonction des flux nets de collecte de 2005 à 2010. Cet ajustement est compris entre -4,8 et +5,2 MEur.

#### Engagements reçus

(En KEur)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
<b>Engagements de financement</b>			
Reçus d'établissements de crédit	560 000	804 898	
Reçus de la clientèle	29 271	33 358	
<b>Engagements de garantie</b>			
Reçus d'établissements de crédit		236	
Autres engagements reçus <sup>(1)</sup>	140 634	81 024	52 571
<b>Engagements sur titres</b>			
Titres à recevoir <sup>(2)</sup>	199 953	207 827	210 171

<sup>(1)</sup> Activité de margin trading dans les succursales allemande et espagnole

<sup>(2)</sup> Cet engagement correspond au montant des titres à recevoir dans le cas des ordres stipulés à règlement différé



**B. Engagements sur instruments financiers à terme (notionnels)**

(En KEur)	31.12.2007		31.12.2006	
	Opérations de trading	Opérations de couverture	Opérations de trading	Opérations de couverture
<b>Instruments de taux d'intérêts</b>				
<i>Instruments fermes</i>				
Swaps		123 795		257 141
Contrats à terme de taux				
<i>Instruments conditionnels</i>	61 688	20 563	69 000	23 500
<b>Instruments de change</b>				
<i>Instruments fermes</i>				
<i>Instruments conditionnels</i>				
<b>Instruments sur actions et indices</b>				
<i>Instruments fermes</i>				
<i>Instruments conditionnels</i>				
<b>Instruments sur matières premières</b>				
<i>Instruments fermes</i>				
<i>Instruments conditionnels</i>				
<b>Dérivés de crédit</b>				
<b>Autres instruments financiers à terme</b>				

**Détail des instruments de couverture au 31/12/2007**

	Nominal	Date d'échéance	Type de couverture	Variation JV 2007
<b>SWAPS</b>	12 224	31/12/2008	micro couverture	3
	10 154	31/12/2009	micro couverture	20
	8 938	31/12/2009	micro couverture	-19
	13 144	31/12/2010	micro couverture	19
	19 834	31/12/2008	micro couverture	266
	20 698	31/12/2009	micro couverture	159
	21 427	31/12/2009	micro couverture	135
	17 375	31/12/2010	micro couverture	19
<b>Total Swaps</b>	<b>123 795</b>			
<b>CAPS</b>	3 000	31/05/2013	macro couverture	-1
	3 000	30/09/2013	macro couverture	-1
	3 500	31/01/2014	macro couverture	-1
	3 063	30/11/2014	macro couverture	2
	8 000	30/11/2015	macro couverture	25
<b>Total Caps</b>	<b>20 563</b>			

**NOTE 19 - ECHEANCES DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES PAR DUREE RESTANT A COURIR**

**Échéances des actifs et passifs financiers**

<i>(En KEur au 31.12.07)</i>	<b>Jusqu'à 3 mois</b>	<b>De 3 mois à 1an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
<b>EMPLOIS</b>					
Caisse et Banques centrales	5 539				5 539
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6 519				6 519
Instruments dérivés de couverture	404	281	1 578		2 263
Actifs financiers disponibles à la vente	3 421				3 421
Prêts et créances sur les établissements de crédit	290 035	23 108	92 689		405 832
Prêts et créances sur la clientèle	100 310	140 160	637 068	1 000 555	1 878 093
Opérations de location financement et assimilées		336	1 652	3 218	5 206
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux					-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance					
<b>Total Emplois</b>	<b>406 229</b>	<b>163 885</b>	<b>732 986</b>	<b>1 003 773</b>	<b>2 306 874</b>
<b>RESSOURCES</b>					
Banques centrales					-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5 862				5 862
Instruments dérivés de couverture		512	3 224		3 736
Dettes envers les établissements de crédit	117 212			75 000	192 212
Dettes envers la clientèle	1 523 547	80 693	244 826	134 811	1 983 877
Dettes représentées par un titre	8				8
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	418				418
<b>Total Ressources</b>	<b>1 647 047</b>	<b>81 206</b>	<b>248 050</b>	<b>209 811</b>	<b>2 186 113</b>

**Échéances des engagements sur instruments financiers dérivés**

<i>(En KEur au 31.12.07)</i>	<b>De 0 à 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
<b>Instruments de taux d'intérêts</b>				
<i>Instruments fermes</i>				
Swaps	32 058	91 737		123 795
Contrats à terme de taux				
<i>Instruments conditionnels</i>	10 249	40 998	31 003	82 251
<b>Instruments de change</b>				
<i>Instruments fermes</i>				
<i>Instruments conditionnels</i>				
<b>Instruments sur actions et indices</b>				
<i>Instruments fermes</i>				
<i>Instruments conditionnels</i>				
<b>Instruments sur matières premières</b>				
<i>Instruments fermes</i>				
<i>Instruments conditionnels</i>				
<b>Dérivés de crédit</b>				
<i>Instruments fermes</i>				
<i>Instruments conditionnels</i>				
<b>Autres instruments financiers à terme</b>				

**NOTE 20- PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
<b>Opérations avec les établissements de crédits</b>	<b>26 848</b>	<b>22 151</b>	<b>12 359</b>
Comptes à vue et prêts interbancaires	20 529	11 929	7 031
Titres et valeurs reçus en pension	6 319	10 222	5 328
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>106 814</b>	<b>61 348</b>	<b>5 357</b>
Créances commerciales	0	0	0
Autres concours à la clientèle <sup>(1)</sup>	105 983	60 493	5 182
Comptes ordinaires débiteurs	831	855	175
Titres et valeurs reçus en pension	0	0	0
Autres produits			
<b>Opérations sur instruments financiers</b>	<b>1 339</b>	<b>182</b>	<b>44</b>
Actifs financiers disponibles à la vente	0	182	44
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0
Prêts de titres	0	0	0
Dérivés de couverture	1 339	0	0
<b>Opérations de location-financement</b>	<b>299</b>	<b>156</b>	<b>0</b>
Location-financement immobilier	299	156	0
Location-financement mobilier	0	0	0
<b>Total produits d'intérêts</b>	<b>135 299</b>	<b>83 837</b>	<b>17 760</b>
<b>Opérations avec les établissements de crédits</b>	<b>(7 865)</b>	<b>(12 853)</b>	<b>(501)</b>
Emprunts interbancaires	(7 865)	(12 853)	(501)
Titres et valeurs donnés en pension	0	0	0
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>(40 659)</b>	<b>(21 798)</b>	<b>(720)</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	(7 709)	(3 310)	0
Autres dettes envers la clientèle	(32 950)	(18 489)	(720)
Titres et valeurs donnés en pension	0	0	0
<b>Opérations sur instruments financiers</b>	<b>(1 970)</b>	<b>(622)</b>	<b>0</b>
Dettes représentées par des titres	(79)	(622)	0
Dettes subordonnées et convertibles	0	0	0
Emprunts de titres	0	0	0
Dérivés de couverture	(1 891)	0	0
<b>Autres charges d'intérêts</b>	<b>(74)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total charges d'intérêts</b>	<b>(50 568)</b>	<b>(35 273)</b>	<b>(1 221)</b>

**<sup>(1)</sup> Détail des autres concours à la clientèle**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
- Crédits de trésorerie	2 941	1 694	0
- Crédits à l'exportation	0	0	0
- Crédits d'équipement	21 489	13 381	0
- Crédits à l'habitat	65 753	32 213	0
- Autres crédits à la clientèle	15 800	13 205	5 182
<b>Total</b>	<b>105 983</b>	<b>60 493</b>	<b>5 182</b>

**NOTE 21 - PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
<b>Produits de commissions</b>			
Opérations avec les établissements de crédit			
Opérations avec la clientèle	155 368	150 988	92 626
Opérations sur titres			
Opérations sur marchés primaires			
Opérations de change et sur instruments financiers dérivés			
Engagements de financement et de garantie			
Prestations de services			
Autres			
<b>Total des produits</b>	<b>155 368</b>	<b>150 988</b>	<b>92 626</b>
<b>Charges de commissions</b>			
Opérations avec les établissements de crédit	(54 616)	(47 269)	(29 064)
Opérations sur titres			
Opérations de change et sur instruments financiers dérivés			
Engagements de financement et de garantie			
Autres			
<b>Total des charges</b>	<b>(54 616)</b>	<b>(47 269)</b>	<b>(29 064)</b>

**NOTE 22 - GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Résultat net sur actifs financiers non dérivés de transaction	(458)	(214)	1 217
Résultat net sur actifs financiers à la juste valeur sur option	0	0	0
Résultat net sur passifs financiers non dérivés de transaction	0	0	0
Résultat net sur passifs financiers à la juste valeur sur option	0	0	0
Résultat sur instruments financiers dérivés et de couverture	85	(269)	0
Résultat net des opérations de change	515	209	285
<b>Total</b>	<b>142</b>	<b>(273)</b>	<b>1 502</b>

**NOTE 23 - GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
<b>Activité courante</b>			
Plus-value de cession	2 340	1 118	57
Moins-value de cession	(1)	(2)	0
Pertes de valeur des titres à revenu variable	7	16	(3)
Plus-value de cession après rétrocession de la participation aux assurés sur actifs financiers disponibles à la vente (activité d'assurance)			
<b>Sous total</b>	<b>2 347</b>	<b>1 131</b>	<b>54</b>
<b>Titres à revenu variable détenus à long terme</b>			
Plus-value de cession	0	0	0
Moins-value de cession	0	0	0
Pertes de valeurs des titres à revenu variable	0	0	0
<b>Sous total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>2 347</b>	<b>1 131</b>	<b>54</b>

**NOTE 24 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
<b>Produits des autres activités</b>			
Opérations de promotion immobilière	-	-	-
Activités de location immobilière	-	-	-
Activités de location mobilière	-	-	-
Autres activités (y compris résultat sur activité d'assurance)	31 802	25 231	22 055
<b>Sous total</b>	<b>31 802</b>	<b>25 231</b>	<b>22 055</b>
<b>Charges des autres activités</b>			
Opérations de promotion immobilière	-	-	-
Activités de location immobilière	(9)	-	-
Activités de location mobilière	-	-	-
Autres activités (y compris résultat sur activité d'assurance)	(1 233)	(1 810)	(655)
<b>Sous total</b>	<b>(1 242)</b>	<b>(1 810)</b>	<b>(655)</b>
<b>Total net</b>	<b>30 559</b>	<b>23 421</b>	<b>21 400</b>

**NOTE 25 - FRAIS DE PERSONNEL**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Rémunération de personnel	(44 367)	(40 806)	(25 983)
Charges sociales et fiscales sur rémunérations	(17 270)	(13 043)	(8 459)
Charges de retraite – régime à cotisations définies			
Charges de retraite – régimes à prestations définies	(286)	(372)	(418)
Autres charges sociales et fiscales			
Participation, intéressement, abondement et décote	(3 339)	(2 174)	(1 792)
<b>Total</b>	<b>(65 261)</b>	<b>(56 396)</b>	<b>(36 653)</b>

**Jetons de présence**

Le montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration s'élève à 100 KEur.

Les jetons de présence perçus par les administrateurs salariés du Groupe Société Générale sont reversés au Groupe Société Générale.

	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
<b>Effectif fin de période</b>			
Cadres	322	369	231
Non Cadres	589	470	292
<b>Total</b>	<b>911</b>	<b>839</b>	<b>523</b>

	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
<b>Effectif fin de période</b>			
France	533	619	219
Etranger	378	220	304
<b>Total</b>	<b>911</b>	<b>839</b>	<b>523</b>

**NOTE 26 - PLANS D'AVANTAGES EN ACTIONS****1. Montant de la charge enregistrée en résultat**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>		<b>31.12.2006</b>		<b>31.12.2005</b>	
	Part à dénouement en titres	Total des régimes	Part à dénouement en titres	Total des régimes	Part à dénouement en titres	Total des régimes
Charges nettes provenant des plans d'achat d'actions	1 658	<b>1 658</b>	898	<b>898</b>		
Charges nettes provenant des plans d'options	476	<b>476</b>	1 047	<b>1 047</b>	1 168	<b>1 168</b>

La charge mentionnée ci-dessus porte sur les plans de stock-options attribués depuis le 7 novembre 2002, réglés en titres et sur l'ensemble des plans réglés en espèces.

## 2. Description des plans de stocks options et d'actions gratuites du Groupe

Le plan d'attribution d'options et d'actions gratuites approuvé par le CA du 16 juin 2006 prévoit pour la première fois la possibilité pour l'Emetteur d'offrir en achat ou en attribution des actions existantes. En d'autres termes, l'exercice des options et l'attribution d'actions ne donnera pas nécessairement lieu à une augmentation de capital, l'Emetteur se réservant la possibilité d'acheter sur le marché les actions destinées à couvrir le plan.

	PLAN N°1			PLAN N°2			PLAN N°3
	Tranche n°1	Tranche n°2	Tranche n°3	Tranche n°1	Tranche n°2	Tranche n°3	Tranche n°1
Date du Conseil d'Administration	21 mars 2000	10 juillet 2000	10 janvier 2001	18 juillet 2002	30 juin 2004	27 juillet 2005	16 juin 2006
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	2 054 081	294 200	354 777	2 098 000	1 419 350	120 000	900 000
<b>Dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :</b>							
les mandataires sociaux	740 000	0	80 000	210 000	170 000	0	150 000
les premiers attributaires salariés	830 000 (15 pers.)	294 200 (6 pers.)	165 000 (13 pers.)	1 210 000 (22 pers.)	461 350 (10 pers.)	120 000 (2 pers.)	400 000
Point de départ d'exercice des options	21/03/2003	10/07/2003	10/01/2004	18/07/2005	30/06/2007	27/07/2008	16/06/2009
Date d'expiration	Les options ont une durée de vie de 10 ans à compter de leur attribution						7 ans
Prix de souscription ou d'achat (en Eur)	15,70	15,70	7,15	1,91	5,91	6,36	10,06
Modalités d'exercice	La durée minimale de détention est de 3 ans						
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice	31 600	20 000	Néant	Néant	45 000	Néant	24 996
Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice	Néant	Néant	18 200	309 126	137 480	Néant	Néant
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes	818 200	29 200	196 200	499 372	1 012 420	50 000	875 004

Lors de la fusion absorption de la société Selftrade par la société Boursorama, cette dernière s'est engagée à reprendre intégralement les plans d'options de souscription d'achat d'actions mis en place chez Selftrade. L'exercice de la totalité des options Selftrade donnerait lieu à la création de 112 452 titres Boursorama.

Date de l'AG	Date du CA d'attribution	Nombre total d'actions pouvant être achetées ou souscrites au 31/12/2007	Prix d'exercice des titres (Eur)
,	21/04/99	14 731	0,93655
21/07/99	30/08/99	37 434	2,40452
05/06/00	20/07/00	3 828	20,00000
05/06/00	21/07/00	38 355	19,250000
05/06/00	21/07/00	8 457	20,725000
05/06/00	16/08/00	7 738	21,75000
05/06/00	23/01/01	1 909	15,95000

## Actions gratuites

Date du Conseil d'Administration	16 juin 2006	3 novembre 2006
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	335 000	14 000
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par :		
<i>les mandataires sociaux</i>	aucune	aucune
<i>les premiers attributaires salariés (10 personnes)</i>	40 000	14 000
Point de départ d'exercice des options	50% le 16 juin 2008 et 50% le 16 juin 2009	50% le 3 novembre 2008 et 50% le 3 novembre 2009
Modalités d'exercice	Les actions ne sont attribuées, pour chacune des deux tranches, que sous réserve du respect d'une condition de performance. Plus précisément, les actions ne sont attribuées que si la moyenne des 20 derniers cours d'ouverture est supérieure, à chacune des deux dates d'attribution, à 10,06 euros pour la première et à 10,22 euros pour la seconde. Par ailleurs, une fois attribuées, les actions doivent être conservées pour une durée de 2 ans au minimum avant d'être cédées.	

En 2006, la société Boursorama avait attribué 349 000 actions gratuites.

En 2007, la société Boursorama n'a attribué aucune action gratuite.

L'exercice de la totalité des options de souscription d'actions de Boursorama entraînerait une dilution totale de 3,1% des actionnaires existants selon la méthode du rachat d'actions.

### Options distribuées et levées par les mandataires sociaux.

	N° du Plan	Date d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions	Nombre d'options de souscription ou d'achat d'actions consenties	Prix de souscription ou d'achat d'actions	Nombre d'options levées en 2007
Vincent Taupin	Plan n°1	21-mars-00	350 000	15,7	
	Plan n°1	10-janv-01	50 000	7,15	
	Plan n°2	18-juil-02	140 000	1,91	
	Plan n°2	30-juin-04	100 000	5,91	
	Plan n°2	27-juil-05	0	6,36	
	Plan n°3	16-juin-06	150 000	10,06	
Olivier Lecler	Plan n°1	21-mars-00	30 000	15,7	
	Plan n°1	10-janv-01	30 000	7,15	
	Plan n°2	18-juil-02	70 000	1,91	
	Plan n° 2	30-juin-04	70 000	5,91	
	Plan n° 2	27-juil-05	0	6,36	



**NOTE 27 - COUT DU RISQUE**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
<b>Risque de contrepartie</b>			
Dotations nettes pour dépréciation	(1 337)	(516)	478
<b>Pertes non couvertes</b>	<b>(426)</b>	<b>(245)</b>	<b>(432)</b>
sur créances irrécouvrables	(426)	(245)	(432)
sur autres risques			
<b>Récupérations</b>	<b>859</b>	<b>578</b>	<b>38</b>
sur créances irrécouvrables	859	578	38
sur autres risques			
<b>Autres risques</b>			
Dotations nettes aux autres dépréciations	215	(613)	(114)
<b>Total</b>	<b>(690)</b>	<b>(796)</b>	<b>(29)</b>

**NOTE 28 - IMPOTS SUR LES BENEFICES**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Charge fiscale courante	(2 198)	(446)	(526)
Charge fiscale différée	(16 700)	(14 167)	(3 252)
<b>Total de la charge d'impôt <sup>(1)</sup></b>	<b>(18 898)</b>	<b>(14 613)</b>	<b>(3 778)</b>

<sup>(1)</sup> La réconciliation entre le taux d'impôt normatif du Groupe et le taux d'impôt effectif s'analyse comme suit :

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Charge d'impôt théorique sur le résultat consolidé du Groupe	(23 087)	(14 855)	(7 803)
Impôt sur différence permanentes	(763)	(621)	(329)
Ecart de taux	745	112	237
Ecart sur déficits non activés	(456)	(44)	(1 408)
Activation complémentaire Espagne et Angleterre	4 664	795	5 525
<b>Charge nette d'impôts</b>	<b>(18 898)</b>	<b>(14 613)</b>	<b>(3 778)</b>

La situation des reports déficitaires au 31/12/2007 s'analyse comme suit :

en KEur	Résultats fiscaux déficitaires	Equivalent impôts			Montant activé 2007
		Imposition au taux en vigueur dans la société consolidante	Impôt lié au différentiel de taux d'imposition avec les pays étrangers	Charge totale d'impôt différée	
France	0	0	-	0	-
Allemagne	39 701	13 669	(1 124)	12 545	444
Espagne	9 162	3 154	(406)	2 749	2 749
Royaume-Uni	56 969	19 614	(3 663)	15 951	12 333
	<b>105 832</b>	<b>36 438</b>	<b>(5 192)</b>	<b>31 245</b>	<b>15 526</b>

## NOTE 29 – RESULTAT PAR ACTION

<i>(En KEur)</i>	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Bénéfice net part du Groupe	48 046	28 532	18 561
Nombre d'actions ordinaires en circulation	86 878 702	86 408 306	68 587 960
<b>Résultat par action (en Eur)</b>	<b>0,553</b>	<b>0,330</b>	<b>0,271</b>

<i>(En KEur)</i>	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Bénéfice net part du Groupe	48 046	28 532	18 561
Nombre d'actions ordinaires en circulation	86 878 702	86 408 306	68 587 960
Nombre de titres retenus au titre des éléments dilutifs	2 727 844,0	4 148 539	4 546 722
Nombre d'actions pour le calcul du résultat net dilué par action	89 606 546	90 556 845	73 134 682
<b>Résultat dilué par action (en Eur)</b>	<b>0,536</b>	<b>0,315</b>	<b>0,254</b>

## NOTE 30 – INFORMATIONS SECTORIELLES

### Information sectorielle de premier niveau : ventilation par zone géographique

<i>(En MEur)</i>		France	Allemagne	Royaume-Uni	Espagne	Total
<b>PNB</b>	31/12/2005	65,8	17,5	13,8	6,0	103,1
	31/12/2006	120,3	18,4	28,4	9,6	176,7
	31/12/2007	155,1	24,4	26,3	12,7	218,6
<b>Résultat d'exploitation</b>	31/12/2005	21,5	-0,6	0,6	0,8	22,4
	31/12/2006	38,1	-0,1	2,5	2,3	42,9
	31/12/2007	55,3	0,5	6,8	4,8	67,5
<b>Résultat net (part totale)</b>	31/12/2005	18,8	-1,2	0,2	0,8	18,6
	31/12/2006	24,7	-0,1	1,7	2,2	28,5
	31/12/2007	35,8	-0,2	6,8	5,8	48,3
<b>Immobilisations</b>	31/12/2005	42,2	1,7	5,7	0,4	49,9
	31/12/2006	56,3	0,8	0,5	0,4	58,0
	31/12/2007	45,5	27,6	0,4	6,2	79,7
<b>Ecarts d'acquisition</b>	31/12/2005	25,7	3,5	51,1		80,3
	31/12/2006	111,5	3,5	35,8		150,8
	31/12/2007	105,3	93,0	38,0		236,3
<b>Autres actifs</b>	31/12/2005	590,6	88,8	33,4	71,1	783,9
	31/12/2006	2 566,8	61,4	23,9	100,0	2 752,1
	31/12/2007	2 400,6	73,6	18,7	63,0	2 556,0
<b>Autres passifs</b>	31/12/2005	521,8	137,2	9,1	49,1	717,2
	31/12/2006	2 315,3	85,7	3,7	44,5	2 449,1
	31/12/2007	2 151,6	100,8	8,9	50,6	2 311,9

### Information sectorielle de second niveau : ventilation par secteur d'activité

Le Groupe ne suit pas ces activités en terme de contribution au résultat net. En conséquence, seuls les produits de ces activités sont présentés.

(En MEur)		Bourse	banque	Epargne	Média	Autres	Total
<b>Produit d'exploitation</b>	31/12/2005	78,7		15,4	9,4	29,0	<b>132,5</b>
	31/12/2006	119,0	52,1	28,4	12,5	13,7	<b>225,7</b>
	31/12/2007	114,3	90,8	33,2	21,2	14,3	<b>273,9</b>

### NOTE 31 – OPERATIONS EN DEVISES

(En KEur)	31.12.2007		31.12.2006		31.12.2005	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
EUR	2 812 702	2 873 286	2 889 735	2 946 848	638 353	720 493
USD	1 971	2 115	3 564	3 503	52	6
GBP	70 299	9 570	62 136	5 084	106 381	24 287
JPY						
Autres devises						
<b>Total</b>	<b>2 884 972</b>	<b>2 884 972</b>	<b>2 955 435</b>	<b>2 955 435</b>	<b>744 786</b>	<b>744 786</b>

### NOTE 32 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

#### 1. Rémunération des dirigeants

Ont été prises en compte à ce titre les sommes effectivement payées par le Groupe aux administrateurs et mandataires sociaux au titre des rémunérations (y compris les cotisations patronales), et autres avantages ci-dessous selon la nomenclature de la norme IAS 24 – paragraphe 16.

(En KEur)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Avantages à court terme	1 692	1 723	1 534
Avantages postérieurs à l'emploi			
Avantages à long terme			
Indemnités de fin de contrat de travail			
Paiements en actions	201	136	82
<b>Total</b>	<b>1 893</b>	<b>1 859</b>	<b>1 616</b>

Le document de référence contient une description détaillée des rémunérations et avantages des dirigeants du Groupe.

## 2. Entités associées

### Encours actifs avec les parties liées

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Comptes ordinaires débiteurs et créances rattachées	29 900	20 571	147 985
Comptes et prêts JJ			16 170
Comptes et prêts à terme	677	4 309	
Titres reçus en pension livrée et créances rattachées	322 513	213 237	282 813
Autres actifs	132 767	5 071	5 432
<b>Total encours actifs</b>	<b>485 857</b>	<b>243 188</b>	<b>452 400</b>

### Encours passifs avec les parties liées

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Comptes ordinaires créditeurs	5 330		
Emprunts JJ		146 000	
Emprunts à terme	175 000	364 361	
Dettes rattachées	5 074	151	
Autres passifs	16 256		
Instrument de capitaux propres	120 000	120 000	10 119
<b>Total encours passifs</b>	<b>321 659</b>	<b>630 512</b>	<b>10 119</b>

### PNB avec les parties liées

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Intérêts reçus	8 588	11 807	9 572
Intérêts payés	(14 441)	(11 985)	(119)
Produits de commission	6 242		
Charges de commission	(28 713)	(24 101)	(19 759)
Résultat net des opérations financières	(173)		
Autres produits d'exploitation	1 057		
<b>PNB</b>	<b>(27 440)</b>	<b>(24 279)</b>	<b>(10 306)</b>

### Frais généraux

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Autres charges générales d'exploitation	(5 625)	(1 529)	(1 330)
<b>Frais généraux</b>	<b>(5 625)</b>	<b>(1 529)</b>	<b>(1 330)</b>

### Engagements avec les parties liées

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Engagements sur instruments financiers à terme	206 045	162 000	-
Engagements de financement reçus	560 000	804 898	-

### **4.3. COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2007**

#### **4.3.1. Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BOURSORAMA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

##### Estimations comptables

- Comme indiqué dans les notes de l'annexe, votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu et testé les processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques de non-recouvrement et leur couverture par des provisions à l'actif et au passif du bilan.
- Dans le cadre de l'arrêté des comptes, votre société procède, selon les modalités décrites dans les notes de l'annexe, à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres de participation et sur l'évaluation des engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi. Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans les notes annexes.

Nous avons procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Par ailleurs, en application de la loi, nous vous signalons que, contrairement aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 2 du Code de Commerce, ces informations n'incluent pas les rémunérations et avantages versés par la société contrôlant votre société ni les engagements consentis par cette société.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 11 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit

DELOITTE & ASSOCIES

Bernard HELLER

José-Luis GARCIA Jean-Marc MICKELER

### **4.3.2. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées et engagements réglementés**

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L. 225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### **I. AVEC LA SOCIETE GENERALE ASSET MANAGEMENT S.A., FILIALE DE LA SOCIETE GENERALE**

##### ***Nature et objet***

Dans le cadre de la réorganisation de ses activités en France, votre société a cédé sa filiale Caixa Gestion S.A. à la Société Générale Asset Management S.A., filiale de la Société Générale, actionnaire de votre société.

##### ***Modalités***

Cette opération a été réalisée en date du 2 avril 2007 pour un prix de 4,9 M€.

#### **II. AVEC LA SOCIETE CRITERIA CAIXACORP S.A., ET HODEFI S.A.S. RESPECTIVEMENT ADMINISTRATEUR ET ACTIONNAIRE DE VOTRE SOCIETE**

##### ***Nature et objet***

Cette convention porte sur la conclusion d'un accord avec la société Critéria CaixaCorp S.A., ayant pour objet de mettre fin au différend portant sur la détermination du montant des réclamations couvertes par la garantie accordée dans le contrat d'acquisition de CaixaBank France. Cet accord, qui implique les sociétés Critéria CaixaCorp S.A. et Hodefi, a nécessité la signature concomitante d'un avenant au contrat d'acquisition de CaixaBank France et d'une transaction d'un montant de €10.277.060 comme solde de tout compte.

##### ***Modalités***

Cette convention a été signée le 28 novembre 2007.

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

#### **I. AVEC LA SOCIETE GENERALE**

##### ***Nature et objet***

Un emprunt à durée indéterminée de 110 M€ a été contracté entre votre société (emprunteur) et la Société Générale (prêteur) le 16 mai 2006 dans l'optique de renforcer les fonds propres réglementaires dans le cadre de l'acquisition de la société CaixaBank France. Cet emprunt ne peut être remboursé qu'après accord du Secrétaire général de la Commission bancaire.

##### ***Modalités***

Le paiement des intérêts est établi de la manière suivante :

- Pour les dix premières années (du 16 mai 2006 au 15 mai 2016) : EURIBOR 12 mois + 0,6 % .

- Pour les années suivantes (après le 15 mai 2016) : EURIBOR 12 mois + 2,10 %.

Votre société peut différer le paiement des intérêts durant les exercices où l'entité ne distribue pas de dividendes.

Au 31 décembre 2007, la charge d'intérêts comptabilisée au titre de cet emprunt est de 5 100 KEur.

## **II. AVEC LA SOCIETE VERITAS**

### ***Nature et objet***

Une convention d'intégration fiscale a été signée le 22 mai 2006 entre Boursorama S.A. Zweigniederlassung Frankfurt-am-Main, succursale de votre société, et la société Veritas SG Investment Trust GmbH, filiale de votre société.

### ***Modalités***

Cette convention a pour objet de définir les modalités de transfert des profits et pertes de la société Veritas à votre société dans le cadre du calcul du résultat fiscal des entités du groupe Boursorama en Allemagne. Notamment, votre société prend l'engagement de prendre en charge les pertes qui pourrait survenir dans la filiale Veritas. Au titre de l'exercice 2007, aucune perte n'a été constatée dans la filiale Veritas.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 11 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG Audit

José-Luis Garcia

Jean-Marc Mickeler

Bernard Heller



### 4.3.3. Etats financiers au 31 décembre 2007

#### BILAN ET HORS BILAN SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2007

(En KEur)		31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
<b>ACTIF</b>				
Caisse, banques centrales	Note 2	5 535	7 264	2 414
Effets publics et valeurs assimilées				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	Note 3	367 618	334 786	461 895
Prêts et créances sur la clientèle	Note 4	1 877 709	2 141 555	43 465
Obligations et autres titres à revenu fixe	Note 5			
Actions et autres titres à revenus variables	Note 5	6 553	8 539	6 947
Participations et autres titres détenus à long terme	Note 6	386	386	-
Parts dans les entreprises liées	Note 6	210 922	97 581	100 701
Opération de location financement et assimilées		5 247	5 554	
Immobilisations corporelles et incorporelles	Note 7	68 210	71 092	57 866
Actions propres	Note 5	12 920	5 523	-
Autres actifs et comptes de régularisation	Note 8	238 519	245 768	212 766
<b>Total actif</b>		<b>2 793 619</b>	<b>2 918 047</b>	<b>886 055</b>

(En KEur)		31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
<b>PASSIF</b>				
Banques centrales, CCP				
Dettes envers les établissements de crédit	Note 9	192 125	583 818	0
Opérations avec la clientèle	Note 10	2 015 962	1 774 810	491 643
Dettes représentées par un titre	Note 11	8	52 487	0
Autres passifs et comptes de régularisation	Note 12	86 157	80 765	220 144
Provisions	Note 13	18 374	10 366	5 450
Dettes subordonnées	Note 14	123 683	122 962	10 119
<b>Total dettes</b>		<b>2 436 309</b>	<b>2 625 210</b>	<b>727 356</b>
<b>Capitaux propres</b>				
Capital souscrit		34 751	34 563	27 435
Prime d'émission		355 626	354 270	235 060
Réserve légale		2 731	2 731	2 731
Réserves et report à nouveau		(98 718)	(106 526)	(127 569)
Résultat de l'exercice		62 920	7 800	21 043
<b>Total passif</b>		<b>2 793 619</b>	<b>2 918 047</b>	<b>886 055</b>

<i>(En KEur)</i>		<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
<b>HORS BILAN</b>				
<b>Engagements donnés</b>				
Engagements de financement donnés	Note 15	204 627	242 298	45 210
Engagements de garantie donnés	Note 15	6 182	26 555	-
Engagements sur titres	Note 15	199 953	207 827	210 171
<b>Engagements reçus</b>				
Engagements de financement reçus	Note 15	589 271	838 256	-
Engagements de garantie reçus	Note 15	140 634	81 260	52 571
Engagements sur titres	Note 15			
Titres à recevoir	Note 15	199 953	207 827	210 171

#### COMPTE DE RESULTAT SOCIAL AU 31 DECEMBRE 2007

<i>(En KEur)</i>		<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Intérêts et produits assimilés	Note 16	123 460	127 275	12 673
Intérêts et charges assimilés	Note 16	(59 759)	(89 077)	(1 168)
Produits et charges sur opérations de crédit bail et assimilés		301	324	0
Revenus des titres à revenus variables		7 449	6 316	1 909
Rémunération versée sur actions de préférence				
Commissions (produits)	Note 17	122 662	120 948	74 569
Commissions (charges)	Note 17	(40 326)	(35 876)	(23 533)
<i>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociations</i>	Note 18	42	210	(40)
<i>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements et assimilés</i>	Note 19	204	24	1 615
Produits des autres activités	Note 20	22 062	23 721	18 356
Charges des autres activités	Note 20	(128)	(2 475)	(987)
<b>Produit net bancaire</b>	<b>Note 21</b>	<b>175 966</b>	<b>151 389</b>	<b>83 394</b>
Frais de personnel	Note 22	(57 730)	(58 125)	(26 558)
Autres frais administratifs		(65 391)	(64 704)	(33 157)
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		(5 099)	(15 026)	(2 583)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>47 746</b>	<b>13 535</b>	<b>21 095</b>
Coût du risque	Note 23	(1 734)	(1 432)	(41)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>46 011</b>	<b>12 103</b>	<b>21 054</b>
Gain ou pertes sur actif immobilisé		6 387	(4 211)	(10)
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>52 398</b>	<b>7 893</b>	<b>21 043</b>
Résultat exceptionnel	Note 24	11 100	0	0
Impôts sur les bénéfices		(578)	(93)	0
<b>Résultat net</b>		<b>62 920</b>	<b>7 800</b>	<b>21 043</b>
<b>Résultat par action (en euros)</b>		<b>0,724</b>	<b>0,090</b>	<b>0,307</b>
<b>Résultat dilué par action (en euros)</b>		<b>0,702</b>	<b>0,086</b>	<b>0,288</b>

## EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(En KEur)</i>	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Autres réserves et Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31/12/2005</b>	<b>27 435</b>	<b>235 060</b>	<b>2 731</b>	<b>(127 569)</b>	<b>21 043</b>	<b>158 699</b>
Augmentation de capital	7 128	119 210				126 338
Affectation du résultat 2005				21 043	(21 043)	0
Résultat 2006					7 800	7 800
<b>Capitaux propres au 31/12/2006</b>	<b>34 563</b>	<b>354 270</b>	<b>2 731</b>	<b>(106 526)</b>	<b>7 800</b>	<b>292 837</b>
Augmentation de capital	188	1 356				1 544
Affectation du résultat				7 800	(7 800)	(0)
Résultat 2007					62 920	62 920
Autres				9		9
<b>Capitaux propres au 31/12/2007</b>	<b>34 751</b>	<b>355 625</b>	<b>2 731</b>	<b>(98 717)</b>	<b>62 920</b>	<b>357 310</b>

Le résultat 2006 a été intégralement affecté au report à nouveau.

Au 31 décembre 2007, après les levées d'option intervenues sur l'exercice 2007 (470 396 titres), le capital social se compose de 86 878 702 actions d'une valeur nominale de 0,4Eur.

L'exercice écoulé fait ressortir un résultat de 62,9 MEur. Il sera proposé en Assemblée Générale une affectation de ce résultat au report à nouveau.

### 4.3.4. NOTE 1 - NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

BOURSORAMA exerce une activité d'intermédiation sur marchés financiers et de banque en ligne pour une clientèle de particuliers.

Boursorama est détenue à 55,8 % par Société Générale. Les comptes de Boursorama sont consolidés dans les comptes de Société Générale.

Au 31 décembre 2007, les comptes sociaux intègrent les comptes des succursales allemande et espagnole.

### CESSION DE CAIXA GESTION

En avril 2007, Caixa Gestion a été cédée à SGAM pour un montant de 4,9 MEur générant une plus-value de 4,3 MEur.

### DISSOLUTION DE CAIXA ASSURANCE PAR TRANSFERT UNIVERSEL DE PATRIMOINE

Le 29 juillet 2007, la société Caixa Assurance a fusionné avec Boursorama par Transfert Universel de Patrimoine.

## ACQUISITION DE ONVISTA AG

Le 24 septembre 2007, Boursorama annonce l'acquisition de 77,4 % du capital d'OnVista AG. Le 19 octobre 2007, suite à la prise d'effet de l'acquisition et au rachat d'actions sur le marché, Boursorama détient 80,9% du capital d'On Vista AG. Le 20 décembre 2007, à l'issue de l'OPA, Boursorama détient 82,49% des actions de On Vista AG. Le coût d'acquisition des titres acquis s'élève à 114,6 MEur, payés en numéraire.

## PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes de Boursorama relatifs à l'exercice 2007 ont été établis conformément aux principes comptables applicables aux établissements de crédit en France (règlements 99-04 et 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable).

Les états financiers des succursales étrangères, établis selon les règles du pays d'origine, ont été retraités afin de les rendre conformes aux principes comptables français.

- **Créances envers les établissements de crédit et la clientèle**

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit ; créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours à la clientèle. Ces créances intègrent les crédits consentis ainsi que les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Seules les dettes et créances répondant aux conditions suivantes ont fait l'objet d'une compensation comptable au bilan : même contrepartie, exigibilité et devise identiques, même entité de comptabilisation, et existence d'une lettre de fusion de comptes.

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Conformément au règlement n° 2002-03 du Comité de la Réglementation Comptable, dès lors qu'un engagement est porteur d'un risque de crédit avéré rendant probable la non-perception par Boursorama de tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence d'une garantie, l'encours afférent est classé en encours douteux. En tout état de cause, le déclassement en encours douteux est effectué s'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances immobilières et neuf mois pour les créances sur des collectivités locales), ou si indépendamment de l'existence de tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, ou s'il existe des procédures contentieuses.

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations pour créances douteuses ou de provisions sur engagements douteux à hauteur des pertes probables. Les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées dans la rubrique *Coût du risque*.

Les créances douteuses peuvent être reclassées en encours sains lorsque le risque de crédit avéré est définitivement levé et lorsque les paiements ont repris de manière régulière pour les montants correspondants aux échéances contractuelles d'origine. De même les créances douteuses ayant fait l'objet d'une restructuration peuvent être reclassées en encours sains.

Lorsque les conditions de solvabilité d'un débiteur sont telles qu'après une durée raisonnable de classement dans les encours douteux le reclassement d'une créance en encours sain n'est plus prévisible, cette créance est spécifiquement identifiée comme encours douteux compromis. Cette identification intervient à la déchéance du terme ou à la résiliation du contrat et en tout état de cause un an après la classification en encours douteux, à l'exception des créances douteuses pour lesquelles les clauses contractuelles sont respectées et de celles assorties de garanties permettant leur recouvrement. Sont également considérées comme créances douteuses compromises, les créances restructurées pour lesquelles le débiteur n'a pas respecté les échéances fixées.

- **Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle**

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Ces dettes intègrent les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

- **Dettes représentées par un titre**

Les dettes représentées par un titre sont ventilées par supports : bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, titres obligataires et assimilés, à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

- **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique d'acquisition aux valeurs d'apport. Les amortissements sont calculés sur la durée normale d'utilité, selon la méthode linéaire. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Agencements	5 ou 10 ans
Mobiliers et matériel de bureau	3 ou 5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels acquis	1 ou 3 ans
Frais d'établissement	3 ans

Les fonds de commerce issus des fusions absorptions de Selftrade et CaixaBank France par Boursorama ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'une dépréciation si leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur d'inventaire.

La valeur d'utilité des fonds de commerce est déterminée en utilisant la méthode des cash flows futurs actualisés des activités générées en France.

- **Portefeuilles titres**

Les titres sont classés en fonction de :

- leur nature : effets publics (bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable ;
- leur portefeuille de destination : transaction, placement, investissement, activité de portefeuille, participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme, correspondant à l'objet économique de leur détention.

Les achats et les ventes de titres sont comptabilisés au bilan en date de règlement-livraison.

Pour chaque catégorie de portefeuille, ils sont soumis à des règles d'évaluation similaires qui sont les suivantes :

Titres de transaction

Ce sont les titres qui, à l'origine, sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme ou qui sont détenus dans le cadre d'une activité de mainteneur de marché. Ces titres sont négociables sur un marché actif et les prix de marché ainsi accessibles sont représentatifs de transactions réelles intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale. Sont également classés en titres de transaction, les titres détenus à l'origine dans le cadre d'activités de mainteneurs de marché ou les titres acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille de transaction comprenant des instruments financiers à terme, des titres ou d'autres instruments financiers gérés ensemble et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme. Ils font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice. Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés sur cession des titres est porté au compte de résultat, dans la rubrique *Résultat net des opérations financières*. Les coupons encaissés sur les titres à revenu fixe du portefeuille de transaction sont classés dans le compte de résultat au sein de la rubrique *Résultats nets d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe*.

Titres de placement

Ce sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les autres titres détenus à long terme, les titres de participation et les parts dans les entreprises liées.

Actions et autres titres à revenu variable

Les actions sont inscrites au bilan à leur coût d'achat hors frais d'acquisition ou à leur valeur d'apport. A la clôture de l'exercice, elles sont évaluées par rapport à leur valeur probable de négociation. Dans le cas des titres cotés, celle-ci est déterminée en fonction du cours de bourse le plus récent. Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes ainsi constatées, et seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une dépréciation relative au portefeuille-titres. Les revenus de dividendes attachés aux actions classées en titres de placement sont portés au compte de résultat dans la rubrique *Revenus des titres à revenu variable*.

### Obligations et autres titres à revenu fixe

Ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, et concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition. Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie des titres concernés. L'étalement de ces différences est réalisé en utilisant la méthode actuarielle. Les intérêts courus à percevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique *Produits nets d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe* du compte de résultat.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés sur la base de leur valeur probable de négociation et, dans le cas des titres cotés, des cours de bourse les plus récents. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille-titres, dont le calcul tient compte des gains provenant des éventuelles opérations de couverture effectuées.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession des titres de placement sont enregistrées dans la rubrique *Résultat net des opérations financières* du compte de résultat.

### Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis ou reclassés de la catégorie titres de placement avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à l'échéance et pour lesquels Boursorama a la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance, en disposant notamment de la capacité de financement nécessaire pour continuer à détenir ces titres jusqu'à leur échéance et en n'étant soumis à aucune contrainte existante juridique ou autre qui pourrait remettre en cause l'intention de détenir les titres d'investissement jusqu'à leur échéance.

Ces titres d'investissement peuvent être désignés comme éléments couverts dans le cadre d'une opération de couverture affectée ou de couverture globale du risque de taux d'intérêt réalisée au moyen d'instruments financiers à terme.

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille-titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou s'il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de titres d'investissement sont enregistrées dans la rubrique *Gains nets sur actifs immobilisés* du compte de résultat.

### Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Il s'agit d'une part des Titres de participation et parts dans les entreprises liées dont la possession durable est estimée utile à l'activité de Boursorama, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- titres de sociétés ayant des administrateurs ou des dirigeants communs avec Boursorama, dans des conditions qui permettent l'exercice d'une influence sur l'entreprise dont les titres sont détenus ;
- titres de sociétés appartenant à un même Groupe contrôlé par des personnes physiques ou morales exerçant un contrôle sur l'ensemble et faisant prévaloir une unité de décision ;
- titres représentant plus de 10 % des droits dans le capital émis par un établissement de crédit ou par une société dont l'activité se situe dans le prolongement de celle de Boursorama.

Il s'agit d'autre part des Autres titres détenus à long terme, constitués par les investissements réalisés par Boursorama, sous forme de titres, dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme sont comptabilisés à leur coût d'achat hors frais d'acquisition. Les revenus de dividendes attachés à ces titres sont portés au compte de résultat dans la rubrique *Revenus des titres à revenu variable*.

A la clôture de l'exercice, les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont évalués à leur valeur d'utilité représentative du prix que la société accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir compte tenu de son objectif de détention. Cette valeur est estimée par référence à différents critères tels que les capitaux propres, la rentabilité, les cours moyens de bourse des trois derniers mois. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille-titres. Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres, incluant les résultats dégagés lors de l'apport de ces titres à des offres publiques d'échange, sont comptabilisées dans la rubrique *Gains nets sur actifs immobilisés*.

- **Actions propres**

Conformément aux dispositions de l'avis n° 00-05 du Conseil national de la comptabilité relatif à la comptabilisation des actions propres détenues par une entreprise relevant du CRBF, les actions Boursorama acquises en vue de leur attribution aux salariés dans le cadre des dispositions législatives en vigueur sont inscrites en titres de placement (actions propres) à l'actif du bilan.

Elles sont évaluées au plus bas de leur valeur d'usage (représentée par leur valeur de marché) et de leur prix d'acquisition. Les titres détenus dans le cadre d'une réduction de capital sont évalués à leur coût d'acquisition ; leur valeur comptable n'est soumise à aucune dépréciation et reste égale à leur prix d'achat jusqu'à leur annulation.

- **Opérations sur les instruments financiers à terme**

Les opérations de couverture et de marché portant sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements 88-02 et 92-04 du Comité de la Réglementation Bancaire et de l'instruction 88-01 de la Commission bancaire. Les engagements nominaux sur les instruments financiers à terme sont présentés sous une ligne unique au hors-bilan ; ce montant représente le volume des opérations en cours ; il ne reflète ni le risque de marché, ni le risque de contrepartie qui leur sont associés. Les dérivés de crédit achetés à titre de couverture du risque de crédit sur des actifs financiers non évalués à leur valeur de marché sont quant à eux classés et traités comme des engagements de garanties reçus.

Plusieurs cas sont à distinguer en ce qui concerne la comptabilisation des résultats afférents aux instruments financiers à terme :

Opérations de couverture

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. S'ils concernent des instruments de taux d'intérêt, ils sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits et charges sur les éléments couverts, en produits nets d'intérêts. S'ils concernent des instruments autres que de taux (instruments sur actions, indices boursiers, de change, etc.), ils sont comptabilisés en *Résultat net des opérations financières*, dans la rubrique *Résultat sur instruments financiers à terme*.

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet de couvrir et de gérer un risque global de taux sont inscrits pro rata temporis en compte de résultat. Ils sont inscrits en *Résultat net des opérations financières* dans la rubrique *Résultat sur instruments financiers à terme*.

Opérations de marché

Les opérations de marché incluent d'une part des instruments négociés sur un marché organisé ou assimilé, ainsi que des instruments (tels que les dérivés de crédit, options complexes ...) qui, bien que négociés de gré à gré sur des marchés moins liquides, sont inclus dans des portefeuilles de transaction, et d'autre part certains instruments de dettes intégrant une composante d'instrument financier à terme dès lors que ce classement reflète de manière plus appropriée les résultats et risques associés. Ces opérations sont évaluées par référence à leur valeur de marché à la date de clôture ; en l'absence de marché liquide, cette valeur est généralement déterminée à partir de modèles internes.

Par ailleurs, pour les opérations sur instruments financiers à terme de taux d'intérêt négociées de gré à gré, la valeur de marché tient compte des risques de contrepartie et de la valeur actualisée des frais de gestion futurs.

Les gains ou pertes correspondants sont directement portés dans les résultats de l'exercice, qu'ils soient latents ou réalisés. Ils sont inscrits au compte de résultat en *Résultat net des opérations financières*.

- **Provisions pour risques et charges**

Ces provisions sont déterminées sur la base d'une analyse au cas par cas des risques et charges que supportera la société. En application du règlement CRC 2000-06, les provisions pour risques et charges sont définies comme des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise ; un passif représentant une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressource au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

- **Dettes subordonnées**

Cette rubrique regroupe les dettes matérialisées ou non par des titres, à terme ou à durée indéterminée, dont le remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Le cas échéant, les intérêts courus à verser attachés aux dettes subordonnées sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

En août 2005, le Groupe a émis pour un montant de 10 MEur un emprunt subordonné à durée indéterminée. La rémunération de ces titres a été fixée pour une durée de 10 ans à Euribor 12 mois + 0,6% l'an, puis pour les périodes postérieures à 2015 à Euribor 12 mois + 2,10% par an.

En mai 2006, le Groupe a émis pour un montant de 110 MEur un emprunt subordonné à durée indéterminée. La rémunération de ces titres a été fixée pour une durée de 10 ans à Euribor 12 mois + 0,6% l'an, puis pour les périodes postérieures à 2016 à Euribor 12 mois + 2,10% par an.

Le paiement de ces intérêts peut être reporté si Boursorama ne verse pas de dividende sur ses actions.

- **Impôt courant**

Le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,3 %. S'y ajoute une Contribution Sociale de Solidarité de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 million d'euros) instaurée en 2000. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % sont exonérés.

- **Avantages au personnel**

Boursorama, en France et à l'étranger, peut accorder à ses salariés :

- des avantages postérieurs à l'emploi, tels que les régimes de retraite ou indemnités de fin de carrière ;
- des avantages à long terme, tels que les bonus différés, les médailles du travail ou le compte épargne temps ;
- des indemnités de fin de contrat de travail.

Une provision est enregistrée au passif du bilan en Provisions pour risques et charges pour couvrir l'intégralité de ces engagements. Elle est évaluée par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations de salaires et de taux d'actualisation et d'inflation.

Par ailleurs, Boursorama ne cotise à aucun fonds d'assurance susceptible de couvrir ces dépenses.

- **Reconnaissance des revenus**

Boursorama enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant les services continus sont étalées en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels sont intégralement enregistrées en résultat quand la prestation est réalisée.

- **Résultat exceptionnel**

La rubrique Résultat exceptionnel comprend les produits et charges encourus par Boursorama dont la survenance revêt un caractère exceptionnel soit par leur nature soit par leur montant. Ils sont le plus souvent générés par des événements exogènes à l'activité de Boursorama.

## **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Au cours du premier trimestre 2008, Boursorama a annoncé être en négociations avec La Caixa en vue de créer une banque en ligne en Espagne.



**NOTE 2 – CAISSE, BANQUES CENTRALES**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Caisse	1 668	2 171	5
Banques Centrales	3 867	5 093	2 409
<b>Total Caisse, Banques Centrales</b>	<b>5 535</b>	<b>7 264</b>	<b>2 414</b>

Conformément aux dispositions réglementaires locales, une réserve obligatoire sur les crédits clientèle a été constituée auprès de la Banque Centrale Allemande. Cette réserve représente 2% de la clientèle non financière avant franchise. Au 31 décembre 2007, la réserve obligatoire s'élève à 827 KEur.

**NOTE 3 – CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
<b>Comptes et prêts</b>			
<b>à vue et au jour le jour</b>	<b>43 714</b>	<b>59 959</b>	<b>178 113</b>
Comptes ordinaires	34 620	40 692	153 141
Prêts et comptes au jour le jour et autres	9 094	19 267	24 972
Valeurs reçues en pension au jour le jour	-	-	-
<b>à terme</b>	<b>736</b>	<b>59 526</b>	<b>61</b>
Prêts et comptes à terme	736	59 526	61
Valeurs reçues en pension à terme	-	-	-
Créances rattachées	655	2 063	908
<b>Titres reçus en pension livrée<sup>(1)</sup></b>	<b>322 513</b>	<b>213 238</b>	<b>282 813</b>
<b>Total Créances sur les établissements de crédit</b>	<b>367 618</b>	<b>334 786</b>	<b>461 895</b>

<sup>(1)</sup> Les titres reçus en pension livrée correspondent au placement d'une partie des dépôts de la clientèle Boursorama, remplacée sous forme de titres reçus en pension livrée auprès du Groupe Société Générale.

**Répartition par échéance : prêts et titres reçus en pension livrée par durée restant à courir**

	<b>&lt;1 an</b>	<b>1 à 5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>
Prêts à terme par durée restant à courir	672	64	
Titres reçus en pension livrée par durée restant à courir	229 888	92 625	

**NOTE 4 – PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
<b>Prêts et avances à la clientèle</b>			
Créances commerciales	-	-	-
Autres concours à la clientèle <sup>(2)</sup>			
<i>Crédits de trésorerie</i>	125 323	150 804	945
<i>Crédits à l'exportation</i>	-	-	-
<i>Crédits à l'équipement</i>	321 759	318 136	-
<i>Crédits à l'habitat</i>	1 209 242	1 376 111	-
<i>Autres crédits</i>	173 939	228 145	34 513
<b>Sous Total</b>	<b>1 830 264</b>	<b>2 073 197</b>	<b>35 458</b>
Prêts à la clientèle financière <sup>(1)</sup>	292	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	24 399	45 758	7 982
Créances rattachées	6 543	7 383	9
<b>Total sains</b>	<b>1 861 497</b>	<b>2 126 338</b>	<b>43 450</b>
Créances douteuses non compromises			
<i>Créances douteuses</i>	7 309	11 088	3 502
<i>Dépréciation sur créances douteuses</i>	(3 622)	(3 699)	(3 486)
Créances douteuses compromises			
<i>Créances douteuses</i>	19 587	13 958	-
<i>Dépréciation sur créances douteuses</i>	(7 060)	(6 130)	-
<b>Total net</b>	<b>16 212</b>	<b>15 216</b>	<b>16</b>
<b>Total des prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>1 877 709</b>	<b>2 141 555</b>	<b>43 465</b>

<sup>(1)</sup> Le montant des prêts à la clientèle financière a été modifié par rapport aux états financiers 2006 publiés. Les appels de fonds des négociateurs de Boursorama pour le règlement des ordres stipulés à règlement différé des clients de Boursorama ont en effet été reclassés en dépôts de garantie.

**Opérations avec la clientèle par durée restant à courir :**

<i>(En KEur)</i>	<b>&lt;1 an</b>	<b>1 à 5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>
Prêts et avances à la clientèle	192 641	637 068	1 000 555
Prêts à la clientèle financière	292		
Comptes ordinaires débiteurs	24 399		
Créances douteuses	16 212		

**<sup>(2)</sup> Répartition par type de clientèle des autres concours à la clientèle**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Clientèle non financière			
Entreprises	731 116	820 611	
Particuliers	1 089 211	1 235 642	35 458
Collectivités locales	4 001	4 839	
Professions libérales	5 936	9 370	
Gouvernements et Administrations Centrales	-	2 735	
Autres	-		
<b>Total</b>	<b>1 830 264</b>	<b>2 073 197</b>	<b>35 458</b>

## NOTE 5

### a) Actions et autres titres à revenu variable

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Actions et autres titres à revenus variables	691	1 714	2 966
Dépréciation	-	(37)	(66)
<b>Sous total titres de placement</b>	<b>691</b>	<b>1 677</b>	<b>2 900</b>
Actions – Titres prêtés	1 380	2 344	687
Actions – Titres empruntés	4 482	4 519	3 360
<b>Sous total titres de transaction <sup>(1)</sup></b>	<b>5 862</b>	<b>6 862</b>	<b>4 046</b>
<b>Total actions et autres titres à revenus variables</b>	<b>6 553</b>	<b>8 539</b>	<b>6 947</b>

<sup>(1)</sup> Depuis le 4<sup>ème</sup> trimestre 2005, la succursale espagnole permet à ses clients de vendre à découvert certaines actions. Les titres prêtés et empruntés dans ce cadre figurant en portefeuille de transaction ont pour contrepartie une dette sur titres empruntés en passif de transaction pour un montant de 5,9 MEur.

### Mouvements sur titres de placement

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>
<b>Solde d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>1 677</b>
Acquisitions	31
Cessions/remboursements	(704)
Reclassements et variations de périmètre	(313)
Variation des dépréciations	-
<b>Solde de clôture au 31 décembre</b>	<b>691</b>

### b) Actions propres

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Actions propres	16 231	6 688	-
Provision des actions propres	(3 311)	(1 165)	-
<b>Total des actions propres</b>	<b>12 920</b>	<b>5 523</b>	<b>-</b>

Les actions propres regroupent les actions Boursorama acquises en vue :

- d'assurer l'animation du marché par un Prestataire de Services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte déontologie reconnue par l'AMF ;
- mettre en place ou honorer des programmes d'options d'achats d'action ou de distribution gratuite d'actions aux salariés ou mandataires sociaux de la société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions respectivement des articles L.225-180 et L.225-197-2 du Code de Commerce
- de remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

Au 31 décembre 2007, la société détient 1 605 274 titres d'auto-détention, soit 1,85% de son capital.

Au 31 décembre 2007, la partie des actions propres destinée à être distribuée gratuitement aux salariés est dépréciée en fonction de la probabilité de réalisation de la condition de performance.

**NOTE 6 – FILIALES ET PARTICIPATIONS**

<i>(En KEur)</i>	Valeur brute au 31.12.2006	Acquisitions	Cessions	Autre	Valeur brute au 31.12.2007	Cumul des dépréciations au 31.12.2006	Dépréciations de l'année 2007	Reprises de l'année 2007	Cumul des dépréciations au 31.12.2007	Valeur nette au 31.12.2007	Valeur nette au 31.12.2006
Participations et autres titres détenus à long terme	312	-	(0)	-	312	(33)	-	-	(33)	279	279
Parts dans les entreprises liées	102 602	114 025	(675)	(10)	215 942	(5 021)	-	-	(5 021)	210 922	97 581
<b>Sous-total</b>	<b>102 914</b>	<b>114 025</b>	<b>(675)</b>	<b>(10)</b>	<b>216 254</b>	<b>(5054)</b>			<b>(5054)</b>	<b>(211 200)</b>	<b>97860</b>
Avances	1 032				1 032	(925)			(925)	107	107
<b>Total</b>	<b>103 946</b>	<b>114 025</b>	<b>(675)</b>	<b>(10)</b>	<b>217 286</b>	<b>(5 979)</b>	<b>-</b>		<b>(5 979)</b>	<b>211 307</b>	<b>97 967</b>

En avril 2007, Caixa Gestion a été cédée à SGAM pour un montant de 4,9 MEur générant une plus-value de 4,3 MEur. Le 29 juillet 2007, la société Caixa Assurance a fusionné avec Boursorama par Transfert Universel de Patrimoine.

**NOTE 6 A – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Informations financières											
(en KEur)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé (2007)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos) (2007)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
<b>Filiales et participations</b>											
<b>A. Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société</b>											
<b>1. Filiales (détenues à plus de 50%)</b>											
Euromirabelle	2 134	(881)	100	2 134	1 149	-	-	32	23	-	
AD Play	757	(457)	100	4 308	272	-	-		(101)	-	
Talos Holding	7 050	(1 477)	100	7 239	7 239	-	-	(2 635)	(2 635)	-	
Veritas	2 557	914	100	12 540	12 540	-	-	(8 924)			
OnVista AG	6 700	17 125	82,5	114 025	114 025			(5)	1 766		
ESG	20 478	49 260	100	75 636	75 636	-	-	6 381	5 257	-	
<b>2. Participations (détenues entre 10 et 50%)</b>											
Néant											
<b>B. Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société</b>											
Filiales françaises											
Filiales étrangères	60	(20)	100	60	60	-	-				-
Participations dans les sociétés françaises				231	197	107					
Participations dans les sociétés étrangères				82	82						
<b>C. Renseignements globaux sur les titres</b>											
Filiales françaises				6 442	1 422		-				-
Filiales étrangères				209 500	209 500						
Participations dans les sociétés françaises				231	197	107					
Participations dans les sociétés étrangères				82	82	-					

OnVista est une société cotée.

**NOTE 6 B – PROVISIONS SUR TITRES DE PARTICIPATION**

(En KEur)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Provision sur parts dans les entreprises liées	(5 021)	(5 021)	(1 221)
Provisions sur autres titres de participation	(958)	(958)	0
<b>Total Provisions pour risques et charges</b>	<b>(5 979)</b>	<b>(5 979)</b>	<b>(1 221)</b>

NOTE 7 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Valeur brute au 31.12.2006	Acquisitions	Cessions	Autre	Valeur brute au 31.12.2007	Cumul des amortissements et des dépréciations des éléments d'actifs au 31.12.2006	Dotations aux amortissements de l'année 2007	Dépréciations de l'année 2007	Reprises d'amortissements de l'année 2007	Autres	Cumul des amortissements et des dépréciations des éléments d'actifs au 31.12.2007	Valeur nette au 31.12.2007	Valeur nette au 31.12.2006
<i>(En KEur)</i>													
			IAS 30 § 21										
Immobilisations incorporelles													
Logiciel, frais d'étude informatique	20 527	2 202	(1)	(4 001)	18 727	(16 500)	(2 280)	-	1	4 448	(14 331)	4 396	4 027
Immobilisations en cours	296	656	-	(778)	173					-		173	296
Autres	66 206	1	(3 809)	(1 175)	61 223	(6 374)	(630)	-	2 619	1 008	(3 377)	57 846	59 833
Sous-total	87 029	2 859	(3 810)	(5 955)	80 123	(22 873)	(2 910)	-	2 620	5 456	(17 708)	62 415	64 156
Immobilisations corporelles d'exploitation													
Terrains et constructions	43	-	-	-	43	(10)	(1)	-	-	0	(11)	32	33
Immobilisations en cours	73	-	-	(73)	-					-		-	73
Autres	22 564	1 275	(2 504)	(2 404)	18 931	(15 735)	(2 188)	-	2 398	2 358	(13 167)	5 764	6 829
Sous-total	22 680	1 275	(2 504)	(2 477)	18 974	(15 745)	(2 189)	-	2 398	2 358	(13 178)	5 796	6 936
-													
Total immobilisations corporelles et incorporelles	109 709	4 133	(6 314)	(8 432)	99 097	(38 618)	(5 099)	-	5 017	7 813	(30 887)	68 210	71 092

**NOTE 8 – AUTRES ACTIFS**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Créances auprès des marchés SRD			186 691
Dépôts de garantie versés <sup>(1)</sup>	143 194	167 598	14 502
Créances fiscales	171	6 083	2 252
Autres actifs	65 635	35 269	4 952
Créances douteuses	513	393	133
<b>Total brut</b>	<b>209 513</b>	<b>209 343</b>	<b>208 530</b>
Dépréciation	(288)	(304)	(111)
<b>Total net</b>	<b>209 226</b>	<b>209 039</b>	<b>208 419</b>

<sup>(1)</sup> Le montant des dépôts de garantie versés a été modifié par rapport aux états financiers 2006 publiés. Les appels de fonds des négociateurs de Boursorama pour le règlement des ordres stipulés à règlement différé des clients de Boursorama, précédemment présentés dans les prêts à la clientèle financière, ont en effet été reclassés en dépôts de garantie.

**COMPTES DE REGULARISATION**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Charges constatées d'avance	6 726	7 010	1 157
Produits divers à recevoir	12 105	12 984	3 134
Comptes d'encaissement	9 660	15 207	
Autres comptes de régularisation	803	1 527	56
<b>Total brut</b>	<b>29 294</b>	<b>36 729</b>	<b>4 347</b>

**NOTE 9 – DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
<b>Dettes à vue au jour le jour :</b>			
Dépôts et comptes ordinaires	5 646	9 792	
Comptes et emprunts au jour le jour et autres	6 357	153 205	
<b>Sous total</b>	<b>12 002</b>	<b>162 997</b>	
<b>Dettes à terme :</b>			
Emprunts et comptes à terme	175 000	412 031	
Valeurs données en pension à terme	-	-	-
<b>Sous total</b>	<b>175 000</b>	<b>412 031</b>	<b>-</b>
Dettes rattachées	5 122	8 790	-
Titres donnés en pension	-	-	-
<b>Total</b>	<b>192 125</b>	<b>583 818</b>	<b>-</b>

**Emprunts et comptes à terme par durée restant à courir :**

<i>(En KEur)</i>	<b>&lt;1 an</b>	<b>1 à 5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>
Emprunts et comptes à terme	100 000		75 000

## NOTE 10 – DETTES ENVERS LA CLIENTELE

<i>(En KEur)</i>	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Comptes d'épargne à régime spécial			
à vue	254 980	89 863	-
à terme	312 673	295 125	130 754
<b>Sous total</b>	<b>567 654</b>	<b>384 988</b>	<b>130 754</b>
Autres dépôts clientèle à vue	846 140	857 817	360 889
Autres dépôts clientèle à terme	589 614	519 470	-
Dettes rattachées	12 555	12 535	-
<b>Total dépôts clientèle</b>	<b>2 015 962</b>	<b>1 774 810</b>	<b>491 643</b>
Valeurs données en pension à la clientèle	-	-	-
Titres donnés en pension à la clientèle	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2 015 962</b>	<b>1 774 810</b>	<b>491 643</b>

### Opérations avec la clientèle par durée restant à courir :

<i>(En KEur)</i>	<1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Comptes d'épargne à régime spécial à terme	282 543	28 531	1 599
Autres dépôts clientèle à terme	240 106	216 296	133 212

## NOTE 11 – DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

<i>(En KEur)</i>	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Bons de caisse	8	8	-
Emprunts obligataires	-	-	-
Titres du marché interbancaire et titres de créances	-	52 250	-
Dettes rattachées	-	229	-
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>52 487</b>	<b>-</b>
<i>Dont montant des dettes à taux variables</i>			

## NOTE 12 – AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

### Autres passifs

<i>(En KEur)</i>	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Dépôts de garantie reçus	9 423	11 360	9 656
Dettes auprès des marchés – SRD			169 658
Charges à payer sur engagements sociaux	15 590	15 728	7 352
Dettes d'impôts	822	7 787	3 004
Autres passifs	41 568	31 219	9 869
Autres passifs financiers		1 345	15 815
Dettes sur titres empruntés	5 862	6 862	4 046
<b>Total</b>	<b>73 266</b>	<b>74 301</b>	<b>219 400</b>



## Comptes de régularisation

(En KEur)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Produits constatés d'avance	2 029	5 388	538
Charges à payer	4 148	218	22
Comptes d'encaissement	4 648	23	-
Autres comptes de régularisation	2 067	834	183
<b>Total</b>	<b>12 892</b>	<b>6 464</b>	<b>743</b>

## NOTE 13 – PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

### A. Dépréciation d'actifs

(En KEur)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Établissements de crédit	-	-	-
Crédits à la clientèle	(10 682)	(9 829)	(3 486)
Créances de location financement et assimilées	-	-	-
Groupes d'actifs homogènes	-	-	-
Titres de placement et actions propres	(3 311)	(1 202)	(66)
Autres	(1 319)	(1 335)	(1 142)
<b>Total</b>	<b>(15 311)</b>	<b>(12 366)</b>	<b>(4 694)</b>

La variation du stock de dépréciation d'actifs s'analyse comme suit :

(EnKEur)	Stock au 31.12.2006	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Reclassement	Change et variations de périmètre	Stock au 31.12.2007
Etablissement de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à la clientèle	(9 829)	(3 907)	1 345	(2 562)	1 051	-	659	(10 682)
Créances de location financement et assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupes d'actifs homogènes	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de placement et actions propres	(1 202)	(3 129)	1 020	(2 109)	-	-	-	(3 311)
autres	(1 335)	-	-	-	16	-	-	(1 319)
<b>Total</b>	<b>(12 366)</b>	<b>(7 037)</b>	<b>2 365</b>	<b>(4 671)</b>	<b>1 067</b>	<b>-</b>	<b>659</b>	<b>(15 311)</b>

### B. Provisions

(En KEur)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Provisions sur engagements hors bilan avec les	-	-	-
Provisions sur engagements hors bilan avec la clientèle	-	-	-
Provisions sur avantages au personnel	8 985	3 243	1 165
Provisions fiscales	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	9 389	7 124	4 286
<b>Total</b>	<b>18 374</b>	<b>10 366</b>	<b>5 450</b>

La variation du stock de provisions s'analyse comme suit :

(En KEur)	Stock au 31.12.2006	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Effet de l'actualisation	Autres variations	Stock au 31.12.2007
Provisiosn sur engagements hors bilan avec les établissements	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions sur engagements hors bilan avec la clientèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions sur avantages au personnel	3 243	6 406	(506)	5 900	-	-	(158)	8 985
Provisions fiscales	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	7 124	5 708	(3 443)	2 265	-	-	(0)	9 389
<b>Total</b>	<b>10 366</b>	<b>12 114</b>	<b>(3 949)</b>	<b>8 165</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(158)</b>	<b>18 374</b>

#### NOTE 14 – DETTES SUBORDONNEES

(En KEur)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Dettes subordonnées	120 000	120 000	10 000
Dettes rattachées	3 683	2 962	119
<b>Total</b>	<b>123 683</b>	<b>122 962</b>	<b>10 119</b>

En août 2005, le Groupe a émis pour un montant de 10 MEur un emprunt subordonné à durée indéterminée. La rémunération de ces titres a été fixée pour une durée de 10 ans à Euribor 12 mois + 0,6% l'an, puis pour les périodes postérieures à 2015 à Euribor 12 mois+2,10% par an.

En mai 2006, le Groupe a émis pour un montant de 110 MEur un emprunt subordonné à durée indéterminée. La rémunération de ces titres a été fixée pour une durée de 10 ans à Euribor 12 mois + 0,6% l'an, puis pour les périodes postérieures à 2016 à Euribor 12 mois+2,10% par an.

Le paiement de ces intérêts peut être reporté si Boursorama ne verse pas de dividende sur ses actions.

#### NOTE 15 – ENGAGEMENTS

##### A. Engagements donnés et reçus

##### Engagements donnés

(En KEur)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
<b>Engagements de financement</b>	26 461	30 549	-
En faveur d'établissements de crédit			
En faveur de la clientèle			
Facilités d'émission			
Ouvertures de crédits confirmés	79 594	152 837	-
Autres <sup>(1)</sup>	98 571	58 912	45 210
<b>Engagements de garantie</b>			
Donnés aux établissements de crédit	52	-	-
Donnés à la clientèle	6 130	26 555	-
<b>Engagements sur titres</b>			
Titres à livrer <sup>(2)</sup>	199 953	207 827	210 171

<sup>(1)</sup> Activité de margin trading dans les succursales allemande et espagnole

<sup>(2)</sup> Cet engagement correspond au montant des titres à livrer dans le cas des ordres stipulés à règlement différé.

**Engagements reçus**

(En KEur)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
<b>Engagements de financement</b>			
Reçus d'établissements de crédit	560 000	804 898	
Reçus de la clientèle	29 271	33 358	
<b>Engagements de garantie</b>			
Reçus d'établissements de crédit		236	
Autres engagements reçus <sup>(1)</sup>	140 634	81 024	52 571
<b>Engagements sur titres</b>			
Titres à recevoir <sup>(3)</sup>	199 953	207 827	210 171

<sup>(1)</sup> Activité de margin trading dans les succursales allemande et espagnole

<sup>(3)</sup> Cet engagement correspond au montant des titres à recevoir dans le cas des ordres stipulés à règlement différé.

**B. Engagements sur instruments financiers à terme (notionnels)**

(En KEur)	31.12.2007		31.12.2006	
	Opérations de trading	Opérations de couverture	Opérations de trading	Opérations de couverture
<b>Instruments de taux d'intérêts</b>				
<i>Instruments fermes</i>				
Swaps		123 795		257 141
Contrats à terme de taux				
<i>Instruments conditionnels</i>	61 688	20 563	69 000	23 500
<b>Instruments de change</b>				
<i>Instruments fermes</i>				
<i>Instruments conditionnels</i>				
<b>Instruments sur actions et indices</b>				
<i>Instruments fermes</i>				
<i>Instruments conditionnels</i>				
<b>Instruments sur matières premières</b>				
<i>Instruments fermes</i>				
<i>Instruments conditionnels</i>				
<b>Dérivés de crédit</b>				
<b>Autres instruments financiers à terme</b>				

**NOTE 16 – PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS**

(En KEur)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Produits d'intérêts	123 460	127 275	12 673
Charges d'intérêts*	(59 759)	(89 077)	(1 168)
<i>*dont intérêts sur dettes subordonnées</i>	(5 563)	(3 909)	(119)
<b>Total Produits nets d'intérêts</b>	<b>63 701</b>	<b>38 198</b>	<b>11 505</b>

**NOTE 17 – PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
<b>Produits de commissions</b>			
Opérations avec les établissements de crédit			
Opérations avec la clientèle	122 662	120 948	74 569
Opérations sur titres			
Opérations sur marchés primaires			
Opérations de change et sur instruments financiers dérivés			
Engagements de financement et de garantie			
Prestations de services			
Autres			
<b>Total des produits</b>	<b>122 662</b>	<b>120 948</b>	<b>74 569</b>
<b>Charges de commissions</b>			
Opérations avec les établissements de crédit	(40 326)	(35 876)	(23 533)
Opérations sur titres			
Opérations de change et sur instruments financiers dérivés			
Engagements de financement et de garantie			
Autres			
<b>Total des charges</b>	<b>(40 326)</b>	<b>(35 876)</b>	<b>(23 533)</b>

**NOTE 18 – GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Résultat net sur actifs financiers non dérivés de transaction	(458)	(262)	(318)
Résultat net sur actifs financiers à la juste valeur sur option	0	0	0
Résultat net sur passifs financiers non dérivés de transaction	0	0	0
Résultat net sur passifs financiers à la juste valeur sur option	0	0	0
Résultat sur instruments financiers dérivés et de couverture	(16)	16	(6)
Résultat net des opérations de change	515	456	284
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>210</b>	<b>(40)</b>

**NOTE 19 – GAINS OU PERTES DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES**

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
<b>Activité courante</b>			
Plus-value de cession	2 313	1 161	1 557
Moins-value de cession	0	0	0
Pertes de valeur des titres à revenu variable	(2 109)	(1 136)	58
Plus-value de cession après rétrocession de la participation sur actifs financiers disponibles à la vente (activité d'assurance)			
<b>Sous total</b>	<b>204</b>	<b>24</b>	<b>1 615</b>

## NOTE 20 – PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
<b>Produits des autres activités</b>			
Opérations de promotion immobilière	-	-	-
Activités de location immobilière	-	-	-
Activités de location mobilière	-	-	-
Autres activités (y compris résultat sur activité d'assurance)	22 062	23 721	18 356
<b>Sous total</b>	<b>22 062</b>	<b>23 721</b>	<b>18 356</b>
<b>Charges des autres activités</b>			
Opérations de promotion immobilière	-	-	-
Activités de location immobilière	0	-	-
Activités de location mobilière	-	-	-
Autres activités (y compris résultat sur activité d'assurance)	(128)	(2 475)	(987)
<b>Sous total</b>	<b>(128)</b>	<b>(2 475)</b>	<b>(987)</b>
<b>Total net</b>	<b>21 934</b>	<b>21 246</b>	<b>17 369</b>

## NOTE 21 – PNB

<i>(En KEur)</i>	<b>France</b>	<b>Allemagne</b>	<b>Espagne</b>	<b>2007</b>
Intérêts et produits assimilés	115 969	2 997	4 494	123 460
Intérêts et charges assimilées	(58 351)	(781)	(626)	(59 759)
Produits et charges sur opérations de crédit bail et assimilées	301	0	0	301
Revenus des titres à revenu variable	914	6 535	0	7 449
Rémunération versée sur actions de préférence				
Commissions (produits)	106 291	8 730	7 641	122 662
Commissions (charges)	(34 662)	(4 029)	(1 634)	(40 326)
<i>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de</i>				
<i>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de</i>	(38)	(56)	135	42
	(2 109)	0	2 313	204
Produits des autres activités	18 673	2 997	392	22 062
Charges des autres activités	(115)	(13)	0	(128)
<b>Produit net bancaire</b>	<b>146 871</b>	<b>16 380</b>	<b>12 715</b>	<b>175 966</b>

## NOTE 22 – FRAIS DE PERSONNEL

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Rémunérations du personnel	(39 277)	(37 623)	(18 252)
Charges sociales et fiscales sur rémunérations	(15 431)	(16 421)	(6 259)
Charges de retraite - régimes à cotisations définies			
Charges de retraite - régimes à prestations définies	(19)	(1 382)	(255)
Autres charges sociales et fiscales			
Participation, intéressement, abondement et décote	(3 004)	(2 699)	(1 792)
<b>Total</b>	<b>(57 730)</b>	<b>(58 125)</b>	<b>(26 558)</b>

A fin 2006, Boursorama comptait 738 salariés. Au 31 décembre 2007, Boursorama compte 634 salariés collaborateurs, dont 533 en France et 101 dans les autres pays.

Les autres frais administratifs comprennent essentiellement des coûts de prestataires extérieurs

### Rémunération des organes de direction

Les rémunérations versées en 2007 aux organes de direction (Président Directeur Général) s'élèvent à 1 315 KEur (dont 1.15 MEur de rémunération variable au titre de l'exercice 2006). Les indemnités de fin de carrière sont couvertes, comme pour les autres salariés, par un régime à cotisations définies, sans avantage complémentaire (cf. principes comptables).

### Jetons de présence

Le montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration s'élève à 100 KEur  
Les jetons de présence perçus par les administrateurs salariés du Groupe Société Générale sont reversés au Groupe Société Générale.

### Ventilation des effectifs (effectif fin de période)

	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Cadres	289	352	197
Non cadres	345	386	145
<b>Total</b>	<b>634</b>	<b>738</b>	<b>342</b>

	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
France	533	619	219
Etranger	101	119	123
<b>Total</b>	<b>634</b>	<b>738</b>	<b>342</b>

### NOTE 23 – COUT DU RISQUE

(En KEur)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
<b>Risque de contrepartie</b>			
Dotations nettes pour dépréciation	(2 562)	(1 153)	434
<b>Pertes non couvertes</b>	<b>(260)</b>	<b>(529)</b>	<b>(402)</b>
- sur créances irrécouvrables	(260)	(529)	(402)
- sur autres risques			
<b>Récupérations</b>	<b>846</b>	<b>1 176</b>	<b>38</b>
- sur créances irrécouvrables	846	1 176	38
- sur autres risques			
<b>Autres risques</b>			
Dotations nettes aux autres provisions	241	(925)	(111)
<b>Total</b>	<b>(1 734)</b>	<b>(1 432)</b>	<b>(41)</b>

### NOTE 24 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

(En KEur)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Produits exceptionnels	11 100	0	0
Charges exceptionnelles	0	0	0
<b>Total</b>	<b>11 100</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Dans le cadre de l'activation de la garantie de passif prévue au contrat d'acquisition de CaixaBank France, Boursorama a obtenu le versement d'une indemnité de 11,1 MEur. Cette indemnité correspond principalement à la comptabilisation de passifs sociaux (9,5 MEur) et de dépréciations et provisions sur risques clientèle (1,5 MEur)."

## NOTE 25 - RESULTAT PAR ACTION

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Bénéfice net part du Groupe	62 920	7 800	21 043
Nombre d'actions ordinaires en circulation	86 878 702	86 408 306	68 587 960
<b>Résultat par action (en Eur)</b>	<b>0,724</b>	<b>0,090</b>	<b>0,307</b>

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Bénéfice net part du Groupe	62 920	7 800	21 043
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	86 878 702	86 408 306	68 587 960
Nombre moyen de titres retenus au titre des éléments dilutifs	2 727 844	4 148 539	4 546 722
Nombre moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat	89 606 546	90 556 845	73 134 682
<b>Résultat dilué par action (en Eur)</b>	<b>0,702</b>	<b>0,086</b>	<b>0,288</b>

## NOTE 26 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées regroupent les opérations avec les sociétés du Groupe Société Générale ainsi qu'avec La Caixa.

### Encours actifs avec les parties liées

	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Comptes ordinaires débiteurs et créances rattachées	20 761	20 571	
Comptes et prêts JJ			16 170
Comptes et prêts à terme	677	53 156	
Titres reçus en pension livrée et créances rattachées	322 513	213 237	
Autres actifs	132 791	12 133	6 328
<b>Total encours actifs</b>	<b>476 742</b>	<b>299 097</b>	<b>453 296</b>

### Encours passifs avec les parties liées

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Emprunts JJ	5 330	146 000	
Emprunts à terme	175 000	412 016	
Dettes clientèle	38 849	27 476	
Dettes rattachées	6 268	1 344	
Autres passifs	4 711	174	72
Dettes subordonnées et dettes rattachées	123 683	122 962	10 119
<b>Total encours passifs</b>	<b>353 841</b>	<b>709 972</b>	<b>10 191</b>

### PNB avec les parties liées

<i>(En KEur)</i>	<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>	<b>31.12.2005</b>
Intérêts reçus	10 987	14 207	9 572
Intérêts payés	(23 599)	(45 272)	(119)
Produits de commission	2 933		
Charges de commission	(22 300)	(24 101)	(19 759)
Résultat net des opérations financières	(173)		
Dividendes reçus		6 290	1 909
Autres produits d'exploitation	2 820	179	209
<b>PNB</b>	<b>(29 332)</b>	<b>(48 697)</b>	<b>(8 188)</b>

## Frais généraux

<i>(En KEur)</i>	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Autres charges générales d'exploitation	(2 036)	(1 631)	(1 402)
<b>Frais généraux</b>	<b>(2 036)</b>	<b>(1 631)</b>	<b>(1 402)</b>

## Gains et pertes sur actif immobilisé et résultat exceptionnel

<i>(En KEur)</i>	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Gains et pertes sur actif immobilisé	4 269	4 763	
Résultat exceptionnel	11 100		
<b>Total</b>	<b>15 370</b>	<b>4 763</b>	<b>0</b>

## Engagements avec les parties liées

<i>(En KEur)</i>	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Engagements sur instruments financiers à terme	206 045	162 000	-
Engagements de financement reçus	560 000	804 898	-

## 5. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Boursorama déclare se conformer à la gouvernance décrite dans le rapport AFEP/MEDEF.

### 5.1. MEMBRES ET FONCTIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION

L'objectif et le rôle du Conseil d'Administration est d'exercer une surveillance à l'égard de la gestion des activités de la société.

Le Conseil d'Administration comprend actuellement 10 membres.

#### 5.1.1. Le Conseil d'Administration

(Composition du Conseil d'Administration - p.150 – Rapport de Gestion §6.1)

#### 5.1.2. Conflit d'intérêts potentiels entre les devoirs à l'égard de l'émetteur et l'un des administrateurs et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs

Il n'existe à la connaissance de Boursorama aucun conflit d'intérêt entre Boursorama et les membres du Conseil d'Administration aussi bien à titre de leurs intérêts personnels que de leurs autres obligations. Le règlement intérieur du Conseil (Art.7) prévoit expressément la situation de conflit d'intérêt : « l'administrateur en situation de conflit d'intérêt, même potentiel, notamment en raison des fonctions qu'il exerce dans une autre société doit en faire part au conseil et doit s'abstenir de participer au vote de la délibération correspondante ».

#### 5.1.3. Les Administrateurs indépendants

BOURSORAMA compte deux administrateurs indépendants :

- Henri CUKIERMAN
- Loïc LE MEUR

Conformément au Rapport Bouton, les administrateurs indépendants de Boursorama n'entretiennent « aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son Groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. »

Les administrateurs indépendants ayant été nommés en 2000, aucune procédure spécifique à l'époque n'avait été mise en place pour sélectionner les administrateurs indépendants.

En outre, Boursorama n'a pas encore défini les procédures destinées à sélectionner les futurs administrateurs indépendants, n'en éprouvant pas le besoin à court terme.



#### **5.1.4. Complément d'information sur le Conseil d'Administration**

Boursorama ne compte aucun administrateur élu par les salariés, ni de censeur nommé, ni administrateur dont la cooptation est soumise à ratification de l'Assemblée Générale (conformément à l'article L225-24 du Code de Commerce).

Chaque administrateur doit détenir au minimum 1 action Boursorama.

#### **5.1.5. Evaluation du Conseil d'Administration**

Boursorama ne dispose pas à ce jour d'outils formels d'évaluation des dirigeants par son Conseil d'Administration. A titre indicatif, le Conseil d'Administration de Boursorama s'est réuni 8 fois en 2007. Le taux de présence pour l'année 2007 était de 70%.

#### **5.1.6. Rôle et fonctionnement du Conseil d'Administration**

##### **5.1.6.1. Règlement intérieur**

###### **5.1.6.1.1. Le Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration du 25 mars 2003 a adopté un règlement intérieur présentant les modalités d'organisation et de fonctionnement du Conseil d'Administration selon les principes du gouvernement d'entreprise présentés dans les rapports AFEP-MEDEF de 1995, 1999 et 2002.

Le règlement intérieur de Boursorama définit les compétences du Conseil d'Administration, arrête le nombre de réunion minimum par an (3), fixe le niveau d'information à adresser aux administrateurs.

Il existe un code de déontologie applicable aux administrateurs contenu dans le règlement intérieur définissant notamment le degré de confidentialité auquel est tenu chaque administrateur et censeur et les mesures à prendre en cas de conflit d'intérêt.

Aucun administrateur n'a de lien de parenté avec un autre administrateur.

###### **5.1.6.1.2. Les comités spécifiques**

Le règlement intérieur arrêté par le Conseil d'Administration le 25 mars 2003 définit les missions, les attributions et les modalités de fonctionnement de chacun des comités.

##### **5.1.6.2. Comité des rémunérations**

Ce comité a pour mission de :

- proposer au Conseil les critères de détermination de la rémunération des mandataires sociaux, des principaux dirigeants ainsi que le montant de celle-ci, y compris les avantages en nature, de prévoyance ou de retraite et les rémunérations de toute nature perçues de l'ensemble des sociétés du Groupe ; il veille à leur application en particulier s'agissant du calcul de la part variable ;
- proposer au Conseil la politique d'attribution des options de souscription ou d'achat d'actions et donne un avis sur la liste des bénéficiaires ;
- préparer les décisions du Conseil touchant à l'épargne salariale ;
- faire un rapport annuel d'activité soumis à l'approbation du Conseil.

Il est composé de trois Administrateurs au moins, qui ne peuvent être ni mandataire social, ni lié à l'entreprise ou l'une de ses filiales par un contrat de travail. Un au moins des membres du Comité est indépendant au sens des règles de gouvernement de l'entreprise.

Le Conseil d'Administration du 13 septembre 2004 a modifié la composition du comité des rémunérations. Monsieur Alain BOZZI a quitté le comité des rémunérations et Monsieur Philippe Collas a intégré le comité.

Les membres de ce comité sont :

- Philippe COLLAS
- Marc BREILLOUT
- Henri CUKIERMAN (administrateur indépendant)

Le comité des rémunérations s'est tenu le 18 janvier 2007.  
Le taux de présence pour l'année 2007 était de 100%.

Le Président Directeur Général peut être présent aux réunions traitant des questions ne le concernant pas.

### **5.1.6.3. Comité d'audit et des comptes**

Ce Comité a pour mission :

- d'examiner les projets de comptes qui doivent être soumis au Conseil, en vue notamment de vérifier les conditions de leur établissement et de s'assurer de la pertinence et de la permanence des principes et méthodes comptables appliquées ;
- d'examiner le choix du référentiel de consolidation des comptes ;
- d'examiner le périmètre de consolidation des sociétés du Groupe et sa justification ;
- d'examiner la cohérence des mécanismes mis en place pour le contrôle interne des procédures, des risques et du respect de l'éthique ;
- de conduire la procédure de sélection des Commissaires aux Comptes et de donner un avis au Conseil d'Administration sur leur désignation ou leur renouvellement, ainsi que sur leur rémunération ;
- de s'assurer de l'indépendance des Commissaires aux Comptes, notamment par un examen du détail des honoraires qui leur sont versés par le Groupe ainsi qu'au réseau auquel ils peuvent appartenir et par l'approbation préalable de toute mission n'entrant pas dans le strict cadre du contrôle légal des comptes mais qui en est la conséquence ou l'accessoire, toute autre mission étant exclue ;
- d'examiner le programme d'audit interne du Groupe et le rapport annuel sur le contrôle interne établi en application de la réglementation bancaire et de donner son avis sur l'organisation et le fonctionnement des services de contrôle interne ;
- d'examiner les lettres de suite adressées par la Commission Bancaire et d'émettre un avis sur les projets de réponse à ces lettres ;
- d'examiner la politique de maîtrise des risques et de suivi des engagements hors bilan, au vu notamment de notes préparées à cet effet par la Direction Financière, la Direction des Risques et les Commissaires aux Comptes.

A cette fin, il peut entendre, dans les conditions qu'il détermine, les mandataires sociaux, les Commissaires aux Comptes ainsi que les cadres responsables de l'établissement des comptes, du contrôle interne, du contrôle des risques et du respect de l'éthique. Les Commissaires aux Comptes assistent aux réunions du Comité des comptes, sauf décision contraire du Comité.

Le Comité s'est tenu le 9 février, le 4 mai, le 24 juillet et le 31 octobre 2007. Le Président du Comité rend compte au Conseil de ses travaux. Le Comité fait un rapport annuel d'activité soumis à l'approbation du Conseil.

Ce Comité est composé de trois Administrateurs au moins nommés par le Conseil d'Administration, qui ne peuvent être ni mandataire social, ni lié à l'entreprise ou à l'une de ses filiales par un contrat de travail. Un au moins des membres du Comité est indépendant au sens des principes du gouvernement de l'entreprise.

Les membres de ce comité sont :

- Alain BOZZI
- Henri CUKIERMAN (administrateur indépendant)
- Loïc LE MEUR (administrateur indépendant)

Le Comité d'audit et des comptes se réunit au moins quatre fois par an. Le taux de présence pour l'année 2007 était de 75%.

### **5.1.7. Organes de direction (à fin février 2007)**

Monsieur Vincent TAUPIN :  
Président Directeur Général

### 5.1.8. Rémunération et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux

- **Rémunération des dirigeants (cf. Rapport de gestion §6.3 – p.157)**

Modalités de répartition des jetons de présence :

- La moitié des jetons de présence est répartie par parts égales entre chacun des administrateurs, les membres du Comité des comptes recevant toutefois chacun deux parts ;
- L'autre moitié est répartie entre les administrateurs proportionnellement au nombre de séances du Conseil et des Comités auxquelles chacun a participé au cours de l'exercice.

Administrateurs	Montant des jetons de présence alloués en Eur
Vincent Taupin*	9.816,30
Société Générale**	9.070,03
Alain Bozzi**	14.408,73
Philippe Collas**	10.562,57
Patrick Soulard**	6.831,23
Olivier Lecler	7.577,50
Henri Cukierman	15.901,26
Loïc Le Meur	12.169,92
Criteria Caixacorp (Caixa Holding)	6.831,23

\* Les jetons de présence alloués à Vincent Taupin reviennent directement à la société Boursorama.

\*\* Ces administrateurs salariés de la Société Générale ne bénéficient d'aucun jeton de présence au titre de leurs mandats d'administrateur au sein du Groupe Boursorama, ceux-ci revenant à la Société Générale.

### 5.1.9. Actifs appartenant directement ou indirectement aux dirigeants ou à des membres de leur famille

Néant

### 5.1.10. Intérêts des organes de direction dans le capital de BOURSORAMA, dans celui de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Néant

### 5.1.11. Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration ou de direction

Néant

### 5.1.12. Informations sur les contrats de services liant les membres du Conseil d'Administration à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat

Il n'existe aucun contrat de la sorte liant un membre du Conseil d'Administration avec l'émetteur ou l'une de ses filiales.

### 5.1.13. Condamnations, faillites, incriminations etc...

A la connaissance de Boursorama aucun administrateur de la société n'a été condamné pour fraude, faillite ou incrimination au cours des cinq dernières années.

#### 5.1.1.4. Conventions normales significatives

Néant

## **5.2. COMMUNICATION FINANCIERE**

### 5.2.1. Directrice des relations investisseurs

Sandra BOS  
BOURSORAMA  
18, quai du Point du Jour  
92 659 Boulogne-Billancourt Cedex  
Tel : 01 46 09 50 00  
Fax : 01 46 09 53 20  
e-mail : investors@groupe.Boursorama.fr  
Site Internet : <http://groupe.Boursorama.fr>

### 5.2.2. Consultation des documents sociaux

La société déclare que pendant toute la durée de validité du document d'enregistrement, les documents suivants (ou une copie de ces documents), peuvent être consultés en support électronique sur le site <http://groupe.Boursorama.fr> et/ou en support physique au siège social (Boursorama - 18, quai du Point du Jour - 92 100 Boulogne-Billancourt) :

- document de référence ;
- acte constitutif et statuts de l'émetteur ;
- rapport des Commissaires aux Comptes ;
- informations financières générales sur le Groupe.

### 5.2.3. Informations boursières

Code ISIN : FR0000075228  
Symbole : BRS  
Code Reuters : FMTX.LN  
Code Bloomberg : BRS FP  
Action éligible au PEA et incluse dans l'indice MidCAC 100  
Etablissement chargé du service des titres : Société Générale  
Contrat d'animation : SG Securities  
Boursorama est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris – compartiment B

### 5.2.4. Calendrier de communication financière

Résultats de l'exercice 2007	19 février 2008
Résultats du 1 <sup>er</sup> trimestre 2008	13 mai 2008
Résultats du 1 <sup>er</sup> semestre 2008	31 juillet 2008
Résultats du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2008	5 novembre 2008

### 5.2.5. Le Club Actionnaires

BOURSORAMA a mis en place une relation interactive et de proximité avec ses actionnaires individuels par le biais de son Club-Actionnaires Online.

Les actionnaires peuvent recevoir les communiqués de presse en même temps que les professionnels de la communauté financière, dialoguer avec les membres du comité de direction en posant directement leurs questions sur le site et se tenir informés grâce à des alertes sur toutes nouveautés relatives à l'actualité de BOURSORAMA.

## ANNEXE – RAPPORT DE GESTION 2007

<b>1 – ACTIVITE DU GROUPE .....</b>	<b>142</b>
1.1 – BILAN D’ACTIVITE 2007 .....	142
1.2 – INDICATEURS DE GESTION .....	144
<b>2 - RESULTAT SOCIAL - AFFECTATION .....</b>	<b>144</b>
<b>3 – DIVIDENDES VERSES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES.....</b>	<b>144</b>
<b>4 – INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL .....</b>	<b>145</b>
4.1 – ACTIONNARIAT.....	145
4.2 – MODIFICATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL .....	148
4.3 – OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS .....	148
<b>5 – ORGANISATION JURIDIQUE.....</b>	<b>151</b>
<b>6 – GOUVERNEMENT D’ENTREPRISE .....</b>	<b>152</b>
6.1 - LISTE DES MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX .....	152
6.2 – MODIFICATIONS INTERVENUES AU SEIN DES ORGANES D’ADMINISTRATION, DE DIRECTION DE SURVEILLANCE OU DE CONTROLE ..	157
6.3 – REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX .....	157
<b>7 – DONNEES BOURSIERES.....</b>	<b>158</b>
<b>8 – PERSPECTIVES D’AVENIR .....</b>	<b>158</b>
<b>9 – OPERATIONS AVEC LES APPARENTES .....</b>	<b>158</b>
<b>10 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....</b>	<b>158</b>
<b>ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION .....</b>	<b>159</b>
<b>Annexe 1 : Rapport annuel du Président sur les conditions de préparation et d’organisation des travaux du conseil et sur les procédures de contrôle interne.....</b>	<b>160</b>
A – PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L’ACTIVITE DE BOURSORAMA .....	161
B – LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE .....	162
C – PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL.....	176
<b>Annexe 2 : Tableau des résultats des 5 derniers exercices (en milliers d’euros).....</b>	<b>180</b>
<b>Annexe 3 : Rapport Spécial - Informations sur les options de souscription ou d’achat d’actions.....</b>	<b>181</b>
<b>Rapport Spécial - Informations sur l’attribution d’actions gratuites.....</b>	<b>181</b>
<b>Annexe 4 : Tableau des délégations données par l’Assemblée Générale au Conseil d’Administration .....</b>	<b>182</b>
<b>Annexe 5 : Rapport spécial sur les opérations réalisées dans le cadre du programme de rachat. ....</b>	<b>183</b>

## 1 – ACTIVITE DU GROUPE

### 1.1 – BILAN D'ACTIVITE 2007

Le groupe a connu en 2007 une forte progression de son activité avec un produit d'exploitation en hausse de +21% à 273,9 MEur. La volatilité sur les marchés financiers a été soutenue durant pratiquement tout l'exercice et plus particulièrement à partir de l'été 2007, début de la crise des subprimes. A la suite de l'acquisition de CaixaBank France en 2006, l'organisation de Boursorama Banque était en ordre de marche en 2007 et a permis l'ouverture de 84 800 comptes (dont 14 700 comptes bancaires) tandis que la banque bénéficiait d'une notoriété croissante. La fin de l'année 2007 a été marquée par l'acquisition d'OnVista AG, propriétaire du premier site d'informations financières indépendant en Allemagne. Avec 887 000 visiteurs uniques et 73 millions de page vues (source : Nielsen NetRatings, déc. 2007), le site [www.onvista.de](http://www.onvista.de) bénéficie d'une très forte notoriété.

Grâce à cette acquisition, Boursorama réitère en Allemagne la même démarche stratégique que celle développée en France en 2002 lors de la fusion de Fimatex et du portail [www.boursorama.com](http://www.boursorama.com). Ce rapprochement avait permis au nouveau groupe de non seulement accroître significativement sa part de marché sur le segment du courtage en ligne, mais aussi de démarrer avec succès la distribution de produits d'épargne.

#### • **Activité Bourse**

Le nombre de transactions bourse progresse de +9% à 6,2 millions d'ordres B2C durant l'exercice 2007.

Le flux de nouveaux comptes « bourse » se maintient à un niveau élevé et s'élève à 48 700 comptes en 2007. Cette performance confirme la pertinence de la politique marketing et commerciale du groupe, en particulier en France.

La commission brute par ordre s'inscrit à 19,5 Eur par transaction en 2007.

Le produit d'exploitation « bourse » s'établit à 114,3 MEur et représente 42% du produit d'exploitation du groupe, contre 53% en 2006.

#### • **Activité Banque**

L'année 2007 a été marquée par le lancement de la banque en ligne Boursorama Banque ([www.boursorama-banque.com](http://www.boursorama-banque.com)). Boursorama Banque est caractérisée par une organisation efficiente supportée par un call center sophistiqué et 20 agences réparties sur le territoire français. Grâce à une offre de services innovante et agressive donnant au client la possibilité d'effectuer toutes ses opérations courantes sans frais et de bénéficier de la gratuité de leur carte bancaire, Boursorama Banque se positionne comme la banque la moins chère de France (Source : la Tribune – 22 Juin 2007, Le Monde – Janvier 2008).

En 2007, fort de 63 800 comptes bancaires et de 1,9 MdEur d'encours de crédit, les revenus bancaires contribuaient pour 90,8 MEur (dont 82,3 MEur de revenus d'intérêts) et représentait 33% du produit d'exploitation.

#### • **Activité Epargne**

A fin décembre 2007, l'encours « Epargne » (Assurance Vie, OPCVM et Veritas) du groupe s'élève à près de 4,4 MdEur contre 4,2 MdEur à fin 2006. Cette performance résulte du succès de la politique de collecte du groupe :

- Assurance Vie : 1,5 MdEur d'encours à fin 2007, contre 1,3 MEur un an plus tôt ;
- OPCVM (hors Veritas) : 1,8 MdEur d'encours, contre 1,6 MEur un an plus tôt. Cette croissance s'explique essentiellement par le dynamisme de l'offre Boursorama 0% (43 200 comptes à fin 2007) ;
- Veritas : plus d'1,1 MdEur d'encours à fin 2007.

A fin 2007, le produit d'exploitation « épargne » est en hausse de 17% et s'établit à 33,2 MEur contre 28,4 MEur un an plus tôt.

#### • **Activité média**

En France, le site [www.boursorama.com](http://www.boursorama.com) a consolidé en 2007 sa position de leader de l'information financière en ligne avec une moyenne de 7,2 millions de visiteurs uniques en décembre 2007 - source : SmartAdServer – dec. 2007 (2,0 millions de VU - source : Nielsen NetRatings déc. 2007).

En 2007, le produit d'exploitation « Média » s'inscrit à 21,2 MEur (incluant 8,3 MEur provenant d'OnVista AG sur le dernier trimestre), soit une progression de 68% par rapport à 2006. Cette activité est réalisée auprès d'une cible d'annonceurs sélectionnés.

L'ensemble des autres revenus du groupe (incluant les commissions d'abonnement) s'élèvent en 2007 à 14,3 MEur.

L'activité du Groupe en 2007 est résumée dans le tableau ci-dessous :

	2006	2007				Total
	Total	T1	T2	T3	T4	
<b>Nombre d'ordres exécutés B2C</b>	<b>5 680 373</b>	1 677 135	1 486 373	1 522 981	1 489 389	<b>6 175 878</b>
France	<b>4 164 662</b>	1 266 559	1 117 539	1 133 008	1 120 600	<b>4 637 706</b>
Allemagne	<b>503 344</b>	114 708	106 240	122 260	103 689	<b>446 897</b>
Espagne	<b>250 713</b>	85 797	63 965	59 923	66 778	<b>276 463</b>
Royaume-Uni	<b>761 654</b>	210 071	198 629	207 790	198 322	<b>814 812</b>
<b>Nombre d'ordres exécutés B2B</b>	<b>929 905</b>	192 613	168 799	129 158	131 573	<b>622 143</b>
<b>Ouvertures de nouveaux comptes</b>						
<b>Groupe</b>	<b>73 905</b>	<b>24 406</b>	<b>21 136</b>	<b>19 634</b>	<b>19 619</b>	<b>84 795</b>
France	<b>33 422</b>	12 996	11 876	11 221	12 915	<b>49 008</b>
<i>dont épargne (Bvie+0%)</i>	<b>17 211</b>	5 692	4 777	3 899	4 142	<b>18 510</b>
<i>dont Banque</i>	<b>2 853</b>	2 937	3 080	3 906	4 813	<b>14 736</b>
Allemagne	<b>3 898</b>	933	879	965	620	<b>3 397</b>
Espagne	<b>3 512</b>	1 126	853	723	886	<b>3 588</b>
Royaume-Uni	<b>33 073</b>	9 351	7 528	6 725	5 198	<b>28 802</b>
<b>Nombre de comptes en direct</b>						
<b>Groupe</b>	<b>531 821</b>	<b>547 846</b>	<b>557 312</b>	<b>566 791</b>	<b>578 777</b>	<b>578 777</b>
France	<b>232 281</b>	241 347	249 119	256 108	264 690	<b>264 690</b>
<i>dont comptes épargne</i>	<b>63 422</b>	68 189	72 491	75 783	79 954	<b>79 954</b>
<i>dont Banque</i>	<b>55 601</b>	57 107	58 577	60 852	63 793	<b>63 793</b>
Allemagne	<b>103 463</b>	101 112	96 609	93 001	91 389	<b>91 389</b>
Espagne	<b>19 911</b>	20 743	21 200	21 921	22 618	<b>22 618</b>
Royaume-Uni	<b>176 166</b>	184 644	190 384	195 761	200 080	<b>200 080</b>
<b>Encours (Keur)</b>						
Comptes titres et PEA	<b>5 795 507</b>	6 251 346	6 463 522	6 374 491	6 193 979	<b>6 193 979</b>
OPCVM	<b>1 640 284</b>	1 756 870	1 880 960	1 879 916	1 808 788	<b>1 808 788</b>
OPCVM Veritas	<b>1 248 334</b>	1 196 682	1 234 666	1 177 879	1 130 123	<b>1 130 123</b>
Assurance Vie	<b>1 262 793</b>	1 356 867	1 443 635	1 484 713	1 508 026	<b>1 508 026</b>
Dépôts cash	<b>2 219 159</b>	2 235 775	2 396 904	2 421 426	2 511 102	<b>2 511 102</b>
<i>dont Compte sur Livret</i>	<b>76 130</b>	69 385	91 327	169 080	233 014	<b>233 014</b>
<b>Total Groupe</b>	<b>12 166 076</b>	<b>12 797 541</b>	13 419 688	13 338 424	13 152 017	<b>13 152 017</b>

En conclusion, deux faits marquants se doivent d'être soulignés en 2007 :

- le renforcement de la notoriété de Boursorama Banque, qui se positionne à présent comme un acteur clé de la banque en ligne en France,
- l'acquisition en Allemagne de la société OnVista AG, propriétaire du premier portail d'information financière en ligne [www.onvista.de](http://www.onvista.de).

## **1.2 - INDICATEURS DE GESTION**

- **Analyse du Compte de Résultat consolidé**

Le Groupe a réalisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 un produit net bancaire de 218,6 MEur contre 176,7 MEur au titre de l'exercice précédent, soit une progression de 24 %.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 150,3 MEur contre 133,0 MEur en 2006 soit une hausse de 13%.

La charge d'impôt de l'exercice s'élève à 18,9 MEur.

Le résultat consolidé de l'exercice écoulé se traduit par un bénéfice (résultat net part du groupe) de 48,0 MEur contre 28,5 MEur au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 67 %.

- **Analyse du Compte de Résultat social**

La Société a réalisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 un produit net bancaire de 176,0 MEur contre 151,4 MEur au titre de l'exercice précédent, soit une progression de 16 %.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 128,2 MEur contre 137,9 MEur en 2006 soit une baisse de 7 %.

Le résultat social de l'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de 62,9 MEur contre 7,8 MEur au titre de l'exercice précédent, soit un bénéfice multiplié par 8.

## **2 - RESULTAT SOCIAL - AFFECTATION**

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice de 62,9 MEur que nous vous proposons d'affecter au compte report à nouveau.

## **3 – DIVIDENDES VERSES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES**

La société n'a pas distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.



## 4 – INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

### 4.1 – ACTIONNARIAT

Tableau de répartition du capital et des droits de vote

Actionnaires	Au 31/12/2007		Au 31/12/2006	Au 31/12/2005
	Nombre de titres	Pourcentage du capital et des droits de vote	Pourcentage du capital et des droits de vote	Pourcentage du capital et des droits de vote
Société Générale	48.490.183	55,81%	56,12%	70,70%
Flottant	19.024.596	21,90%	23,37%	29,30%
Groupe « La Caixa » *	17.758.649	20,44%	19,72%	
Auto détention	1.605.274	1,85%	0,79%	0,009%
<b>Total</b>	<b>86.878.702</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

\* Le Groupe "La Caixa" comprend l'ensemble des participations détenues par les différentes entités du groupe, notamment par Hodefi pour 17 039 955 titres.

#### • Pacte d'actionnaires

Un pacte d'actionnaire concernant la société Boursorama a été conclu, le 16 mai 2006, entre la Société Générale et la société par actions simplifiée Hodefi, et en présence de la société Boursorama.

Aux termes du pacte d'actionnaires, les signataires ont déclaré ne pas agir de concert vis-à-vis de la société Boursorama.

Au titre du pacte, la Société Générale a consenti à la société Hodefi une promesse d'achat pendant une durée de trois ans.

Il est ainsi prévu que Hodefi sera en droit de demander à la Société Générale :

- le rachat des deux tiers des actions Boursorama émises en rémunération de l'apport durant une période d'un mois commençant deux ans après la date de réalisation de l'opération, et
- le rachat du tiers des actions Boursorama émises en rémunération de l'apport durant une période comprise entre la deuxième année et la troisième année suivant la date de réalisation de l'opération.

Cette option de vente sera, en outre, exerçable à tout moment par Hodefi, sur l'intégralité des actions Boursorama émises en rémunération de l'apport et qu'elle détiendra encore, pendant la période de trois ans susmentionnée (augmentée d'un mois) et dans les six mois de la survenance de l'un des événements suivants :

- la perte de contrôle par Société Générale de Boursorama pendant plus d'un jour ouvré ;
- la radiation des actions de Boursorama de la cote Eurolist par Euronext (ou de tout autre marché qui viendrait à remplacer Eurolist).

La Société Générale sera en droit de substituer un tiers pour l'achat des actions Boursorama en cas d'exercice de l'option. Le prix par action auquel s'exercera l'option susmentionnée sera le prix de l'action Boursorama retenu pour l'évaluation des actions Boursorama remises en rémunération de l'apport, soit 7,32 Eur par action, tel qu'ajusté, le cas échéant, afin de tenir compte de tout regroupement, division ou autre opération affectant la valeur nominale des actions.

Le pacte d'actionnaires prévoit un droit de préemption au profit de la Société Générale, en vertu duquel, à compter de la date de réalisation de l'opération et pour autant que la Société Générale détienne le contrôle de BOURSORAMA, Hodefi devra notifier à la Société Générale :

- tout projet de transfert par Hodefi hors marché d'un ou plusieurs blocs d'actions émises en rémunération de l'apport représentant 3% ou plus du capital de Boursorama, et
- tout projet de cession(s) sur Eurolist par Hodefi sur une période de cinq jours de bourse consécutifs d'un nombre d'actions émises en rémunération de l'apport représentant 3% ou plus du capital de Boursorama.

La Société Générale disposera alors d'un droit de préemption exerçable sur les actions faisant l'objet du projet notifié, étant indiqué que la Société Générale est en droit de se substituer un tiers pour l'achat des actions Boursorama en cas d'exercice du droit de préemption.

En outre, le pacte d'actionnaires stipule que la société Hodefi pourra à tout moment et sans aucune restriction :

- apporter tout ou partie des actions Boursorama qu'elle détient à toute offre publique qui serait lancée sur les titres de Boursorama, et
- transférer tout ou partie des actions Boursorama qu'elle détient à toute filiale dont elle détiendra au moins 75% du capital et des droits de vote, sous réserve toutefois, dans ce dernier cas, que ladite filiale transfère en retour lesdites actions à Hodefi lorsqu'elle ne satisfera plus les critères mentionnés ci-dessus et que ladite filiale accepte d'être tenue par les termes du pacte d'actionnaires.

Le pacte d'actionnaire prendra fin à la date à laquelle Hodefi détiendra moins de 3% du capital de Boursorama ou à la date à laquelle la Société Générale ne détiendra plus aucune action Boursorama.

• **Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique**

- Participation directe dans le capital de la société (voir tableau d'actionariat ci dessus)
- Pacte d'actionnaires (voir ci dessus)

• **Opérations effectuées par les mandataires sociaux sur les titres de Boursorama**

Criteria Caixa Corp (anciennement Caixa Holding SA), administrateur a déclaré avoir acquis et cédé :

Date de l'opération	Nature de l'opération	Prix unitaire en euros	Montant de l'opération en euros	Date de l'opération	Nature de l'opération	Prix unitaire en euros	Montant de l'opération en euros
08/01/2007	Acquisition	10,38	41 520,00	29/03/2007	Acquisition	10,9499	4 024 599,24
09/01/2007	Acquisition	10,4056	135 584,97	29/03/2007	Acquisition	11,73	11 730,00
10/01/2007	Acquisition	10,4991	408 456,99	30/03/2007	Acquisition	11,8142	76 792,30
11/01/2007	Acquisition	10,5	5 250,00	02/04/2007	Acquisition	11,8099	10 628,91
12/01/2007	Acquisition	10,9908	72 715,13	03/04/2007	Acquisition	11,8972	21 414,96
15/01/2007	Acquisition	10,9481	136 851,25	04/04/2007	Acquisition	11,8954	33 307,12
16/01/2007	Acquisition	10,7671	129 205,20	10/04/2007	Acquisition	11,7962	29 490,50
17/01/2007	Acquisition	10,7192	128 630,40	12/04/2007	Acquisition	11,9108	47 643,20
18/01/2007	Acquisition	10,8193	75 735,10	13/04/2007	Acquisition	12,0097	42 033,95
19/01/2007	Acquisition	10,7	13 952,80	16/04/2007	Acquisition	12,0769	20 530,73
22/01/2007	Acquisition	10,9036	119 198,16	17/04/2007	Acquisition	12,1387	36 416,10
23/01/2007	Acquisition	10,7938	156 510,10	18/04/2007	Acquisition	12,166	24 332,00
24/01/2007	Acquisition	10,6897	101 552,15	19/04/2007	Acquisition	12,1725	24 345,00
25/01/2007	Acquisition	10,6965	58 830,75	20/04/2007	Acquisition	12,3432	9 096,94
26/01/2007	Acquisition	10,5854	58 219,70	09/05/2007	Acquisition	12,795	51 180,00
13/02/2007	Acquisition	11,1925	223 850,00	10/05/2007	Acquisition	12,4913	49 965,20
14/02/2007	Acquisition	11,2169	140 211,25	11/05/2007	Acquisition	12,0632	45 840,16
15/02/2007	Acquisition	11,265	78 855,00	14/05/2007	Acquisition	12,4678	24 935,60
16/02/2007	Acquisition	11,2864	45 145,60	15/05/2007	Acquisition	12,3727	34 024,93
19/01/2007	Acquisition	11,4733	91 786,40	16/05/2007	Acquisition	12,3638	24 727,60
26/02/2007	Acquisition	11,8412	94 729,60	17/05/2007	Acquisition	12,3506	23 392,04
27/02/2007	Acquisition	11,4872	353 082,07	18/05/2007	Acquisition	12,3407	21 596,23
28/02/2007	Acquisition	10,9289	103 824,55	21/05/2007	Acquisition	12,346	15 432,50
01/03/2007	Acquisition	10,8387	126 812,79	22/05/2007	Acquisition	12,441	15 551,25
02/03/2007	Acquisition	10,8047	297 129,25	22/05/2007	Acquisition	12,441	15 551,25
05/03/2007	Acquisition	10,5583	52 791,50	23/05/2007	Acquisition	12,41	12 410,00
06/03/2007	Acquisition	10,852	75 964,00	24/05/2007	Acquisition	12,324	15 405,00
07/03/2007	Acquisition	10,8631	54 315,50	25/05/2007	Acquisition	12,2575	24 515,00
08/03/2007	Acquisition	10,849	64 009,10	29/05/2007	Acquisition	12,4657	21 814,98
09/03/2007	Acquisition	10,8929	38 125,15	30/05/2007	Acquisition	12,2763	24 552,60
12/03/2007	Acquisition	11,0257	38 589,95	31/05/2007	Acquisition	12,4317	18 647,55

Date de l'opération	Nature de l'opération	Prix unitaire en euros	Montant de l'opération en euros
13/03/2007	Acquisition	11,2243	29 183,18
14/03/2007	Acquisition	10,7872	93 309,28
15/03/2007	Acquisition	11,0025	44 010,00
16/03/2007	Acquisition	11,0497	63 259,53
19/03/2007	Acquisition	11,1064	27 766,00
20/03/2007	Acquisition	11,1737	48 046,91
21/03/2007	Acquisition	11,23	65 134,00
22/03/2007	Acquisition	11,5736	35 878,16
26/03/2007	Acquisition	11,466	28 665,00
27/03/2007	Acquisition	11,3533	34 059,90
29/03/2007	Cession	10,9499	4 024 599,24
21/06/2007	Acquisition	12,7896	31 974,00
25/06/2007	Acquisition	12,7553	95 741,28
26/06/2007	Acquisition	12,7475	25 495,00
02/07/2007	Acquisition	12,9	38 700,00
03/07/2007	Acquisition	12,88	19 320,00
04/07/2007	Acquisition	12,8292	76 975,20
05/07/2007	Acquisition	12,6824	107 800,40
06/07/2007	Acquisition	12,5691	213 674,70
09/07/2007	Acquisition	12,5679	113 111,10
10/07/2007	Acquisition	12,5215	212 865,50
25/07/2007	Acquisition	11,7542	216 277,28
26/07/2007	Acquisition	11,4647	151 907,28
30/07/2007	Acquisition	10,7878	48 545,10
27/07/2007	Acquisition	10,9193	163 789,50
31/07/2007	Acquisition	10,8598	65 158,80
01/08/2007	Acquisition	11,1793	30 240,01

Date de l'opération	Nature de l'opération	Prix unitaire en euros	Montant de l'opération en euros
01/06/2007	Acquisition	12,44	18 660,00
04/06/2007	Acquisition	12,5085	18 762,75
05/06/2007	Acquisition	12,592	23 295,20
08/06/2007	Acquisition	12,5925	25 185,00
11/06/2007	Acquisition	12,6488	25 297,60
12/06/2007	Acquisition	12,6	25 200,00
13/06/2007	Acquisition	12,4672	37 401,60
14/06/2007	Acquisition	12,9255	25 851,00
15/06/2007	Acquisition	12,791	19 187,55
18/06/2007	Acquisition	12,7914	37 593,92
19/06/2007	Acquisition	12,8	12 800,00
02/08/2007	Acquisition	11,3497	34 049,10
03/08/2007	Acquisition	11,0814	38 784,90
06/08/2007	Acquisition	10,9076	32 722,80
07/08/2007	Acquisition	10,9875	21 975,00
08/08/2007	Acquisition	10,7975	151 165,00
09/08/2007	Acquisition	10,8983	152 576,20
10/08/2007	Acquisition	10,7812	131 843,29
13/08/2007	Acquisition	10,6467	95 820,30
14/08/2007	Acquisition	10,5843	74 090,10
15/08/2007	Acquisition	10,4804	94 323,60
16/08/2007	Acquisition	10,1707	76 280,25
17/08/2007	Acquisition	9,9913	119 895,60
20/08/2007	Acquisition	10,3293	84 018,53
21/08/2007	Acquisition	10,0463	80 370,40
22/08/2007	Acquisition	9,9852	79 881,60
23/08/2007	Acquisition	10,0415	90 373,50

#### 4.2 – MODIFICATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

Au cours de l'exercice 2007, le capital social a été porté de 34 563 322,40 Eur à 34 751 480,80 Eur suite à l'exercice d'options réalisé au cours de l'exercice 2007.

##### • Tableau d'évolution du capital

Date	Opération	Nominal	Prime	Nombre de titres créés	Nominal créé	Montant cumulé du capital social	Nombre d'actions cumulées
7/06/1989	Constitution	100 FRF	-	2 500	250 000 FRF	250 000 FRF	2 500
18/09/1989	Augmentation capital / numéraire	100 FRF	-	97 500	9 750 000 FRF	10 000 000 FRF	100 000
18/09/1989	Augmentation capital / apport en nature	100 FRF	-	12 000	1 200 000 FRF	11 200 000 FRF	112 000
20/03/1992	Augmentation capital / numéraire	100 FRF	-	30 000	3 000 000 FRF	14 200 000 FRF	142 000
27/09/1995	Augmentation capital / numéraire	100 FRF	-	110 000	11 000 000 FRF	25 200 000 FRF	252 000
17/11/1995	Augmentation capital / apport en nature	100 FRF	-	116 000	11 600 000 FRF	36 800 000 FRF	368 000
24/06/1996	Augmentation capital / numéraire	100 FRF	-	100 000	10 000 000 FRF	46 800 000 FRF	468 000
AG du 30/06/1999	Augmentation capital / numéraire	100 FRF	-	360 000	36 000 000 FRF	82 800 000 FRF	828 000
AG du 27/12/1999	Augmentation capital / numéraire	100 FRF	-	262 400	26 240 000 FRF	109 040 000 FRF	1 090 400
23/02/2000	Division du nominal par 40	2,5 FRF	-	42 525 600	-	109 040 000 FRF	43 616 000
CA du 21/03/2000 (introduction en bourse)	Augmentation capital / numéraire (avant exercice de l'option de surallocation)	2,5 FRF	1 306 308 237 FRF	13 000 000	32 500 000 FRF	141 540 000 FRF	56 616 000
CA du 4/05/2000	Augmentation capital / numéraire (avant exercice de l'option de surallocation)	2,5 FRF	156 859 317 FRF	1 560 000	3 900 000 FRF	145 440 000 FRF	58 176 000
AG du 29/05/2001	Conversion du capital social en euros et augmentation du capital par incorporation d'une partie de la prime d'émission	0,4 €	-1 098 214 €	-	+1 098 214 €	23 270 400 €	58 176 000
AG du 28/06/2002	Augmentation capital / apport en nature	0,4 €	30 963 229,77€	10 091 221	4 036 488,4€	27 306 888,4 €	68 267 221
AG du 29/09/2003	Augmentation capital / apport en nature	0,4 €	2 975 €	1 095	438 €	27 307 326,4 €	68 268 316
CA du 01/03/2004	Exercice d'option	0,4 €	598,47 €	300	120 €	27 307446,4 €	68 268 616
CA du 14/02/2005	Exercice d'option	0,4 €	32 128,94 €	23 799	9 519,6 €	27 316 966,0 €	68 292 415
CA du 13/02/2006	Exercice d'option	0,4 €	430 004,22 €	295 545	118 218 €	27 435 184 €	68 587 960
AG du 16/05/06	Augmentation capital / apport en nature	0,4 €	117 916 488,60 €	17 039 955	6 815 982 €	34 251 166 €	85 627 915
CA du 27/06/06	Exercice d'option	0,4 €	186 980,22 €	88 644	35 457,6 €	34 286 623,6 €	85 716 559
AG du 1/08/06	Augmentation capital / apport en nature	0,4 €	50,47 €	6	2,4 €	34 286 626 €	85 716 565
CA du 9/02/07	Exercice d'option	0,4 €	1 106 815,56 €	691 741	276 696,40 €	34 563 322,40 €	86 408 306
CA du 15/02/08	Exercice d'option	0,4 €	1 355 825,42 €	470 396	188 158,40 €	34 751 480,80 €	86 878 702

#### 4.3 - OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

Au 31 décembre 2007, la société détenait 1.605.274 actions propres (dont 84.474 dans le cadre du contrat de liquidité et 1.520.800 dans le cadre du programme de rachat d'actions).

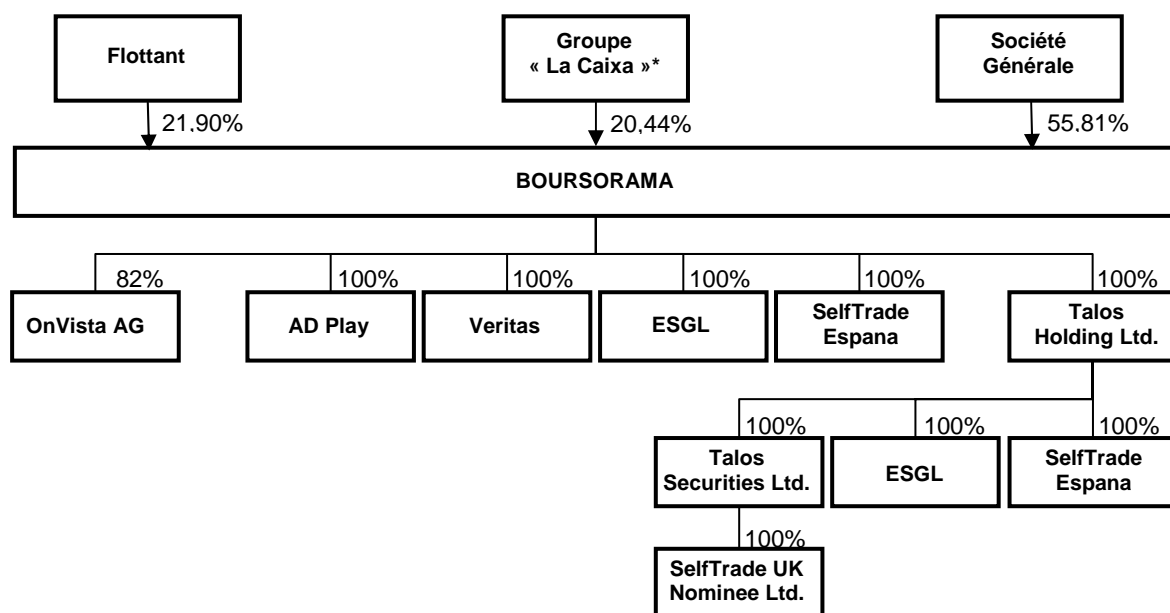
- **Compte-rendu des opérations effectuées dans le cadre du contrat de liquidité 2007**

2007	Achats			Ventes		
	Nombre de titres	Cours moyen	Montant (Eur)	Nombre de titres	Cours moyen	Montant (Eur)
<b>Sous autorisation de l'AG du 16 mai 2006 (du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 24 juillet 2007) :</b>						
<b>Janvier</b>	29 702	10,69	317 529,12	30 443	10,70	325 595,22
<b>Février</b>	36 807	11,36	418 246,18	30 458	11,39	346 890,41
<b>Mars</b>	30 427	11,22	341 281,23	35 125	11,26	395 394,40
<b>Avril</b>	26 001	12,45	323 596,53	27 693	12,40	343 283,83
<b>Mai</b>	37 488	12,53	469 595,95	36 806	12,63	464 890,77
<b>Juin</b>	27 092	12,71	344 432,81	28 269	12,75	360 426,32
<b>Du 1<sup>er</sup> au 24 juillet</b>	12 307	12,53	154 250,72	3 732	12,70	47 380,31
<b>Sous autorisation de l'AG du 12 mai 2007 (du 25 juillet 2007 au 31 décembre 2007) :</b>						
<b>Du 25 au 31 juillet</b>	6 328	11,34	71 750,01	3 650	11,17	40 761,50
<b>Août</b>	26 639	10,45	278 464,83	15 399	10,57	162 701,21
<b>Septembre</b>	37 784	10,02	378 485,65	28 139	10,17	286 114,77
<b>Octobre</b>	29 415	9,93	292 079,83	32 484	10,19	331 036,31
<b>Novembre</b>	55 573	9,29	516 491,60	20 745	9,65	200 126,65
<b>Décembre</b>	28 170	8,43	237 473,85	8 408	8,15	68 485,67
<b>Total</b>	<b>383 733</b>	<b>10,80</b>	<b>4 143 678,31</b>	<b>301 351</b>	<b>11,19</b>	<b>3 373 087,37</b>

- **Compte-rendu des opérations effectuées dans le cadre du programme de rachat d'actions en 2007**

2007	Achats		
	Nombre de titres	Cours moyen	Montant (Eur)
<b>Total 2006</b>	<b>684 267</b>	<b>9,77</b>	<b>6 688 127,87</b>
<b>Sous autorisation de l'AG du 16 mai 2006 (du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 24 juillet 2007) :</b>			
Janvier	65 279	10,65	694 908,81
Février	60 000	11,41	684 462,16
Mars	91 657	11,22	1 028 465,77
Avril	98 797	12,18	1 203 823,37
Mai	0	0	0
Juin	0	0	0
Du 1 <sup>er</sup> au 24 juillet	0	0	0
<b>Sous autorisation de l'AG du 12 mai 2007 (du 25 juillet 2007 au 31 décembre 2007) :</b>			
Du 25 au 31 juillet	38 917	11,26	438 128,51
Août	190 392	10,47	1 994 233,88
Septembre	36 500	10,12	369 350,00
Octobre	48 869	9,80	478 832,70
Novembre	106 654	9,28	989 514,36
Décembre	99 468	8,15	810 970,27
<b>Total 2007</b>	<b>836 533</b>	<b>10,39</b>	<b>8 692 689,83</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 520 800</b>	<b>10,11</b>	<b>15 380 817,70</b>

## 5 – ORGANISATION JURIDIQUE



\* Le Groupe "La Caixa" comprend l'ensemble des participations détenues par les différentes entités du groupe, notamment par Hodefi pour 17 039 955 titres

Euromirabelle, filiale à 100% de Boursorama, n'est pas mentionnée dans l'organigramme car elle ne réalise aucune activité

Boursorama dispose de 6 filiales :

- La filiale Talos Holding Ltd est une holding de participation dans Talos Securities, Selftrade UK Services, Selftrade UK Marketing, spécialisées dans l'épargne en ligne du groupe au Royaume-Uni.
- ESGL est une holding qui détenait 100% du capital de Squaregain (courtier en ligne britannique). Squaregain a été cédée en octobre 2006 à Société Générale Securities Services.
- Veritas est une société de gestion allemande. Elle a été intégrée dans le périmètre de consolidation du Groupe Boursorama le 1<sup>er</sup> février 2005.
- Selftrade Espana a été créée avec pour objectif de doter le site Internet de Selftrade en Espagne du nom de domaine « .es ».
- Ad Play est une filiale spécialisée dans le marketing direct en France.
- Onvista est une société allemande spécialisée dans l'information financière en ligne détenue à 82,49% par BOURSORAMA.

Au cours de l'année 2007 :

- la société Caixa Gestion, société de gestion acquise lors de l'acquisition de CaixaBank France a été cédée en avril 2007 à Société Générale Asset Management .
- la société Caixa Assurance, courtier d'assurance acquise lors de l'acquisition de CaixaBank France, a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au sein de la société BOURSORAMA réalisée le 31 juillet 2007.

## 6 – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### 6.1 - LISTE DES MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Le Conseil d'Administration comprend actuellement 10 membres.

	Date de 1 <sup>ère</sup> nomination	Mandat actuel expirant à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au:	Fonction principale exercée dans la société	Fonction principale exercée en dehors de la société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société	Anciens mandats et fonctions exercés dans toute société (5 dernières années)
<b>Président du Conseil d'Administration</b>						
<b>Vincent TAUPIN</b> 18 quai du Point du Jour 92100 Boulogne Billancourt	17/05/1999	31/12/2010 Mandat renouvelé par AGO du 10/05/2005	PDG		<b>Administrateur de :</b> EUROMIRABELLE TALOS Securities Limited ESGL VERITAS <b>Président de :</b> TALOS Holdings Limited	
<b>Autres administrateurs :</b>						
<b>SOCIETE GENERALE</b> <b>représentée par :</b>  <b>Marc BREILLOUT</b> 17 cours Valmy 92972 Paris La Défense	17/11/195	31/12/2009 Mandat renouvelé par AGM du 3/05/2004	Aucune	<b>Directeur de la Dette et du Financement</b> de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (jusqu'au 31/12/06) depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2007 – Head of fixed, Currencies and Commodities markets	<b>Administrateur de :</b> FIMAT Alternative Stratégies FIMAT USA Inc SOGEPROM ORBEO <b>Gérant de :</b> EGRET CAPITAL LLP	<b>Administrateur de :</b> FIMAT Banque (fin mandat : 07/04/2003) FIMAT Banque FIMAT General Greece <b>Directeur Général de :</b> FIMAT Banque (fin mandat : 05/09/2002) <b>Président de :</b> FIMAT Banque (fin mandat : 05/09/2002)
<b>Alain BOZZI</b> 50 Bd Haussmann 75008 Paris	02/04/2004	31/12/2012	Aucune	depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2007 – Head of FICC Strategy and Development	<b>Administrateur de :</b> FIMAT Facilities Management Inc. FIMAT US LLC Pareli FIMAT Nominees (UK) Ltd <b>Président et Directeur Général de :</b> PAREL <b>Senior Executive Officer de :</b> FIMAT futures Ltd. <b>Représentant permanent de FIMAT</b> International Banque SA pour : FIMAT Futures UK	<b>Administrateurs :</b> FIMAT Singapor PTE Ltd. FIMAT Derivatives Hong Kong FIMAT Canada Inc. FIMAT Hong Kong FIMAT Banque (fin des mandats au cours de 2007) <b>Directeur Général de :</b> FIMAT Banque (fin du mandat 07/07/2003) <b>Directeur Général Délégué et Directeur de la Zone Europe de FIMAT Banque</b> (jusqu'au 31/12/06)



						<p><b>Président de :</b> FIMAT Switzerland AG (fin du mandat : 2006)</p> <p><b>Liquidateur de :</b> FIMAT Switzerland AG (fin du mandat : 2006)</p> <p><b>Représentant permanent</b> de la Société Générale pour : FIMAT SNC (fin de mandat 23-05-2007)</p>
<p><b>Olivier LECLER</b> 170 pl. henri Regnault 92043 Paris La Défense</p>	10/05/2005	31/12/2010	<p>Directeur Général Adjoint (fonction exercée jusqu'au 31/12/2005)</p>	<p>Directeur « Finance et Opérations » de la SGAM</p>	<p><b>Administrateur de :</b> SGAM Banque</p> <p><b>Président - Directeur Général :</b> SGAM Banque</p> <p><b>Représentant permanent</b> de SGAM : BAREP Asset Management</p> <p><b>Membre du Comité de Surveillance</b> de : ETOILE GESTION</p>	<p><b>Administrateur de :</b> AD PLAY (fin du mandat 20/06/2006)</p> <p><b>Président du Conseil d'Administration de</b> EUROMIRABELLE (fin du mandat 21/07/2006)</p> <p><b>Gérant de :</b> Lorraine Internet (fin du mandat 27/07/2006)</p>
<p><b>Philippe COLLAS</b> Immeuble SGAM 170 Place Henri Regnault 92043 Paris La Défense Cedex</p>	03/05/2004	31/12/2009	Aucune	<p><b>Directeur Général adjoint de la Société Générale</b> en charge des gestions d'actifs et des services aux investisseurs</p>	<p><b>Président du conseil d'administration de :</b> SGBT Luxembourg</p> <p><b>Administrateur de:</b> TCW Group SGAM SG Private banking Suisse LCH Clearnet Group LTD</p> <p><b>Administrateur Représentant de SGAM pour :</b> FIMAT banque,</p>	<p><b>Administrateur de :</b> SG Asset Mgt Eerging Mkts Ltd (fin mandat : 21/05/2004) SGAM (Asia) (fin mandat : 18/02/2005) SGAM Japon (fin mandat : 28/06/2006) BAREP (fin mandat : 19/05/2006) SG Russell Asset Management (fin mandat : 15/02/2006) SGAM North Pacific Ltd (fin mandat : 31/03/2004) SGAM Group Ltd (fin mandat : 18/02/2005) SOGECA (fin mandat : 16/12/2004) SOGEOBLIG Monde (fin mandat : 08/07/2004)</p> <p><b>Directeur Général de :</b> SGAM (fin mandat : 24/03/2004)</p> <p><b>Président de :</b> SGAM (fin mandat : 13/10/2005) SGAM AI (fin mandat : 02/04/2004) SGAM Group Ltd (fin mandat : 07/05/2002)</p>

						<b>Administrateur Représentant de SGAM pour :</b> BAREP Asset Management <b>Membre du conseil de surveillance :</b> VERITAS SG (fin mandat : 2005)
<b>Loïc LE MEUR</b>	16/03/2000	31/12/2012 Mandat renouvelé par AGO du 16/05/2007	Aucune	<b>Président Directeur Général de :</b> SIX APART SA BUSINESS PACE SA		<b>Administrateur de :</b> ADAYA SA (Luxembourg) (fin mandat : 2003) CONCEPTEO GMBH (Allemagne) (fin mandat : 2003) <b>Gérant de :</b> ALDERIO SPRL (Bruxelles) (fin mandat : 2003) MFT EURL (fin mandat : 2002) <b>Président Directeur Général de :</b> ACTIBOX SA (fin mandat : 2003) BUSINESS PACE SA (fin mandat : 2003) <b>Membre du Conseil de Surveillance de :</b> ACCESS COMMERCE SA (fin mandat : 2003) <b>Président du Conseil de Surveillance de :</b> MARKETO SA (fin mandat : 2001) <b>Président du Directoire de :</b> TEKORA SA (fin mandat : 2001)
<b>Henri CUKIERMAN</b>	16/03/2000	31/12/2012 Mandat renouvelé par AGO du 16/05/2007	Aucune		<b>Administrateur de :</b> SA HLM, les maisons Saines Air et Lumière	<b>Président du Conseil de Surveillance de :</b> Cyril Finance (fin mandat : 2001)
<b>Patrick SOULARD</b> 17 cours Valmy – 92972 Paris La Défense	25/03/2003	31/12/2008	Aucune	<b>Directeur Général Adjoint Délégué - Banque de Financement et d'Investissement :</b> SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	<b>Administrateur de :</b> GENEVAL HAVAS Advertising SG SECURITIES ASIA INT HLD (HK) COFACE et FFP	<b>Président du Conseil de Surveillance de :</b> SG PRIVATE EQUITY (fin du mandat : 01/11/2004)
<b>CRITERIA CAIXA CORPO</b> Représenté par : <b>Joan TORREGUITART</b>	16/05/2006	31/12/2011	Aucune		<b>Administrateur de :</b> CAIXACAPITAL, B.V. Amsterdam CAIXAFINANCE, B.V. Amsterdam SOTELTUR International B.V. Amsterdam SOFINEP	

<p><b>Depuis le 18 mai</b> <b>Antonio MASSANELL</b> <b>LAVILLA</b></p> <p>Avenida Diagonale 621 Barcelone - (Espagne)</p>				<p><b>Directeur Général Adjoint</b> <b>Exécutif de « La Caixa »</b></p>	<p><b>Administrateur de :</b> TELEFONICA, S.A. TELEFONICA DE ESPAÑA, S.A. PORT AVENTURA, S.A. E-LA CAIXA 1, S.A. CAIXA CAPITAL DESARROLLO, S.C.R. de Régimen Simplificado, S.A. CAIXA CAPITAL RISC, S.G.E.C.R., S.A. ESPACIO PYME, S.A.</p>	<p><b>Président de :</b> HOLRET, S.A. (fin du mandat : 02/03/2005) SERVENTIA, S.A. (fin du mandat : 23/12/2003) LOGISTIC FINANCIAL NETWORK, S.L. (fin du mandat : 01/09/2003) BUILDINGCENTER, S.A. (fin du mandat : 02/04/2002) <b>Président exécutif de SERVEIS</b> INFORMATICS «La Caixa », S.A. (fin du mandat : 15/11/2007) <b>Vice-président de</b> PLAZA SALUD24, S.A. (fin du mandat : 21/03/2002) <b>Administrateur de :</b> OCCIDENTAL HOTELS MANAGEMENT, B.V. (Conseil Consultatif) (Représentant de la société Caixa Corp ) (fin du mandat : 30/07/2007) MOVENDUS GLOBAL, S.A. (fin du mandat : 29/06/2007) TELEFONICA MOVILES, S.A. (fin du mandat : 29/07/2006) BAQUEIRA BERET, S.A. (fin du mandat : 27/04/2006) PORTAL GAS NATURAL, S.A. (fin du mandat : 30/06/2005) PORTAL DEL INSTALADOR, S.A. (fin du mandat : 30/06/2005) OCCIDENTAL HOTELS MANAGEMENT, B.V. (Conseil Consultatif) (fin du mandat : 08/09/2003) AUTEMA (Représentant de la société « La Caixa ») (fin du mandat : 30/07/2003) QFACTORY21, S.L. (fin du mandat : 19/06/2003) INMOBILIARIA COLONIAL, S.A. (fin du mandat : 04/06/2003) SERVIJOB DESARROLLO PROFESIONAL, S.L. (fin du mandat : 20/02/2003) LOGISTIC FINANCIAL NETWORK, S.L. (fin du mandat : 14/06/2002)</p>
---	--	--	--	---	---	---

						<b>Administrateur conjoint (« Joint director » o « Administrador mancomunado ») de :</b> E-LA CAIXA 1, S.A. (fin du mandat : 03/12/2006) ECT MULTICAIXA, S.A. (fin du mandat : 22/09/2002)
<b>LA CAIXA</b> Représentée par : <b>Jaime LANASPA</b> Représentant de la société La Caixa Avenida Diagonale 621-629 Barcelone-(Espagne)	16/05/2006	31/12/2011	Aucune	<b>Directeur des Ressources Humaines</b> de LA CAIXA	<b>Administrateur de :</b> INVERCAIXA AUTOPISTAS	

## **6.2 – MODIFICATIONS INTERVENUES AU SEIN DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION DE SURVEILLANCE OU DE CONTROLE**

La société Caixa Holding, S.A., Sociedad Unipersonal, a changé de dénomination sociale au cours de l'année pour devenir CRITERIA CAIXACORP, SA. Son représentant permanent M. Jaime LANASPA a été remplacé en mai par M. Antonio Massanell. Ce dernier a été remplacé le 13 décembre dernier par M. Francisco REYNES MASSANET.

## **6.3 – REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX**

### **• Règles et principes de détermination de la rémunération du Président :**

Cf. I.3 du rapport du président

• Conformément à l'article L 225-102-1 du code du commerce, nous indiquons ci-dessous les rémunérations et avantages de toute nature versés, durant l'exercice, à chaque mandataire social de Boursorama. Pour les mandataires sociaux de Boursorama exerçant des fonctions salariées au sein du groupe Société Générale, seuls les rémunérations et avantages dont le coût est supporté par Boursorama sont inclus.

A ce jour, aucune rémunération et aucun avantage des mandataires sociaux de Boursorama salariés du groupe Société Générale ne sont supportés par Boursorama.

A titre d'information, les administrateurs de Boursorama, salariés du Groupe Société Générale sont Messieurs Marc BREILLOUT, Alain BOZZI, Philippe COLLAS, Patrick SOULARD et Olivier LECLER.

### **TABLEAU DES REMUNERATIONS INDIVIDUELLES DES MANDATAIRES SOCIAUX**

Rémunération fixe et variable des dirigeants perçue pendant leur mandat social

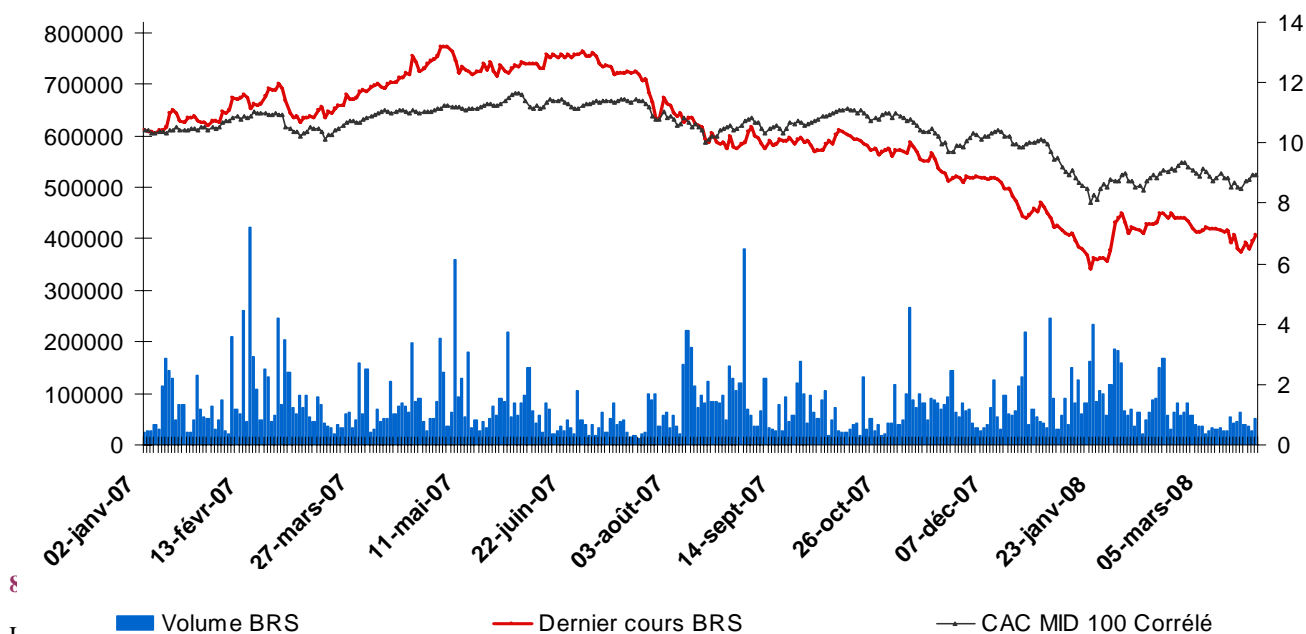
Nom des mandataires	Rémunération fixe		Rémunération variable perçue en 2007 au titre 2006	Rémunération variable perçue en 2008 au titre 2007	Jetons de présence*		Avantages en nature reçus	
	2006	2007			2006	2007	2006	2007
Président Directeur Général Vincent TAUPIN	165 000	165 000	1 150 000	1 200 000	0	0	3 000	2 080

\* Les jetons de présence alloués à Vincent Taupin reviennent directement à la société Boursorama.

### **Rémunération du Comité Exécutif (2007)**

En Eur	Rémunération fixe	Rémunération variable	Rémunération globale	Rémunération globale à la charge du Groupe
Les autres membres du Comité exécutif	657 000	910 000	1 567 000	1 567 000

## 7 – DONNEES BOURSIERES



commercialiser sa gamme de produits qui va des produits bancaires traditionnels aux produits d'épargne en ligne.

En 2008, Boursorama veut renforcer la notoriété de Boursorama Banque en France et conforter sa position d'acteur clé de la banque en ligne. A l'étranger, suite à l'acquisition d'OnVista AG en 2007, et afin de continuer à étendre sa force de frappe européenne, le Groupe n'exclut pas la possibilité de rechercher des opérations de croissance externe selon les opportunités.

## 9 – OPERATIONS AVEC LES APPARENTES

Les transactions avec les sociétés apparentées au 31 décembre 2007 sont présentées dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés.

## 10 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au cours du premier trimestre 2008, Boursorama a annoncé être en négociations avec La Caixa en vue de créer une banque en ligne en Espagne.

## **ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION**

- **Annexe 1** : Rapport annuel du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et sur les procédures de contrôle interne
- **Annexe 2** : Tableau des résultats des 5 derniers exercices
- **Annexe 3** : Rapport spécial, informations sur les options de souscription ou d'achat d'actions
- **Annexe 4** : Tableau des délégations données par l'AG au CA
- **Annexe 5** : Rapport spécial sur les opérations réalisées dans le cadre du programme de rachat.

**Annexe 1 : Rapport annuel du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et sur les procédures de contrôle interne**

**RAPPORT ANNUEL DU PRESIDENT SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE**

Introduction :

<b>ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION</b> .....	<b>159</b>
<b>Annexe 1 : Rapport annuel du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil et sur les procédures de contrôle interne</b> .....	<b>160</b>
A – PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L' ACTIVITE DE BOURSORAMA .....	161
B – LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE .....	162
<i>I – Les conditions d'exercice du contrôle interne :</i> .....	<i>162</i>
I.1 - Au plan réglementaire .....	162
I.2 - Au plan interne.....	163
<i>II – Les procédures de Contrôle Interne</i> .....	<i>163</i>
II.1 – Les modalités de la surveillance permanente .....	163
II.2 – Les modalités du contrôle permanent.....	164
II.3 – Les modalités du contrôle périodique.....	165
II.4 – La Direction des Risques : .....	165
<i>III - La production et le contrôle de l'information financière et comptable</i> .....	<i>173</i>
III.1 – La production des données financières et de gestion .....	173
III.2 – Le contrôle interne de la production comptable .....	175
III.3 – La liaison avec les CAC.....	176
C – PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL.....	176
<i>I - Les conditions de préparations et d'organisation des travaux du Conseil</i> .....	<i>176</i>
I.1 - Structure juridique.....	176
I.2 - Règles de convocation du Conseil d'Administration .....	176
I.3 - Existence de comités .....	176
I.4 - Existence d'un règlement intérieur.....	178
I.5 - Règles déontologiques applicables aux administrateurs.....	178
<i>II – Limitations éventuelles aux pouvoirs du Directeur Général</i> .....	<i>178</i>
<b>Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L225-235 du Code de Commerce sur le rapport du</b> .....	<b>179</b>
<b>Annexe 2 : Tableau des résultats des 5 derniers exercices (en milliers d'euros)</b> .....	<b>180</b>
<b>Annexe 3 : Rapport Spécial - Informations sur les options de souscription ou d'achat d'actions</b> .....	<b>181</b>
<b>Annexe 4 : Tableau des délégations données par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration</b> .....	<b>182</b>
<b>Annexe 5 : Rapport spécial sur les opérations réalisées dans le cadre du programme de rachat</b> .....	<b>183</b>



## **RAPPORT ANNUEL DU PRESIDENT SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE**

### Introduction :

Les articles L225-37 et L225-68 du Code de Commerce, résultant de l'article 117 de la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003 imposent au président du Conseil d'Administration de toute société ayant son siège social en France, qu'elle fasse appel public à l'épargne, de rendre compte, dans un rapport joint au rapport de gestion, « des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société ».

Ce rapport s'appuie sur des principes décrits dans le « *Guide d'application relatif au Contrôle Interne de l'information comptable et financière publiée par les émetteurs* ».

### **A – PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'ACTIVITE DE BOURSORAMA**

1<sup>er</sup> acteur à proposer en 1995 une offre de courtage de produits dérivés sur minitel à destination des investisseurs particuliers, le Groupe Boursorama est devenu en 10 ans un acteur majeur de l'épargne en ligne en Europe avec 6,2 millions d'ordres B2C exécutés en 2007, 578 800 comptes et 13,2 MdEur d'encours total à fin décembre 2007. Le groupe est aujourd'hui présent dans quatre pays.

**En France**, Boursorama est leader grâce à une offre articulée autour de deux marques complémentaires, Boursorama.com et Boursorama Banque :

- **Boursorama.com** est le portail de référence en matière d'information financière en ligne. Le site [www.boursorama.com](http://www.boursorama.com) agrège les informations économiques, financières et patrimoniales de multiples sources afin de répondre aux attentes de l'ensemble de ses visiteurs, du boursier actif à l'investisseur long terme. En raison de sa forte notoriété et de son audience exceptionnelle (7,2 millions de visiteurs uniques par mois – *Source : SmartAdServer - Décembre 2007*) (2,0 source : Nielsen), Boursorama est un support de communication idéal pour des annonceurs traditionnels souhaitant promouvoir leur marque auprès d'une cible privilégiée d'internautes (Boursorama est le site d'information leader sur la population des hommes CSP+).
- **Boursorama Banque** : le lancement du site Boursorama Banque s'est fait conjointement au développement d'une nouvelle offre bancaire en décembre 2006. La gamme de produits traditionnels de Boursorama s'étend à présent du compte bancaire classique (Boursorama Essentiel+) au crédit immobilier en passant par les produits de courtage et d'épargne (Boursorama Trading, Boursorama Vie, Boursorama 0%).

Déjà présent au **Royaume-Uni** à travers sa filiale Selftrade, Boursorama s'est hissé parmi les acteurs clés du courtage en ligne en 2005 grâce à l'acquisition de Squaregain. En 2006, le groupe a restructuré ses activités au Royaume-Uni en concentrant son activité de courtage en ligne B2C au sein de Selftrade. Enfin, en octobre 2006 la finalisation de cette réorganisation s'est concrétisée par la vente de Squaregain à Société Générale Securities Services (SGSS).

Historiquement présent en **Allemagne** depuis 1997 sous deux marques, Fimatex et Veritas, Boursorama a racheté en 2007, OnVista AG propriétaire du premier site d'informations financières en ligne [www.onvista.de](http://www.onvista.de). Boursorama réitère ainsi en Allemagne la même démarche stratégique que celle développée en France en 2002 lors de la fusion de Fimatex et du portail [www.boursorama.com](http://www.boursorama.com). Ce rapprochement avait permis au nouveau groupe de non seulement accroître significativement sa part de marché sur le segment du courtage en ligne, mais aussi de démarrer avec succès la distribution de produits d'épargne. Une stratégie identique sera développée en Allemagne s'appuyant sur Fimatex, fort d'une clientèle d'investisseurs individuels très actifs (446 900 ordres exécutés en 2007 pour 22 100 comptes) et sur l'audience importante d'OnVista.de (1 million de visiteurs uniques par mois – *Source NielsenNetRatings*). Enfin, Veritas est une société de gestion indépendante gérant plus d'un 1,1 MdEur d'encours auprès de 69 300 comptes.

En **Espagne**, Boursorama est présent sous la marque Selftrade by Boursorama. L'entité espagnole a enregistré sur l'année 2007 une croissance de son produit d'exploitation de 30% de son activité avec 276 500 ordres exécutés et 22 600 comptes.

Boursorama est une filiale à 55,81% du Groupe Société Générale, cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris – compartiment B - ISIN : FR0000075228 (BRS) – Reuters : FMTX.LN – Bloomberg : BRS FP

## **B – LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE**

### **I – Les conditions d'exercice du contrôle interne :**

#### **I.1 - Au plan réglementaire**

Boursorama a été dûment habilitée par le CECEI en tant que banque prestataire de services d'investissement. L'exercice du Contrôle Interne s'inscrit dans le cadre du règlement n°97-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (modifié par le règlement n° 2001-01 du 26 juin 2001 et n°2004-02 du 15 janvier 2004 et par les arrêtés du 31 mars 2005, du 17 juin 2005, du 20 février 2007 et du 2 juillet 2007) et dans le cadre fixé par le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le règlement n°97-02 définit le Contrôle Interne comme un outil permettant de vérifier :

- La conformité des procédures d'exercice des différents métiers des entreprises concernées aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, aux normes et usages professionnels et déontologiques, aux orientations de l'organe exécutif ;
- Le strict respect des procédures de décision et de prise de risques ;
- la qualité de l'information comptable et financière, qu'elle soit destinée à l'organe exécutif et à l'organe délibérant, transmise aux autorités de tutelle et de contrôle ou qu'elle figure dans les documents destinés à être publiés ;
- les conditions d'évaluation, d'enregistrement, de conservation et de disponibilité de cette information ;
- la qualité des systèmes d'information et de communication.

Il spécifie par ailleurs un certain nombre d'obligations relatives à la mesure des différents risques des activités des entreprises concernées et des procédures via lesquelles l'organe délibérant évalue la qualité du Contrôle Interne.

#### **En France :**

- La Commission Bancaire est chargée de contrôler le respect par les établissements de crédit et par les entreprises d'investissement des dispositions législatives et réglementaires qui leur sont applicables et de sanctionner les manquements constatés. Ceci comprend ainsi le respect de la réglementation établie par le CRBF en application de l'article 33 de la loi 84-46 du 24 janvier 1984 qui définit notamment « les règles applicables à l'organisation comptable, aux mécanismes de contrôle et de sécurité dans le domaine informatique ainsi que les procédures de Contrôle Interne ». La Commission Bancaire peut procéder par contrôles sur place ou demander communication des rapports des Commissaires aux Comptes ou de manière générale, de tous documents jugés utiles.

- L'Autorité des Marchés Financiers (AMF), instituée par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003 et par la Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers (Directive MIF) entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2007, contrôle l'activité de prestataire de services d'investissement de Boursorama. Dans le cadre de son règlement général, l'AMF institue différentes règles devant être respectées par Boursorama (nomination d'un RCSI, cadre des relations contractuelles avec ses clients, cadre des obligations des employés, protection des intérêts du marché et des clients, règles de bonne conduite, contrôle des abus de marché,...). L'AMF est dotée d'un service d'inspection chargé de contrôler les prestataires de services d'investissement tels que Boursorama.

**En Allemagne**, les règles générales de Contrôle Interne sont définies par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin), autorité de tutelle qui contrôle les activités de Fimatex, succursale de Boursorama. Le cadre précis du Contrôle Interne est fixé par le « Nationale aufsichtrecht capital I, 3 besondere Aufsichtsthemen, 3.1. rundsreiben zur internen revision § 25a cap. 1 KWG ».

C'est également la BaFin qui contrôle les activités de Veritas, filiale de Boursorama spécialisée dans la gestion d'actifs. Le cadre du Contrôle Interne est fixé par la circulaire 1/2000 de janvier 2000, portant sur « les exigences minima pour les fonctions d'Audit Interne des institutions de crédit ».

**En Espagne**, l'autorité de tutelle qui contrôle les activités de Selftrade, succursale de Boursorama, est la Comisión Nacional del Mercado de Valores (CNMV). L'activité « Banque » en Espagne, dans le cadre du passeport européen, est contrôlée par la Banco de España.

**Au Royaume-Uni**, l'activité de la filiale TALOS, sous la marque Selftrade UK, est soumise au Financial Services Authority (FSA), régulateur britannique. Les pouvoirs statutaires du FSA sont fixés par le Financial Services and Markets Act 2000. Le cadre du Contrôle Interne est précisé dans le FSA Handbook, Senior Management Arrangements, Systems & Controls, section SYSC 3.

## **I.2 - Au plan interne**

### *I.2.A – L'application du règlement CRBF 97-02*

Dans le cadre du règlement CRBF 97-02, un responsable du contrôle permanent et un responsable du contrôle périodique ont été désignés par Boursorama. Les responsabilités de ces fonctions ont respectivement été attribuées au Directeur des Risques et de la Conformité et au Directeur du Contrôle Périodique de Boursorama.

Le contrôle permanent de la conformité, de la sécurité, de la validation des opérations réalisées et du respect des autres diligences liées à la surveillance des risques de toute nature associés aux opérations, est assuré par la Direction des Risques et de la Conformité de Boursorama, qui s'appuie sur les Contrôleurs Internes de chaque pays dédiés à cette fonction :

- En France : 5 ETP Contrôle Permanent et Conformité ainsi que 1 ETP Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) ;
- En Allemagne : 1 ETP Contrôle Permanent et 0,8 ETP Conformité ;
- Au Royaume-Uni : 8 ETP Contrôle Permanent et Conformité ;
- En Espagne : 2 ETP Contrôle Permanent et Conformité.

Le responsable du contrôle permanent est également en charge de la lutte quotidienne contre le blanchiment et le financement du terrorisme, et à ce titre est le correspondant Tracfin (Traitement de renseignement et action contre les circuits financiers clandestins). Le contrôle permanent est complété par d'autres agents exerçant des activités fonctionnelles (cf. II.2).

Boursorama est soumise au contrôle périodique de la conformité des opérations, du niveau de risque effectivement encouru, du respect des procédures, de l'efficacité et du caractère approprié des dispositifs mis en place. Ce contrôle est assuré par le département d'Audit Interne de Boursorama, département composé de 5 Auditeurs Internes et supervisé par le Directeur du Contrôle Périodique. La mission de l'Audit Interne est d'évaluer, dans le cadre d'une approche objective, rigoureuse et impartiale, l'efficacité du système de Contrôle Interne. Il couvre l'ensemble des activités et entités du groupe et peut s'intéresser à tous les aspects de leur fonctionnement, sans aucune restriction.

Le service d'Audit de la Société Générale ainsi que l'Inspection Générale de la Société Générale peuvent également intervenir à tout moment.

Le rapport annuel 97-02 de l'année 2006, au titre des articles 42 et 43 du règlement précité, a été présenté lors du Comité d'Audit et des Comptes et du Conseil d'Administration du 4 mai 2007.

### *I.2.B – L'application du règlement général de l'AMF*

Dans le cadre des règles établies par l'AMF et de ses évolutions, un RCSI (Responsable de la Conformité pour les Services d'Investissement) a été nommé. Son rôle est notamment de s'assurer que l'activité de Prestataire de Service d'Investissement, exercée par Boursorama et ses collaborateurs, est en conformité avec les dispositions législatives, réglementaires et déontologiques en vigueur.

Le RCSI rédige chaque année un rapport portant sur la déontologie et sur le contrôle des Services d'Investissement, qui est transmis à l'AMF.

## **II – Les procédures de Contrôle Interne**

### **II.1 – Les modalités de la surveillance permanente**

Pierre angulaire du système de Contrôle Interne, la surveillance permanente se définit comme l'ensemble des dispositions mises en œuvre en permanence pour garantir au niveau opérationnel la régularité, la sécurité et la validité des opérations réalisées. Elle comporte deux volets : la sécurité au quotidien et la supervision formalisée.

Néanmoins, comme tout système de contrôle, le dispositif en place ne peut fournir une garantie absolue que les risques sont totalement éliminés.

#### *II.1.A - La sécurité au quotidien ou le contrôle par les opérationnels*

Chaque opération est couverte par une procédure ou un mode opératoire précisant le cadre et la marche à suivre pour réaliser l'opération correctement.

Des contrôles a priori sont effectués avant la réalisation d'une opération (par exemple : un contrôle automatique lors d'une saisie dans une application avec interdiction de valider tant que les informations ne sont pas correctes et exhaustives).

Le personnel reçoit à son arrivée dans le groupe une formation par le responsable du service concerné, présentant l'activité du département, les modalités de fonctionnement du service et les règles à respecter.

Les contrôles a priori sont précisés par les procédures de fonctionnement couvrant les différentes tâches et mises en place par les services opérationnels. L'ensemble des procédures internes de Boursorama est disponible sur le réseau interne dans chaque pays ou sur l'Intranet (France). Le référentiel de procédures est régulièrement mis à jour par le Contrôle Interne local ou par le management concerné.

### *II.1.B - La supervision formalisée*

La supervision formalisée a pour objet le contrôle par la hiérarchie du respect par les agents des règles et procédures de traitement et de l'efficacité de la sécurité au quotidien. Il s'agit de vérifications régulières, concernant l'ensemble des services d'une entité, qui sont effectuées par tous les niveaux hiérarchiques dans le but de s'assurer de la correcte exécution des tâches opérationnelles, dans le respect des procédures internes et des obligations réglementaires.

## **II.2 – Les modalités du contrôle permanent**

Outre les Contrôleurs Internes présents dans les principales entités du groupe (cf. I.2.A), les directions fonctionnelles sont également des acteurs du contrôle permanent. Au sein de la Direction des Fonctions Supports :

- la Direction Financière assure le contrôle comptable et financier, conformément à la directive n°90 du Groupe SOCIETE GENERALE;
- la Direction des Risques assure la surveillance des risques de conformité, de crédit, de marché, des risques opérationnels et de la sécurité ;
- le Secrétariat Général assure la surveillance des risques juridiques et fiscaux.

En France, un comité des risques et de la conformité, organisé mensuellement, piloté par la Direction des Crédits, statue sur les risques de Boursorama France. Ce comité est composé du Président Directeur Général, Directeur des Fonctions Support, Directeur de Boursorama Banque, Directeur Adjoint de Boursorama Banque, Directeur Financier, Directeur de l'Exploitation, Directeur des Crédits, Directeur des Risques et de la Conformité, management de la Direction des Crédits, management du Contrôle Permanent et management du Service Juridique et Contentieux.

Chaque entité dispose d'un comité identique statuant sur les risques, se réunissant mensuellement et auquel participe le Directeur des Risques et de la Conformité.

En France également, un comité des Engagements, se tient 2 fois par semaine pour étudier tous les dossiers de crédit présentant un risque particulier (montant supérieur aux délégations attribuées par exemple). Il est piloté par la Direction des Crédits et composé du Directeur de Boursorama France et de son adjoint, du Directeur des Crédits, du Département des Etudes et de la Formalisation, du Département Risques et Gestion des Crédits, du Responsable Juridique France et du Directeur des Risques et de la Conformité (groupe).

Un comité trimestriel de sécurité statue sur les risques liés à la Sécurité des Systèmes d'Informations au niveau du groupe Boursorama. Le Comité Sécurité est composé du Président Directeur Général, Directeur des Fonctions Support, Directeur de Boursorama Banque, Directeur des Ressources, Directeur des Systèmes d'Information, Directeur de l'Audit, Directeur des Risques et de la Conformité et du Responsable de la Sécurité des Systèmes d'information (RSSI).

La surveillance permanente à la charge des Contrôleurs Internes locaux, constitue le premier niveau de contrôle formalisé à destination du Directeur des Risques et de la Conformité et de la Direction Générale.

En outre, quelques contrôles a priori sont effectués directement par le Contrôle Interne sur des thèmes sensibles tels que certains mouvements monétaires (virements, chèques ou cartes bancaires).

### II.3 – Les modalités du contrôle périodique

En complément des Contrôleurs Internes en charge du contrôle permanent, l'Audit Interne de Boursorama est en charge du contrôle périodique. Le périmètre d'intervention concerne l'ensemble des entités de Boursorama, en France, en Allemagne, en Espagne et au Royaume-Uni.

Au niveau de Boursorama, un plan d'audit annuel est élaboré par le Directeur du Contrôle Périodique, approuvé par le Président Directeur Général de Boursorama et validé par le comité d'audit et des comptes. Les préconisations formulées par les différents audits font l'objet d'un suivi par l'Audit Interne.

Le comité d'audit et des comptes se tient avant chaque publication des comptes, soit quatre fois par an. Il consiste notamment à :

- examiner les comptes qui sont soumis à l'approbation du Conseil afin d'en vérifier leurs conditions d'établissement et leur pertinence, et de s'assurer de la permanence des méthodes ;
- prendre connaissance des préconisations formulées par les différents audits et de leur suivi ;
- donner un avis sur l'organisation et le fonctionnement des services de Contrôle Interne.

Le rapport annuel sur le Contrôle Interne (97-02), adressé à la Commission Bancaire et établi par le Directeur du Contrôle Périodique, est présenté au comité d'audit et des comptes et au Conseil d'Administration.

### II.4 – La Direction des Risques :

#### II.4.A – Présentation synthétique des principaux risques de l'activité :

Les principaux risques engendrés par les activités bancaires de Boursorama sont les suivants :

- **le risque de Crédit** : risque de perte dû à l'incapacité des clients de faire face à leurs obligations financières ;
- **le risque Opérationnel** : risque de perte résultant de l'inadaptation ou de la défaillance de procédures, personnes, systèmes internes ou d'événements extérieurs ;
- **le risque de Marché** : risque de perte dû aux changements dans les prix et taux de marché, les corrélations entre eux et leurs niveaux de volatilité ;
- **les risques Structurels** : risques de pertes liés à la structure du bilan de Boursorama. On distingue donc :
  - Le risque de liquidité : risque de perte lié à l'impossibilité de refinancer le bilan de la banque à des taux raisonnables pour les échéances appropriées ;
  - Le risque de taux : risque de perte lié à l'évolution des taux de marché qui entraîne la baisse de la marge d'intérêts ;
  - Le risque de change : risque de perte lié à la variation des taux de change entre les monnaies dans lesquelles s'effectue l'activité.

Le dispositif de maîtrise des risques de Boursorama respecte une stricte indépendance de la filière risque par rapport aux hiérarchies opérationnelles ainsi qu'une approche homogène et un suivi consolidé des risques à l'échelle du Groupe. La Direction des risques du groupe est rattachée directement au Président Directeur Général de Boursorama. Chaque pays possède également son propre service des risques. Les effectifs des Risques du Groupe BOURSORAMA rassemblent au total 28 ETP (20 ETP Risques Opérationnels et 8 ETP Risques de Crédit).

#### II.4.A.1 – Les Risques de Crédit

##### • L'approbation des risques

Depuis l'acquisition de la CaixaBank France, les risques de crédit auxquels est exposée Boursorama sont les risques liés aux prêts immobiliers et, dans une moindre mesure, pour la partie produits financiers, aux interventions de ses clients au Service à Règlement Différé en France, sur un compte de marge en Espagne et en Allemagne ou bien encore, lors des opérations sur produits dérivés sur les marchés organisés (Monep, Meff, Eurex et Xetra).

Les procédures de décisions de prêts ou d'engagements, sont organisées par voie de délégations. Elles sont clairement formalisées et adaptées aux caractéristiques de l'entreprise, en particulier à notre orientation vers la clientèle de particuliers.

✓ Les prêts et engagements.

Cette activité ne concerne que notre implantation en France. L'approbation d'une exposition de crédit se fonde sur une bonne connaissance du client concerné, de la stratégie des risques du Groupe, de l'objet, la nature et la structure de l'opération et des capacités de remboursement. La prise d'engagement est organisée sur la base de trois grands principes :

- la nécessité d'une autorisation préalable pour toute opération générant un risque de contrepartie, qu'il s'agisse d'un découvert autorisé ou d'un prêt personnel ou immobilier ;
- la centralisation sur la Direction des Crédits des demandes d'autorisation avec la délégation de l'analyse et de l'approbation des dossiers au niveau de compétence le plus adapté en fonction du niveau de risque ;
- l'indépendance des services d'analyse.

La Direction Générale définit les procédures d'octroi de crédits et les limites attribuées en matière de délégation. Leur périodicité de révision est au minimum annuelle.

Conformément à notre activité orientée vers la clientèle de particuliers, nos risques de crédits sont divisés, la plupart de nos encours est garantie par des sûretés réelles (caution mutuelle, affectations hypothécaires et nantisements de produits de placements).

Nos encours de crédits sont classés automatiquement en créances saines ou douteuses selon les critères BAFI. La comptabilisation des provisions est automatique.

✓ Le Service à Règlement Différé.

L'effet de levier maximum donné par le Service à Règlement Différé est réglementé par les articles 516-2 à 516-13 de l'Autorité des Marchés Financiers et la Décision 2000-04 relative à la couverture des ordres avec service de règlement et de livraison différés. Boursorama a décidé d'exclure certains actifs ou de réduire leur effet de levier. Chaque client se voit ainsi affecté d'une capacité théorique d'engagement sur le Service à Règlement Différé, recalculée après chaque ordre transmis, même non exécuté.

✓ Le Marché des Dérivés.

Le marché des produits dérivés est disponible dans les implantations française, allemande et espagnole.

Le système d'analyse des risques sur produits dérivés s'appuie sur un modèle en vigueur dans l'ensemble du groupe FIMAT (un des premiers intervenants mondiaux sur produits dérivés) et permet de calculer le dépôt de garantie nécessaire pour couvrir la perte maximale calculée parmi 16 scénarii de choc sur les marchés. L'amplitude des chocs sur les sous-jacents est régulièrement actualisée en fonction de l'évolution des marchés ; celle des chocs de volatilité correspond à des usages de marché. Ces paramètres sont ensuite rapprochés des minima imposés par les autorités de marché (en prenant notamment en compte le coefficient multiplicateur).

Afin de limiter les risques sur ces produits, Boursorama applique un coefficient multiplicateur à cet appel de marge. Ce coefficient multiplicateur varie de 110% à 150% en fonction des clients et des produits.

✓ Les comptes de marge.

Les comptes de marge sont proposés par nos succursales allemande et espagnole. Ces comptes permettent de bénéficier d'un effet de levier pour acheter ou vendre des titres. Le montant du découvert autorisé est fonction des clients et des titres détenus en portefeuille. Les titres qui donnent de la couverture sont validés lors des comités des risques ; les critères de sélection des valeurs sont l'appartenance à un indice de référence, leur faible volatilité et leur grande liquidité.

Chaque client se voit ainsi affecté d'une capacité théorique d'engagement sur les comptes de marge, recalculée après chaque ordre transmis, même non exécuté.

- **Fimatex :**

Le marché allemand (Eurex) fixe un taux de couverture par valeur éligible au Margin Trading qui va de 10% à 25% selon les valeurs en fonction du couple volatilité/liquidité. Fimatex applique une majoration prudentielle de 140% sur les taux de couverture du marché allemand qui s'étalent de 14% à 35%.

Une limite est fixée pour chaque client, en fonction de son profil et de ses avoirs : de 0 à 150 KEur, la décision est locale ; au delà de 150 KEur, la Direction des Risques Groupe doit donner son accord.

- **Selftrade Spain :**

Le taux de couverture utilisé est de 20% pour la valeur des actifs en portefeuille pour les titres éligibles au Margin Trading<sup>1</sup>.

Le ratio de concentration maximum sur une valeur est fixé à 80%, applicable dès le 1<sup>er</sup> euro.

---

<sup>1</sup> tels que définis par la procédure interne

Une limite est fixée pour chaque client, en fonction de son profil et de ses avoirs : de 0 à 150 K€ur, la décision est locale ; de 150 à 350 K€ur, la Direction des Risques Groupe doit donner son accord ; au-delà de 350 K€ur, des collatéraux supplémentaires sont requis.

- **Selftrade UK :**

Notre filiale au Royaume-Uni ne propose aucun produit avec effet de levier.

• **Le suivi et le contrôle des risques**

Chaque entité du Groupe dispose d'un système de contrôle, la centrale des risques, qui a pour but de maîtriser le risque de crédit sur ses clients.

Pour les comptes à vue en France, ce système vérifie systématiquement que les clients détiennent des liquidités suffisantes lors des demandes de débit sur les comptes. Pour les comptes sur instruments financiers, ce système vérifie systématiquement que les clients détiennent des liquidités suffisantes en portefeuille et pour respecter les contraintes réglementaires de couverture et de position.

En plus du contrôle effectué par notre Centrale des risques, les clients présentant un solde débiteur au-delà du découvert autorisé, une échéance impayée ou une insuffisance de couverture sont suivis par le service des Risques, qui analyse les situations des clients et prend les décisions en fonction de leurs délégations.

Boursorama a construit un système de gestion des risques reposant sur une analyse à trois niveaux :

- Analyse de premier niveau par la centrale des risques (avant d'autoriser tout nouvel ordre ou opération de débit). Toutes les opérations des clients font l'objet d'un calcul de risque avant d'être transmises. Cette analyse est réalisée à partir de paramètres renseignés par Boursorama, de leur solde espèces, de la position titres et produits dérivés du client, ainsi que des opérations exécutées dans la journée et ceux en cours pour les comptes d'instruments financiers.

- Analyse de deuxième niveau par le service Risques. Quotidiennement, le risque porté sur chaque compte est recalculé après mise à jour des données nécessaires par les systèmes de Back-Office. Les clients présentant un solde débiteur au delà du découvert autorisé, une échéance impayée ou une insuffisance de couverture, sont suivis par le service Risques, qui analyse les situations des clients, les avertit, rejette éventuellement les opérations en instance d'imputation ou déboucle leurs positions titres en cas de persistance de la situation et génère les opérations de recouvrement le cas échéant.

- Analyse de troisième niveau lors de comités Risques mensuels. Un comité risque mensuel se tient dans chaque pays en présence du Directeur des Risques du Groupe et un compte rendu de ce comité est diffusé au management.

• **Politique de provisionnement**

L'évaluation des risques est réalisée mensuellement, en particulier les dossiers douteux non contentieux font l'objet d'une révision dossier par dossier qui aboutit soit :

- à une régularisation à brève échéance (accord de règlement avec le client, prise en charge par une compagnie d'assurance, vente en cours du bien objet du financement ...) ;
- au transfert en gestion contentieuse, à l'occasion du comité hebdomadaire entre la Direction des Crédits et la Direction Juridique.

Une présentation des dossiers transférés au Contentieux les plus significatifs est réalisée à l'occasion du comité des risques mensuel.

A partir de l'entrée en douteux, le provisionnement des intérêts, des frais et accessoires est automatique à hauteur de 100% pour tous les crédits (comptes débiteurs et prêts). Pour tous les prêts bénéficiant d'une garantie, le provisionnement en capital est effectué en fonction de la valeur de la garantie enregistrée dans notre système d'information. Le provisionnement en capital des prêts personnels et des comptes débiteurs sans garantie est également automatisé.

• **Analyse du portefeuille de crédit**

Au 31 décembre 2007, la répartition de nos encours de crédits est la suivante :

	<b>Montant en M€</b>
<b>France</b>	
Total opérations avec la clientèle	1 549,9
Dont :	
- Encours bruts de crédits	1 520,3
<i>incluant :</i>	
<i>Crédits irréguliers et impayés</i>	27,3
<i>Crédits douteux</i>	23,5
- Echéances en attente	3,9
- Intérêts courus non échus	6,5
- Comptes trading débiteurs	16,5
- Comptes trading douteux	2,6
Opérations spécifiques	307,0
Dont :	
Opération de financement d'un méthanier <sup>1</sup>	159,6
Opération de financement de porte-conteneurs <sup>2</sup>	147,4
<b>Espagne</b>	
Comptes sur marge	28,4
Comptes débiteurs	0,4
<b>Allemagne</b>	
Comptes débiteurs	1,3

Les opérations spécifiques de financement d'un méthanier et de 4 porte-conteneurs ont été réalisées en 2004 et 2005 pour des clients de « La Caixa » dont nous avons acquis la filiale française le 16 mai 2006.

Conformément à notre activité orientée vers la clientèle de particuliers, nos risques de crédits sont divisés. L'encours moyen net d'un dossier de crédit est faible hors opérations spécifiques (76 KEur au 31 décembre 2007 contre 78 KEur au 31 décembre 2006).

- ✓ La Répartition des encours bruts de crédits et encours bruts de crédits contentieux par catégorie d'emprunteurs, par objet et par nature de crédit au 31 décembre 2007 :

<b>Répartition par emprunteurs</b>	<b>encours bruts de crédits</b>	<b>encours bruts de crédits contentieux</b>
Personnes physiques (salariés, retraités, chefs d'entreprises, professions libérales, artisans, entrepreneurs individuels, ...)	70%	60%
SCI	18%	19%
Personnes morales, hors SCI	10%	21%

<b>Répartition par objet de financements</b>	<b>encours bruts de crédits</b>	<b>encours bruts de crédits contentieux</b>
Résidence principale	23%	30%
Résidence secondaire	4%	4%
Résidence locative	51%	15%
Rachat de créance	5%	2%
Travaux	3%	6%
Murs ou locaux commerciaux	3%	5%
Autres (usage mixte, acquisition de parts,...)	11%	38%

<sup>1</sup> L'opération de financement du navire marchand le méthanier, est garantie par des dépôts à terme nantis ouverts en nos livres à hauteur de 100%.

<sup>2</sup> Les financements concernant les navires porte-conteneurs sont contre-garantis au moins à hauteur de 100% par des dépôts nantis ouverts dans les livres de Boursorama.



Répartition par nature de crédits	encours bruts de crédits	encours bruts de crédits contentieux
Crédits à long terme conformément à l'objet de nos financements	94%	86%
<i>Taux variable et révisable</i>	54%	47%
<i>Taux fixe</i>	39%	37%
Crédits à court terme	5%	14%

✓ Par ailleurs, la répartition du nombre de dossiers par ancienneté au moment du transfert en contentieux est la suivante :

< 3 ans	Entre 3 et 10 ans	> 10 ans
38%	51%	11%

✓ La répartition par garanties :

Compte tenu de notre orientation vers les financements immobiliers, nos encours sont garantis par des sûretés réelles (CNP Caution, affectation hypothécaire et nantissement de placements). Au 31 décembre 2007, la répartition de nos encours bruts était la suivante (hors opération spécifique) :

En MEur	Encours bruts de crédits	%
Garanties Hypothécaires	1 199	63%
CNP Caution	45	2%
Nantissement de produits de placement	74	4%
Autres Garanties	423	22
Sans Garanties	148	8%
<b>Encours Brut Total</b>	<b>1 889</b>	<b>100%</b>

#### II.4.A.2 –Les Risques de Marché

Boursorama est faiblement exposée au risque de marché : le portefeuille de titres disponibles à la vente et de trading s'élève à 9,9 MEur au 31 décembre 2007, dont 2,9 MEur de titres de la Bourse de Madrid (titres disponibles à la vente) et 5,9 MEur de titres prêtés et empruntés dont la variation de juste valeur à l'actif est couverte par celle des dettes sur titres empruntés au passif. Ces placements sont effectués sous contrôle de la direction financière de Boursorama.

#### II.4.A.3 –Les Risques Structurels (taux, liquidité, change)

##### • Suivi des risques structurels :

Les risques structurels sont suivis par le Comité de gestion de bilan. Ce Comité rassemble la Direction générale, le directeur France, le directeur des fonctions support, le directeur financier et le responsable de la gestion de bilan. Ses missions sont les suivantes :

- Définition des principes de gestion des risques structurels ;
- Examen des reportings de liquidité et de taux ;
- Décision de mise en place de couverture des risques structurels si besoin ;
- Validation des conventions d'écoulement des produits non échéancés contractuellement (dépôts à vue principalement) ;
- Suivi des ratios réglementaires (principalement ratio de liquidité).

Les états de suivi des risques structurels (risques de taux et liquidité) sont revus par la direction financière du Groupe Société Générale sur base trimestrielle.

- **Gestion des risques structurels de taux et de change**

- ✓ Risque structurel de taux

Le risque structurel de taux provient principalement des positions nettes (excédents ou déficits) d'encours à taux fixe sur les échéances à venir.

La gestion du risque structurel de taux est encadrée par la mesure de la sensibilité. La sensibilité est définie comme la variation, pour une augmentation parallèle des taux de 1%, de la valeur actuelle nette financière des positions résiduelles à taux fixe (excédents ou déficits) futures (sur plus de 20 ans) issues de l'ensemble de ses actifs et passifs. La sensibilité encadrée ne correspond donc pas à la variation de la marge d'intérêt annuelle. La limite fixée pour Boursorama par le Comité de Gestion de bilan est de 5 MEur.

**Mesure et suivi :**

Les analyses du risque structurel de taux reposent sur l'évaluation des positions à taux fixe sur les échéances à venir. Ces positions proviennent des opérations rémunérées ou facturées à taux fixe et de leur échéancement.

Les actifs et passifs sont analysés indépendamment sans affectation a priori des ressources aux emplois. Les échéancements des encours sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations et des résultats de la modélisation des comportements historiques de la clientèle (dépôts à vue), complétés d'hypothèses à caractère partiellement conventionnel sur certains agrégats (fonds propres, immobilisations).

La détermination des positions à taux fixe permet de calculer la sensibilité (telle que définie ci-dessus) de la position à la variation des taux. Le stress test utilisé est, à ce jour, une variation instantanée parallèle de la courbe des taux de +1%.

Au 31 décembre 2007, la sensibilité du groupe s'établit à -1,3 MEur et reste inférieure à sa limite de 5 MEur.

Le tableau ci dessous consolide les risques de Boursorama au 31/12/2007 :

MEur	JJ à 1 an	1 an à 5 ans	Au delà
Passifs financiers	1 485	575	85
Actifs financiers	-1 413	-545	-148
Position nette avant gestion	72	30	-63
Hors bilan	-42	0	0
Position nette après gestion	30	30	-63

**Couverture du risque de taux :**

Afin de couvrir le risque de taux, Boursorama a mis en place les opérations suivantes :

- Swaps de taux. Ces opérations sont destinées à réduire la position nette de taux fixe. Elles sont comptabilisées en instruments de couverture de juste valeur ;
- Caps de taux. Ces opérations sont destinées à couvrir la position optionnelle créée par le portefeuille de prêts capés. Elles sont pour partie comptabilisées en instruments de couverture de juste valeur et pour partie comptabilisées en trading.

- ✓ Risque structurel de change

Le risque structurel de change est dû pour l'essentiel :

- aux titres de participations en livres sterling financés par achat de devises ;
- aux réserves dans les implantations étrangères (Talos).

Pour financer ses investissements à long terme en devises, Boursorama achète des devises fortes (GBP) afin de créer des positions de change structurelles dont les revalorisations seront comptabilisées au travers des écarts de conversion qui figurent dans la situation nette.

Le tableau suivant présente les positions en devises contre-valorisées en Eur :

Actifs	passifs	Position nette avant gestion	Positions hors bilan	Position nette après gestion
-68	16	-52	0	-52

✓ Risque structurel de liquidité

Le risque structurel de liquidité est causé par les positions résiduelles de liquidité sur les 20 prochaines années. La position résiduelle de liquidité est construite comme le net des échéanciers des emplois (actifs) et ressources (passifs). Les échéanciers sont établis en tenant compte des caractéristiques contractuelles et d'hypothèses comportementales (dépôts à vue et remboursements anticipés de crédits).

La position résiduelle de liquidité présente au 31 décembre 2007 un excédent d'emplois par rapport aux ressources.

Pour réduire le risque de liquidité créé par cet excédent et satisfaire aux obligations réglementaires, Boursorama a mis en place ou renouvelé les opérations suivantes :

- Ligne de crédit de maturité supérieure à 5 ans. Cette ligne garantit la possibilité de disposer de ressources de maturité supérieure à 5 ans à tout moment ;
- Emprunts de refinancement à taux variable de maturité supérieure à 5 ans. Cet emprunt indexé sur les taux Euribor procure des ressources de maturité longue sans déformer la position de taux ;
- Emprunts overnight destinés à combler l'éventuel déficit de liquidité spot ;
- La trésorerie des différentes entités du Groupe est progressivement centralisée à Paris.

Ces opérations de trésorerie sont réalisées avec Société Générale ou La Caixa. Les contrats avec Société Générale prévoient une clause de remboursement par anticipation en cas de perte de contrôle de Boursorama par Société Générale.

Ces opérations ont eu pour effet de maintenir systématiquement les ratios réglementaires au delà des minima requis et de limiter les positions résiduelles de liquidité.

#### II.4.A.4 – Les Risques Opérationnels

Le risque opérationnel se définit comme le risque de perte résultant de l'inadaptation ou de la défaillance de procédures, de personnes ou de systèmes internes ou encore d'événements extérieurs (catastrophe, incendie, agressions, changement de réglementation, etc...). Il inclut le risque lié à la sécurité des systèmes d'information, le risque juridique et réglementaire et le risque environnemental. On lui associe le risque stratégique et le risque d'image. Sa gestion repose sur un dispositif de prévention, de contrôle et de couverture qui intègre des procédures détaillées, une surveillance permanente, des polices d'assurance, auxquelles s'ajoutent des missions de contrôle réalisées par l'audit.

Des correspondants risques opérationnels ont été désignés dans chaque entité de Boursorama qui organisent, à leur niveau, la collecte des informations sur les pertes intervenues et leur remontée vers la Direction des Risques du Groupe.

Boursorama a mis en place dès fin 2003, un processus de collecte et de remontée des pertes opérationnelles au sein de l'ensemble du groupe.

Les pertes opérationnelles d'un montant supérieur à 10 000 Eur sont reportées au Groupe Société Générale (via une Fiche de Perte Opérationnelle) dès qu'elles sont enregistrées en comptabilité. La notion de perte comprend aussi bien les pertes dont le montant est déjà arrêté que les provisions constituées au titre des incidents de risques opérationnels pour lesquels le montant de la perte n'est pas encore connu avec certitude.

Cette base de données permet d'analyser les pertes (par catégorie d'événement, par cause, par activité...) et de suivre leur évolution ainsi que les plans d'actions correctrices proposés.

En plus des montants et causes de ces pertes opérationnelles, les solutions mises en place à court terme et à long terme pour éviter que ces risques se renouvellent sont décrites.

#### II.4.A.5 – Autres Risques

- **Le risque de blanchiment**

La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme est un enjeu majeur pour les Etablissements financiers. Boursorama a continué à développer la lutte contre le blanchiment autour de quatre piliers :

- La formation : chaque nouveau salarié de Boursorama a bénéficié d'une formation sur la lutte contre le blanchiment des capitaux. L'ensemble du personnel a également reçu un rappel de formation sur ce sujet ;
- La prévention : pour tous les nouveaux clients, nous nous assurons de la présence de l'exhaustivité des documents, ainsi que de leur cohérence, nous permettant de vérifier leur identité et leur domicile;
- La vigilance : les opérations présentant une certaine typologie sont examinées par le contrôle interne à travers des outils spécifiques de filtrage et de profilage ;
- Des missions régulières de contrôle réalisées sur les opérations effectuées par la clientèle.

En outre, nos bases clients sont filtrées régulièrement avec les listes officielles (ONU, OFAC, GAFI, UE, ...).

- **Le risque lié aux systèmes d'information**

La sécurité est décomposée selon trois grands axes qui sont la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité.

En 2003, Boursorama a désigné un Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) pour le Groupe, dont les missions principales consistent à :

- élaborer et mettre en place une politique de Sécurité globale pour le groupe Boursorama ;
- définir des méthodologies applicables ;
- diffuser les bonnes pratiques ;
- piloter les dispositifs de continuité d'activité des différentes entités du groupe.

- ✓ Sécurité Informatique

La sécurité est un élément important du développement du site transactionnel, sous-traité à Atos Origin. Une solution de détection de perte d'intégrité sur les systèmes et les procédures de sécurité, permettent d'avoir un cadre rigoureux de réponse lors de tentatives d'attaques, d'agressions ou d'intrusions logiques venant de l'extérieur. Des tableaux de bord de sécurité sont inclus dans les tableaux de bord mensuels fournis à Boursorama auprès d'Atos Origin.

Par ailleurs, Boursorama dispose de ses propres informations sur la vulnérabilité de ses infrastructures, qu'elles soient hébergées par des prestataires extérieurs ou gérées en interne. Boursorama dispose ainsi d'une vue globale de la sécurité des systèmes.

Des tests d'intrusion sur l'ensemble des systèmes frontaux ("Front Office") sont menés sur demande de Boursorama. Ces mesures régulières et récurrentes permettent à Boursorama d'apprécier les évolutions des dispositifs et les moyens dans le domaine de la sécurité par chacun de ses partenaires.

- ✓ Le plan de continuité des affaires

Cette activité consiste à développer, au niveau de chaque entité du groupe Boursorama, des organisations, des procédures et des moyens destinés à faire face à des sinistres d'origine naturelle, accidentelle ou à des actes volontaires de nuisance, en vue de protéger le personnel, les actifs et activités essentielles et de permettre la poursuite nos prestations de service.

Le Plan de Continuité d'Activité mis en place par Boursorama se décompose en deux grandes parties :

- Le BCP – Business Continuity Plan – plan de secours utilisateurs. Ce plan consiste à mettre en place les procédures pour les collaborateurs ainsi que l'organisation globale à mettre en œuvre en cas de désastre ;
- Le DRS – Disaster Recovery Systems – systèmes de secours des plateformes informatiques. Il s'agit de systèmes informatiques situés dans une autre localisation géographique.

La politique globale mise en œuvre par Boursorama est la suivante : chaque élément critique pour Boursorama doit disposer d'une solution de secours et chaque solution de secours est testée deux fois par an. Par ailleurs, Boursorama s'appuie sur des prestataires externes (faisant ou non partie du Groupe Société Générale). L'ensemble de ces prestataires est soumis aux mêmes règles que Boursorama.

#### *II.4.B – Missions de la Direction des Risques :*

La Direction des Risques du Groupe a pour mission de contribuer au développement et à la rentabilité du Groupe en garantissant que le dispositif de maîtrise des risques en place est solide et efficace.

Elle définit ou valide les méthodes et procédures d'analyse, de mesure, d'approbation et de suivi des risques de crédit et risques opérationnels. Elle participe à la définition des stratégies commerciales dont la dimension risques est significative et s'attache à améliorer constamment la capacité d'anticipation et de pilotage des risques transversaux. Elle contrôle la bonne application de cette politique et le respect des procédures. Elle assure le suivi des remontées de risques opérationnels pour le Groupe. Enfin, elle participe aux Comités Risques mensuels de chaque succursale et filiale.

Une revue systématique des principaux enjeux de gestion des risques de Boursorama est organisée à l'occasion des Comités Risques mensuels réunissant le Dirigeant de l'entité, son Directeur des Risques ainsi que le Directeur des Risques du Groupe. Un compte rendu de ces Comités est diffusé à l'organe exécutif de Boursorama.

Ce Comité se prononce sur les principaux enjeux stratégiques : politiques de prise de risque, méthodologies de mesure, moyens matériels et humains, analyses de portefeuille et du coût du risque, limites de marché et limites de concentration crédit (par produit, client, etc.), gestion de crise. Il est de la responsabilité de chaque Direction (Pays), de soumettre toute activité nouvelle, tout produit inédit ou en cours de développement, au Comité Risques.

### **III - La production et le contrôle de l'information financière et comptable**

#### **III.1 – La production des données financières et de gestion**

##### *III.1.A - Les acteurs*

- **L'organisation des directions financières :**

Les directions financières de chaque entité (succursale ou filiale) sont constituées d'équipes de 3 à 16 personnes, en fonction de la taille de l'entité (3 personnes en Espagne, 12 personnes en Allemagne, 5 personnes au Royaume-Uni et 20 personnes en France). L'ensemble des données financières et de gestion sont établies par chaque direction financière.

Les directions financières reportent au directeur de l'implantation qui valide les informations financières avant de les communiquer au siège du Groupe où elles sont consolidées. Les directions financières reportent donc fonctionnellement à la direction financière du Groupe.

- **Les différents reportings établis par les directions financières :**

Chaque entité établit sur base quotidienne, un reporting sur l'activité de la veille indiquant notamment le nombre d'ordres exécutés et les commissions facturées. Ce reporting quotidien permet de suivre l'évolution de l'activité par rapport au budget ou par rapport aux périodes passées. Tout écart peut ainsi être rapidement identifié afin de mettre en place les mesures correctrices.

Sur base mensuelle, les entités du Groupe produisent deux reportings :

- un reporting comptable (bilan et compte de résultat) ;
- un reporting de contrôle de gestion.

Le reporting comptable permet d'établir des comptes consolidés du Groupe Boursorama sur base mensuelle. Cette consolidation permet notamment d'établir les reportings réglementaires (Boursorama France et ses succursales) et les reportings mensuels au département consolidation de la Société Générale.

Le reporting de gestion est établi selon un format standard pour toutes les entités du Groupe, il s'agit d'un compte de résultat complété de nombreux indicateurs de gestion :

- le Produit Net Bancaire est analysé par type de produit. Les revenus nets des commissions sont ainsi analysés en fonction du nombre d'ordres exécutés, de la taille moyenne des ordres, du ratio d'activité par compte. Les commissions reçues et payées sont également analysées par catégories. Cette analyse est complétée des indicateurs spécifiques à l'activité de chaque entité ;
- en France, la marge financière et les commissions issues de l'activité bancaire (activité monétique notamment) sont analysées en fonction des indicateurs de gestion pertinents ;
- les charges d'exploitation sont réparties par rubrique économique afin de suivre leur évolution de la façon la plus fine possible. Les principales rubriques économiques sont les coûts de personnel, les dépenses marketing, les loyers, les dépenses informatiques détaillées par grands postes (tels que les flux d'information, les coûts liés à l'exploitation du contrat Atos, les coûts télécoms), les amortissements, le coût du risque.

En 2007, les performances mensuelles de l'ensemble des entités du Groupe sont comparées avec le budget qui a également été établi sous ce format de reporting.

Chaque entité s'assure de la concordance entre les deux reportings. Par ailleurs, le rapprochement des données consolidées est également effectué sur base mensuelle.

#### *III.1.B - Les normes et principes comptables applicables*

Les états financiers de Boursorama sont établis selon les normes comptables applicables : en application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, le Groupe Boursorama doit établir des comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et applicable à cette date.

Ce référentiel comprend les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) 1 à 7 et les normes IAS (International Accounting Standards) 1 à 41, ainsi que leurs interprétations telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Par ailleurs, les principes comptables et les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes sont présentés dans les notes annexes aux comptes consolidés.

#### *III.1.C - Les modalités de production des données financières et comptables (information trimestrielle et semestrielle)*

Les données financières et comptables intermédiaires sont produites par chaque entité.

Ces comptes individuels des succursales et des filiales de Boursorama sont ensuite consolidés au siège du Groupe.

##### Informations trimestrielles :

Depuis 2004, Boursorama publie des informations trimestrielles. Ces informations font l'objet d'une lecture attentive de la part des Commissaires aux Comptes.

##### Comptes semestriels :

Les comptes consolidés font l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux Comptes du Groupe qui établissent un rapport sur cet examen limité.

#### *III.1.D - Le système d'information*

Les systèmes comptables utilisés sont CODA en France, SAP, SAGE OFFICE Line et Microsoft Dynamics NAV en Allemagne, SAGE Line 50 en Angleterre et CONTAPLUS ELITE en Espagne.

En France, le système comptable est interfacé en amont avec différents systèmes :

- les outils de back office (Cotre, pour la comptabilité titres, est le système utilisé par la Société Générale et mis à disposition de Boursorama ; GMI, pour la comptabilité des opérations sur dérivés, est le système utilisé par Fimat et mis à disposition de Boursorama ; CIS, pour la comptabilité des opérations bancaires, lui-même alimenté par Evolan Treasury, logiciel de gestion des opérations de trésorerie) ;
- le logiciel de gestion commerciale et de facturation des espaces publicitaires du site Boursorama.com (AdFront, développé par la société Fivia) ;
- les données de paie (administrées à l'aide de l'outil Hypervision mis à disposition de Boursorama par la société ADP GSI) ;
- l'outil de gestion des immobilisations (Abel Immo, développé par la société Abel) ;
- les relevés bancaires mis à disposition sous forme électronique de façon quotidienne par la Société Générale sont intégrés dans les outils de rapprochement bancaire.

En France, le système comptable est interfacé en aval avec différents systèmes :

- l'outil de consolidation (Magnitude développé par la société Cartesis) ;
- le système de reporting à la Commission Bancaire (Evolan Report, développé par la société Sopra) ;
- le logiciel permettant l'établissement de la liasse fiscale (Etafi).

## III.2 – Le contrôle interne de la production comptable

### III.2.A - Le contrôle au quotidien (vérification de la réalité économique des informations reportées, gestion des suspens et des passerelles comptabilité/gestion)

Les soldes bancaires sont rapprochés des soldes comptables. En fonction du volume de transactions, ce rapprochement est effectué :

- sur base quotidienne pour les comptes les plus actifs (comptes de back office notamment) ;
- au moins une fois par mois pour les comptes les moins fréquemment movimentés.

En France, le département opérations bancaires est constitué de 16 personnes. Ce département est en charge du suivi de l'ensemble des flux de trésorerie liés à l'activité des clients de Boursorama. Il effectue, en outre, sur base quotidienne, les rapprochements bancaires des comptes sur lesquels transitent l'ensemble de ces opérations cash : virements entrants et sortants, remises et demandes de chèques, prélèvements, opérations étranger. Ces rapprochements sont effectués pour partie à l'aide d'un outil de rapprochement spécifique développé en interne et pour partie de façon manuelle.

Par ailleurs, la direction financière de chaque entité du Groupe réconcilie les soldes des comptes clients figurant en balance générale avec les soldes extraits des systèmes de back office.

Pour l'activité média en France, la facturation des espaces publicitaires est établie à l'aide du logiciel AdFront. Une personne effectue à temps plein un suivi de la facturation et du recouvrement des revenus liés à la commercialisation des espaces publicitaires (publicité commerciale et communication financière), des prestations BtoB (sites boursiers, espaces actionnaires...), des licences Boursorama Corporate...

Les comptes auxiliaires fournisseurs sont également rapprochés du solde figurant en balance générale. En France, une personne est en charge à temps complet du suivi des postes fournisseurs.

Enfin, les autres soldes du bilan sont également analysés sur base mensuelle ou trimestrielle en fonction de leur nature.

### III.2.B - Le contrôle de premier niveau par les Directions Financières

Les Directions Financières de chaque entité s'assurent de la pertinence des résultats arrêtés mensuellement. Elles effectuent une revue du résultat par rapport aux mois précédents et par rapport au budget afin d'identifier et de justifier toutes les variations significatives tant au niveau des revenus qu'au niveau des charges.

Les directions financières s'assurent également de la correspondance entre le résultat économique et le résultat comptable ; toute différence, temporaire, est dûment justifiée puis éliminée. Ce travail de rapprochement est également effectué en central au niveau du résultat consolidé.

La Direction Financière du Groupe revoit les comptes consolidés avec la Direction Générale.

Ces comptes sont par ailleurs transmis à la Société Générale pour consolidation. Boursorama reporte, sur base mensuelle, un « package » de consolidation et un reporting économique.

### III.2.C - Le contrôle de la consolidation

La consolidation des comptes est effectuée sur base mensuelle à l'aide du logiciel MAGNITUDE (développé par Cartesis).

Elle est contrôlée par la direction financière du Groupe à plusieurs niveaux : vérification de la correcte annulation des opérations réciproques, vérification de la correcte annulation des titres de participation et des dotations aux succursales, vérification du tableau de variation des capitaux propres notamment.

Cette consolidation est transmise sur base mensuelle à la Société Générale pour être intégrée dans la consolidation des comptes du Groupe Société Générale, à l'aide du logiciel Magnitude (développé par Cartesis). Elle fait à ce stade également l'objet d'un contrôle par le service consolidation de la Société Générale.

### III.2.D - Le contrôle comptable (surveillance permanente en matière comptable, certification comptable dans le cadre des missions d'audit, audit des directions financières)

La surveillance permanente mise en place au niveau du Groupe Boursorama intègre la fonction finance.

En outre, les vérifications spécifiques prévues par la loi ont été assurées par les Commissaires aux Comptes conformément aux normes professionnelles applicables en France.

### **III.3 – La liaison avec les CAC**

Les Commissaires aux Comptes du Groupe au 31 décembre 2007 sont Deloitte et Ernst & Young ; ils audient les comptes consolidés du Groupe.

Ernst & Young audite les comptes de la filiale allemande, Veritas, et des succursales espagnole et allemande. Deloitte est en charge de l'audit de la filiale anglaise. Les deux cabinets se répartissent les tâches pour l'audit des comptes de la France.

Le Cabinet Price Waterhouse Coopers audite les comptes d'OnVista AG.

La liaison avec les Commissaires aux Comptes est aussi fréquente que possible. Ainsi, les options de clôture significatives font l'objet d'une discussion au préalable avec les Commissaires aux Comptes afin d'intégrer au plus tôt toutes leurs remarques (comptabilisation des acquisitions par exemple).

Les Commissaires aux Comptes du Groupe interviennent à trois reprises au cours de chaque exercice, dans chacune des entités : ils procèdent à un examen limité des comptes au 30 juin (en août-septembre), et audient les comptes du 31 décembre (deux interventions en novembre-décembre et en janvier-février).

A l'issue de chaque intervention, les conclusions des Commissaires aux Comptes sont présentées et discutées avec le management des entités dans le cadre de réunion de synthèse.

Dans le cadre de la publication des comptes trimestriels, les Commissaires aux Comptes lisent attentivement les comptes consolidés arrêtés par Boursorama.

Les Commissaires aux Comptes participent aux comités d'audit et des comptes trimestriels et y présentent les conclusions de leurs travaux. Ils participent également aux séances du Conseil d'Administration.

## **C – PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL**

### **I - Les conditions de préparations et d'organisation des travaux du Conseil**

#### **I.1 - Structure juridique**

Boursorama est une Société Anonyme de droit français à Conseil d'Administration régie par le Code de Commerce immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le n°351.058.151.

Au sein de Boursorama, les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général sont exercées par la même personne.

#### **I.2 - Règles de convocation du Conseil d'Administration**

Les convocations, qui peuvent être transmises par le Secrétaire du Conseil, sont faites par lettre, télex, télégramme, télécopie, courrier électronique ou verbalement.

Chaque Administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Les réunions du Conseil sont précédées de l'envoi en temps utile d'un dossier sur les points de l'ordre du jour qui nécessitent une analyse particulière et une réflexion préalable, chaque fois que le respect de la confidentialité l'autorise.

Les Administrateurs reçoivent en outre, entre les réunions, toutes informations utiles sur les événements ou opérations significatifs pour la société.

Le Conseil d'Administration s'est réuni huit fois au cours de l'exercice 2007, le 9 février, le 27 mars, le 23 avril, le 4 mai, le 24 juillet, le 7 septembre, le 31 octobre et le 22 novembre. Le taux de présence pour l'année 2007 était de 70%.

#### **I.3 - Existence de comités**

Le règlement intérieur arrêté par le Conseil d'Administration le 25 mars 2003 définit les missions, les attributions et les modalités de fonctionnement de chacun des comités.

Les comités permanents sont au nombre de deux :



• **Le Comité des rémunérations :**

- propose au Conseil les critères de détermination de la rémunération des mandataires sociaux, des principaux dirigeants ainsi que le montant de celle-ci, y compris les avantages en nature, de prévoyance ou de retraite et les rémunérations de toute nature perçues de l'ensemble des sociétés du Groupe ; il veille à leur application en particulier s'agissant du calcul de la part variable ;
- propose au Conseil la politique d'attribution des options de souscription ou d'achat d'actions et donne un avis sur la liste des bénéficiaires ;
- prépare les décisions du Conseil touchant à l'épargne salariale ;
- rédige un rapport annuel d'activité soumis à l'approbation du Conseil et destiné à être inséré dans le rapport annuel.

Il est composé de trois Administrateurs au moins, qui ne peuvent être ni mandataires sociaux, ni liés à l'entreprise ou l'une de ses filiales par un contrat de travail. Un au moins des membres du Comité est indépendant au sens des règles de gouvernement de l'entreprise.

Le comité des rémunérations s'est tenu le 18 janvier 2007. Le taux de présence pour l'année 2007 était de 100%.

**Règles et principes de détermination de la rémunération du Président :**

Le Conseil d'Administration, sur proposition du comité des rémunérations, a retenu pour le Président Directeur Général la structure de rémunération suivante:

- Une rémunération fixe susceptible d'être revalorisée ;
- Une rémunération variable.

Le Conseil d'Administration, sur proposition du comité des rémunérations, a également arrêté les critères suivants, permettant de juger de la performance du Président Directeur Général de la société et de fixer sa rémunération :

- Le maintien d'un PE (Price Earning Ratio) supérieur à 20,
- L'habilité à délivrer une croissance forte du résultat net dans des conditions d'exercice beaucoup plus efficaces que celles des banques traditionnelles, se caractérisant par :
  - ✓ Un taux de croissance du résultat net devant demeurer à un niveau élevé et dans tous les cas supérieur à 20% l'an ;
  - ✓ Un taux de croissance du BNPA devant être en ligne avec cet objectif ;
  - ✓ Un « Cost Income Ratio » devant baisser de trois points par an pendant les trois prochaines années ;
  - ✓ La capacité d'attirer beaucoup plus de clients (en pourcentage du stock existant) que les banques traditionnelles.

• **Le Comité d'audit et des comptes :**

Ce Comité a pour mission :

- d'examiner les projets de comptes qui doivent être soumis au Conseil, en vue notamment de vérifier les conditions de leur établissement et de s'assurer de la pertinence et de la permanence des principes et méthodes comptables appliqués ;
- d'examiner le choix du référentiel de consolidation des comptes ;
- d'examiner le périmètre de consolidation des sociétés du Groupe et sa justification ;
- d'examiner la cohérence des mécanismes mis en place pour le contrôle interne des procédures, des risques et du respect de l'éthique ;
- de conduire la procédure de sélection des Commissaires aux Comptes et de donner un avis au Conseil d'Administration sur leur désignation ou leur renouvellement, ainsi que sur leur rémunération ;
- de s'assurer de l'indépendance des Commissaires aux Comptes, notamment par un examen du détail des honoraires qui leur sont versés par le Groupe ainsi qu'au réseau auquel ils peuvent appartenir et par l'approbation préalable de toute mission n'entrant pas dans le strict cadre du contrôle légal des comptes mais qui en est la conséquence ou l'accessoire, toute autre mission étant exclue ;
- d'examiner le programme d'audit interne du Groupe et le rapport annuel sur le contrôle interne établi en application de la réglementation bancaire et de donner son avis sur l'organisation et le fonctionnement des services de contrôle interne ;
- d'examiner les lettres de suite adressées par la Commission bancaire et d'émettre un avis sur les projets de réponse à ces lettres ;
- d'examiner la politique de maîtrise des risques et de suivi des engagements hors bilan, au vu notamment de notes préparées à cet effet par la Direction Financière, la Direction des Risques et les Commissaires aux Comptes.

A cette fin, le Comité peut entendre, dans les conditions qu'il détermine, les mandataires sociaux, les Commissaires aux Comptes ainsi que les cadres responsables de l'établissement des comptes, du contrôle interne, du contrôle des risques et du respect de l'éthique. Les Commissaires aux Comptes assistent aux réunions du Comité des comptes, sauf décision contraire du Comité.

Le Comité s'est tenu le 9 février, le 4 mai, le 24 juillet et le 31 octobre 2007. Le Président du Comité rend compte au Conseil de ses travaux. Le taux de présence pour l'année 2007 était de 75%.

Le Comité fait un rapport annuel d'activité soumis à l'approbation du Conseil et destiné à être inséré dans le rapport annuel.

Le Comité d'audit et des comptes est composé de trois Administrateurs au moins nommés par le Conseil d'Administration, qui ne peuvent être ni mandataire social, ni lié à l'entreprise ou à l'une de ses filiales par un contrat de travail. Un au moins des membres du Comité est indépendant au sens des principes du gouvernement de l'entreprise.

#### **I.4 - Existence d'un règlement intérieur**

Le Conseil d'Administration du 25 mars 2003 a adopté un règlement intérieur présentant les modalités d'organisation et de fonctionnement du Conseil d'Administration selon les principes du gouvernement d'entreprise présentés dans les rapports AFEP-MEDEF de 1995, 1999 et 2002.

Le règlement intérieur de Conseil d'Administration de Boursorama définit ses compétences, arrête le nombre de réunions minimum par an (3), et fixe le niveau d'information à adresser aux administrateurs.

#### **I.5 - Règles déontologiques applicables aux administrateurs**

Il existe un code de déontologie applicable aux administrateurs contenu dans le règlement intérieur définissant notamment le degré de confidentialité auquel est tenu chaque administrateur et censeur et les mesures à prendre en cas de conflit d'intérêt.

A ce titre, chaque Administrateur ou Censeur doit se considérer comme tenu par un véritable secret professionnel pour les informations confidentielles qu'il reçoit en sa qualité d'Administrateur ou de Censeur ainsi que pour le sens des opinions exprimées par chacun.

Depuis l'application de la Directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003 qui décrit le cadre sur les opérations d'initiés et les manipulations de marché, une liste des initiés a été créée le 12 octobre 2004 dans laquelle les administrateurs de Boursorama ont été inclus.

## **II – Limitations éventuelles aux pouvoirs du Directeur Général**

Le Conseil d'Administration du 21 juillet 2006 a plafonné les pouvoirs du Directeur Général en matière d'octroi de crédits à 3 millions d'euros, ce plafond prenant en compte l'ensemble des encours détenus par Boursorama sur un même client.

**Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L225-235 du Code de Commerce sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société BOURSORAMA pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.**

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société BOURSORAMA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 11 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG Audit

DELOITTE & ASSOCIES

Bernard HELLER

José-Luis GARCIA Jean-Marc MICKELER

**Annexe 2 : Tableau des résultats des 5 derniers exercices (en milliers d'euros)**

	2007	2006	2005	2004	2003
<b>Situation financière en fin de période</b>					
Capital social (1)	34 751	34 563	27 435	27 317	27 307
Nombre d'actions	86 878 702	86 408 306	68 587 960	68 292 415	68 268 316
<b>Résultats globaux des opérations effectuées</b>					
Produit net bancaire	175 966	151 389	83 393	73 510	67 856
Résultat avant impôts, amortissements, provisions et participation	70 332	28 561	23 678	17 092	1 523
Participation des salariés attribuée au cours de l'exercice	-	-	-	-	-
Impôt sur les bénéfices	(578)	(93)	-	-	-
Résultat après impôts, amortissements et provisions	62 920	7 800	21 043	14 474	(16 907)
Montant des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
<b>Résultats ajustés des opérations réduits à une seule action (en Eur)</b>					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	0,803	0,329	0,345	0,245	0,022
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	0,724	0,090	0,307	0,212	-0,248
Dividende versé à chaque action	-	-	-	-	-
<b>Personnel (effectif fin de période)</b>					
Nombre de salariés	634	738	342	308	322
Montant de la masse salariale	39 277	37 623	18 252	16 968	18 363

(1) Au 31 décembre 1999, le capital social de Fimatex SA est de 82 800 milliers de francs et se compose de 828 000 actions d'une valeur nominale de 100 francs. L'augmentation de capital de 26 240 milliers de francs décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 décembre 1999, a été souscrite et versée en janvier 2000, portant le capital social à 109 040 milliers de francs, divisé en 1 090 400 actions de 100 francs.

En date du 23 février 2000, le nominal ayant été divisé par 40, le capital social se compose de 43 616 000 actions de 2,50 francs.

A l'occasion de l'introduction de Fimatex SA au Nouveau Marché de la Bourse de Paris le 21 mars 2000, le capital a été porté à 145 440 milliers de francs, 75% de ce capital étant détenus directement et indirectement par la Société Générale.

A l'occasion de la conversion du capital en euros (arrondi de la valeur nominale au dixième d'euro supérieur), le capital a été augmenté par incorporation de la prime d'émission (1 098 215 euros).

En rémunération de l'apport des actions Finance Net SA, Boursorama a émis 10 091 221 actions nouvelles le 28 juin 2002.

En rémunération de l'apport des actions Selftrade non détenues par Boursorama, Boursorama a émis 1 095 actions nouvelles le 30 septembre 2003.

Au 31 décembre 2003, le capital s'élève à 27 307 milliers d'euros et se compose de 68 268 316 actions d'une valeur nominale de 0,4 euros.

A la suite de levées d'options au cours de l'exercice 2004, le capital au 31 décembre 2004 s'élève à 27 317 milliers d'euros et se compose de 68 292 415 actions d'une valeur nominale de 0,4 euros.

Au 31 décembre 2005, compte tenu des levées d'options intervenues au cours de l'année (295 545 titres), le capital social se compose de 68 587 960 actions d'une valeur nominale de 0,4 Eur et s'élève à 27 435 milliers d'euros.

Le 16 mai 2006, dans le cadre de l'acquisition de CaixaBank France, Boursorama a procédé à une augmentation de capital de 17 039 955 titres. Ces titres sont valorisés en consolidation au cours du jour de l'augmentation de capital, soit 11,70 euros.

Au 31 décembre 2006, après les levées d'option intervenues sur l'exercice 2006 (780 385 titres), le capital social se compose de 86 408 306 actions d'une valeur nominale de 0,4 Eur.

Au 31 décembre 2007, après les levées d'option intervenues sur l'exercice 2007 (470 396 titres), le capital social se compose de 86.878.702 actions d'une valeur nominale de 0,4 Eur.

### Annexe 3 : Rapport Spécial - Informations sur les options de souscription ou d'achat d'actions

Aucune option de souscription d'actions n'a été attribuée sur l'année 2007.

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers	Nombre d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix d'exercice	Dates d'échéance	N° du plan
Options attribuées durant l'exercice par chaque mandataire social Vincent TAUPIN	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune
Options levées durant l'exercice par chaque mandataire social Vincent TAUPIN Olivier LECLER	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux	Nombre d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix	Dates d'échéance	N° du plan
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé. 10 premiers salariés	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune

### Rapport Spécial - Informations sur l'attribution d'actions gratuites

Aucune action gratuite n'a été attribuée sur l'année 2007.

	Nombre d'actions attribuées
Actions gratuites consenties à chaque mandataire social	Aucune
Actions gratuites consenties par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des actions, aux premiers attributaires salariés 10 premiers salariés	Aucune

**Annexe 4 : Tableau des délégations données par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration**

Autorisation donnée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration	Date autorisation / durée	Date expiration	en 2006	en 2007
Autorisation de procéder à des attributions d'options de souscription d'actions ou d'achat d'actions	AGM 16/05/06 pour 38 mois	Valable jusqu'en 16/07/2009	Utilisée par le Conseil d'Administration du juin 2006 : cf. rapport spécial sur les options	Non utilisée
Autorisation de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre	AGE 16/05/2006 pour 38 mois	Valable jusqu'en 16/07/2009	Utilisée par les conseils d'administration du juin 2006 : cf. rapport spécial sur les attributions gratuites	Non utilisée
Autorisation d'augmenter le capital par émission d'actions réservées aux salariés	AGM 16/05/2006 pour 3 ans	Valable jusqu'en 16/05/2009	Non utilisée	Non utilisée

## **Annexe 5 : Rapport spécial sur les opérations réalisées dans le cadre du programme de rachat.**

Les objectifs du programme de rachat d'actions décidés lors de l'Assemblée Générale du 16 Mai 2007 sont :

- objectif 1 : d'assurer l'animation du marché par un Prestataire de Services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- objectif 2 : de mettre en place ou d'honorer des programmes d'options d'achats d'actions ou de distribution gratuite d'actions aux salariés ou mandataires sociaux de la société ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions respectivement des articles L.225-180 et L.225-197-2 du Code de Commerce ;
- objectif 3 : de remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la Société.

Au cours de l'année 2007, 383.733 actions ont été achetées à un prix moyen de 10,80 Eur et 301.351 actions ont été vendues à un prix moyen de 11,19 Eur.

Aucune réallocation à d'autres finalités n'a été réalisée au cours de l'exercice.

Compte-rendu des opérations effectuées dans le cadre de l'objectif 1 & 2.  
Cf. partie 4.3 du rapport de gestion